

22491

G

1862

~~1862~~

(C)

[Faint, illegible handwritten text]

[Small, illegible handwritten mark]

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

Tome IX.

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS,
OU
LA CONNOISSANCE
DE L'ANCIEN
ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

TOME IX.

Prix 3 liv. relié.



A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire,
rue Dauphine.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

LETTRE XCIX.

LE CANADA.

DE Louisbourg à Quebec, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, nous laissâmes la Gaspésie à notre gauche. Ce pays plein de rochers, de montagnes & de forêts, est habité par des sauvages, qui n'ont point d'autres vêtemens que des peaux de bêtes, point d'autres logemens que des cabanes couvertes d'écorces, si légères, qu'on les roule comme du papier, & qu'on les porte où l'on veut. Comme ce peuple n'a ni bestiaux à nourrir, ni terres à cultiver, il est presque toujours errant; & dès qu'un lieu ne lui

A iij

fournit plus de quoi subsister, il passe dans un autre.

Avant que les François vinssent dans le pays, les Gaspétiens ne faisoient usage ni de pain ni de vin; & ne vivoient que de leur pêche & de leur chasse. L'emploi des marmites & des chaudières leur étoit inconnu : ils faisoient cuire leurs alimens dans des vases de bois, remplis d'eau, & y jettoient des cailloux ardens, jusqu'à ce que la viande fût à demi cuite. Semblables aux autres sauvages, ils ne font aucune provision, & sont quelquefois réduits, en hyver, à la cruelle extrémité de manger leurs propres enfans.

Avant l'arrivée des missionnaires, ce peuple ne connoissoit aucune divinité, & ne suivoit aucun culte. Il regardoit le soleil comme l'auteur de la nature, parce qu'il en est le principal ornement. Au lever de cet astre, les Gaspétiens sortoient de leurs cabanes pour le saluer; & à son coucher, ils lui rendoient le même hommage. Dans leurs maladies, ils avoient recours à des imposteurs; dans leurs différends, à des arbitres. Il n'y a parmi eux ni prisons, ni loix pénales; s'il arrive qu'un

coupable soit jugé digne de mort, le premier qui se présente, lui casse la tête d'un coup de hache ou de massue. Les chefs de la nation ne sont distingués ni par l'habillement, ni par aucune marque extérieure de dignité. Le seul desir de ces peuples est d'avoir de quoi vivre ; leur unique ambition, d'être estimés habiles chasseurs & bons guerriers. S'ils livrent des combats, ce n'est point pour étendre leur domaine, mais pour venger leurs injures. Ils lèvent la peau de la tête & la chevelure des vaincus, l'emportent comme un monument de leur valeur, & l'attachent, comme un trophée, à la porte de leurs cabanes.

La chasse est, après la guerre, l'emploi le plus honorable ; & ils n'acquie-
rent pas moins de réputation par le nombre des bêtes qu'ils tuent, que par celui des hommes qu'ils massacrent, ou des chevelures qu'ils arrachent.

Les mariages se font sans cérémonie : un garçon demande une fille ; s'il est agréé, il donne & reçoit des présens. Il demeure un an chez son futur beau-pere, & lui cede toutes les pelleteries qu'il fait à la chasse ; la fille, de son côté,

s'applique au ménage ; & les deux amans vivent ensemble avec assez de retenue. Au bout de l'an on les marie ; & s'ils passent quelques années sans avoir d'enfans , ils se séparent , & cherchent ailleurs leur avantage.

Les deux côtés du fleuve de Saint-Laurent , depuis le pays des Gaspéfiens jusqu'à Quebec , offrent d'agréables points de vue. Il se présente des isles de différente grandeur , dont les campagnes bien cultivées s'élèvent en amphitéâtre , & forment une perspective charmante. La ville de Quebec , quoiqu'à cent vingt lieues de la mer , a un port capable de contenir cent vaisseaux de ligne , & est placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. Ce fleuve , qui n'a jamais moins de quatre à cinq lieues de largeur depuis son embouchure , se rétrécit tellement devant Quebec , que delà est venu , dit-on , le nom de cette capitale , qui veut dire *rétrécissement*. Les plus gros vaisseaux y abordent sans peine ; & il y a même un chantier où l'on en construit un grand nombre.

La ville est divisée en haute & basse ; & elles sont toutes deux bien bâties & assez bien fortifiées : il y

a une fort belle cathédrale, un palais épiscopal, un magnifique college de jésuites, trois couvens d'hommes & trois de femmes; elle est défendue par une citadelle, dans laquelle le gouverneur fait sa résidence. L'hôtel de l'intendance porte ici le nom de palais, parce qu'il sert aux assemblées du conseil supérieur. La ville est peu considérable, pour la capitale du Canada: elle ne contient tout au plus que sept à huit mille ames; « mais dans » ce petit nombre, me disoit un jésuite, » on peut encore se former une société » agréable. Je vais, ajouta-t-il, pour » vous en donner une idée, vous faire » la peinture des principaux habitans, » & de leurs usages.

» Un gouverneur général avec un » état major, de la noblesse, des offi- » ciers & des troupes, un intendant, un » conseil supérieur & des justices subal- » ternes, un grand-voyer, un grand » maître des eaux & forêts, dont la jurif- » diction est assurément la plus étendue » de l'univers, des marchands aisés, » ou qui vivent comme s'ils l'étoient, » un évêque & un séminaire nombreux, » des cercles brillans chez la gouver-

»nante & chez l'intendante: voilà, Mon-
 »sieur, continua le jésuite, de quoi pas-
 »ser ici le tems sans ennui; & chacun
 »s'efforce de contribuer à l'amusement
 »général. On joue; on fait des parties
 »de promenades; l'été en caleçon ou
 »en canot; l'hyver en traîneau sur la
 »neige, ou en patins sur la glace. On
 »chasse beaucoup: ici, comme en
 »France, quantité de gentils-hom-
 »mes n'ont gueres que cette ressource
 »pour vivre à leur aise. Les nouvelles
 »courantes se réduisent à peu de cho-
 »ses, parce que le pays en fournit
 »peu, & que celles d'Europe arrivent
 »toutes à la fois; mais elles font l'oc-
 »cupation d'une bonne partie de l'an-
 »née; on raisonne sur le passé; on
 »conjecture sur l'avenir. Les sciences
 »& les beaux arts ont leur tour; & la
 »conversation ne languit point. Les
 »Canadiens, c'est-à-dire, les Créoles
 »du Canada, respirent en naissant un
 »air de liberté, qui les rend fort
 »agréables dans le commerce de la
 »vie; & nulle part on ne parle plus
 »purement la langue françoise. Il est
 »assez remarquable qu'il n'y ait ici au-
 »cun accent. On n'y voit point de
 »particuliers riches, parce que chacun

» aime à se faire honneur de son bien ,
 » & que personne ne s'attache à thé-
 » sauriser. On fait bonne chere ; on se
 » met fort proprement ; & le sang est
 » assez beau dans les deux sexes. L'en-
 » jouement , la politesse & la douceur
 » sont aussi des avantages communs ;
 » & la grossièreté dans les manieres ,
 » comme dans le langage , n'est pas
 » même connue à la campagne ».

Je vis bientôt par moi-même , que rien n'étoit exagéré dans cette peinture. Je passai l'hyver à Quebec , où je trouvai en effet tous les agrémens inséparables d'une pareille société. J'y vis des personnes instruites , avec lesquelles j'eus de fréquentes conversations touchant les premiers établissemens des François dans le Canada.

Samuel de Champlain , gentilhomme de Saintonge , & capitaine de vaisseau , étant arrivé des Indes occidentales , où il s'étoit fait de la réputation , se mit à la tête d'une compagnie de commerce formée à Dieppe ; & partit sur une flotte marchande , avec l'agrément du roi , pour fonder un comptoir sur le fleuve de Saint-Laurent. Après avoir soigneusement examiné

en quel lieu l'on pouvoit fixer l'établissement que la cour defiroit, il se détermina pour celui où l'on a bâti la ville de Quebec. Il y arriva au mois de juillet de l'année 1608, y construisit quelques barraques, & s'attacha aussitôt à faire défricher les terres. C'est donc à cette époque, qu'on peut rapporter la première fondation de Quebec.

Plus ardent que jamais pour le progrès de la nouvelle ville, Champlain y retourna deux ans après, & trouva les choses dans le meilleur état qu'il pût espérer. La récolte du seigle & du froment qu'il y avoit fait semer, avoit été fort heureuse. Il y avoit aussi planté de la vigne; mais elle y avoit si peu réussi, que ses gens l'avoient arrachée dans son absence. Quoique la ville n'eût pas reçu beaucoup d'accroissement, les habitans s'étoient alliés avec les sauvages des environs, qui les avoient soulagés dans leurs besoins, & qui trouvoient eux-mêmes de l'avantage à se fortifier du secours de ces nouveaux voisins, contre d'autres sauvages, nommés les Iroquois, redou-

L E C A N A D A. 13
tables depuis long-tems dans cette
contrée.

Champlain ayant rendu compte à la cour de l'état de la colonie , on donna le nom de Nouvelle France à cette partie de l'Amérique. De retour au Canada , il fit bâtir le fort de Quebec. Le duc de Ventadour fut nommé vice-roi du pays ; & quand ce seigneur eut quitté la cour pour embrasser l'état ecclésiastique , il se proposa moins d'augmenter ses richesses , que de faire travailler à la conversion des sauvages. Les jésuites lui avoient inspiré ce dessein , & s'offrirent pour l'exécuter. On en vit partir une recrue , accompagnée d'artisans & de manœuvres ; & leur zele , partagé entre le salut des Indiens & le progrès de la colonie , s'employa des deux côtés avec un égal succès. Quebec , auquel on n'avoit osé donner jusqu'alors que le nom de bourgade ou d'habitation , prit réellement la forme d'une ville.

Cependant les Anglois prenant occasion du siege de la Rochelle , pour commettre des hostilités contre la France , quoique les deux couronnes

fussent en paix, s'emparèrent du nouvel établissement. On mit alors en délibération, si l'on avoit fait une perte réelle, & si Quebec valoit la peine qu'on en demandât la restitution. Les sentimens furent partagés : les uns représentoient que le climat y étoit trop dur ; que les avances excédoient les retours, & que le royaume ne pouvoit peupler un pays si vaste, sans s'affoiblir considérablement. D'autres répondoient qu'on devoit ne faire passer tous les ans en Amérique, qu'un petit nombre de familles ; qu'on avoit l'expérience que les femmes Françoises y sont fécondes ; que les enfans s'y élèvent sans peine ; que la seule pêche de la morue étoit capable d'enrichir le royaume ; que les pelleteries pouvoient devenir un objet très-important ; enfin, que le seul motif d'empêcher que les Anglois ne devinssent trop puissans dans cette partie de l'Amérique, étoit plus que suffisant, pour engager la cour à demander la restitution de Quebec ; ce qu'elle fit effectivement.

La France étant rentrée dans tous ses droits, on s'attacha une partie des sauvages par le lien de la religion ; &

on éloigna par les armes , ceux qui s'obstinèrent à rejeter l'évangile. Le college des jésuites , fondé par la maison de Gamache , & d'autres institutions religieuses , qui s'y firent successivement , ne contribuèrent pas moins à l'ornement de la ville , qu'à l'affermissement de la foi dans les nations converties. On forma de nouveaux établissemens qui se peuplerent par degrés ; & les bords du fleuve de Saint-Laurent furent enrichis de magnifiques habitations.

La source de cette riviere est encore inconnue , quoiqu'on l'ait remontée à plus de sept cents lieues. Elle passe par différens lacs, avant que d'arriver à Québec. Le premier , au-delà duquel on n'a point encore pénétré , est celui de Lenemignon , qui se décharge dans le *lac supérieur*. Celui-ci porte ses eaux dans le lac des Hurons , delà , dans le lac Erié , & enfin dans l'Ontario. C'est de ce dernier , que sort le fleuve de Saint-Laurent , qui coule d'abord avec assez de tranquillité , & plus rapidement ensuite , jusqu'à la ville de Montréal. Là , il reçoit une autre grande riviere , avec laquelle il traverse toute la belle par-

tie de l'établissement François; & s'élargissant peu à peu , il se rend majestueusement dans la mer.

On donne au lac supérieur environ cinq cents lieues de circuit. Cette petite mer d'eau douce est assez paisible , depuis le commencement de mai , jusqu'à la fin de septembre ; & pendant l'hyver , qui n'y dure pas moins de sept mois , le froid y est si vif , que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues de ses bords. Ils ne sont point habités par des sauvages sédentaires ; mais , suivant l'usage de ces peuples , il s'en trouve un grand nombre qui y vont chasser ou pêcher pendant l'été. Il y a dans ce lac des isles remplies d'élans & de cariboux ; il produit aussi une grande abondance d'esturgeons , de truites & d'autres poissons. Il a cela de particulier , qu'une tempête y est annoncée deux jours avant qu'elle n'arrive : d'abord on apperçoit sur la surface des eaux , un petit frémissement qui dure tout le jour , sans augmentation sensible. Le lendemain , d'assez grosses vagues couvrent le lac ; le troisième jour , on le voit tout en feu ; & l'agitation des flots devient si fa-

rieuse , qu'on ne trouve de sûreté, que dans des asiles qui sont sur la côte du nord. Ce lac, comme je l'ai dit , se décharge dans celui des Hurons , par une cascade de deux lieues de longueur , appelée le *saut de Sainte-Marie*.

Le lac Erié , qui porte aussi le nom de Conti , passe pour un des plus beaux de l'univers. De toutes parts il offre des perspectives charmantes : ses bords sont couverts de chênes , d'ormeaux , de châtaigniers , de pommiers , de pruniers & de vignes , qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des arbres , dans un terrain très-uni. On vante la multitude de bêtes fauves & de poules d'Inde , qui se trouvent dans les bois & dans les vastes prairies qu'on découvre du côté du sud. Les îles de ce lac sont de vrais parcs de chevreuils , & comme autant de vergers où la nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres & de fruits. Si la navigation étoit libre , de Quebec jusqu'au lac Erié , on pourroit faire de ses rives & des lieux voisins , le plus fertile , le plus riche & le plus beau royaume du monde. Le nom d'Erié est celui d'une nation de la langue huronne , qui étoit

établie sur ses bords, & que les Iroquois ont totalement détruite. Il signifie *chat* ; & les Eriés étoient appelés le peuple des chats, parce qu'en effet on trouve, dans cette contrée, quantité de ces animaux, qui sont plus gros que les nôtres, & dont la peau est fort estimée.

Entre Québec & le lac Ontario, est située la ville de Montréal, éloignée d'environ soixante lieues de la capitale du Canada. Le pays qui est des deux côtés de la rivière, d'une ville à l'autre, est très-peuplé, & forme un coup-d'œil fort agréable. On y voit quantité de fermes & de maisons de plaisance. Montréal occupe une île du fleuve de Saint-Laurent près du pays des Iroquois. Le nom de Ville-Marie, qu'elle reçut dans sa fondation, n'a pu passer en usage ; il ne se conserve que dans les actes publics, & dans la communauté des prêtres sulpiciens, qui sont les seigneurs de l'île. Comme toutes les terres en sont très-bonnes, & que Montréal n'est gueres moins peuplé que Québec, cette seigneurie est d'un produit considérable. La ville offre un aspect fort riant ; l'agrément de ses

environs & de ses vues inspire une gaieté dont tous les habitans se ressentent. Elle n'est pas régulièrement fortifiée ; une palissade bastionnée , & fort mal entretenue , avec une mauvaise redoute , fait toute sa défense. Sa forme est un quarré long , situé sur le bord du fleuve. Le terrain s'élevant insensiblement , partage la ville dans toute sa longueur , & la divise en haute & basse. La première contient la paroisse , le séminaire , les Jésuites , & le logement du gouverneur ; la seconde , l'hôtel-dieu , les magasins du roi , la place d'armes & l'hôpital général. L'hôtel-dieu est desservi par des religieuses ; & le séminaire , qui est au centre de la ville , se fait reconnoître pour être la maison seigneuriale.

Il se tient tous les ans , dans le mois de juin , une foire à Montréal , où quantité de gens se rendent de toutes parts. Elle s'ouvre avec beaucoup de cérémonies : on établit des corps de garde ; & le gouverneur même s'y rend pour prévenir les désordres qui pourroient survenir parmi un si grand nombre de nations sauvages.

Je ne vous parlerai point , Madame ,

de quelques autres habitations qui occupent les bords du fleuve de Saint-Laurent : il est des objets plus remarquables , que l'on rencontre en remontant ce même fleuve ; telle est en particulier la fameuse cascade de Niagara , la plus belle peut-être qui soit dans le monde. Cette chute d'eau a plus de cent cinquante pieds d'élévation. Le fleuve tombe perpendiculairement dans toute sa largeur ; & la rivière reçoit , dans cet endroit , une secousse si violente , qu'elle n'est navigable que trois lieues après sa chute. La figure de cette cascade est en fer de cheval , d'environ quatre cens pas de circonférence. Elle est divisée en deux , par une petite île qui rallentit un peu la rapidité du courant. C'est sur un roc , que cette grande nappe d'eau est reçue. Elle y a creusé , avec le tems , une caverne profonde , où , en tombant , elle fait un bruit sourd , semblable à celui du tonnerre éloigné.

Vous desirez , Madame , de connaître le caractère , les mœurs , les usages des différens peuples qui habitent le vaste pays , dont je viens de vous donner une légère description. Les langues algonquine & hurone partagent pres-

que toutes les nations sauvages du Canada, qui sont en commerce avec les François. Quand on connoît ces deux idiomes, on pourroit, sans interprete, parcourir plus de quinze cents lieues de pays, & se faire entendre à plus de cent peuples, qui ont chacun un dialecte particulier. Un missionnaire qui a vécu long-tems parmi les Hurons, & qui possède parfaitement ces deux langues, m'entretenoit, dans ces termes, de l'énergie de l'une, & de la douceur de l'autre : « Le Huron n'a point de » lettres labiales, parle du gosier, & » aspire presque toutes ses syllabes : » l'Algonquin s'exprime plus naturellement. La langue du premier est » d'une abondance, d'une force & d'une » noblesse qui ne se trouvent peut-être » dans aucun des plus beaux idiomes » que nous connoissons. La langue » algonquine est moins énergique ; mais » elle est plus douce, plus élégante. » Elles ont toutes deux une richesse » d'expression, une variété de tours, » une propriété de mots, une régularité qui étonnent ; & , ce qu'il y » a de plus surprenant, c'est que » parmi des barbares qui n'ont ja-

» mais connu d'études , qui ne font
 » même aucun usage de l'écriture , il
 » ne s'introduit pas une construction
 » vicieuse , pas un terme impropre : les
 » enfans même , jusques dans le dis-
 » cours familier , conservent toute la
 » pureté du langage. Dans le huron , un
 » verbe se multiplie autant de fois , qu'il
 » y a de choses différentes qui tombent
 » sous son action : par exemple , si on
 » veut dire qu'un homme mange du
 » pain , de la viande , des fruits , &c , on
 » ne se sert pas , comme nous , toujours
 » du même verbe ; on en change à cha-
 » que sorte d'alimens ; comme si l'on
 » disoit : *manger du pain , dévorer de la*
 » *viande , se nourrir de fruits , &c.* Le
 » mot de *manger* varie aussi souvent ,
 » qu'il y a de choses comestibles. La
 » même action s'exprime différemment
 » à l'égard d'une personne & d'une
 » substance inanimée. On ne diroit pas :
 » *j'ai vu un homme , j'ai vu un arbre.* Le
 » mot de *voir* seroit impropre à l'é-
 » gard de l'un ou de l'autre. Les
 » tours de phrase , usités dans cette
 » langue , ont une sorte de noblesse que
 » n'ont point la plupart de celles de
 » l'Europe. Un sauvage à qui on de-

„ manderoit pourquoi Dieu l'a créé,
 „ répondroit, le grand génie a pensé de
 „ moi : qu'un tel me connoisse, qu'il
 „ m'aime, qu'il me serve ; & je lui fe-
 „ rai part d'un éternel bonheur. Pour
 „ dire d'un homme qu'il est courageux,
 „ & qu'une femme est jolie, voici com-
 „ me il faudroit s'exprimer : je pense
 „ de vous : Monsieur a du courage : e
 „ pense de Madame : elle est d'une jolie
 „ figure, &c. »

Il y a, Madame, si peu de tems que
 j'habite ce pays, que je ne puis gueres
 vous en parler, que d'après ce que j'en
 entends dire ; & le même missionnaire
 qui a voyagé chez tous ces peuples,
 peut aisément suppléer à ce qu'il ne
 m'a pas encore été possible d'apprendre
 par moi-même. Tous les jours il m'en-
 tretient de ses courses & de ses tra-
 vaux apostoliques : ces détails, qui
 peut-être ne vous amuseroient que mé-
 diocrement, sont toujours accompa-
 gnés ou suivis de remarques & d'obser-
 vations curieuses sur les mœurs & les
 coutumes des peuples qu'il a vus. Voi-
 ci, par exemple, ce qu'il me disoit der-
 nièrement des Iroquois.

« C'est la nation du Canada, qui

» semble y tenir le premier rang. Ses
 » succès militaires lui ont donné, sur
 » la plupart des autres sauvages, une su-
 » périeurité qu'ils ne sont point en état
 » de lui disputer. Mais rien n'a plus
 » contribué à la rendre formidable, que
 » l'avantage de sa situation. Comme
 » elle se trouve placée entre les éta-
 » blissemens de la France & de l'An-
 » gleterre, elle a compris que les deux
 » colonies feroient également intéref-
 » fées à la ménager ; & jugeant aussi
 » que si l'une des deux prévaloit sur
 » l'autre, elle en feroit bientôt oppri-
 » mée, elle a trouvé, fort long-tems,
 » l'art de balancer leurs succès. Cepen-
 » dant toutes ses forces réunies n'ont
 » jamais monté qu'à cinq ou six mille
 » combattans : de quelle habileté n'a-
 » t-elle donc pas eu besoin, pour sup-
 » pléer à un si petit nombre ? On a
 » vu, dans les dernières guerres, les
 » avantages qu'on peut tirer de son
 » adresse & de sa valeur. Ce peuple,
 » que les Anglois désignent sous le nom
 » général des *cinq nations*, & que nous
 » appellons en France les *Iroquois*, est
 » donc, de tous les sauvages répandus
 » dans l'Amérique septentrionale, ce-
 lui

» lui qui intéresse le plus les Fran-
 » çois & les Anglois, tant à cause du
 » voisinage, comme je l'ai dit, que
 » de son inclination belliqueuse. Les
 » nations voisines sont devenues ses
 » tributaires, & n'osent faire la paix
 » ou la guerre que de son consente-
 » ment.

» Les Iroquois, si célèbres dans
 » toutes les relations de la nouvelle
 » France, occupent le côté méridional
 » du lac Ontario. Ce pays est très-fer-
 » tile, mais si dépourvu de bêtes fauves
 » & de poisson, que ses habitans
 » sont obligés de venir pêcher sur les
 » bords du lac, d'où ils portent le
 » poisson boucané dans leur village,
 » & d'aller faire leurs chasses au loin.
 » C'est apparemment la nécessité de
 » sortir ainsi de leur canton, pour se
 » procurer des vivres, qui les a rendus,
 » par degrés, une des plus belliqueuses
 » & des plus redoutables nations de
 » l'Amérique. Ce fut pour opposer une
 » barrière à des peuples également in-
 » quiets & guerriers, que les François
 » firent bâtir, à l'entrée du lac, le fort
 » de Frontenac, du nom de l'officier
 » qui les commandoit.

» Les Iroquois ont un chef qui juge
 » toutes les contestations. L'homme
 » qui se signale par des exploits & par
 » son zele pour le bien public , est
 » toujours le plus estimé , & ne man-
 » que presque jamais de parvenir à la
 » premiere dignité. On respecte le fils
 » en faveur des services du pere ; mais
 » s'il n'a aucun mérite personnel , ce
 » qui arrive presque aussi souvent que
 » parmi nous , il n'a jamais part au
 » gouvernement. Ils doivent être bien
 » étonnés , lorsqu'on leur dit qu'en
 » Europe , un fils imbécille & malhon-
 » nête homme succede souvent aux
 » emplois d'un pere , qui avoit de l'es-
 » prit & de la vertu.

» Les chefs de ces sauvages s'assem-
 » blent pour délibérer des affaires gé-
 » nérales : ils peuvent agir séparément
 » dans les cas imprévus ; la ligue n'a
 » lieu qu'autant que le peuple y con-
 » sent. Il n'y a point de factions à crain-
 » dre parmi des hommes qui n'ont ni
 » richesses ni autorité à donner ou à
 » partager : quoique les chefs n'ayent
 » point d'officiers pour faire exécuter
 » leurs ordres , on ne laisse pas que
 » d'obéir à leurs décrets , de peur de

» s'attirer l'indignation & le mépris
» public.

» Les femmes président ici , comme
» les hommes , aux conseils nationaux,
» & sont très-courageuses à la guerre.
» On accorde des titres d'honneur à
» celles qui se sont distinguées par de
» grandes actions ; & ces titres les ren-
» dent si respectables, qu'elles ont le
» pouvoir de délivrer un criminel ou
» un prisonnier condamné à mort. Elles
» le font délier du poteau , en se pré-
» sentant & élevant un aile de cigne ,
» qui est ici la maniere de faire grace.

» Les mœurs de ces peuples sont
» aussi simples que leur gouvernement.
» Leurs maisons sont des pieux fichés
» en terre , couverts d'écorce d'arbre.
» Au milieu est une ouverture pour
» laisser un passage à la fumée. Par-
» tout où il y a un certain nombre de
» huttes , on bâtit une espece de fort
» quarré sans bastions , entouré de pa-
» lissades , où les vieillards , les femmes
» & les enfans se retirent en tems de
» guerre. Les hommes vont à la chasse ;
» & les femmes cultivent un petit
» champ pour avoir du grain. Elles
» suffisent à toutes les opérations d'a-

» griculture , qui se réduisent à retour-
 » ner la terre une seule fois avec un
 » hoyau. Le sol produit abondamment
 » des pois , des fèves , des choux , du
 » bled de turquie , des melons , des
 » pommes de terre & du tabac. Les prai-
 » ries donnent d'excellens pâturages ;
 » Les forêts produisent des bois de
 » charpente d'une très-bonne qualité ;
 » elles sont peuplées de buffles , d'ours ,
 » de chevreuils , de pantheres , de loups ,
 » de renards , de lapins , &c. Il y a
 » aussi une étonnante quantité de ca-
 » nards , de dindons , de perdrix , de
 » faisans , & de toute autre espece
 » d'oiseaux si peu farouches , que les
 » enfans les prennent dans la campagne.

» Les Iroquois ont le teint basané
 » & olivâtre ; mais ils sont presque tous
 » peints , & leur peau horriblement noir-
 » cie , ou , comme ils disent , agréable-
 » ment ornée de desseins & de figures ,
 » tracées avec de la poudre à canon.
 » Ils ont la tête rase , à l'exception des
 » pauvres ; car il y a chez eux , comme
 » parmi nous , qui ne sommes pour-
 » tant pas des sauvages , des pauvres
 » & des riches , des nobles & des rotu-
 » riers. Les Iroquois de la lie du peuple

» font distingués par une touffe de che-
 » veux qu'ils laissent croître sur le som-
 » met de la tête, & qu'ils arment de plu-
 » mes d'oiseaux, de poil de chevreuil ou
 » d'une queue de lapin. Les oreilles for-
 » ment la plus brillante partie de leur pa-
 » rure. Ils les font grandir à force de les
 » tirer ; ensuite ils les fendent, opération
 » très-douloureuse, qui, pendant qua-
 » rante jours, fait souffrir le martyre
 » à celui qui la subit. Ils les chargent
 » ensuite de lourds anneaux d'argent,
 » de cuivre ou de plomb. Ils attachent
 » ces mêmes ornemens aux narines ;
 » & rien n'est plus commun chez eux,
 » que les bracelets & les colliers de
 » coquille ou de métal, qui font l'orne-
 » ment ordinaire des plus riches &
 » des plus distingués de la nation. Un
 » morceau d'étoffe, noué au-dessus de
 » la ceinture, une chemise fort courte,
 » des lambeaux de toile, liés autour
 » des jambes en guise de guêtres, un
 » grand manteau, ou, pour mieux dire,
 » une grossière couverture jettée sur
 » leurs épaules, voilà ce qui compose
 » leur vêtement. En hiver ils ont des
 » bas de drap, & des chaufsons de
 » peau de bêtes fauves. En été la plupart

» vont presque nuds. Quelques femmes
 » portent des jupons , laissent croître
 » leurs cheveux jusqu'à mi-jambes , &
 » quelques autres jusqu'à terre. Elles les
 » treffent & les ornent de rubans ; d'au-
 » tres les enferment dans une bourse
 » pour imiter nos jeunes François du
 » Canada , auxquels elles ne feroient
 » fâchées ni de ressembler ni de plaire.
 » Elles laissent croître aussi leurs four-
 » cils ; mais c'est , avec leur chevelure ,
 » le seul ornement de cette sorte ,
 » qu'elles veulent tenir de la nature , &
 » qu'elles conservent : elles s'épilent ,
 » avec un soin extrême , par tout le
 » corps. Une Iroquoise non épilée
 » seroit regardée comme une espece
 » de monstre ; & , à coup sûr , elle ne
 » trouveroit ni mari ni amant. En géné-
 » ral ces femmes sont très-bien faites ,
 » & d'une figure agréable.

» Les Iroquois sont doux , civils ,
 » affables à l'égard de leurs amis ; mais
 » cruels , scélérats , irréconciliables en-
 » vers leurs ennemis , qu'ils poursuivent
 » jusqu'à ce qu'ils les aient exterminés ,
 » eux & tout ce qui leur appartient.
 » Les devoirs de l'hospitalité étoient
 » autrefois , pour eux , des loix sacrées :

» ils accueilloient les étrangers, comme
 » on dit que les héros hospitaliers de
 » l'antiquité recevoient les voyageurs ;
 » mais , grace aux principes & aux in-
 » structions des Européens , ils se sont
 » civilisés , jusqu'à devenir durs &
 » avides comme eux.

» Endurcis aux plus grandes fatigues ,
 » ces peuples supportent, avec une
 » égale constance, le froid , le chaud ,
 » la faim & la soif ; malgré cela , c'est
 » la nation la plus intempérante que je
 » connoisse. L'usage des liqueurs fortes
 » les porte à toutes sortes d'excès ;
 » mais on met sur le compte de la
 » liqueur même, toutes les violences
 » auxquelles ils se livrent. Quoiqu'ils
 » se nourrissent pour l'ordinaire de gi-
 » bier , ils mangent quelquefois des
 » chiens , des chats & jusqu'à des cou-
 » leuvres. Lorsqu'ils veulent faire rôtir
 » leurs viandes , ils les passent à travers
 » un long bâton planté en terre, & pan-
 » ché du côté du feu.

» La passion , ou plutôt la fureur du
 » jeu n'est , nulle part , portée plus loin
 » que chez les Iroquois. Il est fort ordi-
 » naire de les voir perdre avec opiniâ-
 » treté , tout ce qu'ils possèdent , pièce

» à piece , jusqu'à leur chemise , & aux
» lambeaux de toile qui leur sert de
» bas ou de ceinture. A cette qualité,
» qui tient plus des mœurs civili-
» sées de nos villes , que du désinté-
» ressement naturel des sauvages , les
» Iroquois joignent encore l'amour du
» sexe ; autre trait de ressemblance
» qu'ils ont avec toutes les nations
» policées. Chaque homme a sa propre
» femme qu'il épouse , & qu'il renvoie
» quand il veut ; mais ils ne connoissent
» point la polygamie. Chez eux le
» mariage n'est précédé ni suivi d'au-
» cune cérémonie , d'aucune formalité.
» Les jeunes gens des deux sexes se
» conviennent & s'unissent. Cela se
» fait tout au plus dans une demie-
» heure. Quoique les mariages ne sub-
» sistent qu'autant qu'ils le jugent à
» propos , on en trouve cependant
» plusieurs qui durent jusqu'à la mort ,
» sur-tout quand il y a des enfans. A
» l'instant même où une Iroquoise vient
» d'être mere , on plonge le nouveau
» né dans l'eau froide , quelque tems
» qu'il fasse ; & ce bain est répété tous
» les jours pendant deux ans. A peine
» les femmes sont rétablies de leurs

» couches , c'est-à-dire , vers la fin du
 » troisieme jour , qu'elles portent elles-
 » mêmes à la riviere leurs enfans , pour
 » les laver. J'ai vu une de ces Iroquoi-
 » ses accoucher au bord d'un ruisseau ,
 » s'y baigner , y plonger son enfant ,
 » & s'en retourner chez elle , portant
 » le nouveau né sur un bras , & de
 » l'autre un sceau d'eau.

» Depuis que ces sauvages ont com-
 » mercé avec les Européens , leurs
 » armes consistent en un mousquet , un
 » long couteau & une hache. Prendre
 » la hache , chez eux , c'est déclarer la
 » guerre ; l'enterrer , c'est faire la paix.
 » Ils la manient avec tant d'adresse ,
 » que quoiqu'elle pirouette continuel-
 » lement après qu'ils l'ont jettée , le
 » tranchant donne toujours au but.
 » Avant que de se mettre en campagne ,
 » ils font un grand repas , qui est suivi
 » d'une danse militaire. Ils y assistent
 » le corps barbouillé de vermillon , qui
 » leur donne un air effroyable. Ils se
 » levent en chantant leurs exploits &
 » ceux de leurs ancêtres ; ce qui allume
 » un enthousiasme militaire dans toute
 » l'assemblée. Le lendemain ils se met-
 » tent en marche à la file les uns des

» autres , pendant quelques milles , en
 » gardant un profond silence. Après
 » que la procession est finie , ils dé-
 » pouillent un gros chêne de son écorce,
 » & représentent sur son tronc le des-
 » sein de leur expédition. La figure
 » d'un canot marque la force de leur
 » parti , avec le nombre d'hommes
 » qu'il contient ; & l'on connoît , par la
 » figure de l'animal qui est peint à la
 » poupe , la nation qu'ils ont dessein
 » d'attaquer.

» Les Iroquois étant totalement dé-
 » voués à la guerre, il n'y a rien qu'on ne
 » mette en usage, pour animer le courage
 » du peuple ; & rien ne paroît plus pro-
 » pre à cet effet, que la cérémonie dont
 » le retour d'un parti est accompagné.
 » Un jour avant que de rentrer dans
 » le village , deux hérauts s'avancent ;
 » & , lorsqu'ils sont à portée de se faire
 » entendre , ils jettent un cri , dont la
 » modulation annonce que la nouvelle
 » est bonne ou mauvaise. Dans le pre-
 » mier cas , le peuple s'assemble ; & l'on
 » prépare un festin aux vainqueurs. Ils
 » sont précédés par un homme qui
 » porte , au bout d'une longue perche ,
 » un arc sur lequel sont étendus les

» crânes des ennemis qu'ils ont tués
 » dans le combat. Les parens , les
 » femmes , les enfans se présentent aux
 » héros victorieux , & leur témoignent
 » toutes sortes de respects. Les com-
 » plimens finis , un de ces guerriers
 » fait le récit de ce qui s'est passé ;
 » tous l'écoutent avec la plus grande
 » attention ; & l'on commence le festin
 » & les danses.

» Pour aguerrir leurs jeunes gens ,
 » sur-tout ceux qui n'ont point encore
 » vu l'ennemi , les plus anciens leur
 » font toutes les insultes dont ils peu-
 » vent s'aviser. Ils leur jettent sur la
 » tête des cendres chaudes ; il leur font
 » les plus sanglans reproches ; ils les
 » frappent , les accablent d'injures , &
 » poussent cette comédie aux dernières
 » extrêmités. Il faut souffrir tout avec
 » une insensibilité parfaite : le moindre
 » signe d'impatience feroit juger un
 » soldat indigne de porter jamais les
 » armes.

» Comme l'espérance d'éviter la
 » mort , & de guérir de ses blessures ,
 » sert beaucoup à soutenir le courage ,
 » on prépare diverses sortes de dro-
 » gues : c'est le soin des jongleurs de

» la nation , qui en font les médecins.
 » Un de ces imposteurs déclare qu'il
 » va communiquer aux racines & aux
 » plantes , dont il a fait provision ,
 » la vertu de guérir toutes sortes de
 » plaies , & celle même de rendre la
 » vie aux morts. Il chante ; ses collègues
 » lui répondent ; & l'on suppose que
 » pendant leur concert , la vertu médi-
 » cale se répand sur toutes leurs dro-
 » gues : ensuite le principal jongleur en
 » fait l'épreuve. Il commence par se faire
 » saigner les levres ; il y applique son
 » remède ; le sang qu'il suce avec adresse ,
 » cesse de couler ; & les spectateurs
 » applaudissent par des cris. Il prend
 » un animal mort , & laisse aux curieux
 » tout le tems de s'assurer qu'il est
 » effectivement sans vie. Lorsqu'il voit
 » tous les assistans bien persuadés , il
 » lui souffle dans la gueule des poudres
 » d'herbe ; & , par le moyen d'une
 » canule qu'il lui insère sous la queue ,
 » il le fait remuer. Dans le fond cet
 » artifice n'en impose à personne ; mais
 » il amuse les spectateurs.

» Ces Indiens ne combattent jamais
 » que par escarmouches , par surprises
 » & par petits corps , qui se retirent

» tous les soirs au lieu du rendez-vous.
 » Ils connoissent si bien , à la disposi-
 » tion de l'herbe & des feuilles , les
 » endroits où ont passé leurs ennemis ,
 » qu'ils les poursuivent à la piste. Pour
 » ne point retarder leur marche , ils
 » tuent , sans pitié & sans miséricorde ,
 » les femmes & les enfans qu'ils ren-
 » contrent , leur ôtent le crâne , &
 » emmènent les hommes prisonniers.
 » Si quelqu'un a perdu un parent
 » à la guerre , & qu'il choisisse un de
 » ces captifs pour lui en tenir lieu ,
 » celui-ci est non-seulement à l'abri
 » des tourmens réservés à ses cama-
 » rades ; mais il jouit encore de
 » tous les droits des autres sauvages :
 » la famille l'adopte ; ce seroit une
 » ignominie que de le renvoyer ; on
 » passeroit pour avoir vendu le sang
 » du défunt. En entrant dans tous les
 » droits de ceux dont ces prisonniers
 » occupent la place , souvent la recon-
 » noissance ou l'habitude leur fait pren-
 » dre , de si bonne foi , l'esprit national ,
 » qu'ils ne font pas de difficulté de por-
 » ter la guerre dans leur patrie. Les
 » Iroquois ne se sont soutenus que par
 » cette politique : leurs guerres conti-

» nuelles avec la plupart des autres
 » nations, les auroient réduits presque
 » à rien, s'ils n'avoient toujours natu-
 » ralisé une partie de leurs prisonniers.

» Le particulier à qui l'on fait pré-
 » sent du captif qu'il veut adopter,
 » l'envoie prendre par quelqu'un de sa
 » famille; & le conseil, en le remettant
 » entre ses mains, s'exprime à-peu-
 » près dans ces termes : on te donne
 » de quoi réparer la perte d'un tel, &
 » nettoyer le cœur de son pere, de
 » sa mere, de sa femme & de ses en-
 » fans, soit que tu veuilles leur faire
 » boire du bouillon de cette chair, ou
 » que tu aimes mieux remettre le mort
 » sur sa natte, dans la personne de cet
 » esclave, dont tu peux disposer à ton
 » gré. Un prisonnier que l'on adopte
 » ainsi, est conduit à la cabane où il
 » doit demeurer. On commence par
 » le délivrer de ses liens; on fait ensuite
 » chauffer de l'eau pour lui laver toutes
 » les parties du corps; on panse ses
 » plaies, s'il en a; on n'épargne rien pour
 » lui faire oublier les maux qu'il a souf-
 » ferts; on le nourrit bien; on l'habille
 » proprement; en un mot, on ne traite-
 » roit pas mieux celui qu'il *ressuscite*: c'est

» l'expression dont ils se servent. Quel-
 » ques jours après, on fait un festin ,
 » dans lequel on lui donne solennel-
 » lement le nom du mort qu'il rem-
 » place , & dont il contracte toutes
 » les obligations , comme il entre dans
 » tous ses droits. Si un captif adopté
 » prend la fuite , & tombe une seconde
 » fois entre les mains de ses vainqueurs,
 » on le regarde comme un enfant dé-
 » nature , un ingrat qui a pris parti
 » contre ses parens , ses bienfaiteurs ;
 » & la vengeance alors n'a point de
 » bornes.

» Lorsqu'un prisonnier est condamné
 » à perdre la vie , on commence par
 » invoquer l'ombre d'un guerrier qui
 » a péri dans le combat , & dont on a
 » dessein de venger sa mort par celle du
 » captif. Approche , lui dit-on ; on va
 » t'appaiser ; on te prépare un festin ;
 » bois à longs traits de ce sang que
 » nous allons verser pour toi ; reçois
 » le sacrifice que nous te faisons , par
 » le supplice de cet esclave. On lui
 » enlèvera la chevelure ; on boira dans
 » son crâne ; on lui appliquera des
 » haches ardentes ; il sera brûlé & mis
 » dans la chaudière. Tu ne feras donc

» plus de plaintes ; tu feras pour jamais
» satisfait. Un cricr fait sortir le pri-
» sonnier de la cabane , & exhorte les
» jeunes gens à le bien tourmenter.
» Un autre s'adresse au patient & lui
» dit : mon frere , prends courage ;
» nous allons te brûler. Le captif ré-
» pond froidement : tu fais bien ; je
» te remercie. Il est ensuite conduit au
» lieu du supplice. L'usage commun est
» de le lier à un poteau , de maniere
» qu'il puisse tourner tout autour.
» Alors il commence sa chanson de
» mort , fait le récit de ses exploits ,
» insulte & défie ses bourreaux , les
» exhorte à ne pas l'épargner , & les
» prie seulement de se souvenir qu'il
» est homme. Je suis brave , leur dit-il ;
» je suis intrépide ; je ne crains ni
» la mort ni les tortures ; ceux qui
» les redoutent sont des lâches. La
» vie n'est rien pour un homme de
» courage. Que la rage & le désespoir
» étouffent mes ennemis ; que ne puis-je
» les dévorer & boire leur sang ! Il
» semble que son but soit d'animer
» contre lui les arbitres de son sort.
» En effet cette vanité , dans un tems
» & des circonstances si peu propres à
» en inspirer , lui coûte cher ; car cette

» bravade déplacée met en fureur tous
 » ceux qui l'entendent. Aussi ne tarde-
 » t-il pas à en ressentir les terribles
 » effets. Tantôt on l'oblige , après l'a-
 » voir délié , de courir entre deux rangs
 » d'hommes armés de pierres & de
 » bâtons , qui frappent sur lui comme
 » s'ils vouloient l'assommer ; mais on
 » observe de ne pas donner de coups
 » qui puissent mettre sa vie en danger.
 » Tantôt on lui arrache un ongle , un
 » doigt , une oreille , &c. L'un lui dé-
 » chire la chair ; l'autre le perce d'une
 » haleine ; les femmes le fouettent im-
 » pitoyablement. L'unique vengeance
 » qu'elles se refusent , la seule qui soit
 » exceptée , à moins qu'elles n'en aient
 » reçu la permission , qu'on accorde
 » rarement , qu'elles ne demandent
 » même pas , ou si elles la demandent
 » & qu'elles l'obtiennent , qu'elles n'e-
 » xigent que le plus tard qu'elles peu-
 » vent , c'est la mutilation. Ce n'est
 » qu'après avoir inhumainement arra-
 » ché toutes les parties du corps ,
 » qu'elles immolent cette triste & der-
 » nière victime , qui avoit été long-tems
 » l'objet de leur compassion. Sans doute ,
 » c'est pour éviter un affront de cette

» espece , que le patient a soin de les
» faire souvenir qu'il est homme.

» Ces horribles exécutions, qui n'ont
» d'autre regle que la férocité & le
» caprice , n'ont pas de méthode uni-
» forme ; souvent tous les habitans de
» la bourgade , hommes , femmes &
» enfans s'empresrent de porter les pre-
» miers coups. On commence quel-
» quefois par brûler les pieds , ensuite
» les jambes , & successivement tout
» le corps , en remontant jusqu'à la
» tête. Plus les cris , que la violence de
» ces tourmens fait jetter aux prison-
» niers , sont aigus & perçans , plus le
» spectacle est agréable & divertissant
» pour cette barbare assemblée. Le sup-
» plice dure pendant quatre ou cinq
» heures , quelquefois même pendant
» plusieurs jours. Lorsque le patient n'est
» pas lié , il lui est permis de se dé-
» fendre. Ses tourmens redoublent ;
» mais il accepte cette liberté , moins
» dans l'espoir de sauver sa vie , que
» pour venger sa mort , & mourir en
» guerrier ». Le missionnaire nous dit
avoir été lui-même témoin d'un exem-
ple singulier & incroyable , de la force
& du courage que ces deux passions

peuvent inspirer. Je ne le rapporte que sur la foi de cet homme de bien, qui assure l'avoir vu de ses propres yeux. Je ne changerai rien à son récit.

“ Un capitaine Iroquois avoit mieux
 „ aimé braver le péril , que de se déf-
 „ honorer par la fuite. Il se battit long-
 „ tems en homme qui vouloit périr
 „ les armes à la main ; mais les Hurons
 „ qu’il avoit en tête , vouloient l’avoir
 „ vif, & le prirent. Arrivé dans la bour-
 „ gade , il fut condamné à mourir dans
 „ les flammes. Comme il n’étoit pas
 „ lié , il se crut en droit de faire à ses
 „ ennemis tout le mal dont il seroit
 „ capable. On l’avoit fait monter sur
 „ une espece de théâtre , où le feu lui
 „ fut appliqué à toutes les parties du
 „ corps. Il n’en parut pas ému ; & ses
 „ bourreaux étoient embarrassés à lui
 „ trouver quelque endroit sensible, lors-
 „ qu’un d’eux s’avisa de lui cerner la
 „ peau de la tête , & de la lui arracher
 „ avec violence. La douleur le fit tom-
 „ ber sans aucune marque de connois-
 „ sance. On le crut mort ; & chacun
 „ se retira. Un moment après il revint
 „ de cet évanouissement ; & ne voyant
 „ plus personne au tour de lui , il prit

„ des deux mains, un gros tison, rap-
„ pella ses bourreaux, & les défia de
„ s'approcher. Sa résolution les surprit :
„ ils poufferent d'affreux hurlemens,
„ s'armerent les uns de tisons ardens,
„ les autres de fers rougis au feu, &
„ fondirent sur lui tous ensemble. Il
„ les reçut avec une vigueur qui les fit
„ reculer. Le feu lui servit de retran-
„ chement d'un côté ; il s'en fit un
„ autre avec les échelles dont on s'étoit
„ aidé pour monter sur l'échafaud ; &
„ cantonné dans son propre bûcher,
„ il fut quelque tems la terreur d'une
„ bourgade entiere. Un faux pas qu'il
„ fit, en voulant éviter un tison qui
„ lui fut lancé, le fit retomber au pou-
„ voir de ses ennemis. Ces furieux lui
„ firent payer bien cher la frayeur qu'il
„ venoit de leur causer. Après avoir
„ épuisé leurs propres forces à le tour-
„ menter, ils le jetterent au milieu
„ d'un grand brasier, & l'y laisserent,
„ dans l'opinion qu'il seroit bientôt
„ étouffé. Ils furent trompés : lorsqu'ils
„ y pensoient le moins, ils le virent
„ descendre de l'échafaud, armé de
„ tisons, & courir vers le village, comme
„ s'il eût voulu y mettre le feu. Tout

„ le monde en fut glacé d'effroi ; &
 „ personne n'eut la hardiesse de se
 „ présenter à lui pour l'arrêter. Mais,
 „ à quelques pas des premières cabanes,
 „ un bâton qu'on lui jeta de loin
 „ entre les jambes, le fit tomber ; &
 „ l'on fut sur lui, avant qu'il eût pu
 „ se relever. On lui coupa d'abord les
 „ pieds & les mains ; on le roula sur
 „ des charbons embrasés ; enfin on le
 „ mit sous un tronc d'arbre tout en
 „ feu. Alors toute la bourgade fit un
 „ cercle autour de lui, pour goûter le
 „ plaisir de le voir brûler. Cependant
 „ le mourant fit un dernier effort qui
 „ renouvela le trouble. Il se traîna sur
 „ les coudes & sur les genoux, avec
 „ une vigueur & d'un air menaçant,
 „ qui écartèrent les plus proches, moins
 „ de frayeur, à la vérité, que d'étonnement.
 „ Bientôt un Huron le prit par
 „ derrière, & lui coupa la tête.

„ Si les sauvages font la guerre
 „ en barbares, on peut dire que dans
 „ leurs traités de paix & dans toutes
 „ leurs négociations, ils ont autant de
 „ noblesse que d'habileté. Ils envoient
 „ à l'ennemi un député avec une pipe ;
 „ il fait ses propositions ; si elles sont

„ acceptées , il ratifie les préliminaires
„ en fumant avec eux ; & dès l'instant
„ on cesse toute hostilité de part &
„ d'autre. Nous autres François , nous
„ appelions cette pipe un *calumet* ;
„ c'est parmi eux quelque chose de si
„ sacré , qu'une nation ayant violé
„ les privilèges qui y sont attachés , ses
„ alliés lui firent la guerre pendant près
„ de trente ans.

„ L'éloquence est le seul , ou du
„ moins le principal moyen de s'éle-
„ ver chez les Iroquois , & de se
„ distinguer dans les assemblées. Rien
„ ne leur plaît tant que la méthode ,
„ & ne les choque plus qu'un discours
„ irrégulier , par la peine qu'on a
„ de le retenir. Lorsqu'ils ont une
„ réponse à faire , ils la répètent , d'un
„ bout à l'autre , avec le plus d'ordre
„ qu'il leur est possible. Ils s'énoncent
„ en peu de mots , & font un fréquent
„ usage des métaphores. Leurs ora-
„ teurs s'expriment avec force , &
„ accompagnent leurs paroles de gestes
„ très - énergiques. Leur contenance
„ féroce , leur manteau qui flotte sur
„ leurs épaules , leur ton de voix ,
„ l'assurance dans les discours qu'ils

„ adressent , le bras nud , à un audi-
 „ toire assis par terre en demi-cercle ,
 „ & en plein air , tout cela rappelle
 „ dans l'esprit une forte idée des an-
 „ ciens orateurs Grecs & Romains. A
 „ chaque point du discours , soit qu'ils
 „ ratifient un ancien traité , soit qu'ils
 „ en fassent un nouveau , on donne
 „ un collier ou baudrier , pour per-
 „ pétuer le souvenir de l'affaire dont
 „ il est question. Ces colliers ont envi-
 „ ron quatre pouces de largeur sur
 „ trente de longueur. Ils consistent en
 „ plusieurs rangs de petits coquillages ,
 „ enfilés les uns sur les autres , par le
 „ moyen d'un cordon.

„ Pour vous donner une idée de la
 „ maniere dont ces peuples traitent
 „ avec leurs alliés & leurs voisins, je rap-
 „ porterai quelques fragmens de leurs
 „ discours , & des réponses. Entre plu-
 „ sieurs traits de cette nature , j'en
 „ choisis un qui représente à la fois le
 „ caractère d'éloquence des sauvages ,
 „ & la méthode que les Européens
 „ emploient , à leur imitation , pour
 „ s'expliquer avec eux. C'est la haran-
 „ gue d'un officier François aux chefs
 „ des Iroquois.

„ Le roi , mon maître , ayant appris

„ que vous avez souvent violé la paix,
 „ m'a ordonné de venir, avec une es-
 „ corte, pour vous sommer de me
 „ suivre dans mon camp. L'intention
 „ du grand roi est que nous fumions
 „ ensemble le calumet de paix ; mais
 „ à condition que vous me promet-
 „ tiez de donner une entière satisf-
 „ faction à ses sujets, & de ne jamais
 „ les inquiéter à l'avenir. Vos guerriers
 „ ont pillé les marchands qui alloient
 „ chez les Illinois, & les autres nations
 „ qui sont les sujets de mon roi. Si
 „ vous continuez ces vexations, j'ai
 „ des ordres exprès de vous déclarer
 „ la guerre. Ce baudrier confirme ce
 „ que j'avance.

„ Vos guerriers ont conduit les An-
 „ glois près des lacs qui appartiennent
 „ au roi, mon maître, & les ont menés
 „ chez des nations qui sont ses enfans,
 „ pour détruire leur commerce, & les
 „ soustraire à l'obéissance du grand roi.
 „ Je veux bien oublier ce qui s'est passé ;
 „ mais si jamais il arrive la même chose,
 „ j'ai des ordres exprès de vous décl-
 „ rer la guerre. Ce baudrier est pour
 „ confirmer mes paroles.

„ Vos guerriers ont fait, en tems
 „ de

„ de paix , des incursions barbares
 „ chez les Illinois, & y ont pris plu-
 „ sieurs prisonniers. Ces peuples, qui
 „ sont les enfans de mon roi, ne doi-
 „ vent pas être vos esclaves ; si vous
 „ refusez de leur rendre la liberté, j'ai
 „ des ordres exprès de vous déclarer
 „ la guerre. Ce baudrier est pour con-
 „ firmer ce que je viens de dire.

„ Un des chefs prit la parole, & fit
 „ à l'officier François la réponse sui-
 „ vante. Je t'honore, & les guerriers
 „ qui sont avec toi. Que mes paroles
 „ se hâtent d'arriver à tes oreilles ; fais-y
 „ attention. Tu dis n'être venu que
 „ pour fumer le grand calumet avec
 „ les chefs des cinq nations ; mais je
 „ crois m'appercevoir du contraire ; ton
 „ dessein étoit de nous frapper sur la
 „ tête , si la maladie n'eût affoibli ton
 „ armée. Ecoute : nos femmes auroient
 „ pris leurs casses-têtes ; nos enfans &
 „ nos vieillards auroient apporté leurs
 „ arcs & leurs flèches dans le cœur de
 „ ton camp, si nos soldats ne les eussent
 „ désarmés & retenus.

„ Nous n'avons pillé d'autres Fran-
 „ çois, que ceux qui portoient des fu-
 „ sils, de la poudre & des balles à nos

» ennemis , parce que ces armes nous
 » eussent coûté la vie. Nous avons
 » suivi , en cela , l'exemple des mission-
 » naires, qui défoncent tous les barils de
 » liqueurs fortes qu'on apporte dans
 » nos habitations, de peur que nos guer-
 » riers ne s'enivrent , & ne leur cassent
 » la tête. Nous ne rendrons point les
 » armes que nous avons prises ; & nos
 » anciens ne craignent point la guerre.
 » Ce boudrier confirme mes paroles.

» Nous avons conduit les Anglois
 » sur vos lacs pour commercer , de
 » même que les Illinois ont amené les
 » François négociers sur les nôtres.
 » Nous sommes nés libres ; nous ne
 » dépendons ni de vous , ni des An-
 » glois. Nous pouvons aller où bon
 » nous semble , mener avec nous qui
 » nous voulons , acheter & vendre
 » ce qu'il nous plaît. Si vos alliés font
 » vos esclaves , traitez-les comme tels.
 » Ce boudrier confirme mes paroles.

» Nous avons frappé les Illinois à
 » la tête , parce qu'ils ont coupé les
 » arbres de paix, qui servoient de limites
 » à notre pays. Ils sont venus faire de
 » grandes chasses de castors sur nos
 » terres , & n'ont laissé aucun de ces

„ animaux en vie ; ils ont tué les mâles
 „ & les femelles, ce qui est, parminous,
 „ un crime impardonnable. Nous avons
 „ moins fait que les François , qui ont
 „ envahi les terres de plusieurs nations
 „ Indiennes , & les ont chassées de leur
 „ pays. Ce baudrier est pour confirmer
 „ ce que je dis.

„ Ecoute , François , prends garde
 „ que tes soldats n'étouffent l'arbre de
 „ paix , & ne l'empêchent de couvrir
 „ ton pays & le nôtre de ses branches.
 „ Je t'assure , au nom des cinq nations ,
 „ que nos guerriers danseront sous ses
 „ feuilles la danse du calumet, resteront
 „ tranquilles sur leurs nattes, & ne dé-
 „ terreront jamais la hache , jusqu'à ce
 „ que leurs freres , les François , atta-
 „ quent le pays où le grand esprit a
 „ établi nos ancêtres. Ce collier con-
 „ firme mes paroles ; & cet autre , le
 „ pouvoir que les cinq nations m'ont
 „ donné.

„ Il arrive souvent , dans ces fortes
 „ de traités , que la réponse ne se fait
 „ pas sur le champ , & qu'on la remet
 „ au lendemain. Ces Indiens répètent
 „ quelquefois , mot à mot , le discours
 „ de la veille ; & voici l'expédient dont

„ ils se servent pour aider leur mémoire.
 „ Le chef qui préside à l'assemblée,
 „ a dans la main un paquet de petits
 „ bâtons ; & à la fin de chaque prin-
 „ cipal article du discours, il en donne
 „ un à un chef, un à un autre, & les
 „ charge de s'en souvenir. Après avoir
 „ ensuite conféré avec eux, il est en
 „ état de répéter tous les articles,
 „ & d'y répondre. Ils observent cons-
 „ tamment cette méthode dans leurs
 „ principales négociations.

„ L'idée que ces sauvages se forment
 „ des alliances qu'ils contractent avec
 „ nous, est celle d'une chaîne qui s'étend
 „ depuis un vaisseau jusqu'à un arbre ;
 „ & toutes les fois qu'ils les renou-
 „ vellent, ils appellent cela *polir la*
 „ *chaîne*. La partie du discours, dans
 „ laquelle ils ratifient leur amitié, est
 „ ordinairement conçue en ces termes :
 „ Nous promettons de conserver la
 „ chaîne inviolablement, & souhaitons
 „ que le soleil luise toujours paisible-
 „ ment sur toutes les têtes qui sont
 „ comprises dans cette chaîne.

„ Les Iroquois ne commercent qu'a-
 „ vec les Européens, auxquels ils don-
 „ nent, au poids, des fourrures, des

„ peaux , &c , pour toute autre mar-
 „ chandise ; ils n'ont aucune idée de
 „ la diversité des valeurs numéraires ,
 „ relatives aux valeurs des effets com-
 „ merçables. Aussi vendent-ils souvent,
 „ au même prix, ce qui vaut un écu & ce
 „ qui en coûte trois ou quatre. Ils ne
 „ connoissent pas mieux les différentes
 „ qualités des marchandises ; & ils esti-
 „ ment autant un mauvais couteau ,
 „ qu'un autre de la meilleure trempe.
 „ Cela vient de ce qu'ils ont été sou-
 „ vent trompés par les Européens ; aussi
 „ ont-ils pris le parti de mettre , à cha-
 „ que article , un prix fixe & invariable.

„ Quoique superstitieux , ces fau-
 „ vages ne sont , ni intolérans , ni per-
 „ sécuteurs. Chacun est libre de penser
 „ comme il veut ; aussi y a-t-il parmi
 „ eux , presque autant de différentes
 „ doctrines , que de personnes. Cepen-
 „ dant ils reconnoissent un être su-
 „ prême qui les a créés , & qui gou-
 „ verne ici bas toutes choses. Quelque
 „ accident qui leur arrive , ils ne se
 „ livrent point à la douleur : *l'homme*
 „ *d'en haut le veut ainsi*. Ce peu de mots
 „ les encourage & les console. Ils
 „ n'ont ni temples , ni autels , ni prê-

» tres, ni sacrifices : seulement ils ren-
 » dent hommage à la divinité , ou à
 » des êtres supérieurs à eux , par des
 » danses publiques.

» L'évangile annoncé par les prê-
 » tres Sulpiciens , a fait peu de pro-
 » grès chez les Iroquois. Il y a cepen-
 » dant deux villages chrétiens, qu'on
 » regarde , en tems de guerre , comme
 » la sûreté de Montréal. Le premier ,
 » qui se nomme *Saut de Saint-Louis* ,
 » est situé du côté du sud , à trois lieues
 » au-dessus de cette ville. Ses habitans
 » ont toujours été une des plus fortes
 » barrières de la colonie , contre les
 » Iroquois idolâtres , & contre les An-
 » glois de la nouvelle Yorck. L'église
 » & la maison des missionnaires sont
 » deux des plus beaux édifices du pays.
 » On appelle le second village la *Mon-*
 » *tagne* : ce sont les Sulpiciens qui le
 » gouvernent , ainsi que le premier.

» Telle est cette nation Iroquoise ,
 » ou plutôt cette combinaison de cinq
 » nations unies par une ligue aussi an-
 » cienne qu'inviolable , & qui , par leur
 » unanimité , leur fermeté , leur sça-
 » voir militaire & leur police , se sont
 » rendues très - formidables. Elles ont
 » été long-tems les plus solides & les

» plus utiles alliés des Anglois ; mais
 » ayant admis , depuis peu , dans leur
 » ligue , un autre peuple ennemi de
 » la Grande - Bretagne , cette nouvelle
 » confédération paroît être actuelle-
 » ment plus attachée aux intérêts de
 » la France. Les Iroquois ont assujetti
 » à leur domination d'immenses pays ;
 » mais leurs sujets n'ont pas augmenté
 » à proportion. Comme ils font la guer-
 » re à toute outrance , & en vrais bar-
 » bares , ils ne possèdent qu'un vaste dé-
 » sert , habité par quelques tribus , répan-
 » dues dans cette contrée , & qu'ils ne
 » laissent vivre , que parce qu'ils les mé-
 » prisent. Aussi cette nation , autrefois
 » si puissante , si célèbre par ses con-
 » quêtes , malgré la précaution qu'elle
 » a toujours eue , d'incorporer parmi
 » ses sujets , une partie des prison-
 » niers qu'elle faisoit à la guerre , est
 » aujourd'hui sur son déclin. Elle met-
 » toit , au commencement de ce siècle ,
 » plus de dix mille hommes sous les
 » armes ; à peine peut-elle actuellement
 » en fournir deux ou trois mille. Les
 » guerres , les maladies épidémiques ,
 » & l'union monstrueuse des vices que
 » leur ont apportés les nations civi-

» lisées , avec les mœurs des sauvages ,
 » l'ont réduite à ce petit nombre. Elle
 » fixe cependant encore les regards de
 » tous les peuples qui l'environnent ,
 » tant par son amour de la liberté , sa
 » passion pour la gloire , son activité ,
 » sa valeur , que par l'opinion univer-
 » sellement établie , de sa supériorité
 » sur tous les Indiens du Canada. Le
 » peu de cas que ses chefs font des
 » richesses , n'a point d'exemple dans
 » nos gouvernemens policés. Les Iro-
 » quois , envoyés à Paris en 1666 , fu-
 » rent moins charmés de la magnifi-
 » cence des maisons royales , que des
 » volailles rôties étalées en abondance ,
 » dans les boutiques de la rue de la
 » huchette.

» L'honneur & la honte sont les pre-
 » miers mobiles de leurs actions : l'un fait
 » leur principale récompense , l'autre ,
 » leur plus grand châtiment. La matu-
 » rité dans les conseils , la promptitude
 » dans l'exécution , la bonne foi dans
 » les traités , la fidélité à les observer ,
 » un courage à l'épreuve , une valeur
 » intrépide , une constance dans les tour-
 » mens , qui semble surpasser l'héroïsme ,
 » & une égalité d'ame , que ni l'adver-
 » sité , ni la prospérité n'alterent jamais ;

» telles sont les principales qualités des
 » Iroquois. Ils seroient trop dignes
 » d'admiration, si elles ne se trouvoient
 » malheureusement accompagnées de
 » quantité de défauts ; car ils sont lé-
 » gers, volages & fainéans au-delà de
 » toute expression, ingrats avec excès,
 » soupçonneux, traîtres, vindicatifs; &
 » d'autant plus dangereux, qu'ils sça-
 » vent mieux couvrir leur ressentiment
 » & leur perfidie : ils exercent envers
 » leurs ennemis, des cruautés si inouïes,
 » qu'ils surpassent, dans l'invention des
 » tourmens, tout ce que l'histoire des
 » anciens tyrans peut nous offrir de
 » plus inhumain ».

Mais ceci ne regarde pas uniquement
 les Iroquois : il y a, Madame, si peu de
 différence dans les coutumes, les
 mœurs, le caractère & la façon de vi-
 vre de tous les sauvages de l'Amérique
 septentrionale, qu'on peut, en quelque
 façon, attribuer à chaque peuple en
 particulier, ce que vous venez de lire
 dans cette lettre, & ce que je dirai dans
 la suivante.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 15 février 1749.
 C v

L E T T R E C.

S U I T E D U C A N A D A.

Vous êtes heureuse, Madame, dans le pays que vous habitez ; déjà vous jouissez de tous les charmes du printemps, tandis qu'ici, quoiqu'aussi près du soleil, que les provinces méridionales de la France, on ne peut encore se montrer à l'air, à moins que d'être fourré comme un ours. Avant la fin de l'automne, toutes les rivières sont prises par la glace ; & la terre est couverte de neige qui vous éblouit, & vous cache, pendant six mois, toutes les beautés de la nature. Vous ne voyez plus de différence entre les rivières & les campagnes ; & par conséquent plus de variété. Les arbres sont chargés de frimats ; des glaçons pendent à toutes les branches, sous lesquelles il n'y a point de sûreté à s'arrêter. Si le ciel est serein, il souffle, de la partie de l'ouest, un vent qui vous coupe le visage. Si le vent tourne au sud, ou à l'est, le

tems s'adoucit; mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne voit point à dix pas de foi, en plein midi. S'il survient un dégel, adieu le poisson, la volaille, le gibier, toute la viande, en un mot, que, sur la foi de la gelée, on tenoit en réserve. On fait ces provisions à la fin d'octobre, par la difficulté de nourrir les bestiaux pendant l'hyver, de conserver en vie les oiseaux de basse-cour dans les grands froids, & de pêcher au travers de la glace.

Plusieurs causes contribuent à rendre ici cette saison plus rigoureuse qu'elle ne l'est en France sous le même degré. Le monde n'a point de pays où il y ait plus de bois, de montagnes & de lacs, qu'au Canada: il en est peu, dont le terroir soit plus mêlé de pierres & de sable; & c'est ce mélange d'humide & de sec, qui forme les glaces & les neiges, dont la quantité produit l'excès & la durée du froid que nous éprouvons. Il ne m'a cependant pas empêché de voyager chez les Hurons, qui regardent les missionnaires comme leurs peres, les François comme leurs freres, & en général, les étrangers comme leurs amis.

Ils étoient actuellement en guerre avec les Iroquois , pour qui ils ont une haine implacable , & contre lesquels ils venoient de remporter une victoire signalée. J'arrivai précisément lorsqu'ils entroient en triomphe dans la bourgade. Les Hurons marchaient deux à deux ; & entre les rangs étoient leurs prisonniers couronnés de fleurs , le visage & les cheveux peints , le corps presque nud , les bras liés au-dessus du coude , avec une corde que tenoient les vainqueurs. Ces infortunés chantoient sans cesse leurs chansons de mort , d'un ton lugubre & fier , & n'avoient l'air ni humilié ni souffrant.

Quand ils passent dans un village allié de la nation victorieuse , les habitants viennent au-devant d'eux , & se préparent à se donner un divertissement cruel à leurs dépens. Dès qu'on les a joints , on les arrête ; & tandis qu'ils chantent l'hymne funebre , tout le village danse autour d'eux ; & c'est à qui leur fera le plus de mal. On ne trouve pas mauvais qu'ils se défendent ; & l'on en rit ; mais liés comme ils font , & accablés par le nombre , cette défense leur devient inutile. Les vainqueurs , qui ont droit sur eux , s'en dépouillent en

quelque forte , à l'entrée des bourgades , pour laisser à leurs alliés la satisfaction de s'en divertir. C'est une espèce de triomphe , dont le peuple a tout le plaisir , & les guerriers toute la gloire. Mais comme ces derniers n'abandonnent leur droit que pour un tems , & qu'ils ont intérêt de ramener les prisonniers dans leur village , le moins disgraciés qu'il est possible , il est établi que ceux qui se plaisent à les mutiler , fassent un présent qui dédommage les personnes , auxquelles ils étoient destinés. Si ces personnes sont de quelque considération , elles vont au-devant de ceux qu'elles ont envie de sauver , les conduisent elles-mêmes par la main , & épargnent , par ce moyen , à ces malheureux , les tourmens qu'on leur feroit souffrir sans cette précaution. Dès ce moment , le plaisir ne consiste plus qu'à les voir danser , à les entendre chanter des chansons de leur pays , ou celles que leurs vainqueurs leur ont apprises pendant la route. D'une cabane on les conduit dans une autre ; & on les promène ainsi , pendant quelques jours , jusqu'à ce qu'on ait décidé de leur sort.

Nos Hurons s'arrêterent à peu de distance de leur bourgade ; & le chef

fit prévenir le village de son retour. Le député s'avança à la portée de la voix , & poussa différens cris , qui donnerent une idée générale du succès , & des principaux événemens de la campagne. Il marqua d'abord le nombre d'hommes qu'on avoit perdus , par autant de cris de mort. Aussi-tôt les jeunes gens du village se détachèrent , pour aller prendre d'autres informations ; & ensuite toute la bourgade y accourrut. Mais un seul homme aborda le député , apprit de lui les nouvelles qu'il apportoit ; & se tournant à chaque fois vers ceux qui l'accompagnoient , il les répétoit à voix haute , avec toutes leurs circonstances ; & on lui répondoit par des acclamations. Ensuite le député fut conduit dans une cabane , où les anciens recommencerent les mêmes questions ; & lorsque la curiosité publique fut satisfaite , un crieur invita la jeunesse à marcher au devant des guerriers , & les femmes à leur porter des rafraîchissemens.

Les sauvages ont ce respect les uns pour les autres , que quelque complete que soit leur victoire , & quelque'avantage qu'ils aient remporté sur

l'ennemi, le premier sentiment qu'ils font paroître, c'est celui de la douleur pour ceux qu'ils ont perdus parmi les leurs. Toute la bourgade doit y participer; on ne prend part aux bonnes nouvelles, que lors qu'on a donné aux morts tous les regrets qui leur sont dus. Ce n'est qu'après s'être acquitté de ce premier devoir, que chacun se livre à la joie qu'inspire le retour des vainqueurs; & cette joie se manifeste principalement par des cruautés envers les captifs.

A peine nos guerriers eurent fait quelques pas, qu'ils s'arrêterent; & prenant un de leurs prisonniers, ils lui reprocherent toutes les cruautés qu'il avoit exercées contre les Hurons. Puis lui ayant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ce misérable entonna son cantique funebre. Son supplice, accompagné de toutes les horreurs rapportées dans ma lettre précédente, me fit frémir. Ce que je pus obtenir de ces barbares, fut qu'ils abrégeroient la peine de leur victime. Un d'entre eux lui ôta la vie d'un coup d'arquebuse; & les autres lui ouvrirent le ventre, jetterent ses entrailles

dans un lieu voisin, lui couperent la tête, les bras & les jambes qu'ils dispersèrent de côté & d'autre, & ne gardèrent que la chevelure, qu'ils mirent avec quantité d'autres qu'on venoit d'enlever sur le champ de bataille. Le cœur fut coupé par morceaux; & on le fit manger aux autres prisonniers. Parmi eux étoit un frère du mort, qui fut forcé, comme ses camarades, d'en recevoir dans sa bouche; mais il le rejetta aussi-tôt.

Dès que les vainqueurs furent à la vue de leurs cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attachèrent les chevelures qu'ils avoient enlevées, & les porterent comme en triomphe. Les femmes accoururent au devant d'eux sur des canots; & se jettant à la nage, elles prirent des mains de leurs maris, ces marques de leur victoire, qu'elles pendirent à leur cou.

La manière dont les sauvages dépouillent leurs ennemis vaincus, & quelquefois encore vivans, de ces chevelures, ne peut se lire sans frémir. Ils cernent la peau qui couvre le crâne, la coupent au-dessus du front & des oreilles, jusqu'au derrière de la tête,

& l'arrachent, comme on écorche un veau ou un mouton. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on ne meurt pas toujours de cette cruelle opération : plusieurs en sont réchappés ; & j'ai vu une femme qu'un pareil accident avoit fait nommer la *tête pelée*, qui se portoit encore très-bien : ces sortes d'exemples ne sont pas rares.

Les sauvages préparent cette peau, comme ils font celle des bêtes qu'ils tuent à la chasse. Ils l'étendent ensuite sur un cercle, & la peignent de diverses couleurs. Quelquefois ils tracent, du côté opposé aux cheveux, le portrait, ou la peinture hiéroglyphique de celui à qui ils l'ont enlevée, & la portent en triomphe au bout d'une perche. Ceux qui reçoivent ces chevelures, les conservent avec soin, en font un ornement dans les solemnités publiques, & les suspendent ensuite à la porte de leurs cabanes, où le tems acheve de les consumer, à peu près comme on voit nos chasseurs orner l'entrée de leurs maisons, de têtes ou de pattes d'oiseaux de proie ou de bêtes fauves. Il y a des nations de l'Amérique, qui écorchent le corps de leurs ennemis morts, & se

servent de la peau des mains , pour en faire des poches à tabac.

Après les premiers transports de joie, causés par la nouvelle de la victoire, on fit le partage des prisonniers : ceux qu'on destinoit à l'adoption, furent mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on avoit fait avertir, & qui les allerent prendre par des chemins détournés, pour les conduire à leurs cabanes. Les autres, dont le sort n'étoit pas encore décidé, furent abandonnés à la fureur des femmes ; & j'admirois comment ces malheureux pouvoient résister à tous les maux qu'une cruauté ingénieuse leur faisoit endurer. Deux de ces femmes, dont l'une avoit perdu son fils dans la dernière action, & l'autre son mari dans les guerres passées, étoient comme deux furies qui s'attachoient à leurs victimes, avec une inhumanité inouïe. Je n'entreprendrai point de représenter jusqu'où la rage les emporta l'une & l'autre. Toutes les loix de l'humanité & de la pudeur furent oubliées ; chaque coup qu'elles portoient, faisoit craindre qu'il ne fût mortel, si l'on ne sçavoit combien, dans ces sortes d'occasions, elles sont

industrieuses pour prolonger les supplices.

Dans la répartition des captifs, les femmes sont toujours partagées les premières. On satisfait ensuite aux engagements que les chefs ont pris avant leur départ. Si le nombre des prisonniers excède celui des prétendants, on fait présent du surplus aux alliés. Lorsqu'il ne se trouve point assez de captifs, on y supplée par des chevelures.

C'est le conseil de la nation qui règle la distribution des prisonniers, & qui décide de leur sort, à moins que les mères de famille n'en disposent différemment; car elles sont toujours les maîtresses de donner la vie ou la mort, à ceux même qui ont déjà été jugés par le conseil. Après la délibération des anciens, tout le monde est invité à se rendre dans une place, où le partage se fait sans contestation & sans bruit. Quelquefois, au lieu d'envoyer l'excédent des prisonniers aux autres villages, on en fait présent à divers particuliers qui n'y ont aucun droit, mais qui jouissant d'une certaine considération dans la bourgade, méritent ces égards. Dès ce moment, ils devien-

nent les maîtres de la vie ou de la mort de leur esclave. La perte de ces captifs est comme assurée , s'ils tombent dans une cabane où l'on ait perdu beaucoup de guerriers , ou quelqu'autre personne que ce puisse être , ne fût-ce qu'un enfant à la mamelle , dont le deuil est encore récent. Ils ne courent pas un moindre risque , si leur âge , leur physionomie ou leur caractère ne plaisent pas , ou s'ils font craindre qu'on n'en tire pas de grands services ; ou enfin , si on les applique à des cabanes pauvres , qui ne soient pas en état de les nourrir & de les habiller.

Quand un esclave est destiné à mourir , on a soin de lui cacher son sort ; & jusqu'au tems de l'exécution , il est traité avec autant de ménagement , que s'il avoit le bonheur d'être adopté. On lui donne même des filles pour lui servir de femmes ; on ne lui épargne ni la nourriture , ni les vêtemens ; & comme il doit être immolé au dieu de la guerre , c'est une victime que l'on engraisse pour le sacrifice. Lorsque le moment approche , si c'est une mere ou une épouse à qui il ait été livré , elle devient tout-à-coup une furie , qui passe des plus

tendres caresses aux derniers excès de rage.

Cette guerre des Hurons , contre les Iroquois , dont je voyois de mes yeux des effets si cruels , duroit depuis environ dix-huit mois. Le missionnaire , que j'avois l'honneur d'accompagner dans ses travaux apostoliques , en avoit vu faire la déclaration , & m'en fit le récit de la maniere suivante. « J'étois alors , » me dit-il , dans un petit fort que les » François venoient de bâtir. Vers le milieu de la nuit, j'entendis un cri horrible ; l'on me dit que c'étoit le cri de guerre. Bientôt je vis une troupe de » sauvages , amis de la France , entrer » dans le fort en chantant. Trois ou quatre des plus braves , dans un équipage » terrible , & suivis de presque tous les » Hurons qui demeuroient aux environs » du fort, après avoir parcouru les cabanes , vinrent se faire entendre au commandant. J'avoue , ajouta le missionnaire , que cette cérémonie m'inspira de l'horreur ; & que jusqu'alors , » je n'avois pas encore si bien senti que » j'étois parmi des barbares. Leur chant » a toujours quelque chose de lugubre ; » mais ici je le trouvai effrayant. Il me

» parut que dans leurs chansons , ils in-
 » voquoient le dieu de la guerre , qu'ils
 » appellent *Areskoui*. Quoiqu'il soit
 » tout à la fois le souverain des dieux ,
 » le créateur & le maître du monde ,
 » le génie qui gouverne tout , & , sui-
 » vant l'expression de ces peuples , le
 » grand esprit , il est particulièrement
 » invoqué pour les expéditions mili-
 » taires. Son nom est le cri de guerre
 » au fort du combat. Dans les marches
 » même , on le répète souvent , pour
 » s'encourager , & pour implorer son
 » assistance.

» Nos braves Hurons (c'est toujours
 » le missionnaire qui parle) tenoient la
 » hache levée , & la chaudiere suspen-
 » due. De ces deux façons de déclarer
 » la guerre , la dernière est la plus so-
 » lemnelle. On lui donne , pour origine ,
 » l'usage barbare de manger les prison-
 » niers , après les avoir fait bouillir. Il
 » est une autre façon d'exprimer qu'on
 » va se battre avec fureur : on dit qu'on
 » va manger les ennemis ; mais l'on ne
 » suspend la chaudiere , que lorsqu'il
 » est question d'une guerre entre plu-
 » sieurs nations. On se contente de le-
 » ver la hache , quand il ne s'agit que

» d'une simple querelle ; & chaque particulier en a le droit.

» Pour engager leurs alliés à venir se
 » ranger de leur parti , ils leur envoient
 » le *vasé d'association* : c'est une grande
 » coquille pour les inviter à boire du
 » sang , ou , suivant leur façon de parler ,
 » le bouillon de la chair des vaincus.
 » Il est rare que les sauvages se refusent à une pareille invitation. Souvent même , sans être invités , le moindre motif les détermine , surtout celui de la vengeance ; car ils ont toujours quelque injure ancienne ou nouvelle à punir. Le desir de remplacer des morts par des prisonniers , ou d'appaiser leurs ombres , le caprice d'un particulier , un songe , ou d'autres prétextes , font souvent partir pour la guerre , une troupe d'aventuriers qui n'y pensoient même pas le jour précédent. Il est vrai que ces petites expéditions , qui se font sans l'aveu du conseil , sont ordinairement sans conséquence ; mais , en général , on n'est pas fâché de voir les jeunes gens s'exercer par des exploits de cette nature , & s'entretenir dans cet esprit guerrier , qui fait la sûreté de

» la nation, en les rendant formidables.
 » On ne s'y oppose donc point sans
 » de fortes raisons : encore n'y em-
 » ploie-t-on pas l'autorité , parce que
 » chacun est le maître de ses résolu-
 » tions. Si l'on craint que le nombre
 » de ces partis n'affoiblisse trop leur
 » bourgade , & qu'ils n'aillent insulter
 » quelque peuple qu'on veut encore
 » ménager ; ou si l'on a besoin des guer-
 » riers pour quelque dessein secret ,
 » alors on fait agir sous main , pour ar-
 » rêter les chefs de l'entreprise. On
 » intimide les uns par de faux bruits ;
 » on sollicite adroitement les autres ;
 » on engage les plus obstinés , par des
 » présens , à rompre la partie ; ce qui
 » n'est jamais fort difficile , puisqu'il ne
 » faut qu'un songe vrai ou supposé ,
 » pour détruire toutes les intentions de
 » la veille. Mais on n'emploie ni la force ,
 » ni le commandement , pour ne faire ni
 » violence à l'inclination , ni donner
 » atteinte à cette liberté naturelle ,
 » dont les sauvages sont si jaloux. Ces
 » petits partis ne sont composés ordi-
 » nairement , que de sept ou huit per-
 » sonnes d'un village ; & pour ne point
 » compromettre la nation par des hosti-
 lités

» lités qui pourroient avoir des suites
 » fâcheuses, ils vont porter la guerre
 » chez les peuples les plus reculés. Ils
 » demeurent quelquefois deux ou trois
 » ans en chemin, font deux ou trois
 » mille lieues, pour aller casser une tête,
 » enlever une chevelure, ou faire es-
 » clave un homme qu'ils ne connoissent
 » pas ; & regardent comme une belle
 » action, ce qui n'est réellement qu'un
 » horrible assassinat. On m'a raconté
 » qu'un Iroquois s'étant approché sans
 » bruit, de la palissade d'un village,
 » où il entendoit chanter une chan-
 » son de guerre, apperçut deux sau-
 » vages sur une espee de guérite. Il y
 » monta secretement, déchargea un
 » coup de massue sur la tête de l'un,
 » jeta l'autre par terre, se donna le
 » tems de l'égorger, leur enleva la che-
 » velure à tous deux, & se sauva. Mais
 » ces exemples de témérité sont fort ra-
 » res. Ils font leurs coups d'ordinaire,
 » dans des lieux de chasse ou de pêche,
 » & quelquefois à l'entrée des bois,
 » comme nos voleurs de grands che-
 » mins. Après s'être tenus cachés dans
 » des brossailles, pendant plusieurs jours,
 » le malheur de quelques passans qui ne

» songent à rien moins qu'à se défendre ,
 » leur donne l'avantage de la surprise
 » & de la victoire. Harcelés ensuite par
 » la crainte d'être poursuivis, ils fuient
 » plutôt qu'ils ne battent en retraite ,
 » cassent la tête aux blessés , ou à ceux
 » qui ne sçauroient les suivre , & ne me-
 » nent de prisonniers avec eux , qu'au-
 » tant qu'ils peuvent en garder. S'ils
 » ont envie d'en brûler quelqu'un qui
 » leur paroisse surnuméraire , & qu'ils
 » n'aient pas le tems de le faire à leur
 » aise , ils l'attachent à un arbre , &
 » mettent le feu à un autre arbre voi-
 » sin , pour le laisser souffrir plus long-
 » tems. Ces misérables , ainsi abandon-
 » nés , meurent comme des forcenés ,
 » ou du feu lent qui les consume , ou
 » de la faim cruelle qui les dévore , si
 » le feu n'a pu s'allumer assez bien , pour
 » leur faire sentir son activité.

» Une guerre qui intéresse toute la na-
 » tion , ne se conclut pas si légèrement :
 » les inconvéniens & les avantages en
 » sont mûrement examinés , & long-tems
 » balancés. Si-tôt que celle de nos Hu-
 » rons fut résolue , on pensa aux pro-
 » visions d'armes & de vivres , qui ne
 » demanderent pas beaucoup de tems ,

» Les cérémonies superstitieuses entraî-
 » nent plus de longueurs. Celui qui fut
 » nommé pour commander , ne pensa
 » à former son corps de troupes ,
 » qu'après un jeûne de plusieurs jours ,
 » pendant lesquels il eut le visage ,
 » les bras , les jambes & la poitrine
 » barbouillés de noir , & ne commu-
 » niqua avec personne. Son unique
 » soin étoit d'invoquer , jour & nuit ,
 » son génie protecteur , & d'observer
 » attentivement ses propres songes ,
 » qui , comme vous jugez bien , étoient
 » toujours tels qu'il les desiroit.

» Ce tems de prieres , de jeûnes &
 » de retraite étant passé , le général as-
 » sembla ses guerriers ; & un bau-
 » drier à la main , il leur tint à peu près ce
 » discours : Mes freres , mes camarades ,
 » mes enfans , mes amis , le grand esprit
 » autorise mes sentimens , & m'inspire :
 » le sang d'un tel n'est point effuyé ; son
 » corps n'est point couvert ; & je veux
 » m'acquitter de ce devoir. Il continua
 » d'exposer les motifs qui lui faisoient
 » prendre les armes. Ensuite il ajouta :
 » ainsi , je suis résolu d'aller , dans le
 » pays des cinq nations , lever des che-
 » velures , & faire des prisonniers. Si

» je périr dans cette glorieuse entre-
 » prise, ou si quelqu'un de ceux qui
 » voudront m'accompagner, y perd
 » la vie, ce collier sera la récompense
 » de celui qui prendra soin d'ensevelir
 » les morts ; & nous ne demeurerons
 » pas couchés dans la poussière. En
 » finissant, il mit à terre son boudier ;
 » & celui qui le prit, se déclara son
 » lieutenant, en le remerciant du zèle
 » qu'il faisoit éclater pour la vengeance
 » de ses frères, & l'honneur de la pa-
 » trie.

» Aussi-tôt on fit chauffer de l'eau
 » pour laver la face du général, & lui
 » ôter son masque. On accommoda
 » ses cheveux qu'on grassa & qu'on
 » peignit. On lui mit d'autres couleurs
 » au visage ; & on le couvrit de sa plus
 » belle robe. Dans cette parure, il en-
 » tonna, d'une voix lugubre, sa chan-
 » son de mort. Ensuite les guerriers
 » qui s'étoient offerts de l'accompa-
 » gner, car on ne contraind personne,
 » chanterent aussi, l'un après l'autre,
 » leur hymne militaire. Chacun a un
 » chant particulier pour soi ou pour
 » sa famille, qu'il n'est pas permis aux
 » autres de s'approprier,

» Après ces préliminaires , le chef
 » alla communiquer ses vues au con-
 » seil de la nation , qui en délibéra.
 » L'entreprise fut approuvée de nou-
 » veau ; & le général fit un festin , où
 » l'on servit un chien pour seul & uni-
 » que mets. Avant que de mettre l'ani-
 » mal dans la chaudiere , on l'offrit au
 » dieu des combats ; & cette fête se
 » réitéra durant plusieurs jours. Mais
 » bien loin qu'un esprit de piété fût
 » l'ame de ces sacrifices , c'étoit plu-
 » tôt un sentiment de rage & de fu-
 » reur ; car leur imagination s'échauf-
 » fant à la vue de ce repas , ils se per-
 » suadoient dévorer les chairs de leurs
 » ennemis , & ne paroissoient pas avoir
 » de plaisir plus sensible , que de témoi-
 » gner le mépris qu'ils en faisoient , en
 » les comparant à leurs chiens ; car
 » ils ne donnent point d'autre nom
 » à leurs esclaves ! Les guerriers vin-
 » rent à cette assemblée , peints d'une
 » maniere affreuse & bizarre , & pro-
 » pre à inspirer de la terreur.

» Il faut observer qu'à chaque festin ,
 » le chef , ou premier capitaine , fit tou-
 » jours un discours , où il parla de lui
 » avec assez de modestie ; mais il ne

» manqua jamais de faire l'éloge de
» ceux qui avoient eu le malheur de
» périr à la guerre , & dont il falloit
» venger la mort par celle des enne-
» mis. C'étoient des hommes , dit-il ;
» comment avons-nous pu les oublier ,
» & demeurer si long-tems tranquilles
» sur nos nattes ? Jeunesse , redoublez
» de courage ; rafraîchissez vos che-
» veux ; peignez-vous le visage ; pré-
» parez vos arcs , remplissez vos car-
» quois ; faites retentir nos forêts de
» vos cris de guerre ; défennuyons nos
» morts ; apprenons - leur qu'ils sont
» vengés. Puis s'adressant au dieu de
» la guerre , je t'invoque , ajouta-t-
» il , afin que tu me sois favorable dans
» mon entreprise ; j'invoque aussi tous
» les esprits bons & mauvais , tous
» ceux qui sont dans les airs & sur la
» terre , afin qu'ils me conservent , &
» ceux de mon parti ; & que nous puif-
» sions , à la suite d'un heureux voyage ,
» retourner victorieux dans nos caba-
» nes.

» Après les applaudissemens que ce
» discours ne manqua pas d'exciter , les
» sauvages commencerent leurs danses
» militaires. Le chef frappa à l'un des po-

» teaux de sa hutte avec son casse-
 » tête ; & tous lui répondirent de la
 » même manière : c'étoit une déclara-
 » tion publique de la résolution qu'ils
 » prenoient de le suivre. Plusieurs,
 » s'escriant de leurs armes , firent
 » mine de frapper quelqu'un des assis-
 » tans , comme s'ils eussent voulu dire ,
 » par ce geste , que c'étoit ainsi qu'ils
 » avoient tué ou assommé leurs enne-
 » mis. Il n'est permis qu'à ceux qui se
 » sont déjà signalés par quelque belle
 » action , d'en user de la sorte ; encore
 » faut-il qu'ils fassent , sur le champ ,
 » un présent à celui à qui s'adresse cette
 » espece d'insulte.

» Le général s'avança au milieu de
 » l'assemblée , son casse-tête à la main ,
 » & se remit à chanter. Ses soldats
 » lui répondirent sur le même ton ,
 » & jurèrent de vaincre ou de pé-
 » rir. Mais cet engagement ne les
 » assujettit à aucune dépendance : tout
 » se réduit à promettre beaucoup d'u-
 » nion & de courage. Ceux qui s'en-
 » rollent , donnent au chef un morceau
 » de bois avec une marque particu-
 » liere ; & celui qui retireroit sa pa-
 » role , feroit déshonoré sans retour.

» Autrefois c'étoit l'usage dans le
 » pays , que le village fît mourir qui-
 » conque ne remplissoit pas les obli-
 » gations de son engagement. Quoi-
 » que cette loi ne s'observe pas aujour-
 » d'hui à la rigueur , il y a cependant
 » plusieurs exemples de sévérité ; &
 » l'on a vu des chefs casser la tête de
 » sang froid , à des particuliers qui
 » avoient abandonné le drapeau , sous
 » lequel ils s'étoient enrollés. Mais je
 » reviens à nos Hurons.

» On songea à se procurer des prison-
 » niers , lorsqu'on feroit de retour de
 » la campagne. On fit des présens au
 » général , qui donna sa parole , qu'au
 » défaut des captifs , il accorderoit des
 » chevelures à tous ceux qui étoient
 » dans le cas de mériter cette faveur.
 » Depuis ce moment , jusqu'au départ
 » des guerriers , on passa les nuits à chan-
 » ter ; & les jours on travailla aux pré-
 » paratifs. Si la marche doit se faire par
 » eau , on construit , ou l'on répare les
 » canots ; & si c'est en hiver , on se
 » fournit de raquettes pour aller sur
 » la neige , & de traîneaux pour por-
 » ter le bagage , les malades & les bles-
 » sés. Un seul sauvage suffit pour ti-
 » rer une de ces voitures , à l'aide

» d'une longue bande de cuir , qui lui
 » passe sur la poitrine. Les femmes s'en
 » servent pour porter leurs enfans ;
 » mais c'est sur le front qu'elles ap-
 » puiënt cette courroie. A quelques
 » différences près , les raquettes de nos
 » sauvages ressembloit assez aux di-
 » verses sortes de patins , que vous avez
 » pu voir chez les Lapons & les Sa-
 » moïedes. Leurs canots ne sont autre
 » chose , que de grosses tiges de chêne ,
 » creusées & longues de trente jusqu'à
 » quarante pieds. Autrefois ils em-
 » ployoient le feu pour creuser ces
 » arbres ; mais depuis quelque tems ,
 » ils se servent , avec beaucoup d'a-
 » dresse & d'intelligence , des instru-
 » mens que nous leur avons apportés
 » d'Europe. Ces canots peuvent con-
 » tenir quinze ou vingt personnes ;
 » & les Hurons savent si bien les gou-
 » verner , qu'on les voit remonter ,
 » avec une légèreté incroyable , contre
 » le courant de l'eau.

» Le jour du départ arriva ; & les
 » adieux des guerriers se firent avec
 » tous les témoignages d'une vive ten-
 » dresse. Chacun voulut avoir un gage
 » de leur amitié , & conserver quelque

» chose qui eût été à leur usage. On chan-
 » gea avec eux, de robe, de couverture;
 » & tel, avant que de sortir du village,
 » fut dépouillé vingt ou trente fois,
 » à proportion du degré d'estime où
 » il étoit parmi les siens, ou du nombre
 » d'amis qu'il avoit dans la bourgade.

» Tous les soldats s'étoient ren-
 » dus chez le général, qui n'avoit pas
 » cessé d'être armé, depuis qu'il en
 » portoit le titre. Il sortit de sa cabane
 » en chantant; & après une harangue
 » courte, mais énergique, tous le sui-
 » virent dans un profond silence. A
 » quelque distance du village, ils firent,
 » en l'air, une décharge de leur mous-
 » queterie; & le chef continua à chan-
 » ter, jusqu'à ce qu'il fût hors de l'habi-
 » tation. Cette même discipline s'obser-
 » va tous les jours, dès qu'on se fut mis
 » en marche. Les femmes prirent les de-
 » vants avec les provisions; & si-tôt
 » que leurs maris les joignirent, ils
 » leur remirent leurs habits, & demeu-
 » rerent presque nus, parce qu'on
 » étoit alors dans le fort de l'été.

» Depuis que les François leur ont
 » procuré des armes à feu, les Hurons
 » ont abandonné l'arc, la fleche, le

» javelot , & ne se font réservé que
 » le casse - tête. C'est une petite mas-
 » sue de bois très - dur , dont la tête
 » est ronde d'un côté , & tranchante
 » de l'autre. Pour se reconnoître & se
 » rallier , ils ont des especes de dra-
 » peaux , faits d'une certaine écorce
 » d'arbre , sur lesquels est tracée la
 » marque de leur nation , de leur bour-
 » gade , de leur famille , ou de leur gé-
 » néral. Ils portent ces enseignes au
 » bout d'une perche ; & chacun est le
 » maître de prendre celle qu'il juge à
 » propos.

» Chaque guerrier se fait aussi un
 » simbole , qui représente son génie tu-
 » télaire ; car ce peuple est persuadé que
 » tout homme a le sien , comme nous
 » autres , notre ange gardien. On le nom-
 » me *okki* , chez les Hurons , & *mani-*
 » *tou* , dans la langue algonquine. C'est
 » à lui qu'on a recours dans les entre-
 » prises périlleuses , ou pour obtenir
 » quelque faveur particulière. Mais ces
 » gens-ci ne croient pas , comme nous ,
 » que dès la naissance , ce génie bien-
 » faisant les prenne sous sa protection.
 » C'est une grace qu'il faut avoir mé-
 » ritée , & à laquelle on se dispose par

„ différentes préparations. On com-
 „ mence par noircir la tête du profé-
 „ lite ; ensuite on le fait jeûner pendant
 „ plusieurs jours , durant lesquels son
 „ génie futur doit se manifester à lui par
 „ des songes. Son cerveau échauffé par
 „ le jeûne, ne manque pas de lui en four-
 „ nir de toute espece ; & c'est toujours
 „ sous quelque simbole , que le mani-
 „ tou se fait connoître. Tantôt c'est le
 „ pied d'un animal ; tantôt un instru-
 „ ment de guerre, un arbre, une pierre,
 „ un morceau de bois , &c.

„ Sous quelque figure que l'esprit
 „ se manifeste , on la conserve avec
 „ soin ; on la grave sur son corps , sur
 „ ses armes , sur ses drapeaux , &c.
 „ On est persuadé que chaque chose ,
 „ dans la nature , a son okki ou son
 „ manitou. Le nombre n'en est pas
 „ déterminé ; l'imagination en fait voir
 „ dans toutes les choses naturelles ,
 „ mais encore plus dans celles dont
 „ les ressorts sont inconnus. On en
 „ distingue de plusieurs ordres , aux-
 „ quels on attribue différentes vertus.
 „ Tout ce qui est au-dessus de l'intel-
 „ ligence de ces bonnes gens , est sup-
 „ posé avoir un génie protecteur d'un

„rang éminent ; & l'expression com-
 „mune est de dire : *c'est un esprit*. Ils
 „l'emploient aussi pour ceux qui se
 „signalent par des connoissances, des
 „talens, ou des actions extraordi-
 „naires : ce sont des esprits ; c'est-à-
 „dire, qu'ils sont dirigés par un mani-
 „tou d'un ordre supérieur. Les prêtres,
 „magiciens, ou jongleurs, car ici ces
 „trois mots signifient la même chose,
 „se vantent de la préséance de leur
 „génie sur ceux des autres hommes.
 „Ils sont venus à bout de persuader
 „aux sauvages, qu'ils éprouvent des
 „transports extatiques, pendant les-
 „quels l'ange protecteur leur découvre
 „l'avenir, & leur fait connoître les
 „choses les plus éloignées. Les fem-
 „mes ont aussi leurs manitous ; mais
 „elles y attachent moins d'importance
 „que les hommes, contre l'ordinaire
 „des autres pays, où le sexe le plus
 „foible est communément le plus su-
 „perstitieux.

„La conservation de ces simboles
 „est le principal soin qui occupe nos
 „sauvages. On les met dans un sac de
 „jonc, peint de différentes couleurs ;
 „& on les fait marcher devant la

„troupe, sous la garde des plus an-
 „ciens & des plus braves de chaque
 „famille. On attache une très-haute
 „distinction à porter ce sac ; il donne
 „droit de survivance pour le com-
 „mandement, si le chef & son lieute-
 „nant meurent pendant la guerre.
 „L'arche des Hébreux & l'oriflamme
 „des François étoient moins honorées
 „dans leur camp, que ne l'est, de nos
 „Hurons, un sac de manitous. L'u-
 „sage est de les déposer dans un pe-
 „tit retranchement environné de pa-
 „lissades, & de les invoquer soir &
 „matin. Cet acte de religion dissipe
 „toutes les craintes ; & l'armée mar-
 „che & dort tranquillement sous la
 „protection de ces esprits.

„ Quoiqu'on leur donne, en géné-
 „ral, des noms qui leur sont communs
 „avec le premier être, on ne les con-
 „fond cependant jamais avec cet esprit
 „supérieur. Ce ne sont que des génies
 „subalternes, dans la plupart desquels
 „les sauvages reconnoissent un carac-
 „tere mauvais, plus porté à faire du
 „mal que du bien.

„ Nos guerriers, dans leur route ;
 „ ne marcherent qu'à petites journées.

„ Ils se formoient des présages de tout
 „ ce qu'ils rencontroient en chemin, &
 „ avoient, comme les Argonautes,
 „ leur Orphée & leur Mopsus, c'est-
 „ à-dire, leurs jongleurs, qui tirant,
 „ selon leurs principes, des confé-
 „ quences bonnes & mauvaises, avan-
 „ çoient la marche, ou la retardoient
 „ à leur gré. Aussi long-tems qu'on ne
 „ se crut point dans un pays suspect,
 „ on négligea toutes sortes de précau-
 „ tions; chacun chassoit de son côté;
 „ & rarement on se trouvoit plusieurs
 „ ensemble. Mais à quelque distance
 „ qu'on se fût écarté, tout le monde
 „ se rassembloit à l'heure & dans le lieu
 „ marqués par le chef. Ces gens ont un
 „ talent admirable, & qui approche de
 „ l'instinct, pour s'orienter & trouver
 „ les chemins. Dans les forêts les plus
 „ épaisses, & dans les tems les plus
 „ sombres, ils vont droit où ils veu-
 „ lent aller, & dirigent leur marche
 „ aussi sûrement qu'avec une bouffole.

„ Un autre talent, plus admirable en-
 „ core, & qu'ils possèdent au souve-
 „ rain degré, c'est de connoître si l'on
 „ a passé dans quelque lieu. Sur les
 „ herbes les plus courtes, sur la terre

„ la plus dure , sur la pierre même ,
 „ ils découvrent des indices certains ,
 „ & distinguent non-seulement les ves-
 „ tiges des hommes de ceux des fem-
 „ mes , mais encore les traces des dif-
 „ férens peuples. Par la façon dont elles
 „ paroissent tournées , par la figure des
 „ pieds , par la manière dont ils sont
 „ écartés , du premier coup d'œil , ils
 „ diront , sans se tromper , de quelle
 „ nation , de quel sexe , de quel âge ,
 „ & de quelle taille sont les personnes
 „ dont ils voient les vestiges , & com-
 „ bien il y a de tems qu'ils sont im-
 „ primés. Si ces personnes sont de
 „ leur connoissance , ils ne tarde-
 „ ront pas à dire , ce sont les pas
 „ d'un tel , ou d'une telle. S'ils s'apper-
 „ çoivent que cet endroit ait été le
 „ lieu d'un rendez-vous suspect , ils ont
 „ la malice d'en couper l'herbe , pour
 „ signifier ce que la bouche ne peut
 „ dire avec bienséance. Ce langage est
 „ entendu de tout le monde ; il est
 „ rare que l'on s'y trompe.

„ Dès qu'on fut arrivé sur les terres
 „ ennemies , on fit un grand festin ,
 „ après lequel chacun s'endormit. Au
 „ réveil , ceux qui se ressouvinrent de

„ leurs songes , voulurent se les faire
 „ expliquer. Si l'on ne peut les deviner,
 „ il est permis à ceux qui les ont eus , de
 „ s'en retourner dans leur bourgade ;
 „ ce qui , comme vous voyez , n'est
 „ pas d'une petite ressource pour les
 „ poltrons.

„ Après de nouvelles invocations ,
 „ on se remit en marche. Le campe-
 „ ment , quand on arrivoit au lieu où
 „ l'on devoit coucher , étoit bientôt
 „ fait. Les uns renversoient leurs ca-
 „ nots sur le côté , pour se garantir du
 „ vent ; d'autres plantoient quelques
 „ branches de feuillages sur la grê-
 „ ve , ou les étendoient sur leurs
 „ nattes. Quelques-uns portoient avec
 „ eux , des écorces de bouleau , rou-
 „ lées comme du papier , avec les-
 „ quelles ils avoient bientôt dressé
 „ une espece de tente. Les plus jeu-
 „ nes de la troupe , lorsqu'il n'y a point
 „ de femmes , allument le feu , & sont
 „ chargés du soin de faire bouillir la
 „ chaudiere.

„ On ne manquoit jamais , à l'en-
 „ trée de la nuit , d'envoyer des cou-
 „ reurs , pour s'assurer si on étoit en-
 „ core loin des ennemis. Dès qu'on
 „ les eut découverts de fort loin , à

„ l'odeur de leur fumée , on tint con-
 „ feil ; & , dans le deſſein de les ſur-
 „ prendre pendant le ſommeil , il fut
 „ réſolu de les attaquer à la pointe du
 „ jour. Toute la nuit , on fut couché
 „ ſur le ventre , ſans changer de place.
 „ L'approche ſe fit dans la même poſ-
 „ ture , en ſe traînant ſur les pieds &
 „ ſur les mains , juſqu'à la portée du
 „ fuſil. Alors tous ſe leverent ; le
 „ chef donna le ſignal ; & la troupe
 „ y répondit par d'horribles hūrle-
 „ mens. Elle fit en même tems ſa pre-
 „ miere décharge ; & , ſans laiſſer aux
 „ Iroquois le tems de ſe reconnoître ,
 „ elle fondit ſur eux, le caſſe-tête à la
 „ main. La mêlée fut ſanglante ; mais
 „ les Hurons reſterent vainqueurs.

„ Après le combat , on leva les che-
 „ velures des morts & des mourans ;
 „ & l'on ne penſa à faire des prifon-
 „ niers , que lorsqu'on vit l'ennemi en
 „ pleine fuite. On courut après les
 „ fuyards ; & l'on en prit pluſieurs
 „ qui ſe rendirent d'aſſez bonne grace.
 „ D'autres ſe défendirent , & forme-
 „ rent de petits combats particuliers.
 „ Dans ces fortes d'occasions, leur petit
 „ nombre leur permet de ſ'attacher,

„ pour ainsi dire , corps à corps , &
 „ de se battre comme faisoient les hé-
 „ ros de l'Iliade & de l'Énéide. Sou-
 „ vent ils se connoissent , se par-
 „ lent , se demandent des nouvelles ,
 „ se haranguent , & ne se tuent qu'a-
 „ près s'être fait quelque compliment ;
 „ ce qui doit rendre vraisemblables
 „ les dialogues militaires d'Homere &
 „ de Virgile. /

„ Les captifs , que leurs blessures ne
 „ permirent pas de transporter , furent
 „ brûlés sur le champ de bataille ; & cette
 „ exécution se fit dans la première
 „ chaleur de la victoire. Ils eurent par-
 „ là moins à souffrir , que ceux qu'on
 „ réserva pour un supplice plus lent.
 „ On apporta une extrême attention
 „ à conserver ces derniers : pendant le
 „ jour ils furent liés par le cou & par
 „ les bras , à une des planches d'un
 „ canot. Le tems le plus fâcheux pour
 „ eux , fut celui de la nuit. On les éten-
 „ dit nuds sur le dos , sans autre lit que
 „ la terre , dans laquelle on planta qua-
 „ tre piquets pour chaque prisonnier.
 „ On les y attacha par les bras & par
 „ les pieds étendus en forme de croix ;
 „ & l'on y ajouta un cinquième pi-

„quet, avec un collier qui prenoit le
 „captif par le cou. Enfin on les cei-
 „gnit, par le milieu du corps, avec une
 „fangle, dont ceux qui en avoient
 „soin, mirent les deux bouts sous
 „leur tête pendant qu'ils dormoient,
 „afin d'être éveillés sur le champ, si les
 „prisonniers faisoient quelque mouve-
 „ment pour se sauver. Cette posture
 „cruelle, durant toute une nuit, le de-
 „vient bien davantage dans la saison
 „des coufins. Il n'est pas possible d'ex-
 „primer jusqu'où va l'importunité de
 „ces animaux qui volent par millions,
 „& ne cessent d'enfoncer leur aiguillon
 „jusqu'au vif, laissant, dans chaque pi-
 „qûre, un venin qui cause une inflam-
 „mation & une démangeaison insup-
 „portable.

„Après s'être assurés de leurs pri-
 „sonniers, nos Hurons apprirent par
 „des coureurs, qu'une troupe nom-
 „breuse d'Iroquois étoit retranchée &
 „fortifiée dans un camp qu'ils résolu-
 „rent d'aller forcer le lendemain. Il est
 „difficile de rendre le triste spectacle
 „que présentent, chez les sauvages, l'at-
 „taque & la prise d'une place. Les
 „palissades n'étant que de bois, &

„ les cabanes d'écorce d'arbre , on a
 „ beau repouffer les affaillans par une
 „ grêle de traits ; ceux-ci portent la
 „ désolation par des fleches enflam-
 „ mées , qui mettent en cendres tout le
 „ village. Ils s'approchent sans crainte ,
 „ avec des espèces de boucliers de
 „ planche , à la faveur desquels ils
 „ vont jusqu'au pied de la palissade.
 „ C'est ainsi que j'ai vu nos Hurons
 „ franchir les retranchemens de leurs
 „ ennemis , & s'en rendre les maîtres ,
 „ malgré les traits qui pleuvoient sur
 „ eux de toutes parts. Représentez-
 „ vous les vainqueurs , barbouillés de
 „ noir & de rouge , d'une manière à
 „ faire peur , & fiers de leur victoire ,
 „ courir par-tout en forcenés , chan-
 „ tant leur triomphe , & insultant aux
 „ vaincus par d'horribles cris. Tout ce
 „ qui tomba sous leurs mains , fut im-
 „ molé à leur fureur. Ils mirent tout
 „ à feu & à sang , dans la première
 „ chaleur du carnage. Les Iroquois , de
 „ leur côté , n'ignorant pas ce qu'ils
 „ avoient à attendre de la férocité des
 „ vainqueurs , & aimant mieux périr ,
 „ que d'être exposés à d'affreux tour-
 „ mens , firent des prodiges de valeur.

» Egalement animés par la vengeance
 » & le désespoir , ils chercherent la
 » mort dans celle de leurs ennemis ,
 » & ne céderent enfin , que lorsqu'
 » qu'accablés par le nombre & la
 » fatigue , ils se trouverent dans l'im-
 » possibilité de résister plus long-tems.

» Ne pouvant conserver cette mul-
 » titude de prisonniers , les Hurons
 » les séparèrent en deux troupes. Les
 » uns furent sacrifiés à la fureur mili-
 » taire ; ils réservèrent les autres, pour
 » être incorporés parmi eux. Les vieil-
 » lards , que leur âge rendoit inutiles ,
 » les enfans & les infirmes, qui eussent
 » été à charge dans la route , & quel-
 » ques guerriers considérables , qui pou-
 » voient encore se faire craindre , fu-
 » rent les victimes infortunées, que les
 » Hurons immolèrent à leur rage & à
 » leur fausse prudence. Ils en brûlèrent
 » plusieurs, avant que de sortir du camp ;
 » & tous les soirs , ils en sacrifioient
 » quelques autres. »

Le missionnaire interrompant son
 récit dans cet endroit , me fit remar-
 quer un sauvage qui , sur la brune , ro-
 doit autour d'une cabane , où venoit
 d'entrer une assez jolie fille. Je vous

entends , dis-je au jésuite ; ce jeune homme attend que la nuit soit arrivée , pour *courir l'allumette*. Vous sçavez donc , reprit le missionnaire , ce que veut dire cette expression ? J'ai lu quelque part , lui répondis-je , que c'est le nom que donnent les Canadiens à leurs débauches nocturnes. En effet , si l'on en croit quelques voyageurs , on ne parle jamais de galanterie aux filles de ce pays , sur-tout pendant le jour ; *courir l'allumette* est la seule façon de leur dire qu'on les aime , & d'apprendre si l'on est aimé. Elles s'emporteroient en injures contre un homme qui leur feroit une autre déclaration d'amour ; mais comme les cabanes sont toujours ouvertes , même pendant la nuit , un jeune sauvage attend , pour y entrer , que le feu soit couvert , & que tout le monde soit couché. Alors il se présente avec un morceau de bois allumé , & s'approche de la fille , qui probablement ne dort pas. S'il en est mal reçu , il se retire sans bruit. Quelquefois elle permet au galant de s'asseoir sur le pied de son lit , uniquement pour la conversation ; mais s'il en vient un autre , qu'elle trouve plus

96 SUITE DU CANADA.
de son goût, elle souffle l'allumette ;
c'est lui dire qu'elle a envie de le bien
traiter.

Je suis, &c.

A Quebec , ce premier mars 1749.



LETTRE

L E T T R E C I.

S U I T E D U C A N A D A.

JE reprends , Madame , mon entretien avec le missionnaire qui , sans se faire prier , avoit la complaisance de répondre à toutes mes questions sur les mœurs , les coutumes & les usages des Hurons. Il me parla de leur mariage , à l'occasion de la petite aventure dont nous venions d'être témoins. « Les filles , me dit-il , ont peu d'em- » preffement pour ce lien , parce qu'il » leur est permis , comme vous venez » de le voir , d'en faire l'essai autant » qu'elles le desiront ; & la cérémonie » des noces ne change leur condition , » que pour la rendre plus désagréable. » Etant filles, on n'a rien à leur dire; elles » sont maîtresses de leur corps , par le » droit naturel de la liberté ; au lieu » que les femmes , pouvant quitter » leurs maris quand il leur plaît , ont » en horreur l'adultère. Ceci cepen- » dant doit s'entendre avec des ex-

» ceptions ; car quelque libres que
 » soient les filles Huronnes , il y a cer-
 » taines bienséances , qu'elles gardent
 » inviolablement. Elles évitent avec
 » soin de s'arrêter en public avec des
 » personnes d'un sexe différent , dont
 » la conversation ne manqueroit pas
 » de devenir suspecte. Elles marchent
 » avec beaucoup de modestie ; & à
 » moins qu'elles ne manquent tout-à-
 » fait de prudence , ou ne soient en-
 » tierement déréglées , elles veillent
 » scrupuleusement au moyen de conser-
 » ver leur réputation , dans la crainte de
 » ne point trouver d'établissement. A
 » l'égard de celles qui sont mariées , une
 » femme qui fait une inclination , ou qui
 » veut se venger de son mari , excelle ,
 » comme ailleurs , dans l'art si connu des
 » Françaises , de donner des rendez-
 » vous , & de favoriser un amant heu-
 » reux. Il faut convenir néanmoins , que
 » contre l'ordinaire de ce qui se fait par-
 » mi nous , les Huronnes gardent beau-
 » coup plus de mesures après leur
 » mariage , qu'avant qu'elles fussent
 » établies.

» Ces peuples portent si loin le scru-
 » pule au sujet des alliances , que le
 » moindre degré de parenté y devient

» un obstacle. Mais le mari , si sa fem-
 » me meurt , doit en épouser la sœur
 » ou , à son défaut , celle que lui pré-
 » sentent les parens de la défunte. La
 » femme est dans le même cas à l'égard
 » des freres de son mari , sur-tout si
 » elle le perd sans en avoir eu d'enfans :
 » un homme veuf qui refuseroit la
 » sœur ou la parente de son épouse ,
 » feroit abandonné à toute la fureur de
 » sa vengeance. Pour ce qui est des
 » qualités personnelles des époux , on
 » cherche dans un jeune homme , qu'il
 » soit brave , bon guerrier & bon chas-
 » seur ; dans une fille , qu'elle soit de
 » bonne réputation , laborieuse , & d'un
 » esprit docile. On se trompe dans ce
 » choix , comme dans tout le reste :
 » une bonne femme est aussi rare en
 » Amérique , qu'en Europe.

» C'est entre les parens des deux fa-
 » milles , qu'un mariage se traite ; mais
 » quoique les jeunes gens n'aient au-
 » cune part aux explications , on ne con-
 » clut rien sans leur consentement. Ils
 » s'abandonnent ordinairement à la vo-
 » lonté de ceux dont ils dépendent ; ou
 » plutôt ils ne sont dépendans de leurs
 » peres & meres , que dans cette occasion ,

» la seule peut-être, où ils ne devroient
 » pas l'être. Les premières démarches
 » sont faites par des matrones, & pres-
 » que jamais par les parens de la fille.
 » Elle doit attendre qu'on la desire &
 » qu'on la recherche. Si elle tarde trop
 » à être demandée, ces mêmes ma-
 » trones ne manquent pas de s'intri-
 » guer, pour tenter, sous main, les partis
 » qui lui conviennent; mais on y ap-
 » porte de grands ménagemens.

» Le mariage n'est pas plutôt résolu,
 » que les parens du jeune homme en-
 » voient les présens, parmi lesquels il
 » y en a qui sont moins des témoigna-
 » ges d'amitié, qu'un avertissement de
 » l'esclavage où la jeune femme doit
 » être réduite : tels sont le collier, la
 » chaudiere & une bûche, pour signi-
 » fier qu'elle portera les fardeaux, fera
 » la cuisine, & la provision de bois.
 » c'est même l'usage, dans quelques
 » endroits, qu'elle mette d'avance dans
 » la maison, tout celui dont on aura
 » besoin pendant l'hyver. De son côté,
 » le nouveau marié a ses obligations
 » & ses charges. Outre la chasse & la
 » pêche, deux devoirs qui durent toute
 » la vie, il doit faire une natte pour

» sa femme , lui bâtir une cabane , & y
» porter tout le gibier qu'il a tué.

» Dès que les présens sont acceptés ,
» le contrat est censé passé , & le ma-
» riage conclu. Le garçon se rend à
» l'entrée de la nuit dans la maison de
» la fille , accompagnée de toute sa fa-
» mille. Il y est à peine arrivé , qu'on le
» fait asseoir sur une natte ; la nou-
» velle épouse , apporte devant lui un
» plat de bouillie , & se place à ses côtés.
» Non seulement elle ne lui dit rien ;
» mais elle lui tourne même un peu le
» dos , enveloppée dans sa couverture ,
» par pudeur & par modestie. Le mari
» mange de ce qui lui est présenté ; un
» moment après il se retire ; & c'est en
» cela que consiste toute la cérémonie
» nuptiale. Le plat de bouillie , que la
» fille offre à son futur mari , est re-
» gardé comme une nouvelle obligation
» qu'elle contracte , de faire les provi-
» sions & de préparer la nourriture.

» On célèbre les noces par des fêtes
» & des réjouissances , c'est-à-dire , par
» des chants , des danses & des festins.
» C'est dans la cabane de l'époux , que
» se prennent les repas ; mais c'est la
» nouvelle mariée qui est obligée d'en

» faire les frais, & qui fournit elle-mê-
 » me les viandes & la farine qui doi-
 » vent entrer dans la chaudiere. Pendant
 » que tout le monde se divertit, les
 » jeunes époux semblent ne prendre
 » aucune part à la joie : la femme sur-
 » tout doit paroître sérieuse & même
 » triste, de peur qu'on n'imagine qu'elle
 » connoît peu le prix de sa virginité,
 » si elle se livre au plaisir, lorsqu'elle
 » est sur le point de la perdre. On
 » prétend même qu'il y a des endroits
 » où elle passe la première année, après
 » le mariage contracté, sans le con-
 » sommer. La seule proposition faite
 » à une jeune épouse, d'user du droit
 » conjugal avant l'année révolue, se-
 » roit une insulte, qui lui feroit com-
 » prendre qu'on auroit recherché son
 » alliance, moins par estime pour elle,
 » que pour satisfaire une passion bru-
 » tale. Cette victoire, si c'en est une de
 » suivre un usage si bizarre, étoit d'au-
 » tant plus difficile, que les nouveaux
 » mariés couchoient ensemble toutes
 » les nuits. Il est vrai que les parens
 » veilloient sur eux avec la plus grande
 » attention, & avoient soin d'entre-
 » tenir un feu continuel, qui pût ser-

» vir de garant, qu'il ne se passoit rien
 » contre l'ordre prescrit. Il est arrivé plus
 » d'une fois, qu'un jeune mari, moins
 » continent que le vieux d'Arbrissel,
 » n'ayant pas assez d'égard pour l'an-
 » cienne coutume, voulut se prévaloir
 » de l'exemple des Européens. L'épouse
 » en fut si outrée, que, quoiqu'en la ma-
 » riant on eût assez consulté son inclina-
 » tion, on ne put néanmoins la contrain-
 » dre à revoir cet époux indiscret ;
 » l'on fut obligé de les séparer. Dans
 » les lieux où cet usage ne subsiste
 » plus, on ne voit pas encore, sans
 » étonnement, qu'une jeune femme
 » soit enceinte la première année de
 » son mariage ; elle y perdrait un peu
 » de sa réputation ; & dans certains
 » pays, on la montreroit au doigt.

» Dans d'autres, l'époux est en droit
 » de couper le nez à sa femme adultere
 » ou fugitive ; mais ici on peut se quit-
 » ter de concert ; & les parties sépa-
 » rées ont la liberté de prendre de nou-
 » veaux engagements. Ces peuples ne
 » sçauroient concevoir, qu'il puisse y
 » avoir, sur cela, aucune difficulté.
 » Nous ne pouvions pas vivre en
 » bonne intelligence ma femme &

» moi, disoit l'un d'eux, à un mission-
 » naire qui tâchoit de lui faire com-
 » prendre l'indécence de cette sépa-
 » ration : mon voisin étoit dans le
 » même cas ; nous avons changé de
 » femmes ; & nous sommes tous quatre
 » fort contents. Quoi de plus raisonna-
 » ble , ajouta-t-il , que de se rendre
 » mutuellement heureux , quand il en
 » coûte si peu pour l'être , & qu'on
 » ne fait tort à personne ?

» Le divorce est donc permis chez
 » les Hurons , sur-tout pour des cau-
 » ses graves , comme une infidélité avé-
 » rée , la mauvaise humeur des époux ,
 » leur peu de complaisance , ou leur
 » entêtement pour ceux de leur fa-
 » mille , par qui ils se laissent gou-
 » verner. Leur jalousie & leur inconfi-
 » tance mutuelle leur fournissent
 » encore diverses occasions de rup-
 » ture. S'ils ont des enfans , le mari pré-
 » tend avoir droit de prendre les gar-
 » çons ; mais les meres se regardent
 » toujours comme les maîtresses de
 » les retenir ; ce qu'elles font presque
 » toujours. Les enfans eux-mêmes ne
 » paroissent sensibles qu'à l'affront qu'il
 » a fait à leur mere , en l'abandonnant.

» Une épouse qui soupçonne son mari
 » d'infidélité , est capable de toutes
 » sortes d'emportemens contre sa ri-
 » vale , sans qu'il ose en prendre la
 » défense ; il se déshonoreroit par la
 » moindre marque de ressentiment. Une
 » femme chagrine ou soupçonneuse ,
 » va au-devant de la concubine , au
 » retour d'une chasse , & lui enlève
 » sans obstacle toute sa part du gibier.
 » Le Huron le voit & n'en dit mot ; l'é-
 » pouse a usé de son droit ; il n'y prend
 » plus d'intérêt. Si cette femme non
 » satisfaite tourmente encore son
 » mari par sa mauvaise humeur , par ses
 » reproches , celui-ci baisse la tête
 » en silence ; il n'ose quereller sa fem-
 » me , encore moins la battre ; mais ,
 » fatigué de ses mauvaises façons , il
 » s'en sépare , & la quitte pour tou-
 » jours.

» Si c'est l'épouse qui est dans son
 » tort, l'homme dissimule sa jalousie tant
 » qu'il peut , & se fait un point d'hon-
 » neur de n'en paroître pas affecté :
 » mais il ne tarde guère à rendre , avec
 » usure, les infidélités qu'on lui a faites ;
 » & il met enfin sa femme dans la né-
 » cessité de souffrir , avec moins de pei-

» ne , qu'il l'abandonne & la répudie.
 » Quelquefois un mari outragé porte
 » la vengeance beaucoup plus loin : té-
 » moin ce que m'a dit un de nos
 » missionnaires , & que je vais vous
 » rendre dans les mêmes termes.

» Un sauvage mécontent de sa fem-
 » me , mais cachant son ressentiment ,
 » la mena à la chasse au tems ordinaire.
 » L'année étoit bonne , le gibier abon-
 » dant , & le mari bon chasseur. Ce-
 » pendant il affectoit de ne rien trou-
 » ver , & alléguoit pour raison , qu'il
 » falloit qu'on lui eût jetté un sort ,
 » pour l'empêcher de rien prendre.
 » La saison s'avançoit ; les provisions
 » étoient finies ; & la femme souffroit
 « beaucoup de la faim. Le mari l'ayant
 » ainsi fatiguée long-tems , feignit d'a-
 » voir fait un rêve , qui devoit détruire
 » le charme qui les exposoit aux dernie-
 » res extrêmités. C'étoit, disoit-il , d'at-
 » taquer pendant la nuit la cabane de
 » son épouse , de lui donner l'assaut en
 » ennemi de guerre , de la faire prison-
 » nière , & de la traiter en esclave. La
 » femme qui croyoit pouvoir éluder
 » ce songe , parut ne point s'y opposer ,
 » & l'exhorta même à l'accomplir.

Il n'y manqua pas ; dès la nuit sui-
 vante il assiégea la maison , fit son
 épouse prisonniere , la condamna au
 feu , la dépouilla de ses vêtemens ,
 la lia à un poteau , & alluma un
 grand brasier. La pauvre malheu-
 reuse pensa que le jeu devoit finir
 là ; elle se trompoit ; le mari prenant
 la chose dans le sérieux , lui repro-
 cha ses infidélités , & la brûla à petit
 feu avec une cruauté impitoyable.
 Le frere de cette femme craignant
 qu'elle ne souffrît de la faim , s'étoit
 mis en chemin pour lui porter des
 provisions. Il arriva dans le tems où
 commençoit cette scene cruelle , &
 en fut , de loin , le spectateur. La ca-
 bane étoit ouverte , & sa sœur pouf-
 soit des cris effroyables. Cet aspect
 le saisit d'horreur ; mais prenant son
 parti sur le champ , il s'approche sans
 être apperçu ; & quand il est à la por-
 tée du fusil , il tire à balle sur son beau-
 frere & le tue. Il arrive ensuite au-
 près de sa sœur presque expirante ;
 il la délie ; & apprend d'elle les soup-
 çons de ce mari jaloux , & la cause
 de ses violences. Cette pauvre femme
 étoit dans un état à ne pouvoir es-

» pérer de vivre. Son frere compatif.
 » tant crut bien faire , de la délivrer
 » de fes fouffrances , & par pitié , la
 » poignarda de fon consentement.
 » Après lui avoir rendu les derniers
 » devoirs , il revint au village , où il
 » fit le récit de cette funefte aventure.

» Le divorce n'eft quelquefois ici
 » qu'un fimple abandon , qui n'ôte pas
 » entierement aux époux l'efpérance
 » de fe réunir. C'eft même ce qui ar-
 » rive affez fouverit , foit que des amis
 » s'entremêlent pour les raccommo-
 » der ; foit que leur ancienne amitié ,
 » ou leur amour pour leurs enfans , fe
 » réveillent ; foit enfin que le tems ait
 » effacé le fujet de leurs plaintes , &
 » adouci leur mécontentement.

» Chez certaines nations , les fem-
 » mes ont toute l'autorité ; chez d'au-
 » tres , elles n'entrent pour rien dans
 » le gouvernement. Les premières font ,
 » en quelque façon , les maîtrefles de
 » l'état , & en font , pour ainfi dire , le
 » corps principal. Mais il faut qu'elles
 » foient parvenues à un âge mûr ,
 » & qu'elles aient des enfans capables
 » de les faire refpecter ; elles n'ont d'ail-
 » leurs aucune autre confidération , &

» ne font , dans le domestique , que les
 » esclaves de leurs maris. En général , il
 » n'est peut-être point de peuple au
 » monde , où le sexe soit plus méprisé.
 » Traiter un sauvage de femme , c'est
 » pour lui le plus sanglant des outrages.
 » Cependant , comme vous l'avez vu ,
 » les enfans n'appartiennent qu'à la me-
 » re , & ne reconnoissent point d'autre
 » autorité que la sienne. Le pere est tou-
 » jours , pour eux , comme étranger , &
 » n'est respecté qu'à titre de maître.

» Les Huronnes se ménagent peu
 » pendant leur grossesse. Elles travail-
 » lent à l'ordinaire ; & plus elles appro-
 » chent de leur terme , plus elles se li-
 » vrent à la fatigue. Elles vont aux
 » champs, portent les fardeaux, & trou-
 » vent que ces exercices facilitent leurs
 » accouchemens. Lorsqu'ils sont labo-
 » rieux , ce qui arrive rarement , on
 » avertit les jeunes gens de la bourgade.
 » Ils se rendent sur le champ près du
 » logis de la malade ; & lorsqu'elle y
 » pense le moins , ils font de grands
 » cris à la porte de sa cabane. La sur-
 » prise lui cause un saisissement qui lui
 » procure sur le champ sa délivrance.
 » Il y a quelque chose de surpre-

» nant dans la facilité qu'elles ont, ordi-
» nairement, à mettre au monde leurs
» enfans. Elles accouchent le plus sou-
» vent sans peine & sans secours. Si
» elles sont surprises seules en revenant
» des champs, elles se servent à elles-
» mêmes de sages-femmes, lavent l'en-
» fant dans la première eau qu'elles
» rencontrent, retournent à leur ca-
» bane ; & dès le même jour, elles se
» livrent à leurs fonctions ordinaires.
» Il ne paroît pas qu'elles aient souffert,
» ni qu'il leur reste la moindre douleur.
» Ce n'est pas qu'elles ne soient quelque-
» fois fort incommodées, & que quel-
» ques-unes même n'en meurent ; mais
» elles surmontent leur mal avec une
» force d'esprit admirable, & s'abstien-
» nent, autant qu'il dépend d'elles, de
» donner aucune marque de foiblesse.
» Lorsqu'elles montrent un peu trop de
» sensibilité, les anciennes concluent
» qu'il ne faut plus qu'elles aient d'en-
» fans, parce qu'elles ne pourroient
» mettre au monde que des lâches com-
» me elles. Mais encore une fois, ces
» sortes de cas sont fort rares ; la plu-
» part accouchent en travaillant, ou en
» voyage. Dès qu'elles se sentent près

» de leur terme , on dresse une petite
 » hutte hors du village ; & elles'y pas-
 « sent quarante jours après qu'elles sont
 » délivrées. Ce terme expiré , on éteint
 » le feu de la cabane où elles doivent
 » retourner ; on en secoue les meubles ;
 » & à leur rentrée , on allume un nou-
 » veau feu. Les mêmes formalités s'ob-
 » servent à peu près , dans le tems de
 » leurs incommodités périodiques , &
 » pendant qu'elles nourrissent leurs en-
 » fans. Cette nourriture ne dure pas
 » moins de trois ans ; & les maris n'ap-
 » prochent point d'elles dans cet inter-
 » valle. On pourroit peut-être applau-
 » dir à cette coutume , si tous deux
 » se gardoient alors la foi conjugale ;
 » mais souvent on y manque de part
 » & d'autre. On prétend même ,
 » que l'usage de certaines plantes , qui
 » ont la vertu d'empêcher , dans les
 » femmes , les suites de leur infidélité ,
 » est assez familier dans ce pays.

» Les meres aiment leurs enfans
 » avec passion ; & quoiqu'elles ne
 » leur en donnent pas des marques
 » par des caresses aussi vives , que le
 » font les Européennes , leur tendresse
 » n'en est ni moins réelle , ni moins

» solide , ni moins constante. Leurs
 » soins pour eux n'a point de bornes ,
 » tandis qu'ils sont au berceau ; mais
 » quoiqu'elles ne perdent rien de leur
 » affection après les avoir sevrés , elles
 » les abandonnent à eux-mêmes , dans
 » la persuasion qu'il faut laisser agir la
 » nature. Ces berceaux également agréa-
 » bles & commodes , consistent en deux
 » planches fort minces , d'un bois très-
 » léger , de deux pieds & demi de long ,
 » enjolivées par les bords , rétrécies
 » par en bas , & arrondies par le pied ,
 » pour donner la facilité de bercer.
 » L'enfant est enveloppé de fourrures
 » qui lui servent de langes ; & deux
 » grandes courroyes qui sortent du ber-
 » ceau , donnent aux meres la facilité
 » de le porter par-tout avec elles , de
 » le charger sur leurs autres fardeaux ,
 » & de le suspendre à quelque bran-
 » che d'arbre pendant qu'elles travail-
 » lent. Les enfans y sont chaudement
 » & mollement ; car outre des four-
 » rures fort douces , on y met encore
 » quantité de duvet tiré de l'épi d'un
 » roseau , ou de la poudre d'une cer-
 » taine écorce , dont les femmes se
 » servent pour dégraisser leurs cheveux.

» Ils y sont aussi très-proprement , par
» le moyen d'une petite peau qui pend
» en dehors , & par laquelle ils peu-
» vent satisfaire leurs besoins na-
» turels , sans que le dedans en soit sali ,
» à l'exception du duvet , auquel il est
» facile d'en substituer de nouveau.

» Les enfans sont livrés à eux-mêmes ,
» aussi-tôt qu'ils peuvent rouler sur
» leurs pieds & sur leurs mains ; on les
» laisse aller où ils veulent , tout nuds ,
» dans l'eau , dans les bois , dans la
» boue & dans la neige. De-là vient
» cette vigueur , cette souplesse & cet
» endurcissement contre les injures de
» l'air , qui font l'admiration des Euro-
» péens. En été , dès la pointe du jour ,
» on les voit courir à l'eau , comme
» les animaux à qui cet élément est na-
» turel. Ils passent une partie du jour à
» badiner dans les lacs & dans les ri-
» vieres. Dès qu'ils sont un peu grands ,
» ils suivent leur mere , & travaillent
» pour leur famille. On les accoutume
» à aller puiser de l'eau , à porter de
» petites provisions de bois ; & on les
» stile ainsi peu à peu , à rendre des ser-
» vices proportionnés à leur âge. On
» leur met aussi , de très-bonne heure ,

» l'arc & la fleche en main. Ils les gar-
 » dent long - tems comme un jouet ;
 » mais leurs forces croissant avec l'âge ,
 » d'un amusement de l'oïveté , ils
 » en font un exercice nécessaire ; & l'é-
 » mulation , plus sûre que tous les maî-
 » tres , leur fait acquérir une habileté
 » surprenante à les employer. Il n'en
 » a pas plus coûté à ces peuples , pour
 » se perfectionner dans l'usage des ar-
 » mes à feu.

» Dès les premières années , on les
 » fait aussi lutter ensemble. Si deux an-
 » tagonistes se battent d'une manière qui
 » passe le badinage , la tranquillité des
 » autres est admirable. Ils forment
 » un cercle autour des deux inté-
 » ressés , & les regardent comme de
 » simples spectateurs , sans prendre
 » parti ni pour l'un ni pour l'autre ,
 » à moins que le jeu ne soit poussé
 » trop loin , ou que la partie ne
 » soit pas égale. On se contente de
 » rire aux dépens du vaincu. Leur pas-
 » sion est si vive pour cet exercice ,
 » qu'ils se tueroient souvent , si l'on ne
 » prenoit soin de les séparer. Ceux
 » qui succombent sous leur adversaire ,
 » en conçoivent un dépit qui ne leur

» permet pas le moindre repos , juf-
 » qu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur
 » tour.

» En général , les peres & les meres
 » s'efforcent de leur inspirer certains
 » principes d'honneur , qu'ils conser-
 » vent toute leur vie , mais qu'ils ap-
 » pliquent souvent assez mal ; & c'est
 » à quoi se réduit toute l'éducation
 » qu'ils leur donnent ; encore est-elle
 » indirecte ; c'est-à-dire , que l'instruc-
 » tion est prise des belles actions de
 » leurs ancêtres. Les jeunes gens ,
 » échauffés par ces anciennes images ,
 » ne respirent que l'occasion d'imiter
 » ce qui excite leur admiration. Pour
 » les corriger de leurs défauts , on em-
 » ploie les exhortations & les prieres ,
 » mais jamais les châtimeus ni les me-
 » naces , persuadés qu'aucun homme
 » n'est en droit d'en contraindre un
 » autre. Ils esperent d'ailleurs , que lors-
 » que les années leur auront donné de
 » la raison , ils en suivront les lumieres ,
 » & se perfectionneront. La plus grande
 » punition est de leur jeter un peu
 » d'eau au visage ; & ils y font si
 » sensibles , qu'on a vu des filles s'étran-
 » gler pour une pareille correction , &

» en avertir la mere , en lui disant : *tu*
 » *n'auras plus de fille*. Il semble qu'une
 » enfance si mal disciplinée devroit être
 » suivie d'une jeunesse turbulente &
 » corrompue ; mais outre que les fau-
 » vages sont naturellement tranquilles ,
 » & maîtres d'eux-mêmes , leur tem-
 » pérément , sur-tout parmi les nations
 » du nord , ne les porte point à la dé-
 » bauche.

» L'acte qui , chez les Hurons , ter-
 » mine la premiere enfance , est l'im-
 » position du nom. La cérémonie s'en
 » fait dans un festin , où il ne paroît
 » que des personnes du sexe de l'en-
 » fant qu'on doit nommer. Il est sur
 » les genoux du pere ou de la mere ,
 » qui ne cessent de le recommander
 » aux esprits , sur-tout à celui qui doit
 » être son génie tutélaire. On ne crée
 » jamais de nouveaux noms ; chaque
 » famille en conserve un certain nom-
 » bre , qui reviennent tour à tour , &
 » qui lui sont affectés. Ces noms chan-
 » gent avec l'âge : un enfant reçoit ce-
 » lui d'un jeune homme , qui vient de
 » quitter le sien , pour prendre le nom
 » d'un homme fait , qui lui-même , rem-
 » place un vieillard , & celui-ci quel-

» qu'ancien de la famille. Dès qu'un
 » homme meurt, son nom reste enlevé
 » avec lui ; & ce n'est que plusieurs
 » années après, qu'on songe à le renou-
 » veller. C'est moins pour perpétuer
 » ces noms , qu'on les conserve dans
 » les familles , que pour engager celui
 » qui les reçoit , à imiter les belles
 » actions de ceux qui les ont portés ,
 » à les venger , s'ils ont été tués ou
 » brûlés , & à soulager leurs parens.
 » Ainsi , lorsqu'une femme a perdu son
 » mari , ou son fils , & ne se trouve plus
 » appuyée de personne , elle diffère le
 » moins qu'elle peut , à faire passer le
 » nom de celui qu'elle pleure , sur
 » quelqu'un qui puisse lui en tenir
 » lieu.

» L'usage est de ne jamais appeller
 » un homme par son nom propre , lors-
 » qu'on lui adresse familièrement la
 » parole : ce seroit une impolitesse chez
 » les Hurons , comme c'en est une
 » qui se commet même très-fréquem-
 » ment parmi nous. On doit lui don-
 » ner la qualité , dont il est revêtu à l'é-
 » gard de celui qui lui parle , selon les
 » rapports de parenté ou d'affinité qui
 » sont entre eux. S'il n'y a aucune liai-

» son de sang , on ne s'en traite pas
 » moins de frere , d'oncle , de cou-
 » sin , &c, suivant le degré d'amitié ,
 » d'estime & de considération qu'on a
 » l'un pour l'autre , en observant
 » toutes les proportions de l'âge. On
 » pratique la même civilité à l'égard des
 » étrangers , à qui on donne des noms
 » de consanguinité , comme s'il y avoit
 » une vraie parenté , plus proche ou
 » plus éloignée , selon l'honneur qu'on
 » veut leur faire.

» C'estici le lieu de parler d'un autre
 » usage pratiqué chez les Hurons , &
 » qui s'observe aussi chez les Iroquois.
 » Les enfans regardent comme leurs
 » meres , les sœurs de leur mere , &
 » ses freres comme leurs oncles. Par
 » la même raison , ils donnent le nom
 » de peres aux freres de leur pere ,
 » & celui de tantes , à ses sœurs. Ainsi
 » tous les enfans du côté de la mere
 » & de ses sœurs , du pere & de ses
 » freres , se regardent comme freres &
 » sœurs ; mais à l'égard de ceux des
 » oncles & des tantes , c'est-à-dire ,
 » des freres de leur mere , & des sœurs
 » de leur pere , ils ne se traitent que
 » de cousins , quoiqu'ils soient dans le

» même degré de parenté, que ceux qui
 » se nomment freres & sœurs. Dans
 » la troisieme génération, les choses
 » changent totalement. Les grands
 » oncles & les grandes-tantes rede-
 » viennent grands-peres & grand-
 » meres des enfans de ceux qu'ils
 » appelloient neveux & nieces. C'est
 » peut-être un pareil usage, établi
 » chez d'autres nations, qui a fait
 » dire qu'on y épousoit sa sœur ou
 » sa mere, tandis que ce n'étoit réelle-
 » ment, que la cousine ou la tante ».

On m'avoit souvent parlé des amitiés
 particulieres, établies parmi les jeunes
 gens, chez les Hurons, & même chez
 tous les sauvages de l'Amérique: comme
 j'ignorois en quoi précisément consis-
 tent ces liaisons, je priai le mission-
 naire de m'instruire sur cet article, qui
 fait un des points les plus intéressans
 des mœurs de ces peuples. « Cet
 » usage, me dit-il, qui n'offre rien que
 » de très-louable, étoit particuliere-
 » ment établi dans les républiques de
 » Crète & de Lacédémone. Je sçais,
 » poursuivit-il, qu'on a calomnié leurs
 » législateurs, comme s'ils avoient au-
 » torisé, par les loix, un vice monf-

» trueux , qui malheureusement n'est
» devenu que trop commun chez les
» Grecs , & dont le caractère odieux &
» flétrissant , eût pu rendre leurs républi-
» ques éternellement infames. Croyez
» que si ce vice abominable eût été
» attaché à ces liaisons d'amitié , Minos
» & Licurgue n'eussent eu garde de les
» mettre en honneur , au point d'en
» faire un sujet de mérite & de gloire.
» Leur intention a donc été de fonder
» des attachemens , qui eussent pour
» principe un amour innocent , un
» commerce d'où l'on bannît jusqu'à
» l'ombre du crime , & une émulation
» réciproque. L'amant avoit un soin
» continuel d'inspirer des sentimens
» d'honneur à l'objet de ses affections ;
» il étoit chargé de lui donner bon
» exemple , de prévenir ou de corri-
» ger les fautes qu'il pouvoit com-
» mettre ; & les loix le rendoient res-
» ponsable de la conduite de l'aimé
» qui étoit comme son disciple. Si ce
» dernier venoit à faillir , l'autre rece-
» voit le châtiment , comme s'il eût été
» le seul coupable. Malheur à l'amant ,
» qui , au lieu de former son élève à la
» vertu , lui eût donné l'exemple du
vice.

» vice. S'il lui arrivoit de concevoir des
 » desirs criminels pour l'objet de ses
 » affections , il ne pouvoit se sauver
 » d'une mort infame , que par une fuite
 » honteuse. Plusieurs héros des anciens
 » tems furent unis à quelque ami , qui
 » étoit le compagnon de leurs travaux
 » & de leur fortune. Tels étoient Her-
 » cule & Iolas , Thésée & Pyrithous ,
 » Achilles & Patrocles , Ænée &
 » Achate , Oreste & Pylade , &c. Les
 » amans & les aimés envoyoit des
 » offrandes au tombeau d'Iolas , &
 » ferroient les nœuds de leur alliance ,
 » par les sermens qu'ils faisoient en son
 » nom.

» Tels sont encore , à peu près , au-
 » jourd'hui, continua le missionnaire, les
 » liaisons d'amitié , établies parmi les
 » sauvages. Les nœuds en sont aussi
 » étroitement ferrés , que ceux du sang
 » & de la nature , & ne peuvent être
 » dissous , à moins que l'un d'eux s'en
 » rendant indigne , par des lâchetés qui
 » déshonoreroient son ami , n'obli-
 » geât celui-ci à rompre cette alliance ,
 » comme on en a vu des exemples.
 » Ces amitiés s'achètent par des pré-
 » sents faits à celui qu'on veut avoir

» pour ami ; elles s'entretiennent par
 » des marques mutuelles de bienveil-
 » lance. On devient compagnons de
 » chasse , de guerre & de fortune ; on
 » a droit de nourriture & d'entretien
 » dans la cabane l'un de l'autre ; & le
 » compliment le plus flatteur qu'on
 » puisse faire à son ami , c'est de lui en
 » donner le nom. Cet attachement
 » vieillit avec eux ; & il est si bien ci-
 » menté , qu'il s'y rencontre quelque-
 » fois de l'héroïsme , comme entre
 » Oreste & Pylade. On lit dans les an-
 » ciennes relations , que parmi plu-
 » sieurs prisonniers faits à la guerre ,
 » il s'en trouva deux si fortement unis
 » d'amitié , que l'un ayant été con-
 » damné au feu , & l'autre réservé pour
 » l'adoption , ce dernier fut si affligé
 » qu'on n'eût pas fait la même grace
 » à son camarade , qu'il la rejetta
 » pour lui-même ; & fit tant par ses
 » plaintes , ses prières & ses menaces ,
 » qu'il obligea ceux qui l'avoient adop-
 » té , de le livrer au supplice avec son
 » ami. Deux hommes ainsi unis pour
 » leur intérêt commun , doivent tout
 » faire & tout risquer , pour s'aider &
 » se secourir mutuellement. La mort

» même , à ce qu'ils croient , ne les fé-
 » pare que pour un tems : ils comptent
 » de se rejoindre dans l'autre monde ,
 » pour ne se plus quitter , persuadés
 » qu'ils auront encore besoin l'un de
 » l'autre. Un sauvage chrétien , qui ne
 » se conduisoit par suivant les maxi-
 » mes de l'évangile , étant un jour me-
 » nacé de l'enfer par un missionnaire ,
 « lui demanda s'il croyoit que son ami
 » décédé fût dans ce lieu de supplice ?
 » Le pere lui répondit qu'il avoit lieu
 » de juger que Dieu lui avoit fait
 » miséricorde. Je ne veux donc pas y
 » aller non plus , reprit le sauvage ;
 » & ce motif l'engagea à changer de
 » vie. C'est-à-dire , qu'il auroit été
 » aussi volontiers en enfer que dans
 « le ciel , s'il avoit cru y retrouver
 » son ami ».

Il y a assez long-tems , Madame , que
 je vois des Canadiens , pour vous don-
 ner une idée de leur figure , de leur
 habillement & de leur caractère. Beau-
 coup de gens se sont imaginé que les
 sauvages étoient des hommes couverts
 de poil , vivans dans les bois , sans so-
 ciété , comme les bêtes , & n'ayant de
 l'homme qu'une figure imparfaite. Il ne

paroît pas même que tout le monde soit revenu de cette idée. Cependant, à l'exception des cheveux & des sourcils, que plusieurs même ont soin d'arracher, les sauvages du Canada n'ont aucun poil sur le corps ; car s'il arrivoit, par hasard, qu'il leur en vînt, ils se l'ôteroient jusqu'à la racine. Ils naissent blancs, comme nous ; mais leur nudité, les huiles dont ils se graissent, les différentes couleurs dont ils se fardent, & qu'à la longue le soleil imprime dans leur peau, leur hâlent le teint. Ils sont grands, d'une taille supérieure à la nôtre ; ont les traits du visage fort réguliers, le nez aquilin. Ils sont bien faits en général, n'ayant parmi eux ni boiteux, ni borgnes, ni bossus, ni aveugles, &c. Cependant, à les voir du premier coup d'œil, il est impossible d'en juger à leur avantage, parce qu'ils ont le regard farouche, le port rustique, l'abord simple & taciturne. Ils sont robustes, d'une complexion saine, & vivroient long-tems, s'ils sçavoient mieux se ménager. Mais la plupart ruinent leur santé par des marches forcées, des jeûnes excessifs, & de plus grands excès encore dans

le manger. D'ailleurs vous avez vu que dès leur enfance , ils ont les pieds dans l'eau , sur la glace & dans la neige ; & que l'eau de vie , ce présent funeste que leur ont fait les Européens , qu'ils aiment avec fureur , & qu'ils ne boivent que pour s'enivrer , acheve de perdre leur tempérament. Du reste ils ont sur nous de très-grands avantages ; le premier & le principal , est la perfection de leurs sens. Malgré la neige qui les éblouit , & la fumée qui les accable , leur vue ne s'affoiblit point. Ils ont l'ouïe extrêmement subtile , & l'odorat si fin , qu'ils sentent le feu longtemps avant que de l'avoir apperçu. C'est par cette raison, qu'ils ne peuvent souffrir l'odeur du musc , ni de toute autre senteur forte ; on prétend même qu'ils ne trouvent agréable, que celle des choses qui se mangent ou qui se boivent.

Les sauvages qui habitent l'Amérique septentrionale , ont pourvu à la décence & au besoin , par des vêtemens de peau , qui font le brayer , la camisole , les mitasses , les souliers & la robe. Le brayer est une peau large d'un pied , & longue de trois ou quatre. Ils la font passer entre les cuisses ;

& elle se replie sur une petite corde de boyau, d'où elle retombe de la longueur d'un pied par devant & par derrière. C'est le seul habillement qu'ils ne quittent point ; ils se défont aisément de tous les autres , sans craindre de blesser la modestie. Les hommes , dans les tems chauds , n'ont souvent sur le corps , que ce simple brayer : l'hiver , ils se couvrent plus ou moins , suivant la qualité du climat. Les femmes , au lieu de brayer , ont une piece d'étoffe ou de peau , qui leur sert de jupe , & qui les enveloppe , depuis la ceinture , jusqu'à mi-jambe.

La camisole est une sorte de chemise sans bras , faite de deux peaux de chevreuil , minces & légères , dépouillées entièrement de leur poil , & découpées en guise de frange par le bas. Elle descend , aux hommes , jusqu'à la ceinture , & aux femmes , au-dessous des genoux. C'est , de tous les vêtements , celui qui leur paroît le moins nécessaire ; & plusieurs s'en privent aisément. Pendant qu'ils sont en voyage , ou dans la rigueur de l'hyver , ils ont des bras postiches , qui ne tiennent point à cette camisole. Ils sont liés

ensemble par une courroie qui leur passe derrière les épaules.

Les mitasses sont des espèces de bas de peau, que les hommes portent jusqu'à mi-cuisse, & les femmes jusqu'aux genoux. Les premiers les attachent sur les hanches, à la ceinture qui tient leur brayer. Les autres les lient avec des jarretières de peau d'élan, proprement travaillées. Ces bas, qui n'ont point de pied, s'emboîtent dans des souliers sans talon, & sans semelle de cuir fort. Ce sont des espèces de chaufsons de peau de chevreuil, passée à la fumée.

La robe est une espèce de couverture, qui est aussi de peau préparée, comme le reste de l'habillement, & frangée par des découpures. Les sauvages la portent d'une manière négligée, ne l'assujettissent qu'avec les mains, & ne l'attachent que dans leurs voyages. Comme ils sont alors chargés de leurs paquets, ils la lient par le milieu du corps, pour n'en être pas embarrassés. Dans les mauvais tems, ils les font passer sur leurs têtes, qui restent nues ordinairement; car ils ne se servent ni de chapeaux ni de bonnets.

Ceux qui demeurent dans le voisinage des Européens , en conservant leur ancienne maniere de s'habiller , n'ont fait que changer la matiere de leurs vêtements. Ils ont des chemises de toile au lieu de camisole , des brayers & des mitasses d'étoffe ; & à la place de leurs robes de fourrures , ils portent des couvertures de laine. Les plus riches s'en procurent d'écarlate qu'ils achètent dans la colonie. Tous sont fort curieux d'avoir des chemises ; mais ils ne les mettent sous la camisole , que lorsqu'elles sont sales , & les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture ; car ils ne se donnent jamais la peine de les laver.

Le missionnaire m'apprit de quelle maniere s'apprêtent les peaux que les sauvages emploient à leurs vêtements.

« Cette préparation , me dit-il , n'est ni
 » longue , ni difficile. Après les avoir
 » macérées dans l'eau pendant quel-
 » que tems , on les racle ; & elles de-
 » viennent douces à force de les manier.
 » Pour les amollir davantage , on les
 » frotte avec de la cervelle de quel-
 » que animal ; & bientôt on les rend
 » flexibles , & assez blanches. On ne

» les passe point à l'huile ; mais on
 » les expose à la fumée ; ce qui pro-
 » duit à peu près le même effet. Toutes
 » ces peaux sont d'un très bon usage ; &
 » dans l'art de les préparer, elles ne cou-
 » rent point de risque d'être brûlées ,
 » comme celles qu'on fait en Europe.
 » Les sauvages peignent les leurs , & y
 » tracent des figures qui leur donnent
 » de l'agrément & en relevent la
 » beauté. Avant que d'y mettre la pein-
 » ture , on y grave toutes les lignes ,
 » dans lesquelles la couleur doit être
 » insinuée. Cette peinture est une es-
 » pece de cinnabre , tiré d'une terre
 » rouge , qui se trouve sur les bords
 » des lacs & des rivières. On y em-
 » ploie aussi les sucres & les cendres de
 » certaines plantes ».

Ce n'est pas seulement sur la peau
 des animaux , que les sauvages ont l'art
 de tracer des figures ; ils ont encore ce-
 lui de se faire des broderies sur la chair
 vive , & de se composer un habit , qui
 leur coûte cher , à la vérité ; mais qui
 leur dure toute la vie. Le travail en
 est le même , que celui qui se fait sur
 le cuir. On crayonne d'abord , sur la
 peau bien tendue , le dessein des figures ;

on en parcourt ensuite toutes les lignes , en piquant avec des aiguilles , ou avec de petits osselets pointus ou des arêtes de poissons , la chair jusqu'au vif ; & l'on y passe des couleurs pulvérisées , qui s'insinuent si bien dans la peau , qu'elles ne s'effacent jamais. Cette magnificence n'est permise qu'à ceux qui se distinguent parmi leurs compatriotes. Il faut s'être signalé par des actions hardies , & avoir tué beaucoup d'hommes à la guerre , ou beaucoup de bêtes à la chasse. L'opération n'est pas extrêmement douloureuse dans le moment qu'on la fait ; mais la peau s'enfle bientôt après ; & il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation. Souvent même la fièvre survient , dure quelques jours ; & dans les grandes chaleurs , il y a du danger pour la vie.

Plusieurs se font piquer , comme autrefois les Pictes , par tout le corps ; d'autres en quelques endroits seulement. La plupart se contentent de quelques figures d'oiseaux , de serpens , ou d'autres animaux , sans ordre , sans symétrie , & suivant le caprice d'un chacun. Ce n'est pas un pur ornement ; ils

y trouvent encore , dit-on , de grands avantages , comme de les rendre moins sensibles aux injures de l'air , & de les garantir du mal de dents , sur-tout en se faisant piquer aux endroits du visage , qui répondent aux machoires.

Ces couleurs permanentes n'empêchent pas nos sauvages de se donner l'agrément d'une autre peinture passagere en guise de fard , qu'ils renouvellent toutes les fois qu'ils veulent se parer. Les guerriers se peignent , lorsqu'ils se mettent en campagne , pour intimider leurs ennemis ; peut-être aussi pour cacher leur peur ; car il ne faut pas croire qu'ils en soient tous exempts. Les jeunes gens le font pour couvrir un air de jeunesse , qui les feroit mépriser des vieux soldats. Ils le font encore pour se rendre plus beaux ; mais alors les couleurs sont plus vives & plus variées. Ils peignent les prisonniers qu'ils destinent au feu , & leurs morts même , pour cacher la paleur qui les défigure. Ces couleurs sont les mêmes que celles qu'on emploie pour peindre les peaux ; elles se tirent de certaines terres , & de quelques écorces d'arbres.

Les hommes ajoutent à cette parure, du duvet de cigne ou d'autres oiseaux, qu'ils sement en guise de poudre sur leurs cheveux graissés d'huile, tantôt hérissés, tantôt aplattis. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, & des touffes de poil de différens animaux, dans une distribution fort bizarre. Ils portent avec cela des pendans aux oreilles, & quelquefois même aux narines; une grande coquille au cou ou sur l'estomac; des pattes ou des têtes d'oiseaux, & des cornes de chevreuil. Chacun sçait se faire un ornement selon son goût, tant qu'il est dans un âge propre à ces amusemens; mais dès que le tems en est passé, on se fait gloire de vivre dans une négligence toute opposée, pour donner à comprendre qu'on pense à des choses plus sérieuses.

Le soin des hommes se borne à parer leur tête; & les femmes ne sont jalouses que de leur chevelure. Elles se croiroient déshonorées, si on les obligeoit à la couper. Leurs cheveux, & généralement ceux de tous les sauvages, sont très-beaux, & d'un noir très-foncé. Elles les graissent, les poudrent, & sont très-soigneuses à les

peigner. Elles les treffent enfuite, & les laiffent pendre, après les avoir enveloppés dans une peau de ferpent ou d'anguille, en forme de cadenette. A l'égard du vifage, elles fe contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon. Lorfqu'elles font dans leurs plus beaux atours, elles ont des robes, où il y a toutes fortes de figures peintes, avec des agrémens de coquillages.

L'huile dont les fawvages fe graiffent le corps & les cheveux, les rend extrêmement puants & crasseux. Ils la tirent des poiffons & d'autres animaux, ou de certaines plantes d'une odeur très-forte. Mais cette huile leur eft absolument néceffaire; & ils font mangés de vermine quand elle leur manque. Comme ils n'ont raffiné fur rien, ils n'ont pu corriger cette puanteur par les parfums. & les effences que les nations policées ont fubftitués à la groffiereté de ces onguens. De tout ceci, Madame, vous conclurez que les fawvages, au lieu d'ajouter à leur beauté naturelle, ne travaillent qu'à fe défigurer. Cependant, quand ils font parés à leur mode, l'afTemblage fingulier de tous ces or-

nemens bisarres , a un certain je ne sçais quoi , qui ne leur donne pas absolument mauvaise grace.

A l'égard de leur caractère , il differe peu de celui des Iroquois ; ils en ont les bonnes & les mauvaises qualités. Ils sont , comme eux , légers , inconstans , stupides , ignorans , féroces , soupçonneux , traîtres & dissimulés. « Ces hommes , cependant , qui nous » paroissent si méprisables , me disoit le » missionnaire qui les connoît , sont les » plus méprisans de tous les mortels , » & ceux qui s'estiment le plus. La » vengeance est aussi une passion que » le tems ne rallentit point dans leur » ame ; elle passe de génération en » génération , jusqu'à ce que la race » offensée trouve occasion d'assouvir » sa haine. L'amitié , la compassion , la » reconnoissance , l'attachement ne doivent pas être regardés , chez eux , comme des qualités du cœur , & sont » moins l'effet d'un bon naturel , que » de la réflexion ou de l'instinct. » Le soin qu'ils prennent des veuves , » des orphelins & des infirmes , l'hospitalité qu'ils exercent d'une manière admirable , ne sont , pour eux ,

» qu'une suite de l'opinion , que tout
 » doit être commun entre les hom-
 » mes. Les peres & les meres ont pour
 » leurs enfans une tendresse d'affection
 » qui va jusqu'à la foiblesse , mais qui
 » est purement animale. Les enfans ,
 » de leur côté , n'ont aucun retour na-
 » turel pour leurs parens , & les trai-
 » tent quelquefois avec indignité. Je
 » pourrois , ajouta le missionnaire ,
 » en rapporter plusieurs exemples qui
 » vous feroient horreur ; en voici un
 » qui a été public.

» Un sauvage , qui avoit long - tems
 » servi dans nos troupes contre sa pro-
 » pre nation , rencontra son pere dans
 » un combat , & l'alloit percer , lors-
 » qu'il le reconnut. Il s'arrêta & lui dit :
 » J'ai reçu une fois de toi la vie ; je
 » te la donne aujourd'hui ; mais ne te
 » retrouve pas une seconde fois sous
 » ma main ; car je suis quitte de ce que
 » je te devois. Ce fils dénaturé se nom-
 » moit la Plaque ; les François l'avoient
 » fait lieutenant dans nos troupes ,
 » pour le fixer parmi eux , parce qu'il
 » étoit brave & bon guerrier. Mais
 » il ne put y rester , & s'en retour-
 » na dans sa nation , n'emportant de
 » chez nous , que nos vices , sans en

» avoir corrigé aucun des siens. Il ai-
 » moit éperduement les femmes ; &
 » sa valeur lui donnoit un grand relief.
 » Aussi fit-il bien des épouses infidelles ,
 » & des maris mécontents. Ses défordres
 » allerent si loin , qu'on délibéra dans
 « le conseil , si l'on ne prendroit pas
 » le parti de s'en défaire. Il fut con-
 » clu qu'on le laisseroit vivre , parce
 » qu'étant aussi brave en amour qu'à
 » la guerre , il peupleroit le pays d'ex-
 » cellens soldats.

» Si les sauvages pechent par les
 » qualités du cœur , ne peut-on pas dire
 » qu'ils en font, en quelque sorte, dédom-
 » magés par celles de l'esprit ? La plu-
 » part ont le jugement droit , la con-
 » ception aisée , l'imagination vive , la
 » mémoire admirable. Ils pensent juste
 » sur leurs affaires , & beaucoup mieux
 » que le peuple parmi nous. Ils vont
 » à leurs fins par des voies sûres ; ce-
 » pendant pour les former aux arts, dont
 » ils n'ont encore aucune idée , il
 » leur faudroit un travail d'autant plus
 » long , qu'ils ont le bon esprit de mé-
 » priser ce qui ne leur est point né-
 » cessaire , & dont nous faisons , nous
 » autres , le plus de cas. Il ne feroit

» pas aisé non plus, de les rendre capa-
 » bles de contrainte, ni d'application
 » aux choses qui sont purement intel-
 » lectuelles. Mais pour tout ce qui les
 » intéresse, ils ne négligent rien; &
 » autant qu'ils apportent de flegme &
 » de circonspection à prendre leur
 » parti, autant ils mettent d'ardeur
 » & de vivacité dans l'exécution. Ils
 » ont la répartie prompte & ingénieuse;
 » témoin ce Huron, à qui on deman-
 » doit de quoi étoit composée l'eau-de-
 » vie? il répondit que c'étoit un ex-
 » trait de langues & de cœurs; car,
 » ajouta-t-il, quand j'en ai bu, je ne
 » crains rien; & je parle à merveille.

» La plupart ont une noblesse &
 » une égalité d'ame peu commu-
 » nes en Europe, malgré tous les se-
 » cours qu'on y peut tirer de la philo-
 » sophie & de la religion. Par raison
 » d'honneur, ils ne se fâchent jamais,
 » & paroissent toujours maîtres d'eux-
 » mêmes. Ils ont le cœur haut & fier,
 » un courage à l'épreuve, une tran-
 » quillité que les contretens & les
 » mauvais succès n'alterent point. Leur
 » constance dans les douleurs est au-
 » dessus de toute expression. Un pri-

» l'onnier qui sçait à quoi se terminera
 » sa captivité , ou qui est encore dans
 » l'incertitude de son sort , n'en perd
 » pas un quart-d'heure de sommeil. On
 » le voit souffrir ce que le feu a de plus
 » cuisant , & ce que la plus indus-
 » trieuse fureur peut inventer de
 » tourmens , sans qu'il lui échappe mê-
 » me un soupir. Au milieu des sup-
 » plices , son occupation est d'irriter
 » ses bourreaux par des injures & des
 » reproches. Un Huron que les Illinois
 » brûloient avec la dernière barbarie ,
 » ayant apperçu un François parmi les
 » spectateurs , le pria de vouloir bien
 » aider ses ennemis à le tourmenter ,
 » afin , ajouta-t-il , que j'aie la conso-
 » lation de mourir par la main d'un
 » homme ; car je n'en vois aucun , par-
 » mi tous ces gens-ci , qui mérite ce
 » nom.

» Les sauvages s'exercent toute leur
 » vie à cette fermeté , & y accoutu-
 » ment leurs enfans dès l'âge le plus
 » tendre. On voit de jeunes garçons
 » & de petites filles se lier par un
 » bras les uns aux autres , & mettre
 » entre eux des charbons ardens , pour
 » voir qui les secouera le premier. L'ha-

» bitude du travail leur donne aussi la
 » facilité de supporter la douleur. Il
 » n'est point d'hommes qui se ména-
 » gent si peu , soit dans leurs chasses ,
 » soit dans leurs voyages. Il est vrai
 » qu'à la guerre , ils s'exposent le moins
 » qu'ils peuvent , parce qu'ils ont mis
 » leur gloire à n'acheter jamais la vic-
 » toire trop cher , & que leurs nations
 » étant peu nombreuses , ils ont pour
 » maxime de ne point s'affoiblir. Mais
 » quand il s'agit de se battre , ils le
 » font avec un courage , que la vue de
 » leur sang ne fait qu'animer.

» Ce qui surprend beaucoup dans
 » des hommes, dont l'extérieur n'an-
 » nonce que de la barbarie , c'est de leur
 » voir , entre eux , une douceur & des
 » égards , qu'on ne trouve point parmi
 » le peuple , chez les nations les plus
 » civilisées. On n'est pas moins charmé
 » de la gravité naturelle & sans faste ,
 » qui regne dans leurs manieres , dans
 » leurs actions , & jusques dans leurs
 » amusemens. On admire enfin cette
 » honnêteté , ces déférences pour leurs
 » égaux , & le respect qu'ont les jeu-
 » nes gens pour les vieillards. Rien
 » n'est si rare , que de voir naître des

» querelles , comme il s'en élève si
 » fréquemment parmi nous. Persuadés
 » qu'un homme ne doit rien à un autre ,
 » ils en concluent qu'il ne faut faire
 » tort à personne , quand on n'en a reçu
 » aucune offense. Malheureusement
 » cette maxime ne s'étend qu'à leur
 » nation , & ne les empêche point
 » d'attaquer des peuples entiers , dont
 » ils n'ont nul sujet de se plaindre ».

Tel est encore , Madame , le caractère des Hurons , malgré les changemens que cause , dans leurs mœurs , la fréquentation des Européens. Ils ont long-tems résisté aux mauvais exemples de nos compatriotes , & ne se sont laissé vaincre que par nos eaux-de-vie. Nous les empoisonnons , ne pouvant les corrompre.

Je suis , &c.

A Quebec , ce 18 mars 1749.



L E T T R E C I I .

S U I T E D U C A N A D A .

JE ne quitterai, Madame, ni les Hurons, ni le missionnaire, que je n'aie satisfait votre curiosité sur tous les objets qui l'intéressent.

Ce peuple, comme la plupart des autres sauvages de l'Amérique, porte le nom d'un animal, dont la figure peut être regardée comme le symbole ou les armoiries de la nation. C'est le sceau que l'on applique à tous les traités, à moins que des raisons particulières n'obligent d'en substituer d'autres. Le porc-épic est l'animal qui désigne les Hurons. Ils comptent parmi eux trois familles principales, qu'ils croient aussi anciennes, que le pays qu'elles habitent. Elles ont toutes trois la même souche; mais il y en a une qui passe pour la première, & jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres. Chacune a son chef séparé; & dans les affaires qui intéressent le gouverne-

ment , ces chefs se réunissent pour en délibérer.

Outre l'animal qui distingue toute la nation, chacune des trois familles a aussi le sien, dont elle prend le nom. La première est la tribu de l'ours , la seconde du loup , la troisième de la tortue. Les Iroquois ont les mêmes animaux que les Hurons , dont on les croit une colonie , avec cette différence , que la famille de la tortue est divisée en deux , que l'on appelle la grande tortue & la petite. Le chef de chaque tribu porte le nom de l'animal qui en est le symbole , & n'en prend point d'autres dans les actions publiques. Il en est de même du chef de toute la nation. Mais outre ce nom, qui n'est que de cérémonie , ils en ont un second qu'on regarde comme un titre de dignité , tel que *le plus noble* , *le plus ancien* , &c , & un troisième qui leur est personnel , & les désigne plus particulièrement. Ces noms ne sont pas toujours appropriés à l'âge de celui qui est en place , & qui n'est souvent qu'un enfant ; mais il convient au caractère dont il est revêtu , & auquel on veut concilier du respect , par un titre qui marque la maturité , la sagesse ,

& toutes les qualités que doivent avoir les peres , les pasteurs & les protecteurs des peuples.

Ces impositions de noms se font avec certaines formalités. Le nouveau chef, ou, s'il est trop jeune, celui qui gouverne à sa place, doit faire un festin & des présens, prononcer l'éloge & chanter la chanson de son prédécesseur. Il se trouve néanmoins des noms si célèbres, que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur. Parmi les Hurons, où la dignité de chef est héréditaire, la succession se continue par les femmes. Ce n'est pas le fils du défunt qui lui succede; c'est celui de sa sœur, ou à son défaut, son plus proche parent en ligne féminine. Si une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu est maîtresse du choix. Elle n'a pas toujours égard au droit d'aînesse; & d'ordinaire, elle prend celui qui paroît le plus propre à soutenir ce rang par ses bonnes qualités. On le proclame dans tous les villages de la nation & des alliés; & cette action est accompagnée de fêtes & de réjouissances. Ces chefs ne sont pas

toujours fort respectés ; & s'ils se font obéir , c'est qu'ils sçavent quelles sont les bornes qu'ils doivent donner à leur autorité. Ils proposent plutôt qu'ils ne commandent ; leur pouvoir n'a donc rien d'absolu ; l'obéissance qu'on leur rend est entièrement libre. Cette liberté sert à les contenir , & les engage à ne rien ordonner , qui puisse faire de la peine , ou être suivi d'un refus. Elle contribue aussi à engager les inférieurs à exécuter , de bonne grace , les ordres qu'on leur donne. Quoique ces chefs n'aient aucune marque qui les distingue , on ne laisse pas de leur accorder certaines prérogatives particulières. Les conseils s'assemblent par leurs ordres , & se tiennent dans leurs cabanes. Les affaires se traitent en leur nom ; ils ont une part considérable dans les festins & dans les distributions générales ; on leur fait souvent des présens ; enfin , comme ils ont des devoirs onéreux attachés à leurs places , ils jouissent aussi de plusieurs privilèges qui les en dédommagent.

De peur qu'ils n'usurpent trop d'autorité , & ne se rendent absolus , chaque famille a droit de nommer
un

un conseiller & un assistant du chef, sans l'avis desquels ce dernier ne peut rien entreprendre. Les femmes les choisissent; & le font quelquefois elles-mêmes. Elles tiennent leur comité à part, & donnent avis de leur délibération aux préposés, qui la communiquent aux anciens, dans une assemblée particulière. Si l'affaire intéresse le bien public, tous se réunissent dans un conseil général. Cette espèce de sénat, composé du chef & de ses assistants, tient le premier rang; celui des anciens, c'est-à-dire, de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, ne vient qu'après. Le dernier, qui est celui des guerriers, comprend tous les hommes en état de porter les armes. Ils ont souvent à leur tête le chef de la nation, ou celui de la bourgade; mais il doit s'être distingué par des actions de valeur, sans quoi il sert parmi les subalternes. Il n'y a point de grades militaires chez les sauvages. Chaque soldat n'est soumis qu'au général; encore est-il le maître de quitter quand il lui plaît. Ce commandant n'a nulle autorité réelle; il ne peut ni récompenser ni punir: cependant il arrive rarement

qu'il soit contredit. Comme les qualités qu'on exige de lui sont le bonheur , le défintéressement & la bravoure , celui qui les réunit , peut compter sur une parfaite obéissance , quoique toujours libre & volontaire. Les guerriers ont aussi leur conseil séparé , pour les matières qui sont de leur compétence ; mais toutes ces délibérations particulières sont toujours subordonnées & soumises au jugement des anciens.

Pour vous former , Madame , une idée de ces sortes de conseils , représentez-vous une assemblée d'hommes & de femmes , crasseux , mal-propres , assis par terre , ou accroupis comme des singes , les genoux auprès des oreilles , la pipe à la bouche , traitant de sang froid , de la destruction d'un peuple , & de la ruine entière de leurs ennemis. Chacun des opinans reprend toutes les raisons de ceux qui ont parlé les premiers , & dit ensuite son sentiment. Ils n'abandonnent point une affaire , qu'elle n'ait été vue sous tous ses rapports. Ils ne disputent point avec chaleur , lors même qu'ils sont d'opinions différentes ; & ne savent ce que c'est que de couper le discours à

celui qui parle. Les chefs les plus accrédités déferent tellement à l'autorité du sénat, qu'ils ne font qu'exposer le sujet qui doit être mis en délibération ; après quoi ils concluent toujours en disant : » pensez-y, vous autres anciens ; vous » êtes les maîtres ; ordonnez ». On laisse aux femmes les apparences du commandement ; mais les hommes en ont la réalité. Rarement on leur communique une affaire importante, quoique tout se fasse en leur nom, & que les chefs ne soient, pour ainsi dire, que leurs lieutenans.

Chaque tribu a son orateur, qui seul a droit de parler dans les assemblées générales. Chacun d'eux connoît parfaitement les intérêts de ceux qui les emploient, & sçait également les faire valoir. Leur emploi consiste proprement à exposer tout ce qui a été agité dans les conseils particuliers, à déclarer le résultat de toutes les délibérations, & à porter la parole avec autorité, au nom de la nation entière. Leurs discours ne consistent point en de longues harangues ; leur élocution est vive & concise, comme celle des Spartiates.

Vous êtes étonnée, Madame, que des gens qui ne possèdent rien, qui n'ont ni l'ambition de s'étendre, ni de faire des conquêtes, puissent rien avoir d'important à discuter. Cependant ils négocient sans cesse : ce sont des alliances à renouveler ou à conclure, des offres de services, des civilités réciproques, des invitations à la guerre, ou des complimens sur la mort d'un chef : toutes choses qui se traitent avec une attention, une gravité dignes des plus grands objets. Une seule affaire, quelque légère qu'elle soit, est long-tems en délibération ; & rien ne se décide, qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. La défiance continuelle où ils sont de leurs voisins, les engage à profiter de toutes les conjonctures favorables, ou pour mettre le désordre parmi eux, sans y paroître, ou de se les attacher, en se rendant nécessaires. Leur prudence a, sur ce point, des ressorts infinis, qui sont toujours dans le mouvement & dans l'action. Tandis qu'ils ménagent leurs alliés par des visites fréquentes, & des devoirs de civilité mutuelle, ils sont occupés au dedans, à observer tout ce qui se

paſſe , & à délibérer ſans ceſſe ſur les moindres événemens.

Dans l'intérieur des bourgades , les affaires ſe réduiſent à peu de choſe , & ne ſont jamais difficiles à terminer. Il ne paroît pas même qu'elles attirent l'attention des chefs. Les conciliateurs ſont , pour l'ordinaire , des amis communs , ou des parens. Le plus grand défaut de ce gouvernement intérieur , eſt de n'avoir point de juſtice criminelle. Il eſt vrai que l'intérêt , ſource principale des défordres de la ſociété , n'étant pas connu de ces peuples , les crimes ſont rares parmi eux. Si un homme en tue un autre , on ſuppoſe qu'il ne ſ'eſt pas laiſſé aller à cet excès ſans raiſon ; on lui porte même compaſſion , d'avoir été dans la dure & triſte néceſſité d'uſer de cette violence. S'il étoit yvre , comme les ſauvages feignent de l'être quelquefois , pour ſatisfaire leur vengeance ou leur haine , on ſe contente de plaindre le mort , & de rejeter la faute ſur le vin : d'ailleurs c'eſt aux parens du défunt à punir le coupable , parce qu'ils y ſont ſeuls intéreſſés. Ils peuvent le condamner à mort ; mais on en voit peu d'exemples ; & ſ'ils le font , c'eſt ſans aucune

forme de justice. Quelquefois on prend cette occasion pour se défaire d'un mauvais sujet.

Un assassinat qui intéresseroit un village entier , auroit des suites plus fâcheuses ; & souvent un crime de cette nature a mis tout un peuple en combustion. Mais le conseil des anciens donne tous ses soins à concilier les parties ; & c'est ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. Autrefois , si elle ne jugeoit point à propos de faire grace , & que le coupable tombât entre ses mains , on étendoit le corps mort sur des perches , au haut d'une cabane ; & l'assassin étoit placé , pendant plusieurs jours , immédiatement au dessous du cadavre , pour recevoir tout ce qui en découloit , non seulement sur lui , mais encore sur ses alimens. L'usage est aujourd'hui de racheter sa vie par des présens , auxquels le public contribue. Ils sont suspendus à une perche au-dessus de la tête du mort ; & c'est le chef qui en fait la distribution. « Voilà , dit-il , en les montrant , » avec quoi je retire la hache de la plaie , » & la fais tomber de la main de celui » qui voudroit venger cette injure.

» Voilà avec quoi j'essuie le sang de la
 » plaie ». Ensuite, comme si la patrie elle-
 même avoit reçu le coup mortel qui a
 frappé le défunt, il ajoute : « voilà pour
 » remettre le pays en état ; voilà pour
 » réunir les cœurs divisés , & appla-
 » nir les chemins , afin qu'on puisse
 » aller , en sûreté , d'un lieu dans un
 » autre , sans craindre aucune embûche.
 » Voilà , continue-t-il , en s'adressant
 » aux parens , voilà pour tranquilliser
 » ceux qui prennent le principal inté-
 » rêt à cette mort ; pour donner une
 » médecine à la mere du défunt ;
 » pour la guérir de la maladie que
 » lui cause la perte de son fils ; pour
 » lui étendre une natte , sur laquelle
 » elle puisse reposer doucement pen-
 » dant le tems de son deuil ».

Dès que les présens sont acceptés ,
 les parens se regardent comme plei-
 nement satisfaits ; mais si le coupable a
 de la prudence , il ne tarde pas à s'ab-
 senter , sur-tout si la famille du défunt
 est puissante , pour éviter l'occasion de
 la vengeance. Il prend le prétexte d'aller
 à la guerre pour remplacer le défunt
 par un prisonnier ; & ne revient que
 lorsque le tems a diminué la sensi-

bilité de la perte qu'il a causée. Si le captif qu'il amène est adopté par les parens satisfaits , ce dernier entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

Un homme qui pense que le meurtre qu'il va commettre doit intéresser tout son village , par le nombre des présens qu'on est obligé de fournir , doit , s'il est capable de réflexion , avoir bien de la peine à se déterminer à une violence qui devient onéreuse à tant de monde. Cette espece de réparation est donc l'effet d'une politique admirable , plus capable peut-être de contenir un meurtrier , que la vue d'un gibet ou d'un échaffaut.

Lorsque les parens ne veulent pas se contenter des présens , on leur livre le coupable qui devient leur esclave. Souvent ils se contentent de la soumission qu'on leur en fait , & se dépouillent du droit qu'ils avoient sur lui , pour ne pas avoir continuellement devant les yeux un objet désagréable. Il est des occasions où le crime est si noir , que le conseil , usant de son autorité suprême , prend soin d'en ordonner la punition. Mais , encore une fois , on n'y observe aucune formalité de justice. Quand la mort du meurtrier est

Résolue , on le poignarde par-tout où on le trouve. Le plus souvent on l'attire , sous quelque prétexte , hors du village ; & on lui casse la tête à quelques pas de la palissade.

Si un particulier s'est rendu odieux pour des raisons qu'on ne veut pas expliquer , comme pour s'être fait connoître par de fréquens larcins , pour avoir troublé la paix des familles , pour avoir entretenu au dehors des correspondances suspectes , on l'accuse de jeter des sorts , & de donner des malélices. Vous avez vu, Madame , que ce crime ne se pardonne presque jamais. On trouve bientôt des témoins qui déposent contre un homme dont on veut se débarrasser ; lui seul est cause de tous les maux du village ; il a tué la mère de l'un , le frère de l'autre ; on l'a vu jeter du feu par la bouche , fouiller dans les sépulchres , rôder de nuit autour des cabanes , &c. Il ne lui en faut pas tant , pour avoir mérité la mort ; & le premier venu est son bourreau. Les parens du coupable n'osent s'y opposer , & se reprochent même quelquefois de n'en avoir pas fait justice les premiers. Le plus souvent on leur

demande s'ils abandonnent celui que le village a proscrit. C'est une politesse qu'on leur fait , & en même tems un trait de politique , pour se débarrasser d'eux , s'ils avoient la moindre envie d'en témoigner du ressentiment. Aussi n'ont-ils garde de paroître vouloir protéger le criminel ; & c'est ainsi que ces peuples , sans avoir de loix écrites , ne laissent pas d'exercer une justice rigoureuse , & de se tenir en respect les uns les autres , par la crainte qui oblige les particuliers à veiller sur leur propre conduite , pour ne pas troubler l'ordre public. Ne vous étonnez donc pas , Madame , que des gens qui semblent connoître si peu la subordination , qui vivent dans une si grande indépendance , & paroissent se laisser uniquement gouverner par le hasard ou le caprice , jouissent néanmoins de presque tous les avantages qu'une puissance bien réglée peut procurer à une nation policée. Ils ont en horreur le pouvoir arbitraire ; mais ils s'écartent rarement de certains principes fondés sur le bon sens , qui leur tiennent lieu de loix , & suppléent , en quelque façon , à l'autorité légitime. Toute contrainte

les révolte ; il y a cependant , parmi eux , comme vous voyez , des crimes qui sont punis de mort. On fait même quelquefois subir la question aux criminels , pour les obliger à déclarer leurs complices. Un homme qui commet une lâcheté déshonorante , est jugé indigne de vivre. A l'égard des voleurs , il est non seulement permis de reprendre ce qu'ils ont dérobé , mais encore d'enlever tout ce qu'on trouve dans leur cabane , de les laisser nuds , eux , leurs femmes & leurs enfans , sans qu'ils puissent faire la moindre résistance.

A l'exception de ces cas singuliers , le Huron vit dans une parfaite indépendance. Nulle distinction de naissance , nulle prérogative qui préjudicie aux droits des particuliers ; point de prééminence attachée au mérite , rien qui inspire l'orgueil , & fasse sentir aux autres leur infériorité. Dans l'homme , ce qu'on estime , c'est l'homme même. Comme on ne connoît ni l'ambition , ni l'intérêt , l'inégalité des conditions n'y est point nécessaire pour le maintien de la société.

Vous demandez , Madame , présen-

tement , si ce peuple a une religion :
c'est la question que j'ai moi-même faite
au missionnaire. « On ne peut pas dire ;
» m'a-t-il répondu , qu'il en manque ab-
» solument ; mais il est difficile de définir
» celle qu'il a. Il reconnoît certainement
» un être suprême ; mais l'idée qu'il s'en
» forme est très-obscur. Tous s'accor-
» dent en général , à le regarder comme
» le premier esprit, le maître & le créa-
» teur de l'univers ; mais quand on les
» presse un peu sur cet article , on ne
» trouve plus que des imaginations bi-
» farres , des fables mal conçues, & plus
» mal digérées. Ils ne remontent point
» jusqu'à la première création. Ils font
» paroître d'abord six hommes dans le
» monde, sans sçavoir qui les y a placés.
» Il n'y avoit pas encore de terre ; ils
» erroient au gré du vent ; ne connois-
» soient point de femmes, & sentoient
» par conséquent, que leur race alloit
» finir. Un d'eux monta au ciel, comme
» un autre Prométhée , non pour y
» dérober le feu sacré, mais pour y cher-
» cher une épouse. Les oiseaux l'y éle-
» verent en lui faisant un char de leurs
» ailes. Dès qu'il y fut arrivé , il se
» reposa au pied d'un arbre. Une fem-
» me vint puiser de l'eau à une

» fontaine voisine. Il lia conversation
» avec elle , comme le serpent avec
» Eve ; lui fit des présens qu'elle ac-
» cepta ; & ils eurent ensemble un
» commerce qui la rendit mere. Le
» maître du ciel la précipita du haut de
» son empire , comme Adam du paradis
» terrestre ; & elle fut reçue , comme
» une autre Latone , dans une isle que
» les poissons avoient formée sur le
» dos d'une tortue. Cette isle s'accrut
» peu-à-peu , & s'étendit dans la forme
» où nous voyons la terre. Cette
» femme mit au monde deux enfans ,
» dont l'un fut le meurtrier de l'autre ,
» comme Caïn le fut d'Abel. Après cet
» événement , il n'est plus question ni
» de ces hommes , ni de leur postérité.

» Les sauvages , comme je l'ai dit ,
» croient qu'il y a un Dieu , & prou-
» vent son existence par la formation
» de l'univers ; d'où ils concluent que
» l'homme n'a pas été fait par hasard ;
» qu'il est l'ouvrage d'un principe
» supérieur en sagesse & en connois-
» sance. Le grand esprit contient tout ;
» il paroît en tout ; & donne le mou-
» vement à toutes choses. Enfin tout
» ce qu'on voit , tout ce que l'on

» connoît , est ce Dieu , qui existe
 » éternellement & sans limites : ils
 » l'adorent dans tout ce qui paroît
 » au monde ; & lorsqu'ils voient
 » quelque chose de beau , de curieux ,
 » de surprenant , ils s'écrient : ô grand
 » esprit ! nous te voyons par-tout.

» Outre ce premier être , ils recon-
 » noissent des divinités subalternes , qui
 » ont des corps comme nous , mais sans
 » aucune des incommodités auxquelles
 » nous sommes sujets. Ils sont tous
 » subordonnés au grand génie ; on
 » les invoque ; on leur parle ; on sup-
 » pose qu'ils entendent ce qu'on leur
 » dit , qu'ils agissent en conséquence ,
 » & font le bien ou le mal , selon les
 » divers intérêts qui les animent. Voilà
 » tout ce qu'on peut tirer de ces bar-
 » bares ; encore n'y a-t-il que quelques
 » vieillards , qui soient initiés dans ces
 » mystères.

» On honore ces esprits par diffé-
 » rentes sortes d'offrandes ou de sacri-
 » fices. On jette du tabac , des oiseaux
 » égorgés , des peaux de bêtes , des
 » colliers de coquillages , des animaux
 » entiers , & sur-tout des chiens , des
 » épis , des fruits , &c , dans les lacs &

» les rivières pour le dieu des eaux, &
 » dans le feu pour le soleil. On ren-
 » contre de ces mêmes offrandes près
 » des chemins difficiles, sur des ro-
 » chers, ou à côté des rapides, pour
 » apaiser les divinités qui président à
 » ces lieux. Les chiens étant la victime
 » la plus ordinaire qu'on leur immole,
 » on les suspend quelquefois tout vi-
 » vants à un arbre, par les pattes de der-
 » rière; & on les y laisse mourir enragés.
 » Les sauvages accompagnent toujours
 » ces offrandes de quelques prières, &
 » d'une courte harangue. Ils conjurent
 » le soleil d'éclairer leurs pas, de les
 » conduire, & de leur donner la vic-
 » toire sur leurs ennemis; de faire
 » croître les bleds de leurs campagnes;
 » de leur procurer une bonne pêche &
 » une heureuse chasse.

» Les Hurons honorent ces mêmes
 » esprits par des vœux, si l'on peut
 » appeler ainsi les promesses que font
 » les sauvages, lorsqu'ils se trouvent
 » sans vivres, de donner au chef de
 » la bourgade une portion de la pre-
 » mière bête qu'ils tueront à la chasse,
 » & de ne point prendre de nourriture,
 » avant que d'avoir satisfait à cet en-

» gagement. Si l'exécution de ce vœu
 » devient impossible , parce que le chef
 » est trop éloigné , ils brûlent ce qui
 » lui étoit destiné , & en font une es-
 » pece de sacrifice.

» On peut encore regarder comme
 » des actes de religion , non seulement
 » leurs chansons de guerre & de mort,
 » qui sont comme leurs prières , mais
 » encore, l'usage où ils sont, de ne point
 » se servir de couteaux dans certains re-
 » pas, de ne point briser les os des bêtes
 » qu'on y mange, de ne rien laisser du
 » festin qu'ils font au retour de la chasse,
 » & s'ils ne peuvent en venir à bout, de
 » se faire aider par leurs voisins; de ti-
 » rer des présages de tout ce qui arrive,
 » & de les regarder comme des avertis-
 » semens du ciel.

» Quelques-uns ont cru qu'il y avoit
 » autrefois , chez les Hurons , des es-
 » peces de religieuses , qui vivoient
 » séparées de tout commerce avec les
 » hommes , & des solitaires qui se dé-
 » vouoient à la continence. Je ne puis
 » vous dire quelles étoient leurs fonc-
 » tions ; tout ce que j'ai pu sçavoir de
 » quelques sauvages , c'est que ces
 » vierges ne sortoient jamais de leurs
 » cabanes ; qu'elles s'y occupoient à

» de petits ouvrages ; que le peuple les
 » respectoit & les laissoit tranquilles.
 » Un petit garçon, choisi par les anciens,
 » leur portoit les choses nécessaires à la
 » vie ; on avoit soin seulement de
 » le changer , avant que l'âge eût pu
 » rendre suspects ses services. Voilà tout
 » ce qu'on a pu m'apprendre de ces
 » especes de vestales , & de ces pré-
 » tendus anachorettes , dont je vous
 » avouerai même, que je n'ai trouvé ici
 » aucune trace.

» Nos Hurons admettent l'immor-
 » talité de l'ame , sans la croire spiri-
 » tuelle. Ils la regardent comme une
 » ombre , ou une image animée de leur
 » corps , & prétendent qu'après sa sé-
 » paration , elle conserve toujours les
 » mêmes inclinations qu'elle avoit pen-
 » dant sa vie. C'est pour cela qu'ils
 » enterrent, avec les morts, tout ce qui
 » étoit à leur usage , tout ce qui peut
 » satisfaire leurs besoins. Ils sont même
 » persuadés que l'ame demeure long-
 » tems auprès du corps, après leur désu-
 » nion , & qu'ensuite elle passe dans
 » un pays , où elle est transformée en
 » tourterelle. Il est un lieu , où sont
 » tourmentées les ames des prisonniers

» de guerre , qui ont été brûlés. Elles
 » s'y rendent le plus tard qu'elles peu-
 » vent. C'est pour cela, qu'après la mort
 » de ces malheureux , dans la crainte
 » que leurs ombres ne demeurent au-
 » tour des cabanes , pour se venger des
 » tourmens qu'on leur a fait souffrir ,
 » on visite par-tout ; on frappe à grands
 » coups de baguette ; on pousse des
 » cris affreux , pour les obliger à s'é-
 » loigner.

» Le bonheur que les sauvages ad-
 » mettent dans leur paradis , est moins
 » la récompense de la vertu , que celle
 » d'avoir été bon chasseur & bon guer-
 » rier. Ces deux qualités, jointes à beau-
 » coup de succès dans ses entreprises ,
 » & à la gloire d'avoir tué un grand
 » nombre d'ennemis ; voilà ce qui don-
 » ne droit à cette félicité , qu'ils font
 » consister dans l'abondance de toutes
 » choses. Une pêche & une chasse qui
 » ne manquent jamais , un printems
 » éternel , des femmes & du repos ,
 » c'est tout ce qu'ils demandent à leurs
 » dieux , pour ce monde-ci & pour
 » l'autre : leur esprit ne s'élève point
 » à des idées plus sublimes , à des plai-
 » sirs plus spirituels.

» Les songes forment un des points

» essentiels de la religion de ces peu-
 » ples. Ils les regardent comme le
 » moyen le plus ordinaire, dont les
 » dieux manifestent leurs volontés ; &
 » ils se font un devoir d'y déférer.
 » Ils se persuadent que leur ame profite
 » des momens de sommeil pour se
 » promener. A leur réveil , ils croient
 » qu'elle a vu réellement , ce qui s'est
 » présenté à elle. Si , quand ils ont fait
 » un rêve fâcheux , on en différoit l'ac-
 » complissement , ils croiroient leur
 » vie en danger. Un sauvage ayant
 » songé qu'on lui ôtoit un doigt , se le
 » fit couper le lendemain ; un autre ,
 » qu'il étoit prisonnier , se fit lier à un
 » poteau , & brûler plusieurs parties du
 » corps. Il crut avoir éludé ainsi la pré-
 » diction d'un songe si funeste. Leur
 » superstition , à cet égard , est incroya-
 » ble.

» Ce n'est pas seulement celui qui a
 » rêvé , qui doit satisfaire aux obliga-
 » tions qu'il imagine lui être imposées ;
 » ce seroit un crime que de lui refuser
 » ce qu'il desire dans son rêve. Un sau-
 » vage ayant vu à un François prison-
 » nier , une couverture meilleure que
 » la sienne , y rêva , & la lui demanda.

» Le François la donna de bonne grâce,
 » comptant bien d'avoir sa revanche.
 » Peu de jours après, il va trouver
 » son homme; & lui voyant une belle
 » fourrure, feignit d'y avoir rêvé; &
 » le sauvage la livra sans se faire prier.
 » Cette alternative de songes dura
 » quelque tems; mais le sauvage, s'en-
 » nuyant le premier, parce qu'il per-
 » doit toujours le plus à ces sortes d'é-
 » changes, alla trouver le François,
 » & lui fit promettre qu'ils ne rêve-
 » roient plus à rien qui pût appartenir
 » à l'un ou à l'autre. Mais voici quel-
 » que chose de plus fort. Un Huron
 » ayant rêvé que le bonheur de sa vie
 » étoit attaché à la possession d'une
 » femme mariée à un des plus confi-
 » dérables du village, lui en fit faire
 » la demande. Le mari & sa femme
 » vivoient dans une parfaite union;
 » & la séparation devoit être bien
 » sensible à l'un & à l'autre. Cependant
 » ils n'osèrent la refuser & se quit-
 » terent. Le mari abandonné prit un
 » nouvel engagement, pour ôter tout
 » soupçon qu'il pensoit encore à sa
 » première épouse.

» Si ce qu'on desire est de nature à

» ne pouvoir être exécuté par un par-
 » ticulier , toute la nation s'en charge.
 » Fallût-il faire un voyage de cinq cens
 » lieues, on doit le trouver , à quelque
 » prix que ce soit ; & je ne puis vous
 » dire avec quel soin on le conserve ,
 » quand on est venu à bout de se le pro-
 » curer. Si c'est un animal , la crainte
 » qu'il ne meurt en chemin , cause des
 » inquiétudes mortelles. On est plus
 » tranquille quand c'est une chose ina-
 » nimée. L'affaire devient très-sérieuse,
 » lorsqu'un sauvage s'avise de rêver
 » qu'il casse la tête à quelqu'un ; on
 » est persuadé qu'il faut qu'il la lui casse
 » réellement ; mais malheur au meur-
 » trier , s'il arrive qu'un autre songe à
 » son tour, qu'il doit venger le défunt.
 » Dans ces occasions, on prend le parti,
 » avec des présens , d'appaiser le génie ;
 » mais on n'en a pas toujours le tems.

» Un sauvage entra un jour dans une
 » cabane , & dit : j'ai songé que je tuois
 » un François ; aussitôt le maître du
 » logis-lui jetta un habit à la françoise ,
 » que ce furieux perça de mille coups.
 » L'autre entra en fureur à son tour ;
 » dit qu'il alloit venger l'offense , &
 » réduire en cendres tout le village.

» Il commença par sa propre cabane ,
» & alloit en faire autant à toutes les
» autres. On lui mit un chien devant
» lui , dans l'espérance qu'il assouviroit
» sa rage sur cet animal. Mais trouvant
» la réparation insuffisante , on lui en
» jeta un second qu'il mit en pieces ;
» & dans le moment toute sa fureur
» se calma. Un chef avoit rêvé qu'il
» voyoit des cœurs humains : ce songe
» causa la plus grande inquiétude à
» toute la bourgade. Il fallut employer
» d'autres rêves pour empêcher l'effet
» de celui-ci. On cite des exemples ,
» où de pareils songes ont eu leur
» exécution. Un Huron , choqué de ce
» qu'on avoit accordé la vie à un pri-
» sonnier , contre son gré & son avis ,
» en conserva contre lui une haine mor-
» telle , qu'il dissimula fort long-tems.
» Mais ne pouvant plus se contenir ,
» il rêva qu'il devoit manger de la chair
» de cet esclave. On chercha vaine-
» ment à éluder ce songe barbare ; on
» fit des hommes de pâte , cuits sous
» la cendre ; il les rejetta. On n'omit
» rien pour le faire changer de pensée ;
» il ne se rendit point ; il fallut casser
» la tête au prisonnier.

» Ce qu'on appelle ici la fête des fon-
» ges , ou des desirs , & qu'on devroit
» plutôt nommer la folie, est une espece
» de bacchanale , qui dure ordinaire-
» ment quinze jours. Elle est procla-
» mée par les anciens , avec la même
» gravité , que s'il étoit question d'une
» affaire d'état ; & cependant il n'est
» point d'extravagances qu'on ne fasse
» alors. La fête est à peine publiée, qu'on
» voit partir hommes , femmes & en-
» fans , presque nuds , quoiqu'en hiver ,
» ou déguisés de mille manieres ridi-
» cules. J'en ai vu habillés comme des
» satyres , couverts de feuilles , & es-
» cortés par des femmes vêtues en
» mégeres , la face noircie , les cheveux
» épars , une peau de loup sur le corps ,
» & un pieu à la main. D'autres avoient
» des masques d'écorce , & un sac
» percé à l'endroit des yeux & de la
» bouche. Dans cet équipage , ils cou-
» roient , comme des forcenés , de
» cabanes en cabanes , sans sçavoir , ni
» où ils alloient , ni ce qu'ils vouloient.
» Vous les eussiez pris pour des per-
» sonnes yvres , ou pour des furieux ,
» qu'un transport avoit mis hors d'eux-
» mêmes. On brise , on renverse tout ;

» personne n'ose s'y opposer. Qui-
 » conque ne veut pas se trouver dans
 » cette confusion, ni être exposé aux
 » avanies, doit s'absenter. C'est en
 » effet ce que font les plus sages; car
 » bien des gens profitent de ce
 » tems de folie, pour satisfaire des
 » haines & des vengeances particu-
 » lieres. Aux uns, on jette de l'eau à
 » plein sceau; & en se glaçant, elle
 » transite de froid ceux qui la reçoivent.
 » On couvre les autres de cendres
 » chaudes, ou d'immondices. Quel-
 » ques-uns prennent des tisons allu-
 » més, & les lancent à la tête du pre-
 » mier venu. D'autres se jettent, avec
 » fureur, sur tous ceux qui se présen-
 » tent; & s'ils leur en veulent, ils les
 » rouent de coups. Tous crient à pleine
 » tête, qu'ils ont rêvé, demandent à
 » tout le monde, quel est l'objet de
 » leurs rêves; & c'est à celui qui a de-
 » viné, de payer, & de satisfaire le desir
 » du masque; ce qu'il fait avec plaisir;
 » car il est flatté d'avoir pu résoudre la
 » difficulté. Bientôt ils sont chargés
 » de présens; mais tout se rend
 » après la fête. On prépare ensuite
 » un très-grand festin; & l'on ne pense
 plus

» plus qu'à réparer les tristes effets de
 » la mascarade ; ce qui , le plus sou-
 » vent , n'est pas une petite affaire.

» Les jongleurs ont beaucoup de part
 » à la fête des songes. Ces charlatans y
 » jouent toutes sortes de farces , & sur-
 » tout se disent très-habiles dans l'expli-
 » cation des rêves. Ils font profession
 » de n'avoir de commerce qu'avec les
 » génies bienfaisans ; de découvrir la
 » source & la nature des maladies les
 » plus cachées , & de posséder le se-
 » cret de les guérir ; de discerner , dans
 » les affaires les plus compliquées , le
 » parti qu'il faut prendre ; de faire réus-
 » sir les négociations les plus difficiles ,
 » & de rendre les dieux favorables aux
 » chasseurs & aux gens de guerre.
 » Les plus hardis de ces imposteurs
 » sont les plus respectés ; & avec un
 » peu de manège , ils persuadent aisé-
 » ment ce peuple ignorant & superfi-
 » titieux. C'est principalement lorsqu'ils
 » agissent en qualité de médecins , qu'ils
 » s'attirent le plus de confiance. Chez
 » des peuples plus éclairés & plus ci-
 » vilisés que ceux du Canada , on voit
 » aussi des charlatans en imposer par
 » leur impudence ; car lorsqu'il est

» question de reconvrer la santé, la
» crédulité est de tous les pays.

» Il est vrai que parmi ces barbares,
» il se passe quelquefois des scènes très-
» capables de tromper la multitude.
» Au sortir de leurs sueurs, qui sont
» la préparation ordinaire de leurs
» prestiges, ils différent peu des an-
» ciennes pythonisses. Une fureur su-
» bite s'empare de leurs sens; & on
» les voit entrer dans des agitations,
» prendre des tons de voix, faire
» des mouvemens semblables à ceux
» de nos convulsionnaires de Fran-
» ce. Plusieurs de nos missionnaires
» sont persuadés que le diable est
» d'intelligence avec ces imposteurs,
» & racontent, de leurs prétendus sor-
» tileges, des choses incroyables, qui
» ne prouvent que l'excès de leur cré-
» dulité.

» La principale occupation des jon-
» gleurs, ou du moins, celle dont ils
» retirent le plus de profit, c'est la mé-
» decine. Ils exercent cet art avec des
» principes fondés sur la connoissance
» des simples, sur l'expérience, & prin-
» cipalement sur la conjecture & l'im-
» bécillité des peuples, comme chez

» toutes les nations. Mais ils ont ima-
 » giné un moyen de n'être jamais ref-
 » ponsables des événemens. Dès qu'ils
 » voient un malade tourner à la mort,
 » ils ne manquent point de faire une
 » ordonnance dont l'exécution est si
 » difficile , qu'ils ont toujours leur
 » excuse prête , sur ce qu'elle n'a pas
 » été exactement suivie. Il est incon-
 » cevable à quelle extravagance ils se
 » portent dans ces occasions. Tantôt
 » ils commandent à leurs malades de
 » contrefaire les insensés ; tantôt ils
 » leur ordonnent des danses grotes-
 » ques. Ces pauvres malheureux sont
 » à la discrétion de ces empyriques
 » qui les soufflent , les sucent , les
 » pressent avec une violence frénéti-
 » que , dans les parties du corps , où
 » ils souffrent le plus de mal ; & ils ont
 » plutôt l'air de bourreaux , que de mé-
 » decins ; vous diriez que c'est moins
 » la guérison de leurs malades , que leur
 » mort qu'ils ont en vue. Mais ce qui
 » fait voir la force de l'imagination , ou
 » le caprice du hasard , ces prétendus
 » médecins , avec toutes leurs extrava-
 » gances , guérissent aussi souvent que
 » les nôtres.

» Ce qu'il y a de certain , c'est qu'ils
» ont des secrets & des remedes que les
» nôtres n'ont pas. Le principal &
» le plus ordinaire, contre toutes sortes
» de maux , est la sueur qu'ils excitent
» dans leurs étuves. Ils l'emploient éga-
» lement pour les infirmes , & pour
» ceux qui se portent bien. Ils ont une
» petite cabane en rotonde , de six à
» sept pieds de haut , où l'on peut se
» ranger au nombre de sept ou huit
» personnes. Elle est couverte de nat-
» tes & de fourrures, pour la défendre
» de l'air extérieur. On met à terre ,
» dans le milieu , des cailloux qui ont
» été long-tems dans le feu ; & l'on
» suspend , au-dessus , une chaudiere
» pleine d'eau. Ceux qui veulent suer ,
» entrent nus dans cette cabane ; &
» ayant pris leur place , ils commen-
» cent à s'agiter extraordinairement ,
» & à chanter chacun sa chanson. On
» verse sur les cailloux de l'eau de la
» chaudiere ; & aussitôt il s'élève une
» vapeur qui remplit la cabane , & en
» augmente la chaleur. En un instant ,
» leur corps ruisselle de toutes parts ;
» & dans cet état , ils vont se jeter

» dans une riviere , ou se font arroser
 » de l'eau la plus froide. Souvent ils
 » emploient ce remede , uniquement
 » pour se delasser , tranquilliser leur
 » esprit , & être plus en état de parler
 » d'affaire. Un étranger arrive-t-il dans
 » une cabane ? on lui fait du feu ; on
 » lui frotte les pieds avec de l'huile ;
 » & on le conduit dans une éruve , où
 » l'hôte lui tient compagnie. Ils ont
 » une autre maniere de provoquer la
 » sueur contre certaines maladies : c'est
 » de coucher le malade sur une petite
 » estrade , sous laquelle on fait bouillir ,
 » dans une chaudiere , du bois d'épi-
 » nette , & des branches de sapin. La
 » vapeur qui en sort , cause une transfu-
 » sion abondante ; & l'odeur même
 » en est , dit-on , très-salutaire.

» Ces peuples n'ont connu les ma-
 » ladies auxquelles nous sommes sujets
 » en Europe , que depuis qu'ils nous
 » ont fréquentés. Ils ont reçu de nous
 » la petite vérole qu'ils ne connois-
 » soient point , & qui a fait parmi eux
 » d'étranges ravages. La goutte , la gra-
 » velle , la pierre , l'apoplexie , n'ont
 » point encore pénétré dans cette

» heureuse contrée , parmi les natu-
 » rels du pays. Si nous ne leur avons
 » pas apporté le mal vénérien , puis-
 » qu'il a pris naissance en Amérique , il
 » faut au moins convenir que les Eu-
 » ropéens ont beaucoup travaillé à l'en-
 » tretenir. On fait ici des cabanes dans
 » les bois , pour ceux qui en sont atta-
 » qués ; on les sépare du milieu du peu-
 » ple , comme faisoient les juifs , à
 » l'égard des lépreux.

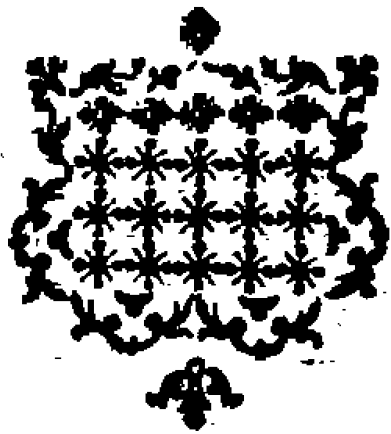
» Une maladie ne passe ici pour fé-
 » rieuse , que lorsqu'elle ôte absolument
 » l'appétit. La fièvre la plus violente
 » n'empêche pas qu'on ne donne à
 » manger au malade , s'il en demande.
 » Mais dès qu'il rejette toutes sortes
 » de nourriture , on s'en occupe avec
 » plus d'attention. On ne lui refuse
 » cependant rien de tout ce qu'il desire ,
 » parce que ses appétits sont regardés
 » comme des ordres du génie qui veille
 » à sa conservation. Aussi , quand on
 » appelle les jongleurs , c'est moins à
 » cause de leur habileté , que parce
 » qu'on suppose qu'ils peuvent mieux
 » sçavoir des esprits, le principe du mal ,
 » & les remèdes qu'il faut y appliquer.

» Il est rare qu'on regarde une maladie
 » comme un effet purement naturel.
 » La plupart se mettent dans la tête,
 » que c'est un maléfice ; & alors toute
 » l'étude du jongleur est de le dé-
 » couvrir. Il commence lui-même par
 » se faire suer ; & quand il s'est bien
 » fatigué à crier , à se débattre , & à
 » invoquer son génie , la première
 » chose extraordinaire qui lui vient en
 » pensée , est regardée comme la cause
 » du mal. On prétend que la présence de
 » l'esprit se manifeste par un vent im-
 » pétueux qui s'élève tout à coup, ou
 » par un mugissement qui se fait enten-
 » dre sous terre. Alors , plein de sa
 » prétendue divinité , il prononce ,
 » d'un ton affirmatif , sur l'état du ma-
 » lade , & rencontre quelquefois assez
 » juste. Les jongleurs de profession ne
 » sont revêtus de ce caractère , qu'après
 » s'y être disposés par des jeûnes ex-
 » cessifs. Pendant tout ce tems , ils ne
 » font que crier , hurler , chanter &
 » fumer. L'installation se fait dans une
 » espèce de bacchanale , avec des cé-
 » rémonies si extravagantes , & accom-
 » pagnées de tant de fureur , qu'on

» diroit que le démon prend pos-
» sion de leur personne. C'est le tems
» de l'initiation ; c'est le moment où
» ils reçoivent l'esprit & le caractère
» sacré de prêtre & de médecin ».

Je suis , &c.

A Quebec , ce 28 mars 1749.



LETTRE CIII.

SUITE DU CANADA.

J'AI parlé des maladies & de la médecine des Hurons ; je commence cette lettre par la sépulture & les funérailles. Quand un malade est désespéré , il y a des pays où on l'abandonne ; dans d'autres , on s'empresse de le faire mourir , pour l'empêcher de languir plus long-tems. La vieillesse même est un fardeau , dont ces peuples cherchent à se délivrer. Les nations errantes sont principalement sujettes à cette inhumanité. Comme elles sont presque toujours en voyage , & réduites le plus souvent à une extrême disette , l'incommodité des vieillards qu'il faut traîner & nourrir , devient alors plus sensible. Ces malheureux sont quelquefois les premiers à dire à ceux qui les portent : « mes enfans , je vous » donne bien de la peine ; je ne suis » plus bon à rien ; cassez-moi la tête ». On ne les écoute pas toujours ; mais

H v

quelquefois il arrive qu'un jeune homme, épuisé de fatigue & de faim, répond froidement : « tu as raison, mon » grand-pere ». Il décharge en même tems son paquet, prend sa hache, & casse la tête au bon-homme, qui, sans doute, n'est pas toujours bien-aise d'être pris au mot.

A l'égard de ceux qui meurent de maladie, ils prennent leur parti avec assez de résolution; aussi n'a-t-on pas ces ménagemens qui empêchent d'annoncer à un mourant le danger de son état, dans la crainte de l'effrayer. On lui dit ici tout naturellement, que son heure est venue, & qu'il ne doit plus espérer de vivre. On croit même le consoler, en lui montrant, comme un témoignage de l'affection qu'on lui porte, les robes précieuses, & les ornemens qu'il doit emporter dans le tombeau. Souvent il est lui-même le premier à se condamner. A peine l'arrêt de mort est prononcé, qu'il recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de famille, il donne des avis à ses enfans; & pour faire ses adieux à toute la bourgade, il ordonne un repas, où tout ce qu'il y a de provisions dans la cabane,

doit être consommé ; il reçoit ensuite les présens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge tous les chiens qu'on peut attraper, dans l'opinion que les âmes de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde, que le mourant est prêt à s'y rendre. Leur chair se met dans la chaudière, pour augmenter les mets du festin. Après le repas les pleurs commencent : on les interrompt pour souhaiter au malade un heureux voyage. On le laisse ensuite assez tranquille ; mais pour empêcher qu'il ne fasse des grimaces en expirant, on lui ferme les yeux & la bouche dès qu'il entre dans l'agonie. Après qu'il a rendu le dernier soupir, tout retentit de gémissemens ; & cette scène dure aussi long-tems, que la famille est en état de fournir à la dépense ; car dans tout cet intervalle, on ne cesse point de tenir table. On donne ensuite les premiers soins au cadavre, pour le préparer à la sépulture. Ceux qui doivent s'occuper de ce triste ministère, sont avertis au moment de la mort. Ils lavent le corps, le graissent de leurs huiles ; & le défunt, paré de son plus bel habit, le visage peint, & ayant

à côté de lui tout ce qui a servi à son usage, est élevé sur une estrade, & exposé à la porte de la cabane, dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau.

Le corps étant habillé & placé, les larmes & les sanglots, qu'on avoit retenus quelque tems, recommencent avec ordre & en cadence. Une pleureuse donne le signal; & les autres femmes le suivent en gardant la même mesure, mais en y appliquant différentes paroles, qui conviennent à chaque personne, selon les divers rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette musique dure ainsi pendant quelques minutes; après quoi un des anciens impose silence; & tout cesse dans l'instant. Vous remarquerez, Madame, que ce ne sont que les femmes qui manifestent leur douleur par des pleurs. Les hommes regardent, comme indignes d'eux, les larmes & les sanglots, & contraignent leur chagrin au dedans de leur cœur. Ils tiennent leur tête baissée, & enveloppée de leur robe, sans dire mot, & sans faire d'éclat.

Après les premières lamentations,

un homme se détache de la cabane, pour donner avis au chef de la tribu, de la perte qu'on vient de faire. Celui-ci l'envoie publier dans tout le village, & députe dans les bourgades voisines, où le défunt avoit des alliances. Si c'est une personne considérable, on avertit tous ceux de la nation, qui doivent venir lui rendre les derniers devoirs. Quand tout le monde est arrivé, la pleureuse entame un discours, où elle raconte, dans le plus grand détail, ce qui s'est passé depuis les premiers symptômes de la maladie, jusqu'au moment du décès. Les pleurs recommencent pour la troisième fois, & sont encore interrompus par un des chefs, qui prend la parole, & fait l'éloge du mort. Il n'omet, ni aucune des qualités qui l'ont rendu recommandable pendant sa vie, ni aucun des motifs qui doivent tempérer la douleur des assistans, & principalement de ceux qui y prennent le plus d'intérêt.

L'assemblée se sépare avec de grandes marques de douleur; on invite ensuite, successivement, les familles particulières à venir pleurer tour à tour; & l'on assigne à chacune son jour &

son heure pour la cérémonie. La pleureuse répète son discours en faveur des nouveaux venus ; les gémissemens , les sanglots recommencent sur de nouveaux frais. Il se trouve toujours là un nouveau panégyriste ; & pendant que le défunt est exposé , il est toujours gardé , toujours loué , toujours pleuré. On le porte , sans beaucoup de cérémonie , au lieu de sa sépulture , où tout le monde l'accompagne en silence. Lorsqu'il y est déposé , on le couvre avec tant de précautions , que la terre ne puisse le toucher. On dresse , sur la tombe , un pilier auquel on attache des figures qui représentent les plus belles actions de sa vie. Chaque jour on y porte des provisions ; & ce que les bêtes enlèvent , on feint de croire , ou peut-être croit-on réellement , que c'est l'ame du défunt qui s'en accommode pour sa réfection.

Le corps d'un homme qui meurt à la chasse , est placé sur un échaffaut , & y reste jusqu'au départ de la troupe , qui l'emporte avec elle. Ceux qui périssent à la guerre , sont brûlés , & leurs cendres rapportées dans les tombeaux de leur famille. Ce sont des especes

de cimetières situés à quelque distance du village. Quelques-uns enterrent leurs morts dans les bois ; d'autres les gardent dans des caisses, après les avoir fait sécher au soleil. A l'égard des noyés , ou de ceux qui périssent de froid , ou de quelqu'autre accident , le cérémonial est plus singulier. Persuadés que ces malheurs ne viennent que de la colère des esprits , ils croient que tout le pays est menacé de quelque défolation, & que le ciel est en colère. C'est pourquoi ils n'oublient rien pour l'apaiser. Ils cherchent le corps avec soin , dans l'opinion que s'il ne se retrouve pas , l'ame de ces malheureux ne jouira jamais d'aucun repos. Tout ce tems se passe en chants , en danses & en festins. Les réjouissances augmentent , si le cadavre se retrouve ; & il se fait un concours nombreux de tous les villages , comme pour une chose qui intéresse toute la nation. Le corps est ensuite porté dans le cimetière , où il est d'abord exposé sur une natte. D'un côté est une fosse , & de l'autre un grand feu. Plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre , coupent les chairs aux endroits qui ont été crayon-

184 SUITE DU CANADA.

nés par un ancien, & les jettent dans le brasier avec les viscères. Pendant cette opération, de jeunes femmes tournant sans cesse au tour de ceux qui travaillent, les exhortent à bien remplir ce ministère, & leur mettent dans la bouche de petits coquillages, comme on donne des dragées aux enfans, pour les engager à se bien acquitter de leur devoir. On enterre ensuite le corps tout décharné ; & chacun s'empresse de faire des présens à la famille affligée. Si l'on manquoit à une de ces pratiques, on regarderoit comme une punition du ciel, tous les accidens fâcheux qui pourroient arriver dans la suite.

Pour finir le cérémonial des enterremens, si le mort étoit un homme considérable, on célèbre une espece de joûte en son honneur. Un chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied. Un jeune homme, une femme, & une fille en prennent chacun un ; & ceux de leur âge & de leur sexe s'efforcent de les arracher de leurs mains : la victoire est à ceux qui les emportent.

Les loix du deuil sont très-austères chez les Hurons ; à la mort d'un pere

ou d'une mere, on se coupe les cheveux; on se noircit le visage; on se tient debout, la tête enveloppée d'un haillon, sans regarder personne, sans faire de visite, sans rien manger de chaud, sans se chauffer, même au cœur de l'hiver. Après ce premier deuil, on en commence un second plus modéré, & qu'on adoucit par degrés. Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes sortes de personnes, les loix du deuil ne sont pas égales non plus pour tout le monde. Ceux qui y sont le plus étroitement obligés, sont l'époux & l'épouse. Mais le mari ne pleure jamais sa femme, parce que les larmes ne conviennent point à l'homme. Les femmes pleurent leurs maris pendant une année entière, l'appellent sans cesse, & remplissent le village de leurs cris au lever & au coucher du soleil, lorsqu'elles vont au travail, ou qu'elles en reviennent. Si les époux ont bien vécu ensemble, ils observent le deuil avec rigueur; mais les parens, contents de cette exactitude, le modèrent par certaines dispenses, qu'ils déclarent par des festins & des présens. Dans le cas contraire, on les dégage de tout

ce qu'ils peuvent se devoir ; & on leur laisse la liberté de se pourvoir ailleurs. Malgré cela , ils s'exposeroient à mille outrages , s'ils se remarioient avant le tems prescrit pour le deuil ordinaire. Celui des meres a le même terme pour les enfans. Le premier compliment qu'on fait à ses amis , ou même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane , c'est de pleurer les parens qu'ils ont perdus.

Les Hurons ont , comme nous , une fête des morts , qu'ils appellent le *festin des ames*. C'est , de toutes les actions qui intéressent les sauvages , la plus éclatante & la plus solennelle. Elle leur paroît si importante , qu'ils s'y préparent d'une fête à l'autre , pour la célébrer avec plus de pompe. Dès que le terme approche , on commence par fixer le lieu de l'assemblée ; & l'on choisit le roi de la fête. Son devoir est de régler les cérémonies , & de faire les invitations aux villages voisins. Au jour marqué , tout le monde s'assemble ; & l'on va deux à deux en procession au cimetière. Là , chacun s'occupe d'abord à découvrir les cadavres ; ensuite on demeure quelque

tems à considérer , en silence , ce lugubre & affreux spectacle. Représentez-vous, Madame, l'ouverture de ces tombeaux , où la mort prend plaisir à se peindre de mille manieres différentes , selon le progrès qu'a fait la corruption. Bientôt des cris lamentables se font entendre ; & cette scene , à laquelle j'ai assisté avec le missionnaire , m'a causé un frémissement que je ne puis vous exprimer.

Après les premiers transports de douleur , on ramasse les ossemens ; on en détache les chairs ; on les lave ; on les enveloppe dans des peaux de castors ; on jette au feu tout ce qui se trouve corrompu ; ce qui peut être transporté , est mis sur des brancards ; d'autres le portent sur leurs épaules ; & l'on s'en retourne au village , où chacun dépose dans sa cabane , les tristes restes de ses parens. Pendant toute la marche , les femmes continuent leurs gémissemens ; & les hommes donnent les mêmes marques de douleur , que le jour de la mort. Le retour dans la bourgade est suivi de festins , de danses , de jeux & de combats , pour lesquels il y a des prix pro-

posés. On jette , par intervalle , des cris perçans , que l'on appelle les cris des ames. On fait des présens aux étrangers , parmi lesquels il y en a qui viennent quelquefois de fort loin ; & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occasions , pour traiter des affaires communes. Le troisieme jour , on se rend , en procession , dans une grande salle , dressée pour cette cérémonie. On y suspend aux murs les ossemens qu'on a tirés du cimetiere ; dans quelques endroits on les promene d'un village à l'autre ; & par - tout on les reçoit avec de vives démonstrations de douleur & de tendresse. On sort des bourgades , pour venir au - devant ; & l'ordre est si bien établi , que chacun a par - tout son gîte pour son monde & pour ses morts , sans la moindre confusion. Ces marches se font au son des instrumens , accompagnés des plus belles voix ; & tous les pas se marquent en cadence. Enfin les restes des morts sont portés dans la sépulture , où ils doivent être déposés pour toujours. On les développe de nouveau , aux yeux des parens , qui veulent avoir la consolation de les contempler encore

une fois , de les manier , de les orner , avant que de leur dire le dernier adieu. La douleur se renouvelle à cette triste vue ; & bientôt tout le village retentit de cris & de hurlemens.

On prépare cependant , au milieu d'une place dont on est convenu , une grande fosse , environnée d'un amphithéâtre. Au-dessus , s'élèvent des perches plantées avec des traverses , destinées à soutenir les ossemens qu'on doit exposer à la vue du public. A mesure qu'ils arrivent , on les pose à terre , avec les présens ; & on les étale sur la place , comme de la poterie dans une foire. Il n'est pas rare d'y voir jusqu'à douze cens paquets , tant de présens , que d'os de mort. La fosse est tapissée de pelleteries : les présens y sont placés à part. On met sur les cadavres , des fourrures toutes neuves ; on les couvre d'écorces d'arbres , sur lesquelles on jette du bois , des pierres & de la terre. Chaque famille est rangée sur des échaffauds autour de la fosse ; & l'on y descend pour y prendre quelques poignées de sable , que l'on conserve précieusement. Enfin toute l'assemblée se retire ; mais pendant quelques jours , les femmes vien-

nent verser du sagamité sur la sépulture. C'est le nom qu'on donne ici à une espece de bouillie, dont les sauvages font leur nourriture principale.

Il faut avouer, Madame, que ces peuples se comportent, à l'égard de leurs parens défunts, avec une générosité & une affection qu'on ne peut trop admirer. On a vu des meres garder, des années entieres, les cadavres de leurs enfans, sans pouvoir s'en éloigner; & d'autres se tirer du lait de la mamelle, pour le répandre sur leur tombe. Si le feu prend à un village où il y a des corps morts, c'est la premiere chose qu'on met en sûreté. On se dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour en parer les trépassés. De tems en tems, on découvre leurs cercueils, pour changer leurs habits; & l'on se priveroit soi-même de nourriture, dans les besoins les plus pressans, plutôt que d'en laisser manquer aux défunts. En un mot, on se met ici beaucoup moins en peine des vivans, que des morts. Pendant le tems du deuil, il n'est pas permis d'appeller une personne décédée, d'aucun des noms qu'elle portoit durant sa vie: ce seroit manquer de respect à sa mémoire.

Ceux-même qui ont des noms semblables, sont obligés de les quitter, & d'en prendre d'autres, jusqu'à ce que les regrets soient dissipés. Non-seulement on ne doit pas prononcer le nom du défunt; mais on n'ose pas même dire crument, qu'il est mort. Il faut se servir de circonlocution; par exemple : *le capitaine qui nous a quitté, que nous pleurons.*

Pour vous distraire de ces objets funebres, je vais vous parler, Madame, des principales danses des sauvages: une des plus célèbres, est celle du calumet. Vous n'ignorez pas que le calumet est proprement une pipe, dont le tuyau est très-long, & la tête fort grosse. Les sauvages le regardent comme un présent du ciel, & l'emploient dans les affaires les plus importantes, mais plus souvent pour la paix que pour la guerre. Fumer dans le même calumet, c'est contracter un engagement sacré, dont ces bonnes gens sont persuadés que le grand esprit puniroit l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu du combat, il est permis de le refuser; mais s'il est accepté, on doit mettre sur le champ les armes bas. Il y a des calumets pour

toutes sortes de traités ; dans le commerce , on n'est pas plutôt convenu de l'échange , qu'on présente une pipe pour le cimenter ; elle est comme la base & le garant de la bonne foi mutuelle. Ces peuples , instruits par leur expérience , que la fumée abat les vapeurs du cerveau , & rend la tête plus libre , en ont introduit l'usage dans leurs conseils , où effectivement ils ont sans cesse la pipe à la bouche. Aussi , après avoir pris mûrement leur résolution , ils ne croient pas qu'il y ait de symbole plus propre à la sceller , ni de gage plus capable d'en assurer l'exécution , que l'instrument qui a eu tant de part à leurs délibérations. Enfin , ils n'imaginent pas de signe plus naturel , pour marquer une étroite union , que de fumer dans une même pipe ; sur-tout si la fumée qu'on en tire , est offerte au soleil , ou à quelqu'autre divinité qui y mette le sceau de la religion. La grandeur & les ornemens du calumet sont proportionnés à la distinction des personnes & à l'importance des affaires : ces ornemens sont des plumes d'oiseaux de différentes couleurs.

La danse du calumet est proprement
une

une fête militaire, dont les guerriers, le visage peint, la tête ornée de plumes, sont les seuls acteurs. Tantôt on en fait honneur à une nation qu'on y invite; tantôt elle sert à la réception d'une personne en place. Les Hurons ont souvent employé cette danse à l'arrivée d'un gouverneur François dans quelque fort du Canada. L'hiver on construit une cabane spacieuse, où se range toute l'assemblée. L'été, c'est en rase campagne, dans un espace qu'on environne de branches d'arbres & de feuillages. On étend une grande natte, pour y placer l'okki ou le manitou de celui qui conduit la danse. À côté est le calumet, en l'honneur de qui se donne la fête. Il occupe le lieu le plus apparent; & les guerriers forment un cercle à l'entour. Chacun, en arrivant, vient saluer le manitou, & l'encense d'une gorgée de fumée, qu'il tire du calumet. On se répand ensuite, de côté & d'autre, en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre, vêtus de leurs plus beaux habits, & jettant de grands cris par intervalles, pour applaudir aux danseurs. Celui qui doit commen-

cer, va d'abord, avec respect, prendre le calumet ; & le soutenant des deux mains, il le tourne de toutes les manieres, & toujours en cadence ; tantôt il le montre à l'assemblée ; tantôt il le présente au soleil ; tantôt il l'incline vers la terre ; d'autrefois il l'approche de sa bouche, & de celle des assistans. A chaque pause, un guerrier vient donner un coup de sa hache d'armes contre un poteau planté à quelques pas de là. A ce signal, il se fait un grand silence ; & cet homme raconte, à haute voix, quelques-unes de ses prouesses, Il en reçoit des applaudissemens, va se remettre dans sa place, & la danse continue. Un autre prend ses armes, & invite le danseur à se battre au son du tambour. Celui-ci s'approche, accepte le duel, & n'a point d'autre défense que le calumet. L'un porte des coups ; l'autre les pare ; l'un fuit ; l'autre le poursuit ; & la victoire est toujours pour celui qui tient l'instrument de la fête. Il le présente à un autre qui remporte le même avantage ; celui-ci le donne à un troisieme, jusqu'à ce que tous aient dansé à leur tour. Ensuite le président de l'assemblée fait pré-

font du calumet à la nation invitée , pour marquer l'alliance éternelle, qu'on veut établir entre les deux peuples.

La danse que les Sauvages appellent *la découverte* , est une image de ce qui se fait dans une expédition de guerre. Un homme y paroît toujours seul ; & d'abord il s'avance lentement au milieu des assistans. Il y demeure quelque tems immobile ; & ensuite il représente le départ des guerriers , la marche & les campemens. Il va à la découverte ; il fait les approches ; il s'arrête comme pour reprendre haleine ; puis tout-à-coup il entre en fureur , & semble vouloir tuer tout le monde. Revenu de cet accès , il choisit quelqu'un dans l'assemblée , comme pour le faire prisonnier de guerre. Il feint de casser la tête à un autre. Il couche en joue un troisième , & se met à courir de toutes ses forces. Il s'arrête ensuite , & reprend ses sens ; fait la retraite , d'abord précipitée , puis plus tranquille. Alors il exprime par divers cris , les différentes situations où il s'est trouvé dans la dernière campagne ; & pour conclusion , il raconte & vante ses exploits.

C'est presque toujours ainsi, que ces Indiens terminent leurs danses ; car la vanité leur rend ce plaisir si doux & si agréable, qu'il ne s'en lassent jamais. Celui qui donne la fête, y fait appeler tout le village au son du tambour ; & c'est autour de sa cabane, que se tient l'assemblée. Les guerriers y dansent tour à tour, pour avoir occasion de faire leurs panégyriques. Les applaudissemens ne sont point épargnés au vrai mérite ; mais si quelqu'un s'estime plus qu'il ne doit, il est permis aux autres de l'en punir par quelque avanie. Ordinairement on lui noircit le visage ; & on lui dit que c'est pour l'empêcher de pâlir, lorsqu'il verra l'ennemi. Malgré cette correction, ici comme en Europe, les plus poltrons ne sont pas ceux qui se vantent le moins. Celui qui a ainsi puni ce fanfaron, prend sa place ; & s'il tombe dans la même faute, un autre ne manque pas de lui rendre la pareille. Aucun n'est exempt de cette petite humiliation ; & personne n'est en droit de s'en facher.

Les Sauvages, naturellement railleurs, sont fort portés pour ces danses satyriques. Un homme en prend un autre par la main, & le mene au milieu

de l'assemblée. Celui-ci obéit sans réluttance ; & le danſeur, en s'interrompant, lache contre lui des traits piquans, que l'autre écoute tranquillement & ſans rien dire. A chaque bon mot , à chaque épigramme, s'élèvent des éclats de rire, qui l'obligent de ſe cacher dans ſa couverture. Celui qui fait ſon chapitre , après l'avoir bien tourné en ridicule , met le comble à ſon ignominie , en lui couvrant la tête de cendres ou de farine. Ces peuples aiment fort cet exercice, & ne ſ'épargnent pas ; mais le patient fait bien ſe dédommager , à ſon tour , aux dépens de celui qui l'a mis ſur la ſcene. Ce divertiffement leur eſt ſi agréable , que les jeunes gens , lorsqu'ils ſe trouvent enſemble , ſe rangent en deux files , & ſe diſent auſſi leurs vérités , juſqu'à ce que l'un des deux adverſaires baiſſe pavillon, & demande quartier , en ſ'avouant vaincu. Toutes ces railleries ſe font en cadence , & à pas meſurés au ſon des inſtrumens ; il eſt inoui qu'il y entre jamais d'emportement ni de violence. Celui qui vient de danſer, en prie un autre , & lui fait un préſent pour l'engager à répondre à ſon invitation.

Ces libéralités rendent plus supportables les humiliations qu'ils se font esfuier mutuellement.

Il y a encore chez les Hurons, des danses ordonnées par les jongleurs, pour la guérison des malades ; & elles sont du ressort de la divination. Il y en a d'autres de pur divertissement , & qui n'ont aucun objet particulier. Elles sont communes aux hommes & aux femmes ; mais ils y dansent séparément. Les premiers le font avec leurs armes ; & quoiqu'on ne se tienne pas par la main , on ne rompt jamais le cercle ; on ne sort point de mesure : ce qui est d'autant moins difficile , que la musique des Sauvages n'a que deux ou trois sons qui reviennent continuellement. Ces danses sont toujours annoncées par un crieur public ; & chacun s'y présente paré de tous ses atours. L'orchestre est au milieu de la place ; & tandis que les musiciens accompagnent leur voix de leurs instrumens , les spectateurs frappent à grands coups , avec des bâtons, sur des chaudieres ; ceux qui dansent font diverses figures des pieds & des mains , chacun selon son caprice ; & quoique ces mouvemens soient dif-

férens , & en général très-bisarrés, personne néanmoins ne perd la cadence. Ceux qui savent le mieux varier leurs postures & se donner le plus d'action , sont réputés les meilleurs danseurs. Dans le moment ils sont tout en sueur , & hors d'eux-mêmes : vous croiriez voir une troupe de frénétiques ; & ce qui contribue à les fatiguer encore plus , c'est qu'ils suivent de la voix , ainsi que de l'action , le bruit des chaudières & le son des instrumens. Chaque partie est terminée par un *ouch* général , & très-élevé , qui est le cri d'approbation , pour marquer que la reprise a bien réussi. Cette musique a quelque chose de barbare , qui révolte d'abord , & dont on ne peut guère se former une idée. Mais on s'y accoutume peu à peu ; & dans la suite on y assiste avec plaisir. Les Sauvages aiment ces sortes de fêtes à la fureur ; ils les font durer des journées & des nuits entières ; & leurs cris de joie font trembler tout le village.

Leurs danses sont toujours précédées & suivies d'un grand repas ; car les festins sont de toutes les solemnités & de toutes les fêtes. Ces peuples en

distinguent de différentes especes , suivant les motifs pour lesquels ils les donnent. Ils en font pour la naissance d'un enfant ; pour les garçons qui entrent dans l'adolescence ; pour leur réception dans l'ordre des guerriers ; pour la premiere bête qu'ils ont tuée à la chasse ; pour chaque changement de nom ; pour l'initiation d'un jongleur , l'installation d'un capitaine , la guerison d'un malade , les semences & les récoltes des fruits ; pour déterminer le tems d'une pêche , délibérer sur une expédition de guerre , faire mourir solennellement un esclave , consulter les devins , évoquer les esprits , pleurer les morts , &c. Il y a des festins de nûces , des festins funéraires , des festins des ames , des festins à danser , à tout manger ; des festins de présens , &c. Il y en a , où tout le village a part ; d'autres où il n'y a qu'un certain nombre de personnes invitées.

Le festin où tout se mange , est , comme je crois vous l'avoir dit , une espece d'holocauste , où il n'est pas permis de rien laisser de la victime. On doit y garder un profond silence , & ne rien emporter chez soi de ce qu'on y sert :

il faut tout consommer sur le lieu. Il est vrai que chacun peut avoir avec soi un parasite, c'est-à-dire, un second qui supplée à son défaut. S'il n'en trouve pas, même à force de présents, & qu'il n'acheve point ce qu'on lui a offert, il en est puni sur le champ; on fait un petit retranchement dans un coin de la cabane, où on le met en prison; & on l'y laisse quelquefois une journée entière. Après que les viandes sont dévorées, on apporte de grandes pièces de graisse d'ours, & le bouillon où l'on a fait cuire la chair. Mais si malgré les plus grands efforts, on ne peut venir à bout de tout, on jette au feu ce qui reste, comme faisoient les juifs pour l'agneau pascal.

Les festins à chanter sont les plus magnifiques & les plus solennels. Il y a quelquefois jusqu'à trente cerfs dans les chaudières; & pendant qu'elles sont sur le feu, on compte le nombre des personnes qui doivent y être priées. La supputation se fait avec des grains de bled d'inde, qu'on envoie dans les différentes cabanes. On les jette sur la natte en disant : vous êtes invités; & il y vient autant d'hommes, qu'il y a

de grains. Cependant un crieur parcourt le village , pour avertir que la chaudiere est pendue dans telle maison , & marquer l'heure à laquelle il faut s'y rendre. Chacun y arrive au tems prescrit , portant avec soi son écuelle , pour recevoir la portion de viande qu'on lui donnera. Pendant que l'assemblée se forme , le chef du festin chante seul pour entretenir la compagnie. Ses chansons roulent sur les faits héroïques de la nation , & finissent lorsque tout le monde a pris sa place. Il a presque toujours un assistant , qui le relève lorsqu'il est fatigué. Un orateur ouvre la séance , demande si tous les invités sont présens , nomme celui qui donne le repas , déclare le sujet pour lequel il se fait , & entre dans le détail de ce qui est dans la chaudiere. A chaque chose qu'il nomme , les conviés répondent par des *oh ! oh !* en signe d'approbation. Il expose ensuite les matieres dont les assistans doivent prendre connoissance ; car comme ces festins se font pour toutes les actions importantes qui regardent le village , c'est proprement le tems des affaires publiques. Dès qu'il a cessé

de parler , les uns se mettent à chanter , les autres à manger ; & quelques-uns mangent & chantent tout à la fois. Le maître du festin n'y touche point ; il est occupé à faire servir , ou sert lui-même , & nomme tout haut les morceaux qu'il présente à chacun. Les meilleurs se donnent, par préférence, à ceux qu'il veut distinguer. Si le repas doit durer tout le jour , on réserve pour le soir une partie des chaudières ; les autres se mangent à diner ; dans l'intervalle , on chante & l'on danse.

Ainsi s'entretient l'union parmi ces peuples , qui vivant , pour ainsi dire , en commun , animent par leur gaîté , la joie de leurs repas , resserrent plus étroitement les nœuds qui les attachent les uns aux autres , & rendent leur société plus douce & plus agréable. Le seul défaut que vous y trouverez , Madame , c'est que les femmes n'assistent point à ces sortes de festins , & n'y sont pas invitées. Plusieurs néanmoins s'y présentent , pour satisfaire leur curiosité. Elles se placent ordinairement aux extrémités de la cabane. Les enfans & les jeunes gens qui ne sont pas encore aggrégés au corps des guerriers , mon-

tent sur des échaffauds , ou bien au-dessus de la cabane même , pour voir tout ce qui s'y passe , par le trou de la cheminée. D'autres brisent les écorces qui servent de mur , pour avoir leur part au spectacle ; & personne n'ose y trouver à redire.

Les sauvages ont d'autres festins où , au lieu de chanter , on fait des présens à tous les convives. On y donne des robes , des haches , des colliers , des chaudières , &c. Les chefs se distinguent par ces sortes de libéralités qui les épuisent.

J'ai parlé ailleurs des festins de nûces , & de ceux qui se font pour les cérémonies funéraires. Ces peuples y entremêlent plusieurs sortes de jeux , & principalement les jeux de hasard , pour lesquels ils ont une passion décidée. Celui qui les attache le plus , se nomme le jeu du plat. Ils en perdent quelquefois le repos & la raison même. Ils y risquent tout ce qu'ils possèdent ; leurs habits , leurs meubles , leur cabane & leur liberté. Il ne se joue qu'entre deux personnes , qui prennent chacune six ou huit osselets à faces inégales , dont les deux principales sont peintes , l'une en blanc , l'autre en noir.

On les fait sauter en l'air , en frappant la terre ou la table avec un plat dans lequel on les agite. Faute de plat , on les jette avec la main ; & si en retombant , ils présentent tous la même couleur , celui qui a joué , compte cinq ; la partie est de quarante points ; & le gain est pour celui qui a le premier rempli ce nombre. Il continue de jouer ; & le perdant cède sa place à un autre. Ces jeux se font en présence de tout le village qui y prend le plus vif intérêt. Quoiqu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat , on peut dire néanmoins que tous jouent ensemble. D'abord ils font des vœux pour la couleur & la face que doivent présenter les osselets ; la partie adverse demande le contraire. A chaque coup , il s'élève un cri universel ; on croiroit les joueurs hors d'eux-mêmes ; & les spectateurs ne sont gueres plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorsions , adressent la parole aux osselets , chargent d'imprécations les génies de leurs adversaires ; & toute la bourgade retentit d'affreux hurlemens. Ils parlent avec une vivacité , une volubilité surprenante ; & souvent ils ne font que

tronquer les mots. Tournant ensuite leur rage contre eux-mêmes, ils se donnent des coups terribles, & entrent dans une action si véhémente, que quoiqu'à demi-nuds, ils sont d'abord couverts de sueur. Si la chance ne devient pas plus heureuse, les perdans peuvent remettre la partie au lendemain; ils ne leur en coûte qu'un repas pour les assistans. Dès la pointe du jour, le jeu recommence; & l'on n'a rien oublié pour se rendre les génies favorables. Les grandes parties durent ordinairement cinq ou six jours; & souvent la nuit ne les interrompt pas. Elles se font quelquefois à la prière d'un malade, ou par l'ordonnance d'un médecin. Alors les parens s'assemblent pour s'effayer, & choisir la main la plus fortunée. On consulte son manitou; on jeûne; on garde la continence pour obtenir un heureux songe; & celui qu'on juge favorisé par son génie, est placé auprès du joueur.

Un autre jeu est celui des pailles. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment, & de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui est ordinaire-

ment de deux cens-un. Après les avoir bien remués , on invoque les esprits avec mille contorsions ; & l'on se sert d'un os pointu , pour les séparer en petits monceaux de dix. Chacun prend son tas à l'avanture ; & le paquet qui contient onze pailletes , gagne une certaine quantité de points.

Ce qu'on appelle ici le jeu du duvet , ne pique pas par l'envie de gagner ; mais il n'en est pas moins intéressant pour les joueurs. On plante , au milieu d'une grande cabane , plusieurs poteaux couronnés d'un tas de duvet de différentes couleurs. Les jeunes gens des deux sexes viennent y danser ensemble ; les garçons qui voient , par l'habillement de leurs maîtresses , la couleur qui est le plus à leur gré , prennent sur chaque poteau , du duvet de cette couleur , le mettent sur leur tête , dansent autour d'elles , leur donnent par signes des rendez-vous , où , malgré la vigilance de leurs meres , elles sont très-exactes à se trouver.

Le jeu de la crosse a quelque ressemblance avec notre jeu de paulme ; il s'agit de pousser une balle , à coups de raquette , dans un espace très-étendu , & de

la faire parvenir à un but , sans qu'elle tombe par terre , ni qu'on la touche avec la main ; dans l'un & l'autre cas , on perd la partie. Les sauvages savent prendre si adroitement la balle avec leur crosse, que ces parties durent quelquefois plusieurs jours.

Je placerois , Madame , parmi les divertissemens des sauvages , la chasse & la pêche , si les travaux dont elles sont accompagnées , n'en faisoient leur plus pénible occupation. Je vous ai parlé autrefois de la chasse du castor ; je vais vous entretenir de celle de l'ours. Elle tient un des premiers rangs parmi les sauvages du Canada ; & chez les nations qui n'ont point embrassé le christianisme , elle est encore accompagnée , précédée & suivie de pratiques superstitieuses. C'est toujours un chef de guerre qui en règle le tems , & se charge d'avertir ceux qui doivent en être. Il indique ensuite un jeûne de huit jours, pendant lesquels on observe l'abstinence la plus rigoureuse. L'extrême foiblesse qu'elle leur cause , ne les empêche pas de chanter tant que le jour dure ; quelques-uns même se coupent la chair en plusieurs endroits du corps ,

pour obtenir des génies la connoissance des lieux , où les ours se trouveront cette année en plus grand nombre. Ils ne les implorent pas pour venir à bout de ces animaux ; il leur suffit de sçavoir où il y en aura. Ce sont leurs rêves qui les déterminent ; & ils augurent toujours bien de leur prise , quand ils croient avoir vu en songe beaucoup d'ours dans le même canton. Ils adressent aussi leurs vœux aux mânes des bêtes qu'ils ont tuées dans les chasses précédentes ; & comme ils ne sont occupés que de cette pensée , il est naturel que pendant leur sommeil , ils rêvent souvent à ce qui fait l'objet continuel de leurs desirs.

Après le jeûne & le choix du lieu , il se fait un grand festin , pour ceux qui veulent être de l'expédition. Mais personne ne doit se présenter , sans avoir pris le bain , qui consiste à se jeter dans une rivière , quelque tems qu'il fasse , à moins qu'elle ne soit glacée. Ici, comme dans tous les repas de cérémonie , celui qui en fait les honneurs , ne touche à rien , & ne s'occupe , pendant que les autres mangent , qu'à vanter les succès de ses anciennes chasses. On part

immédiatement au sortir de table , en équipage de guerre , & parmi les acclamations de toute la bourgade. Le voyage se fait en hiver ; rien n'arrête un sauvage : buissons , fossés , ravines , étangs & rivières , il n'est point d'obstacle qui l'empêche d'avancer par la ligne la plus droite , point d'animaux qu'il n'égale à la course , point de frimats qu'il ne brave avec audace. Les ours sont alors cachés dans des creux d'arbres ; ou , s'il s'en trouve d'abbatus , ils se font de leurs racines , une tanière dont ils bouchent l'entrée avec des branches de sapin. Si ces secours leur manquent , ils creusent eux-mêmes un grand trou en terre , & ont soin , quand ils y sont entrés , d'en bien fermer l'ouverture. Ils se cantonnent tellement au fond de leur caverne , qu'il faut être fort près d'eux , pour les découvrir. Lorsqu'une fois ils ont choisi une retraite , ils ne la quittent point pendant tout l'hiver ; il n'est donc question d'abord , que de reconnoître les lieux où ils se tiennent. Aussi-tôt que les chasseurs s'en sont assurés , ils forment autour , un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre ; & s'avancant

toujours en se resserrant, ils les trouvent tapis dans leurs trous, & les tuent avec assez de facilité. Les ours de ce pays ne sont dangereux, que lorsqu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ils ont reçu quelque blessure. Rarement ils attaquent; ils fuient même à la vue d'un homme; & celle d'un chien suffit pour les effrayer & les éloigner.

Dès que l'ours est tué, le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe; & soufflant par l'autre extrémité, il lui remplit la gueule & le gosier de fumée. Il conjure l'esprit de cet animal, de ne pas s'offenser de sa mort.

» N'ayes point de mauvaise pensée
 » contre nous, lui dit-il, parce que
 » nous t'avons tué. Tu vois que nous,
 » nos femmes & nos enfans souffrons
 » de la faim; ils t'aiment; ils veulent te
 » faire entrer dans leur corps. Ne t'est-
 » il pas glorieux d'être mangé par des
 » femmes & des enfans de guerriers? »

Comme l'esprit ne fait aucune réponse, le sauvage, pour sçavoir si sa prière est exaucée, coupe le filet qui est sous la langue de l'ours, & le garde jusqu'à la fin de la chasse. De retour dans le village, on allume un grand feu; &

toute la troupe y jette ces filets avec beaucoup de cérémonies. S'ils y pétilent, & se retirent, comme naturellement cela doit arriver, on juge que les esprits sont apaisés. Dans le cas contraire, on les croiroit mécontents; & l'on craindroit que, l'année d'après, la chasse ne fût malheureuse, si l'on ne prenoit soin de les reconcilier par des invocations & des présens.

L'accueil qu'on fait aux chasseurs, les louanges qu'on leur donne, quand le gibier est abondant, feroient juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue guerre. Tout le village retentit de chants d'allégresse; & le refrain est toujours, que pour tuer des ours, il faut être un homme. Ces applaudissemens sont suivis d'un de ces festins où tout se mange; & pour premier plat, on présente le plus grand ours de la chasse. Il est servi tout entier; & l'on croiroit irriter les esprits, s'il en restoit la moindre chose. Tout se dévore, jusqu'à la peau & les intestins. Le bouillon même de la chaudière, ou plutôt la graisse fondue, les os, les nerfs, tout doit disparoître; aussi la plupart des convives en font-ils fort

incommodés ; & il y en a même qui en meurent. Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, vous voyez, Madame, que la chair en est aussi fort recherchée. Les sauvages la mangent pendant l'expédition, & en rapportent encore assez, pour traiter leurs amis, & nourrir leur famille.

La chasse ne passe pas ici pour un exercice moins noble que la guerre ; & l'alliance d'un bon chasseur est même au-dessus de celle d'un soldat, par l'utilité qu'elle procure. Pour se faire de la réputation en ce genre, il faut avoir tué au moins douze bêtes fauves en un jour. On mène avec soi beaucoup de chiens qui sont élevés à cet exercice. Ils paroissent tous de la même espèce, ont les oreilles droites, & le museau allongé comme les loups. On vante leur attachement pour leurs maîtres, qui les nourrissent néanmoins assez mal, & jamais ne les caressent.

Je vous ai déjà parlé de la chasse du caribou. Il en est une autre qui n'occupe pas moins les sauvages. C'est celle de l'orignal, dont la chair est d'un goût excellent, & la

peau forte , douce & moelleuse. Elle se passe en chamois ; & l'on en fait des buffles d'autant plus estimés , qu'ils sont très-légers. L'animal est de la grosseur d'un cheval , a la croupe large , la queue extrêmement petite , le jaret élevé , les jambes & les pieds d'un cerf. Un long poil lui couvre le cou & le garrot. Il ne se foule point ; & ne perd jamais une sorte d'élasticité qui l'oblige toujours de se redresser. On en fait des matelas & des selles de chevaux. La tête de l'orignal a plus de deux pieds de longueur ; & sa manière de l'étendre en avant , lui donne mauvaise grace. Son muffle est gros , & rabattu par le haut. Ses naseaux sont si grands , qu'on y fourreroit la moitié du bras ; & son bois , plus large que celui du cerf , est presque aussi long. Il est plat comme celui du daim , & se renouvelle tous les ans. On croit que cet animal est le même que l'élan , dont je vous ai parlé dans ma lettre sur la Norwege ; il est seulement un peu plus gros. Il aime les pays froids , broute l'herbe en été ; & l'hiver il ronge l'écorce.

Quand les neiges sont hautes , les

orignaux s'assemblent en troupe sous les arbres , pour se mettre à couvert du mauvais tems , & y demeurent tant qu'ils y trouvent à manger. Il est alors aisé de les poursuivre , sur-tout lorsque le soleil commence à fondre la neige. La gelée de la nuit y forme une croute ; ils la cassent avec le pied, y enfoncent la jambe , & se l'écorchent en voulant la retirer. On les atteint alors sans beaucoup de peine : mais dans les autres saisons, on les approche difficilement ; & la moindre blessure les met en fureur. L'animal revient brusquement sur le chasseur , & le foule aux pieds. Le moyen de l'éviter, est de lui jeter son babil , contre lequel il décharge sa colère , tandis que derrière un arbre , on prend ses mesures pour l'achever.

Les nations septentrionales du Canada font cette chasse sans rien risquer. On se divise en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots qui se tiennent à quelque distance les uns des autres , & forment un demi-cercle , dont les deux bouts touchent le rivage. L'autre , qui est restée à terre , embrasse un grand terrain , qui répond à ce demi-cercle ; on lâche les chiens pour faire le-

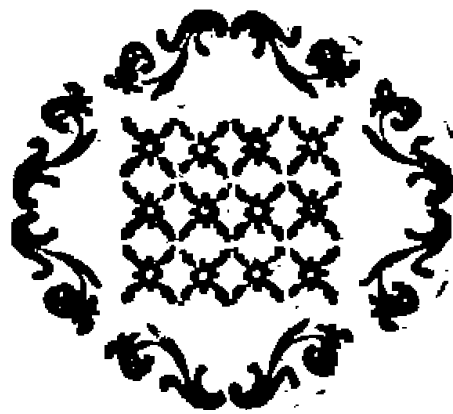
ver les orignaux renfermés dans cet espace ; & les poussant toujours en avant , on les oblige de se jeter dans la riviere , où l'on tire sur eux de tous les canots : il est rare qu'il en échappe un seul. Une autre méthode très-commune , est de les prendre avec des lacets. On enferme une grande partie de forêt d'une enceinte de pieux entrêlacés de branches d'arbres ; & l'on n'y laisse qu'une ouverture assez étroite , où l'on tend des filets. Les bêtes y passent , & se prennent , ou par le cou , ou par les cornes. Elles font des efforts pour se débarrasser ; & quelquefois elles emportent ou brisent les lacets. Quelquefois aussi elles s'étranglent , en donnant aux chasseurs le tems de les tuer à leur aise.

L'orignal a d'autres ennemis que les sauvages , & qui ne lui font pas une guerre moins cruelle. Le plus terrible de tous est le carcajou , espece de chat , dont la queue est extrêmement longue. Dès qu'il peut joindre sa proie , il saute dessus , s'attache à son col , qu'il entoure de cette queue , & lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de sauver sa vie ; c'est de

de se jeter à l'eau ; son ennemi qui la craint, lâche prise sur le champ ; mais si l'eau est trop loin, il est mort avant que d'y arriver. On assure que l'animal chasseur se fait escorter par des renards qu'il envoie à la découverte. Dès qu'ils ont trouvé un orignal, deux d'entre eux se rangent à ses côtés ; un troisième se place derrière lui ; & tous trois manœuvrent si bien, en harcelant la bête, qu'ils l'obligent d'aller où ils ont laissé le carcajou, avec lequel ils s'accommodent ensuite pour le partage du gibier.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 3 avril 1749.



L E T T R E C I V.

S U I T E D U C A N A D A.

JE ne quitte point encore les Hurons : les affaires du dehors , les occupations du dedans , font des articles , Madame , qu'il ne faut pas oublier. Pendant la guerre , celui des deux partis à qui elle devient funeste , profite de toutes les ouvertures pour lier une négociation de paix. Si les esprits sont encore trop aigris , il emploie la médiation de quelque nation neutre ; & quand tout est bien disposé , il envoie ses ambassadeurs faire ses propositions , que le vainqueur reçoit avec avidité , pour peu qu'il y voye son avantage. Il ne s'agit pas , entre eux , de conquérir des pays , ni d'étendre leur domination. Plusieurs même ne connoissent point de domaine proprement dit ; & les autres ne trouvent pas mauvais qu'on vienne s'établir sur leurs terres , pourvu qu'on n'entreprenne point de les inquiéter. Il n'est donc question , dans la

plupart de leurs traités , que de se faire des alliés contre des ennemis puissans , ou de suspendre les hostilités ; car les guerres sont presque éternelles parmi les sauvages , quand elles se font de nation à nation ; & il ne faut presque pas compter sur une paix durable , tant qu'un des deux peuples peut donner de la jalousie à l'autre. Avant que d'entrer en négociation , le principal soin est de ne point paroître faire les premières démarches , ou du moins de persuader aux ennemis , que la crainte & la nécessité , n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de sa fierté , dans le plus fâcheux état des affaires de sa nation ; & souvent il a l'adresse de prouver aux vainqueurs , que leur intérêt doit les engager à faire finir les hostilités. Le conseil choisit toujours , pour remplir le caractère d'ambassadeur , ceux en qui l'on connoît le plus de talent & de capacité ; & après avoir reçu leurs instructions , mûrement réfléchies dans l'assemblée des anciens , ils se mettent en marche avec des présens , & un certain nombre de jeunes gens pour former leur cortège.

Avant que d'arriver , le chef de la

négociation se fait précéder & annoncer
 par quelqu'un de sa troupe , afin qu'on
 se dispose à le recevoir. Il s'arrête à
 une demie lieue du village , & envoie
 de rechef avertir de sa venue. On tient
 alors conseil dans la bourgade ; & l'on
 députe vers lui , pour le complimenter.
 L'ancien de ces députés vient s'asseoir
 auprès des ambassadeurs, allume sa pipe,
 les félicite sur leur arrivée , les remer-
 cie d'avoir entrepris un voyage si pé-
 nible : après d'autres discours sembla-
 bles , il se retire avec tout son monde ;
 & les ambassadeurs font leur entrée
 sans magnificence. Ils trouvent leur
 cabane préparée , & la chaudiere haute.
 Le festin se fait aux dépens du fisc ;
 personne n'y touche , que les nouveaux
 venus. Pendant tout leur séjour, ils sont
 défrayés par le public. Ils prennent d'a-
 bord quelques jours de repos , deman-
 dent ensuite à être admis au conseil ,
 présentent leurs colliers , & font leurs
 propositions , sur lesquelles on déli-
 bere avec beaucoup de maturité. Si
 elles sont de nature à devoir être ac-
 ceptées , on renvoie les ambassadeurs
 avec une réponse favorable , & des
 présens. Mais malheur à eux , si le sen-

fiment de continuer la guerre prévaut dans le conseil; on ne respecte plus ni leur caractère, ni le droit des gens; & quelquefois on leur casse la tête sur la natte même, où ils ont peroré; le plus souvent, pour ne pas violer l'hospitalité, on les congédie honorablement; mais on va les assassiner sur le grand chemin, à quelques lieues du village. Ce n'est point l'usage de brûler les ambassadeurs, ni de les traiter en esclaves: cependant le missionnaire m'a dit que les Iroquois avoient poussé jusques là leur barbarie, à l'égard de quelques François qu'un gouverneur du Canada leur avoit envoyés en ambassade. Si j'en crois ce même jésuite, les sauvages sont exercés dans le manège de la politique la plus fine & la plus recherchée. Ils entretiennent, dit-il, des pensionnaires chez leurs ennemis; & l'on assure que par l'effet d'une autre prudence, qui les porte à se défier des avis intéressés, ils n'en reçoivent point de ces ministres secrets, s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

Outre les traités de paix, d'alliances, &c, les sauvages regardent encore

le commerce comme une de leurs occupations les plus essentielles. C'est, chez eux, un pur troc, qui se fait de nation à nation, & où l'on échange des fourrures, des nattes, du tabac, des canots, contre des robes, de l'eau de vie, des ustensiles de ménage, & contre tout ce qui sert aux besoins de la vie. Les festins & les danses qui les accompagnent, lorsqu'ils vont en traite chez d'autres peuples, font de ce négoce un divertissement agréable. Ils commencent par des présens faits aux chefs ou au gros de la nation. On y répond par l'équivalent; & cette politesse est regardée, de part & d'autre, comme une espèce de droit réciproque, qui se leve sur les marchandises. On trafique ensuite de particulier à particulier, ou d'une cabane à l'autre; & l'envie d'avoir une chose, règle seule le prix qu'on veut y mettre.

Quand on passe sur les terres d'une nation, où l'on ne doit pas s'arrêter, il y a des droits à payer qui ne se refusent jamais. Un homme seul arrêtera trente canots, en disant: « je barre la rivière, » parce qu'on n'a pas couvert le corps » d'un tel capitaine, » ou pour quel-

qu'autre prétexte. On ne sçait ce que c'est que de résister en pareil cas ; mais pour un présent on en est quitte ; encore le demande-t-on avec des égards que ne connoissent point en France , d'autres barbares plus sauvages qu'eux , que nous appellons des *employés*.

Quoique le commerce ne se fasse ici que par échange , on y reconnoît cependant certains signes représentatifs , qui équivalent à notre monnoie. Ils tiennent également lieu de paroles , d'écriture & de contrats : c'est ce qu'on appelle la *porcelaine* , qui n'est point une terre cuite comme en Europe ; ce sont de petits coquillages de mer , distingués par la diversité de leur figure , & la variété de leurs couleurs. Ils sont cannelés , allongés , un peu pointus , sans oreilles , & assez épais. La chair du poisson qu'ils renferment , n'est pas bonne à manger ; mais le dedans est d'un si beau verni , & d'un coloris si brillant , que l'art ne produit rien qui en approche. Les sauvages n'ont rien de plus précieux ; ce sont leurs bijoux , leurs pierreries , leur or & leur argent. Il y en a de deux

fortes ; l'une est blanche , & c'est la plus commune : on s'en sert pour une infinité d'ouvrages , dont les hommes & les femmes ont coutume de se parer. L'autre , qui est d'un violet obscur , est beaucoup plus recherchée que la première ; & plus elle tire sur le noir , plus elle a de prix. On la travaille de deux manières , en branches & en colliers. Ceux-ci sont de larges ceintures , où les coquillages , disposés par rangs , sont assujettis par de petites bandelettes de cuir , dont le tissu est assez propre. Le trésor public consiste principalement dans cette sorte de richesse. Les sauvages qui ne connoissent pas l'écriture , y attachent différentes significations , qui expriment chacune une affaire particulière , ou une circonstance d'affaire que le collier doit représenter tant qu'il subsiste. Pour éviter la confusion que causeroit leur multitude , on a soin de les varier , & de les disposer de manière , qu'on les distingue au premier coup d'œil. Les anciens ont d'ailleurs la coutume de les visiter souvent ensemble , & se chargent de reconnoître ceux qu'on leur assigne en particulier : par ce moyen

tout se remarque , & rien ne s'oublie. La longueur de ces colliers , leur largeur , leur couleur sont proportionnées à l'importance des affaires , à la dignité des personnes , au rang que tient une nation. Ils sont comme le sceau de tous les traités. Quelques paroles que l'on se donne , quelque engagement que l'on prenne , quelque serment que l'on fasse , si tout cela n'est confirmé par un collier , qui s'envoie de part & d'autre , l'affaire tombe , comme s'il n'en eût jamais été question. Quand ces peuples manquent de porcelaine , ils y suppléent par d'autres présents. Ce sont communément des peaux de cerf & de chevreuil , pour lesquelles les Européens qui traitent avec eux , leur donnent en échange , des merceries de peu de valeur. Le trésor public se conserve dans la cabane des chefs , & passe alternativement de l'une à l'autre. Il n'y a , pour cela , aucun tems déterminé : il ne reste dans un endroit , qu'autant que la jalousie peut l'y souffrir. Outre les branches & les colliers de porcelaine , on y porte encore des pelleteries , du bled , de la farine , des viandes fumées , & géné-

ralement tout ce qui peut servir pour les dépenses communes de la bourgade. Ce ne sont que les choses de conséquence , qui se traitent par colliers. Pour les moins importantes , on se sert de branches de porcelaine , de peaux , de couvertures , &c. Quand il s'agit d'inviter une nation d'entrer dans une guerre , on joint au collier un drapeau teint de sang.

Presque tout le commerce des Hurons & des Iroquois se fait par eau , à cause de la grande quantité de lacs & de rivières qui arrosent leur pays. Ayant d'un côté le fleuve de S. Laurent dans leur voisinage , & de l'autre l'Ohio qui tombe dans le Mississipi , ils sont à portée d'aller par-tout , au levant & au couchant , en suivant le cours de ces deux rivières. Les bateaux ont diverses formes , & sont faits de différente matière , suivant les pays. J'ai vu des canots de peau de plusieurs espèces : les uns sont pour une personne seule , & ont depuis douze jusqu'à seize pieds. Ils sont plats , & de la forme d'une navette de tisserand. Le dessus est couvert de peau comme le dessous , & n'a qu'une ouverture au milieu , dans la-

quelle l'homme passe à mi-corps, pour se mettre sur son séant. Il la ferme comme une bourse, & la ferre contre lui comme une ceinture; de maniere qu'étant lui-même couvert de peau, il ne paroît faire, avec son canot, qu'une seule piece; & pas une goutte d'eau ne peut y entrer. Il le gouverne avec un aviron double, terminé en forme de palette par les deux bouts; il nage des deux côtés, avec tant de célérité, qu'il semble glisser sur l'eau, comme sur une glace. Un javelot attaché avec une longue corde, lui sert à darder le poisson qu'il mange crû; & comme il n'appréhende point que l'eau le domine, il entreprend, sans crainte, les plus longs voyages, s'il croit pouvoir espérer que la nourriture ne lui manquera pas. Les autres canots sont de la forme ordinaire, de différente grandeur, & peuvent porter depuis dix jusqu'à cinquante ou soixante personnes. Dans les tems calmes, on les conduit à la rame; mais lorsque le vent peut servir, on attache au mât des voiles de cuir. J'ai parlé ailleurs de ceux d'écorce, qui sont le chef-d'œuvre de l'art des sauvages. Rien n'est

mieux fait, ni plus admirable, que ces machines fragiles, avec lesquelles cependant on porte des poids immenses, & l'on va par-tout avec une extrême rapidité. Le fond est d'un ou de deux morceaux, auxquels on en coud d'autres avec des racines que l'on gomme en dedans, de maniere que plusieurs pieces paroissent n'en faire qu'une. Celles du fond n'ont pas plus de deux lignes d'épaisseur; mais on les fortifie, en dedans, par des clifles de bois de cédre, qui affermissent tout le corps de l'ouvrage. C'est sur de pareilles machines, que les Hurons passent des bras de mer, qu'ils naviguent sur les rivières les plus périlleuses, & sur des lacs de quatre ou cinq cens lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages, sans jamais avoir couru aucun danger. Il n'est arrivé qu'une seule fois, qu'en traversant le fleuve de S. Laurent, je me trouvai tout à coup enveloppé de monceaux de glace d'une énorme grandeur. Le canot en fut crevé; & aussi-tôt les sauvages qui me conduisoient, s'écrierent: « nous sommes morts; c'en est » fait; il faut périr ». Cependant faisant un effort, ils sauterent sur une de

ces glaces flottantes. Je les imitai ; & après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrémité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le bateau , pour gagner un autre glaçon ; & c'est ainsi que sautant de l'un à l'autre , nous arrivâmes enfin au bord du fleuve , bien mouillés & transis de froid.

Ces petits bâtimens ont cela d'incommode , qu'il faut user d'une grande précaution en y entrant , & s'y tenir assez contraint , pour ne pas tourner. Pour peu d'ailleurs , qu'ils touchent les pierres ou le sable , il s'y fait des crevasses , par où l'eau entre , & gâte les marchandises. Il n'y a point de jour , où l'on ne soit obligé de boucher quelques trous avec de la gomme ; lorsqu'on descend à terre , il faut décharger le canot , & le mettre à l'abri sur le rivage , de peur que le vent ne le brise. Deux hommes le portent sur leurs épaules avec beaucoup de facilité ; les autres se chargent des fardeaux ; & l'on évite ainsi les passages difficiles ; tels que les cascades , les chûtes d'eaux , les cataractes , que leur extrême hauteur rend impraticables dans les

fleuves de l'Amérique septentrionale. Il faut même s'y prendre de loin , & quitter le lit de la rivière beaucoup au-dessus de sa chute , pour ne pas courir à une perte inévitable. Mais on s'abandonne au fil de l'eau , dans les sauts qui ont moins d'élévation. Toute l'adresse consiste à sçavoir le prendre , à bien choisir certains passages étroits entre les chaînes de rochers , & à éviter les pierres détachées dont le fleuve est semé : car il suffit d'en heurter une , pour que le canot se brise & fasse naufrage. Vous ne concevez pas, Madame, qu'on puisse se commettre dans des passages si dangereux , à la merci d'une simple écorce : cependant nos sauvages sont si habiles dans ce genre de navigation , que plusieurs aiment mieux sauter les cataractes , que de faire le chemin à pied. « Pour nous autres Européens , » me disoit le missionnaire , cette voie » ture a bien encore d'autres incommo- » dités. L'appréhension que cause , dans » les commencemens , son extrême fra- » gilité , la posture gênante où il faut » se tenir , l'inaction où l'on est , & » qu'il est impossible d'éviter , la len- » teur de la marche , que la moindre

» pluie , ou un vent contraire peut
 » retarder , le peu de société que l'on
 » trouve avec des sauvages qui ne sça-
 » vent rien , & qui ne parlent jamais ,
 » quand ils sont occupés , qui vous in-
 » fectent par leur mauvaise odeur ,
 » vous remplissent de saleté & de ver-
 » mine , les caprices , les manieres brus-
 » ques qu'il faut effuyer , les avanies
 » auxquelles on est exposé de la part
 » d'un homme , ou yvre , ou qu'un
 » accident inopiné met de mau-
 » vaise humeur ; la cupidité qui naît
 » aisément dans le cœur de ces bar-
 » bares , à la vue d'un objet capable de
 » les tenter : voilà , continua-t-il , ce
 » qu'on éprouve très-souvent , quand
 » on voyage dans cette voiture avec
 » eux.

» J'avoue , ajouta-t-il , qu'il est des
 » endroits & des tems , où la naviga-
 » tion n'est pas si désagréable ; & je me
 » rappelle encore avec plaisir , celle
 » que je fis l'année dernière sur
 » le lac Erié. Je cottoyais un pays
 » charmant , avec un ciel serein , sur
 » une eau claire comme la plus vive
 » fontaine. Par-tout je rencontrois des

131 SUITE DU CANADA.

» campemens sûrs & agréables, où je
» pouvois avoir, à peu de frais, le plaisir
» de la chasse, respirer à mon aise
» un air pur, & jouir de la vue des
» plus belles campagnes. Je me rappelle
» lois ces anciens patriarches, qui,
» n'ayant point de demeures fixes, habitoient
» sous des tentes, étoient, en quelque façon,
» les maîtres de tous les pays qu'ils parcouroient,
» & profitoient paisiblement de toutes leurs
» productions, sans avoir les embarras
» inévitables dans la possession d'un véritable
» domaine. Combien de chênes me représentoient
» celui de Mambré ! Combien de fontaines me
» faisoient souvenir de celle de Jacob ! Chaque
» jour, nouvelle situation à mon choix ; une
» maison propre & commode, dressée, & meublée
» du nécessaire en moins d'un quart-d'heure,
» jonchée de fleurs toujours fraîches, sur un
» beau tapis toujours verd ; de toutes parts,
» des beautés simples & naturelles, que l'art
» n'a point altérées, & qu'il ne sçauroit imiter.
» Si ces agrémens souffroient quelque interruption,
» ou par le mauvais tems, ou par quelque ac-

» cident imprévu , ils n'en avoient que
» plus de vivacité, quand ils revenoient
» à paroître.

» J'accompagnois , dans ce voyage ,
» deux officiers François , que le com-
» mandant de Montréal envoyoit chez
» les Hurons , pour leur communi-
» quer des ordres qu'il venoit de rece-
» voir du gouverneur général du Ca-
» nada. Dès le lendemain de notre ar-
» rivée , ils assemblerent les chefs de
» trois villages , qui les écoutèrent tran-
» quillement sans les interrompre ; &
» quand ils eurent fini , les Hurons se
» retirèrent pour délibérer ; car leur
» coutume est de ne jamais répondre
» sur le champ , lorsqu'il s'agit d'affaire
» de quelque importance. Deux jours
» après , ils se rassemblèrent en plus
» grand nombre ; & pour vous donner
» une idée de ce conseil , représentez-
» vous une trentaine de sauvages pres-
» que nuds , les cheveux accommodés
» en autant de manieres différentes ,
» plus ridicules les unes que les autres ,
» quelques-uns avec un chapeau bordé ,
» tous la pipe à la bouche , & dans la
» contenance de gens qui ne pensent à
» rien. C'est beaucoup s'ils laissent

» échapper un mot en un quart-d'heure.

» Il s'agissoit ici de deux points que le
» gouverneur avoit fort à cœur. Le
» premier étoit de faire trouver bon
» aux trois villages, qu'on ne leur ven-
» dît plus d'eau-de-vie, dont le conseil
» de la marine avoit absolument défendu
» la traite. Le second, de les engager
» à s'unir contre d'autres Indiens qui
» commettoient toutes sortes de bri-
» gandages & de violences dans le
» pays. L'orateur Huron prit la parole;
» son air, le son de sa voix & son ac-
» tion, quoiqu'elle ne fût accompagnée
» d'aucun geste, avoient quelque chose
» de noble & d'imposant. Il ne fit point
» d'exorde, & alla droit au fait. Il parla
» long-tems & posément, s'arrêtant à
» chaque article, pour donner moyen à
» l'interprète, d'expliquer dans notre
» langue, ce qu'il venoit de dire dans
» la sienne. La conclusion fut, que les
» François étoient les maîtres de ne
» plus vendre d'eau-de-vie aux Hurons;
» qu'ils auroient même très-bien fait,
» de ne leur en avoir jamais vendu; &
» l'on ne peut rien imaginer de plus
» fort, que ce qu'il dit contre les
» désordres qu'a causés cette boisson

» parmi eux. Mais il ajouta qu'ils y
 » étoient tellement accoutumés, qu'ils
 » ne pouvoient plus s'en passer ; d'où
 » il nous fut aisé de juger, qu'au dé-
 » faut des François, les Anglois sçau-
 » roient bien y pourvoir. Quant au
 » second article, qui faisoit le sujet de
 » la députation, il déclara qu'on ne
 » pouvoit rien résoudre que dans un
 » conseil général, qui, sans doute,
 » conviendrait de la nécessité de cette
 » guerre ».

Mais je reviens à mon sujet, dont
 cette digression m'avoit écarté. Les sau-
 vages ont quelque connoissance de l'as-
 tronomie qui leur sert à régler leur
 tems, à diriger leurs courses. Ils dési-
 gnent les saisons & les mois par les
 semences, les différens degrés de la
 hauteur des grains, & les récoltes. Ils
 ne sçavent ce que c'est que la distribu-
 tion des semaines ni des jours en heures
 réglées : ils n'ont guère que quatre
 points fixes : le lever du soleil, le midi,
 le coucher & le milieu de la nuit ; mais
 ils suppléent au défaut des horloges,
 par une attention si exacte, qu'à toutes
 les heures du jour, ils marquent du
 doigt, le point où doit être le soleil.

Les Hurons ne tirent pas leur feu des veines d'un caillou, mais en frottant deux bois l'un contre l'autre. Dès qu'ils sont allumés, ils les mettent dans de l'écorce de cèdre pulvérisée, & soufflent doucement, jusqu'à ce qu'elle soit enflammée.

Si ces peuples sont peu curieux de se procurer les commodités de la vie, dans le lieu de leur résidence, que doit-on penser de leurs campemens dans leurs voyages? Le missionnaire qui les a suivis dans une chasse pendant l'hiver, nous en donne cette description. « Le » lieu qu'ils choisissent est rude & in- » culte; il faut marcher long-tems pour » y arriver, & porter sur le dos, tout » ce dont on peut avoir besoin pendant » cinq ou six mois. Si l'on n'avoit pas » la précaution de se fournir d'écorce » d'arbre, on ne trouveroit pas de » quoi se mettre à couvert de la pluie » & de la neige, durant la route. En » arrivant au terme du voyage, tout » le monde travaille; & je n'étois pas » plus épargné que les autres. On ne » me donnoit pas même de cabane » séparée; & je me logeois dans la pre- » mière où l'on vouloit bien me rece-

» voir. Ces cabanes font, à peu près, de
 » la figure de nos glaciers, rondes &
 » terminées en cône, & n'ont point
 » d'autres soutiens, que des perches
 » plantées dans la neige, attachées en-
 » semble par les extrémités, & cou-
 » vertes d'écorces assez mal jointes :
 » aussi le vent y entre-t-il de toutes
 » parts. Leur construction demande à
 » peine une heure de tems. Des bran-
 » ches de sapin y tiennent lieu de nattes;
 » & l'on n'y a point d'autres lits. Les
 » neiges qui s'accumulent à l'entour,
 » forment une espèce de parapet, à l'a-
 » bri du quel on dort assez tranquille-
 » ment, quand il n'y a point trop de fu-
 » mée ; car, pour l'ordinaire, elle rem-
 » plit tellement le haut de la cabane,
 » qu'on ne peut se tenir debout, sans
 » avoir la tête dans une espèce de tour-
 » billon. Les sauvages habitués dès l'en-
 » fance à être assis ou couchés à terre,
 » n'en reçoivent aucune incommodité :
 » cette attitude pour moi étoit un sup-
 » plice cruel. Souvent on ne distingue
 » rien à deux pas de soi ; & l'on perd les
 » yeux à force de pleurer. Il y a des
 » tems, où, pour respirer, on est obligé
 » de se tenir couché, sur le ventre, la

» bouche collée contre terre ; car il ne
 » faut pas songer à sortir : le froid
 » qu'il fait, vous couperoit le visage.
 » A ces cruelles incommodités s'en
 » joignoit une autre , que je trouvois
 » encore plus insupportable : c'est la
 » persécution des chiens. Les sauvages
 » en ont toujours un grand nombre
 » qui les suivent par-tout , & leur sont
 » extrêmement attachés ; peu caressans,
 » parce qu'on ne les caresse point , mais
 » hardis, & habiles chasseurs. On s'oc-
 » cupe peu de leur nourriture ; ils vi-
 » vent de ce qu'ils peuvent attraper. Auf-
 » si sont-ils tous fort maigres , & si dé-
 » pourvus de poil , que leur nudité les
 » rend extrêmement sensibles au froid.
 » Pour s'en garantir , lorsqu'ils ne peu-
 » vent approcher du feu , ils se cou-
 » chent sur les premiers lits qu'ils ren-
 » contrent ; & souvent on se réveille
 » pendant la nuit , presque étouffé par
 » une troupe de ces animaux. On s'ef-
 » force en vain de les chasser ; ils re-
 » viennent aussi-tôt. Leur importunité
 » recommence au jour ; ils ne voient
 » paroître aucun mets , dont ils ne
 » prétendent avoir leur part. Figurez-
 » vous un pauvre missionnaire , couché

» auprès du feu, luttant contre la fumée
 » qui lui permet à peine de dire son bre-
 » viaire , & exposé aux insultes d'une
 » multitude de chiens qui passent &
 » repassent devant lui, en courant après
 » un morceau de viande qu'ils ont ap-
 » perçu. Si on lui donne à manger, ils
 » ont plutôt mis leur gueule dans le
 » plat, qu'il n'y a porté la main ; &
 » tandis qu'il est occupé à défendre sa
 » portion contre ceux qui l'attaquent
 » de front, il en vient un autre par der-
 » rière, qui lui en enleve la moitié, ou
 » la fait tomber dans les cendres.

» La faim est un autre mal, plus
 » grand encore que ceux dont je viens
 » de parler. On a compté sur la chasse ;
 » & elle ne réussit pas toujours. Les pro-
 » visions s'épuisent ; & quoique les sau-
 » vages sçachent supporter l'abstinence,
 » ils se trouvent réduits à une si grande
 » disette, qu'ils y succombent. Je fus
 » obligé, dans cet hivernement, de
 » manger des peaux d'anguilles & d'é-
 » lan, dont j'avois raccommode mon
 » habit. Il fallut me nourrir ensuite de
 » jeunes branches, & de la plus tendre
 » écorce des arbres. Ma santé n'en souff-

» frit point ; mais la même épreuve en
 » incommoda beaucoup d'autres.

» En été , les cousins , & une quan-
 » tité prodigieuse d'autres moucheron ,
 » excitent une persécution encore
 » plus vive , que celle de la fumée ,
 » pendant l'hiver. On est obligé de
 » chasser une de ces incommodités
 » par l'autre , & d'appeler la fumée
 » même à son secours , contre les pi-
 » qûres de ces insectes. C'est le seul re-
 » mede qu'on puisse employer ; le seul
 » qui les empêche de vous mettre le
 » corps tout en feu. Ajoutez à cela les
 » marches souvent forcées , & toujours
 » très-rudes , qu'il faut faire à la suite de
 » ces barbares ; tantôt dans l'eau jus-
 » qu'à la ceinture , & tantôt dans la
 » fange jusqu'aux genoux ; dans les bois ,
 » au travers des ronces & des épines ,
 » avec danger d'en être aveuglé ; dans
 » les campagnes , où rien ne garantit
 » d'un soleil aussi ardent en été , que
 » le vent est piquant pendant l'hiver.

» Mais si nous eûmes beaucoup à
 » souffrir dans les commencemens de
 » notre chasse , nous en fûmes ample-
 » ment dédommagés par le succès.
 » Nous remportâmes autant de peaux
 de

» de bœufs sauvages , que nos traîneaux
 » furent capables d'en contenir. Ces
 » animaux sont plus grands que les
 » bœufs-d'Europe, ont les cornes basses,
 » noires & courtes, deux touffes de crin,
 » l'une sur le museau, l'autre sur la tête,
 » qui leur tombe sur les yeux, & leur
 » donne un air terrible. Ils ont sur
 » le dos une bosse qui commence vers
 » les hanches , & va, en augmentant ,
 » jusques sur les épaules. Elle est cou-
 » verte d'un poil fort long , tirant sur
 » le roux , & le reste du corps d'une
 » laine noire , fort estimée. Ils ont le
 » poitrail large , la croupe fine, la queue
 » courte , la tête grosse , le cou étroit.
 » La vue d'un homme les met en fuite ;
 » & il ne faut qu'un chien, pour donner
 » la chasse à un troupeau entier. Leur
 » odorat est si fin, que pour s'approcher
 » d'eux à la portée du fusil, on est obligé
 » de prendre le dessous du vent. Un bœuf
 » qui se sent blessé, devient furieux , &
 » se précipite sur les chasseurs. Sa chair
 » est de fort bon goût , mais si dure ,
 » qu'on la mange difficilement. Celle de
 » la femelle est plus tendre ; & , hors
 » les cas de nécessité , c'est la seule
 » dont les sauvages se nourrissent.

» Quant à la peau , on n'en connoît
 » guères de meilleure. Elle se passe ai-
 » sément ; & quoique très-forte , elle
 » devient aussi souple , aussi moëlleuse
 » que celle de chamois. Les Indiens en
 » font des boucliers qui sont très-lé-
 » gers , & que les balles ne percent
 » pas aisément.

» Quand nous commençâmes la
 » chasse de ces animaux , les sauvages se
 » rangerent sur quatre lignes qui for-
 » moient un grand quarré ; & mirent le
 » feu , devant eux , aux herbes qui
 » étoient seches alors , & fort hautes.
 » A mesure que la flamme gagnoit , ils
 » avançoient en se resserrant. Les bœufs
 » que le feu épouvante , fuyoient tou-
 » jours , & se trouverent à la fin si
 » près les uns des autres , qu'on
 » les tua jusqu'au dernier. Un corps de
 » chasseurs ne revient jamais , sans en
 » avoir abattu trois ou quatre cens ;
 » mais dans la crainte de se rencon-
 » trer & de se nuire , les différentes
 » troupes conviennent de leur marche.
 » Il y a des peines établies contre ceux
 » qui violent ce règlement , ou qui ,
 » s'écartant de leur poste , donnent aux
 » bêtes le moyen de s'échapper. On dé-

» paille les coupables ; on leur ôte
 » leurs armes ; on renverse leurs ca-
 » banes ; & les chefs même y sont sou-
 » mis comme les simples particuliers.
 » Quiconque entreprendroit de les y
 » soustraire , s'exposeroit à susciter une
 » guerre qui ne finiroit pas si-tôt.

» Les autres animaux dont les fauva-
 » ges aiment la chasse , soit pour avoir
 » leurs peaux, qui sont recherchées dans
 » le commerce , soit pour se nourrir de
 » leur chair , se prennent sur la neige ,
 » avec des trappes & des lacets. Tels
 » sont les chevreuils , les chats-cer-
 » viers , les fouines , les écureuils , les
 » porcs-épics , les hermines , les lie-
 » vres , les lapins , & tout ce qu'on
 » appelle la menue pelleterie. Le che-
 » vreuil , dont l'espèce est très-com-
 » mune au Canada , ne diffère point de
 » ceux d'Europe ; mais on a observé
 » que dans sa jeunesse , il a le poil
 » rayé de différentes couleurs ; qu'en-
 » suite ce poil tombe , & est remplacé
 » par un autre de la couleur ordinaire.
 » Cet animal n'est point farouche ,
 » s'apprivoise aisément , & paroît na-
 » turellement ami de l'homme. Une
 » femelle , devenue familière , ne se

» retire dans les bois , que lorsqu'elle
 » est en chaleur ; & dès qu'elle a quitté
 » le mâle , elle se rend au logis de son
 » maître. Quand le tems est venu de
 » mettre bas , elle retourne dans la fo-
 » rêt , y demeure quelques jours avec
 » ses petits , les y laisse , revient au
 » village , & les visite régulièrement.
 » Si on juge à propos de la suivre pour
 » prendre ses nourrissons , elle continue
 » d'en avoir soin dans la cabane. Je suis
 » étonné que nos François n'en aient
 » pas des troupeaux entiers dans leurs
 » habitations.

» Les chats-cerviers sont eux-mêmes
 » de vrais chasseurs , qui ne vivent que
 » des animaux qu'ils peuvent attraper ,
 » & qu'ils poursuivent jusqu'à la cime
 » des plus hauts arbres. Leur chair est
 » blanche, & bonne à manger. Leur poil
 » & leur peau sont une des plus belles
 » fourrures du pays. On estime encore
 » plus celles de certains renards noirs
 » des montagnes du nord ; mais elles
 » sont fort rares , à cause de la diffi-
 » culté de les avoir. Ces renards don-
 » nent la chasse aux oiseaux de ri-
 » vière d'une manière assez ingénieuse.
 » Ils s'avancent un peu dans l'eau , puis

» se retirent , & font cent cabrioles sur
 » le rivage. Les canards, les outardes &
 » d'autres animaux aquatiques, que ce
 » jeu amuse & divertit, s'approchent
 » d'eux ; & quand l'ennemi les voit à
 » sa portée , il se tient d'abord fort
 » tranquille , pour ne pas les effarou-
 » cher : il remue seulement la queue
 » pour les attirer de plus près ; & ils
 » ont l'imbécillité de donner dans le
 » piège , jusqu'à becqueter cette queue.
 » Alors le renard saute sur sa proie ,
 » & la manque rarement. On a dressé
 » des chiens au même manège ; & ces
 » mêmes chiens font une guerre cruelle
 » aux renards ».

Les travaux des champs , la construction & le transport des cabanes , la préparation des vêtemens & de la nourriture sont les principales occupations des sauvages qui vivent sédentaires dans les bourgades. Ils choisissent assez bien la situation de leurs villages ; ils les placent , pour l'ordinaire , au milieu des terres , sur une petite éminence qui leur donne vue sur la campagne , & au bord de quelque ruisseau qui y fasse comme un fossé naturel. Ils ménagent au centre ,

une place assez grande pour y tenir des assemblées. Les habitations les plus exposées à l'ennemi, sont fortifiées d'une haute palissade, composée d'un triple rang de pieux entrelacés & doublés de fortes écorces. On y pratique de petits retranchemens ou especes de redoutes, qu'on remplit de pierres pour se défendre de l'escalade, & d'eau pour éteindre le feu. On n'entre dans le village, & l'on n'en sort que par une seule porte; & il y a toujours un grand espace entre les maisons & la palissade.

Ces maisons ou cabanes ne passent guères le nombre de cent. Chacune contient depuis trois jusqu'à sept feux; & la plupart servent à plusieurs ménages. Elles sont fort serrées les unes contre les autres; ce qui les expose continuellement à être brûlées. Les rues sont peu alignées, parce que chacun est maître de bâtir où il veut, & comme il lui plaît. Il ne faut y chercher, ni art, ni commodité, ni magnificence; c'est l'image parfaite de la pauvreté des hommes dans l'enfance du monde. De grands pieux revêtus d'écorce en font la matiere principale. Ces écorces se préparent de longue

main. On les enleve des arbres lorsqu'ils sont en seve ; & après leur avoir ôté leur superficie extérieure, parce qu'elle est trop raboteuse, on les presse les unes sur les autres, pour qu'elles ne prennent point un mauvais pli ; & on les laisse sécher. On apprête également les perches & les bois nécessaires à la construction de l'édifice ; & quand le tems est venu de les mettre en œuvre, on invite la jeunesse du village ; on l'encourage par des festins ; & en moins de deux jours, l'ouvrage est fini, moins par la diligence, que par la multitude des travailleurs. C'est aux particuliers qui y prennent intérêt, à y pratiquer intérieurement les commodités convenables.

La place du milieu est toujours celle du foyer ; & le long des feux, de chaque côté, regne une estrade qui leur sert de lit pour se coucher, & de sieges pour s'asseoir. Elle a assez d'élévation pour garantir de l'humidité, & pas trop néanmoins, pour y être incommodé de la fumée, toujours insupportable quand on s'y tient debout, ou qu'on est un peu élevé. Ils y étendent des nattes de jonc, & des fourrures,

& y couchent avec la même couverture qui leur a servi de robe pendant le jour. Ils ont ignoré long-tems l'usage des oreillers ; mais depuis qu'ils fréquentent les Européens , ils en font d'un morceau de bois & d'une natte roulée , ou de cuir rambouré de poil de cerf ou d'orignal. Les écorces qui forment le dessus de l'estrade , & font le ciel du lit , tiennent lieu d'armoire & de garde-manger. Ils y exposent , aux yeux de tout le monde , les ustensiles du ménage. Dans l'intervalle d'une estrade à l'autre , sont placées de grandes caisses , qui contiennent le bled d'inde lorsqu'il est égrené. La malpropreté des cabanes , & l'infection qui en est une suite nécessaire , seroient , pour tout autre qu'un sauvage , un véritable supplice. Figurez-vous , Madame , jusqu'où l'une & l'autre doivent aller parmi des gens qui ne changent de hardes que quand les leurs tombent par lambeaux , & qui n'ont nul soin de les nettoyer. Ils se baignent à la vérité tous les jours pendant l'été ; mais ils se frottent aussitôt d'huile ou de graisse d'une odeur forte. L'hiver ils demeurent dans leur crasse ; & en tout tems , on ne

peut entrer chez eux , qu'on ne soit empesté.

Il y a une porte à chaque extrémité de la cabane ; mais on y voit peu de ferrures. Autrefois , rien ne fermoit chez les sauvages : quand ils alloient en campagne, ils se contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverses de bois , pour les défendre contre les chiens du village. Ils vivoient alors sans défiance les uns des autres ; les plus soupçonneux portoient leurs meubles chez leurs amis , ou les enterroient dans des trous couverts de leurs nattes. Quelques-uns ont maintenant des coffres ; mais le voisinage des Européens leur apprend que ce qu'ils ont enfermé avec le plus de soin , n'est pas toujours en sûreté.

Comme ces peuples ne fument point leurs terres, & ne les laissent pas même reposer , elles s'épuisent bientôt ; ce qui les met dans la nécessité de faire d'autres champs dans des terrains neufs, & de transporter ailleurs leurs habitations. Une autre raison qui les y oblige , est le défaut de bois de chauffage , dont les femmes se chargent de faire la provision. Plus un village reste

dans le même lieu, plus le bois s'éloigne ; & après un certain nombre d'années, elles ne peuvent plus tenir à ce travail. Il faut donc chercher un autre emplacement ; & ce sont les hommes que ce soin regarde particulièrement. Il vont dans les forêts former de nouveaux champs, en coupant les arbres dont on a besoin pour se chauffer, & qui étant aux portes de leurs cabanes, leur épargnent la peine d'un long transport.

Quoique les Européens leurs aient appris l'usage du fer pour abattre le bois, le fendre & le scier, la plupart néanmoins s'en tenant à l'ancienne méthode, cernent l'arbre, le dépouillent de son écorce, le laissent sécher & le minent peu à peu au bas du tronc, en y appliquant de petits tisons qu'ils ont soin d'entretenir & de rapprocher. Ils ont aussi des haches de pierre, faites d'une espèce de caillou fort dur, & qui demandent beaucoup de préparation, pour les mettre en état de servir. Ils les aiguïsent ou les frottent sur un grès, & leur donnent, à force de tems & de travail, la figure d'une hache ordinaire. La vie d'un homme suffit à peine pour l'ache-

ver ; aussi un pareil meuble , fût-il encore brute & imparfait , est un précieux héritage pour toute une famille. La pierre finie , c'est un autre embarras pour l'emmancher. Ils choisissent un jeune arbre , en coupent la tête , & comme s'ils vouloient le greffer , ils font une entaille , dans laquelle ils inferent une partie de la pierre. Au bout de quelque tems , l'arbre , en se refermant , tient la hache si ferrée , qu'elle ne peut plus sortir. Alors ils coupent l'arbre de la longueur dont ils veulent avoir le manche.

Les femmes Huronnes , comme celles des Iroquois , se sont réservé les travaux de la campagne. Le grain qu'elles sement est le maïs , autrement dit , le bled d'inde ou de turquie. Il fait la nourriture principale de toutes les nations sédentaires , d'un bout à l'autre de l'Amérique. Dès que les neiges sont fondues , elles commencent leur labour. La première façon qu'elles donnent aux champs , c'est de ramasser le chaume , & de le brûler ; elles remuent ensuite la terre , pour la disposer à recevoir le grain qu'on doit y jeter. Elles ne se servent ni de la charrue , ni

de quantité d'autres instrumens de labourage , dont l'usage ne leur est ni nécessaire ni connu. Il leur suffit d'un morceau de bois recourbé , avec lequel elles soulevent la terre , & la remuent légèrement. Elles la disposent en petites mottes rondes, de trois pieds de diametre , & font, dans chacune, neuf ou dix trous , où elles jettent quelques grains de maïs , qu'elles couvrent, sur le champ , de la même terre qu'elles ont tirée pour faire ces trous. Elles s'unissent ensemble pour le gros travail, & passent d'un champ à l'autre , s'aidant ainsi mutuellement. Les possessions ne sont séparées ni par des hayes, ni par des fossés , & paroissent ne faire qu'une seule piece. Il n'y a cependant jamais de disputes pour les bornes qu'elles sçavent parfaitement reconnoître. La maîtresse du champ dans lequel on travaille , distribue à chacune la quantité de grain nécessaire pour ensemercer la partie de terre qui lui est confiée. Elles plantent des fèves à côté du bled de turquie , dont la tige leur sert d'appui. Le missionnaire prétend que c'est de nous, que les sauvages tiennent ce légume , dont ils font

grand cas , & qui effectivement ne differe en rien du nôtre. Mais il est surpris qu'ils fassent peu d'usage de nos pois , qui ont , dit-il , acquis au Canada , un degré de bonté que n'ont pas ceux d'Europe. On prépare une terre noire & légère pour les citrouilles & les melons d'eau, dont on fait germer la semence dans les cabannes.

Ces mêmes femmes ont soin de tenir leurs champs propres , & d'en écarter les mauvaises herbes , jusqu'au tems de la récolte. Ce travail se fait encore en commun ; & afin que la distribution soit égale , elles portent avec elles un faisceau de petites baguettes peintes , qui servent à marquer leur tâche. Le tems de la moisson étant venu , elles recueillent le maïs , & avec ses feuilles , le treffent comme parmi nous les oignons;elles l'étaient ensuite sur de grandes perches, au-dessus de l'entrée des cabanes. Le tout finit par une fête & un festin qui se fait pendant la nuit ; & c'est la seule occasion où les hommes , qui ne se mêlent ni de labourage , ni de récolte , sont appelés par les femmes pour partager avec elles leurs travaux.

Pour conserver les fruits & les lé-

gumes pendant l'hiver , on pratique des especes de greniers souterrains , d'où l'on retire chaque jour la provision nécessaire. Ce sont de grands trous de quatre ou cinq pieds de profondeur , garnis en dedans avec des écorces , & couverts de terre par dessus. Les denrées s'y gardent , sans recevoir d'atteinte de la gelée : les neiges qui les couvrent , les en garantissent. A l'égard du bled , on le fait sécher sur des pieces de bois qui environnent le foyer. On l'égraine ensuite , & on le met dans les caisses dont j'ai parlé. Les sauvages font en sorte d'en avoir leur provision annuelle , & même au-delà. Ils apprêtent ce bled de toutes les manieres , pour corriger , par différentes préparations , ce qu'il peut avoir d'insipide & de dégoûtant. Lorsqu'il est encore tendre , ils le font rissoler sans le séparer de son épi ; & c'est alors qu'il est le plus agréable au goût. Ils en ont sur-tout une espece particuliere , que l'on appelle ici du bled fleuri , parce qu'il éclate dès qu'il a senti le feu , & s'épanouit comme une fleur. Ils en font un régal aux personnes qu'ils veulent distinguer.

Je vous ai dit , Madame , que leur

sagamité n'est autre chose que de la bouillie faite avec ce bled. Tous les matins les femmes préparent cette nourriture pour toute la famille ; on la distribue en autant de petits plats faits d'écorce , qu'il y a de personnes ; & chacun la mange aux heures qu'il juge à propos : l'appétit est l'unique horloge , sur lequel on gouverne ses repas la nuit comme le jour. Outre ces portions particulières , on remplit un grand plat qui sert pour tous ceux qui viennent rendre visite , soit étrangers , soit habitans du village. Quiconque arrive est bien reçu : il est à peine entré , que , sans lui rien dire , on lui présente de cette bouillie ; & il la mange sans façon , avant que de déclarer le sujet qui l'amène.

La sagamité est une nourriture très-légère ; & les sauvages avouent qu'elle ne pourroit les soutenir , s'ils n'avoient soin d'y mêler de la chair ou du poisson qui lui donnent du corps & du goût. Avec un peu de prévoyance & d'économie , ils seroient en état de se procurer cet assaisonnement pendant toute l'année ; mais ils ne connoissent point cet esprit de ménagement & de réserve.

L'usage reçu est de manger tout, comme si rien ne devoit leur manquer, & de souffrir la faim sans se plaindre, quand ils se trouvent dans la disette : c'est une loi de civilité & de bienfiance établie parmi eux, que lorsqu'un particulier a fait une bonne pêche ou une bonne chasse, il la partage avec toute la bourgade, & s'épuise par ces largesses : le contraire le déshonorerait. Si, la distribution faite, il reste encore une certaine quantité de provisions, il donne un de ces festins où tout se mange ; & le lendemain la famine recommence. C'est dans les tems de chasse, qu'ils y sont le plus exposés ; & chaque année il y a plusieurs personnes qui en meurent. Si une cabane de gens affamés en rencontre une autre, dont les provisions ne sont point épuisées, celle-ci n'attend pas qu'on les lui demande ; elle fait part aux nouveaux venus, du peu qui lui reste, au risque de mourir de faim elle-même le jour suivant. Admirez, Madame, la stupidité de ce peuple grossier : il ose taxer de barbarie la réponse si sage, si sensée, si raisonnable de la fourmi à la cigale, qui est la première chose que nous autres, gens spi-

SUITE DU CANADA. 257
rituels , policés & humains , faisons apprendre par cœur aux enfans.

La nécessité où nos sauvages se trouvent réduits par ces sortes de profusions , les oblige à manger de tout sans discernement ; & ils trouvent bon tout ce qu'ils mangent. Comme dans l'abondance , ils ne donnent pas le tems à la viande de se mortifier , & qu'ils la mettent, pour ainsi dire , toute vivante dans la chaudiere , de même ils ne font nulle difficulté de la servir puante & presque pourrie. Ils mettent cuire les grenouilles entieres , & les avalent sans répugnance. Ils font sécher les entrailles des chevreuils sans les vuider , & y trouvent le même goût que nous aux intestins de la bécasse. Ils boivent l'huile d'ours , de loup marin , d'anguille , &c ; & le suif de nos chandelles est pour eux un très-grand régal. Ils ont une espece de maïs qu'ils font pourrir dans les marais , & qu'ils aiment avec passion. Lorsqu'ils le retirent de la boue , ils lechent avec plaisir , l'eau sale & puante qui en découle. Ils mangent toutes sortes de fruits amers & sauvages ; ils ne leur donnent pas même le tems de mûrir , de peur que

d'autres ne les préviennent & ne les enlèvent. Pour mieux dépouiller un arbre, il le coupent par le pied : quelques-uns appellent cela l'image du despotisme.

Ce qui révolte le plus un Européen qui se trouve avec ces barbares, c'est de se voir obligé de prendre avec eux ses repas. Rien, en effet, n'est plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leurs chaudieres, ils la font bouillir, au plus, trois quarts-d'heure, la retirent de dessus le feu, la servent dans des écuelles d'écorce, & la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande, comme dans un morceau de pain. Le missionnaire me racontoit à ce sujet, que les Hurons s'apercevant de sa répugnance, lui demanderent pourquoi il ne mangeoit pas. « Il faut te vaincre, » ajouterent-ils : cela est-il si difficile à un » homme qui sçait prier parfaitement ? » Nous nous surmontons bien, nous » autres, pour croire ce que tu nous » dis, & que nous ne voyons pas. » Alors, me dit le missionnaire, il n'y » eut plus à délibérer ; il fallut bien se » faire à leurs manieres, pour mériter » leur confiance ».

Parmi les productions que cultivent les femmes de ce pays, on ne connoît ni le chanvre ni le lin : la terre y produit d'elle-même plusieurs plantes filacées , qu'elles mettent en œuvre sans beaucoup de peine. Elles tirent une forte de fil d'une écorce de bois blanc , dont elles font des sacs pour mettre des provisions , des sangles pour transporter les fardeaux , & divers petits ouvrages. Elles y mêlent du poil d'élan , de bœuf sauvage , & d'autres animaux , teint en différentes couleurs avec les suc de certaines plantes. Au défaut de fil , elles se servent de boyaux desséchés , ou de filamens pris dans les nerfs des animaux , ou de bandelettes de cuir très-minces , ou enfin de petites racines qu'elles employent avec autant de propreté que d'adresse.

La vigne n'est point inconnue au Canada ; elle croît dans les bois , où l'on voit , en certains cantons , presque autant de sèps , que d'arbres , à la cime desquels ils s'élevent. Ils ont le pied fort gros , & portent beaucoup de raisins ; mais les grains ne sont guere que de la grosseur d'un pois , parce

que les vignes ne sont ni taillées, ni cultivées. Quand ils sont mûrs, ils deviennent la pâture des ours qui vont les chercher jusqu'au haut des plus grands arbres. Ils n'ont pourtant que le reste des oiseaux, qui bientôt ont vendangé toute la forêt.

Si les sauvages n'ont pas, comme nous, l'art de faire du vin, ils sçavent tirer de l'érable une boisson délicieuse, & un sucre presque aussi bon que le nôtre. Lorsque la sève commence à monter, ils font une entaille dans le tronc de l'arbre; & par le moyen d'un morceau qu'ils y inferent, & sur lequel l'eau coule comme sur une gouttière, elle est reçue dans un vaisseau qu'on met dessous. Pour qu'il en sorte avec abondance, il faut qu'il y ait eu beaucoup de neige sur la terre; qu'il ait gelé la nuit précédente; que le ciel soit serein, & qu'il ne fasse pas trop froid. A mesure que la sève s'épaissit, elle coule moins; & au bout de quelque tems, elle s'arrête entièrement. L'eau d'érable est très-rafraîchissante, & laisse dans la bouche un petit goût de sucre assez agréable. Elle est aussi

fort amie de la poitrine ; & en quelque quantité qu'on en boive , elle ne fait jamais de mal. Si on lui donne deux ou trois bouillons , elle devient un fyrop qu'on prend avec plaisir ; & pour en faire du sucre , il ne faut que la laisser bouillir , jusqu'à ce qu'elle prenne une consistance suffisante. Elle se purifie d'elle-même , sans qu'on y mêle rien d'étranger. Il faut seulement avoir soin de ne pas trop faire cuire le sucre , & de le bien écumer. Si on le laisse trop durcir dans son fyrop , il devient gras , & contracte un goût de miel. Le plane , le fresne & le noyer donnent aussi de l'eau , dont les sauvages tirent du sucre ; mais elle en rend moins ; & il n'est pas si bon.

Une production singulière du Canada , est ce qu'on appelle l'herbe à la puce , & dont le nom n'est pas assez expressif , pour marquer tous les effets qu'elle produit. Ils sont plus ou moins sensibles , selon le tempérament de ceux qui l'approchent. Les uns , en la regardant seulement , sont attaqués , dit-on , d'une fièvre très-violente , accompagnée d'une galle fort incommode , & d'une extrême démangeai-

son par tout le corps. Elle n'opere sur d'autres, que quand ils la touchent ; & alors la partie attaquée paroît toute couverte de lepre. On n'y connoît point encore d'autre remede , que la patience ; au bout de quelque tems tout se dissipe.

Le gin-feng, cette plante si célèbre, si merveilleuse , & dont je vous ai parlé dans une de mes lettres, se trouve en plusieurs endroits du Canada ; elle y a les mêmes vertus, & y opere les mêmes prodiges qu'à la Chine. Les Américains lui attribuent le pouvoir de rendre les femmes fécondes , comme les Chinois celui de rendre les hommes vigoureux : aussi est-elle plus recherchée à Pékin qu'à Quebec.

Je suis , &c.

A Quebec , ce 8 avril 1749.



L E T T R E C V.

S U I T E D U C A N A D A.

JE me suis plus attaché , Madame , à vous faire connoître les sauvages , que les pays qu'ils habitent. Il faut pourtant en dire un mot ; & je commence par le village de Lorette. C'est un pèlerinage à trois lieues de Quebec , où les Hurons chrétiens ont une chapelle bâtie sur le modele de celle dont elle porte le nom. On y voit une image semblable ; & autant qu'il a été possible , on y a observé les mêmes dimensions. Le concours des fideles y est fort grand ; & l'on en raconte presque autant de merveilles , que de celle d'Italie. Elle occupe un lieu désert & sauvage , où la dévotion des habitans représente celle des anciens solitaires de la Thébaïde. Ils ont la simplicité & la franchise du premier âge du monde , une foi vive , & une innocence de mœurs incroyable. Ils chantent à deux chœurs , les hommes d'un côté , les femmes de

l'autre , les prieres de l'église , & des cantiques en leur langue ; & rien n'est comparable à la ferveur & à la modestie qu'ils font paroître dans tous les exercices de la religion. Il est vrai qu'on ne sçauroit porter plus loin les précautions dont on use , pour empêcher que le relâchement ne s'y introduise. Les boissons enivrantes y sont interdites par un vœu solennel , dont la transgression est soumise à la pénitence publique. La rechûte fait bannir le coupable d'un lieu qui doit être l'asile de l'innocence & de la piété. La paix & la subordination y regnent également ; & tout le village semble ne faire qu'une famille réglée sur les maximes de l'évangile. Le christianisme a détruit cette fierté , cet esprit d'indépendance qui caractérisent leur nation , & en a fait des hommes soumis à toutes les pratiques qu'il a plu aux missionnaires de leur prescrire.

Accompagné d'un homme de cette robe , jugez , Madame , si je fus bien accueilli de ces bonnes gens. Après une réception toute militaire de la part des guerriers , & les acclamations de la multitude ,

multitude, on commença un festin général, dont je fis les frais, & reçus tous les honneurs. Les hommes mangerent d'un côté, les femmes d'un autre. Celles-ci témoignèrent leur reconnoissance par leur silence & leur modestie, & les hommes par des chants & par des danses. Ils étoient d'abord assis à terre comme des singes; & de tems en tems, un d'eux se levoit, s'avançoit lentement au milieu de l'assemblée, tournoit la tête de côté & d'autre, fredonnoit un air, & prononçoit des paroles mal articulées. Tantôt c'étoit une chanson de guerre, & tantôt un chant de mort; car comme ces gens-ci ne boivent pas de vin, ils ignorent les airs bachiques, & ne se sont point encore avisés de chanter leurs amours. Quand l'un a fini, un autre prend sa place; & cela dure jusqu'à ce que la compagnie les remercie; ce qui arriveroit plutôt, sans un peu de complaisance. La harangue, dans ces occasions, est ce qui vaut le mieux: on y explique, en peu de mots, le sujet de la fête; & les louanges de celui qui en fait les frais, ne sont pas oubliées.

Les missionnaires eurent d'abord

M

beaucoup de peine à persuader à ce peuple les maximes de l'évangile. La difficulté n'étoit pas de s'en faire écouter ; mais on ne doit pas imaginer qu'un sauvage soit convaincu , dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui expose. Tous , en général , ne craignent rien tant que la dispute ; & soit par complaisance , ou en vue de quelque intérêt , soit par indolence & par paresse , ils donnent tous des marques d'une entière persuasion sur des choses , ou qu'ils n'ont pas comprises , ou sur lesquelles ils n'ont fait aucune attention. On en a vu fréquenter nos églises , pendant des années entières , avec une assiduité , une modestie , une révérence extérieure , qui marquoient le desir le plus sincere de connoître & d'embrasser la vérité , & se retirer ensuite en disant froidement au missionnaire ; « tu n'avois per-
 » sonne pour prier avec toi ; j'ai eu
 » compassion de ta solitude ; & j'ai
 » voulu te tenir compagnie. A pré-
 » sent que d'autres veulent bien te ren-
 » dre le même service , trouve bon que
 » je te quitte ». Plusieurs ont porté la dissimulation ou la complaisance , jusqu'à demander & recevoir le baptême ,

& à remplir pendant quelque tems avec édification, tous les devoirs du christianisme, ensuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait que pour contenter le Pere qui les pressoit de changer de religion.

D'un autre côté, ce n'est pas toujours une preuve que ces barbares ne soient pas convaincus des vérités qu'on leur annonce, quand ils refusent de les pratiquer. On en a vu à qui il ne restoit aucun doute sur les articles de notre foi les plus incompréhensibles, & qui en faisoient publiquement l'aveu, sans vouloir entendre à se convertir. Un d'eux étant au lit de la mort, il tomba du feu sur la robe qui lui servoit de couverture. Comme il vit qu'on se mettoit en devoir de l'éteindre, « ce n'est pas la » peine, dit-il; je sçais que je dois brûler » durant toute l'éternité : commen- » cer un peu plutôt, ou un peu plus » tard, cela vaut-il le soin que vous » vous donnez » ?

Mais ce ne fut pas si-tôt, qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de nos dogmes. Quelques Hurons firent d'abord des raisonnemens qui déconcertèrent les missionnaires. Je conviens, disoit un d'entre

» eux à un jésuite , que ce que tu nous
 » enseignes est très-beau , & très-véri-
 » table ; mais cela n'est bon que pour
 » vous autres , qui n'avez rien de com-
 » mun avec nous. Votre maniere de
 » vivre , votre langage , votre habille-
 » ment sont différens des nôtres ; pour-
 » quoi votre priere ne differeroit-
 » elle pas également ? Vous ne trou-
 » vez pas mauvais que nous soyons
 » vêtus à la façon de notre pays , que
 » nous vivions de ses productions , que
 » nous parlions la langue qui nous est
 » naturelle ; nous approuvons pareil-
 » lement que, sur ces points, vous con-
 » serviez vos usages ; nous ne deman-
 » dons pas que vous changiez votre
 » culte pour prendre le nôtre. Si le
 » grand esprit avoit voulu que nous
 » habitassions , vous & nous , le même
 » paradis après la mort , pourquoi ne
 » nous auroit-il pas fait naître & vivre
 » ici bas sous le même climat ? Il veut
 » que nous soyons heureux à notre ma-
 » niere , comme vous à la vôtre ; & il
 » ne nous auroit pas placés dans des
 » lieux si éloignés , si son dessein eût
 » été de nous réunir. Aucun de nous
 » ne s'est avisé de passer les mers , pour

» vous attirer dans notre patrie ; pour-
 » quoi donc faites - vous tant de che-
 » min , pour nous conduire dans votre
 » ciel ? Voyez si nous avons le même
 » empressement de vous mener dans
 » le nôtre. Le grand espace d'eau qui
 » nous sépare naturellement , semble
 » annoncer que tous les hommes ne
 » sont pas faits pour habiter le même
 » séjour dans ce monde ; & rien ne
 » prouve qu'ils soient destinés à vivre
 » ensemble dans l'autre ». Fermes sur ce
 principe , il étoit difficile de les en ti-
 rer ; & leur conversion fut l'ouvrage
 de la grace , plutôt que du raisonne-
 ment.

Les Hurons sont , de tous les peuples
 du Canada , celui qui a le plus d'esprit ,
 mais contre lequel il a toujours fallu
 être le plus en garde. Il porte sur-tout
 la dissimulation à un excès incroyable :
 ce caractère avoit bien autant contri-
 bué à le faire craindre , que son indus-
 trie , son génie fécond en expédiens ,
 son éloquence & sa bravoure ; en un
 mot , c'est la nation du continent , en
 qui l'on a remarqué le plus de défauts
 & le plus de vertus. Leur véritable nom
 est *Yendats* ; celui de Huron est de la

. Mij

façon des François, qui voyant ces barbares avec des cheveux fort courts, & relevés d'une maniere bizarre, s'écrierent, la premiere fois qu'ils les apperçurent, *quelles hures*, & s'accoutumerent à les appeller Hurons. Ils ont eu long-tems la réputation d'être de hardis & habiles voleurs; & encore aujourd'hui, parmi ceux même en qui l'on trouve le plus de désintéressement & de fidélité, il faut excepter les choses comestibles, objets trop tentans pour des sauvages toujours affamés, & accoutumés à regarder comme de droit commun, tout ce qui est nécessaire à la vie.

Aux obstacles qui naissoient du caractère & des préjugés de ces peuples, pour leur conversion, il s'en joignoit d'autres, de la part des jongleurs, qui n'étoient pas moins difficiles à vaincre. Ces charlatans, qui craignoient de perdre la considération où les mettoit l'exercice de leur art, si les missionnaires s'accréditoient dans le pays, entreprirent de les rendre odieux, & eurent d'autant moins de peine à y réussir, que plusieurs sauvages s'étoient déjà mis dans la tête, que la religion des François

ne leur convenoit point. Les jongleurs firent regarder comme des maléfices , les prières des missionnaires ; enforte que ceux-ci étoient obligés de se cacher , pour réciter leur breviaire , & s'acquitter des autres exercices de dévotion. Tout ce que les Hurons voyoient entre leurs mains , & dont ils ne connoissoient pas l'usage , étoit , selon eux , des sorts destinés à leur attirer quelque malheur. On fut obligé de faire disparaître une pendule & une girouette , dont l'une , disoient-ils , leur apportoit la mort , & l'autre leur donnoit le mauvais tems. Ajoutez à ces difficultés , celle d'imposer des loix sévères , & des obligations étroites , à des hommes qui mettoient leur gloire , & faisoient consister leur bonheur à ne se gêner sur rien , à suivre toutes leurs inclinations. Quand on leur vantoit la supériorité du Dieu des chrétiens sur les esprits qu'ils adoroient : « chaque nation a ses dieux , répondoient-ils ; » notre malheur est d'en avoir qui » soient plus foibles que les vôtres ; » mais nous ne devons pas pour cela » les abandonner ». La constance & le courage des missionnaires , les raison-

nemens sensibles dont ils ufoient pour se mettre à la portée de leurs auditeurs, les explications naturelles qu'ils donnoient de tout ce qui leur causoit quelque soupçon , & la patience inaltérable , avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitemens, effacerent, avec le tems , les impressions fâcheuses qu'on avoit prises contre eux ; & non-seulement ils parvinrent à calmer les premières fureurs d'un peuple que les jongleurs ne cessoient d'aigrir & d'irriter ; mais ils réussirent encore à prendre beaucoup d'ascendant sur son esprit.

Rien , peut-être , ne contribua davantage au progrès de la religion chrétienne dans le Canada , que l'établissement d'un college de jésuites à Quebec. René de Rohault , fils aîné du marquis de Gamache , ayant obtenu l'agrément de sa famille pour entrer dans la société , & ses parens qui l'aimoient avec tendresse , sçachant qu'il desiroit avec ardeur , que l'on fondât un college dans cette partie de l'Amérique , lui donnerent cette satisfaction , & offrirent , pour cela , dix mille écus , qui furent acceptés. Les sauvages , aux-

quels on eut soin de faire envisager l'utilité qui pourroit leur revenir d'un pareil établissement , se rendirent de de toutes parts , en grand nombre , aux environs de la capitale. Comme on ne manquoit jamais de les régaler , lorsqu'ils venoient au college , plusieurs confierent leurs enfans à des personnes qui vouloient bien se charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoisoit de plus en plus ; & à mesure qu'ils s'attachoient d'affection à la nation Françoisse , on leur trouvoit moins d'éloignement pour les vérités du christianisme.

Ce qui augmenta la confiance des Hurons pour les missionnaires , fut une maladie épidémique , qui se communiqua d'une bourgade à toutes les autres , & menaça la nation d'une mortalité générale. C'étoit une espece de dissenterie , qui en peu de jours conduisoit au tombeau ceux qui en étoient atteints. Les François n'en furent pas plus exempts que les sauvages ; mais ils guériront tous ; ce qui produisit deux bons effets. Le premier , que ceux qui regardoient comme des maléfices causés par les missionnaires , tous les ac-

cidens qui leur arrivoient , se détromperent , en les voyant eux-mêmes attaqués du mal. Le second , que les sauvages apprirent à se mieux gouverner dans leurs maladies , en observant le même régime que les François.

Ce n'étoit pas seulement au Canada , qu'on s'intéressoit à leur conversion. On vit , à Paris , & dans tout le royaume , une sainte émulation de contribuer à une œuvre si méritoire. Des communautés entières instituèrent des prières publiques ; & tout ce qu'il y avoit de plus grand à la cour , entra dans les mêmes vues. Sur les propositions qui furent faites , d'établir à Quebec des ursulines & des hospitalières , un grand nombre de filles de ces deux instituts sollicitèrent la préférence. Madame la duchesse d'Aiguillon voulut être la fondatrice de l'hôtel-dieu , & demanda aux religieuses de Dieppe plusieurs de leurs sœurs , qui se tinrent prêtes à partir par les premiers vaisseaux. Une jeune veuve de condition , nommée Madame de la Peltrie , se chargea de conduire elle-même les ursulines , & consacra ses biens & sa personne à la bonne œuvre

que le ciel lui avoit inspirée. D'Alençon, où elle demouroit, elle se transporta à Paris, pour y régler les affaires de sa fondation, puis à Tours pour y chercher des religieuses, & enfin à Dieppe, où elle s'embarqua avec les hospitalières. On n'omit rien pour faire comprendre aux sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs intérêts, puisque des femmes même, élevées dans l'abondance & la délicatesse, quittoient une vie douce & tranquille, & s'exposoient à tous les périls de la mer, pour venir instruire leurs enfans, & prendre soin de leurs malades. Le jour de leur arrivée fut une fête pour toute la ville de Quebec; tous les travaux cessèrent; & les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut ces héroïnes chrétiennes sur le rivage, à la tête des troupes qui étoient sous les armes, & au bruit du canon. Il les mena, au milieu des acclamations du peuple, dans l'église cathédrale, où le *te Deum* fut chanté en actions de grace. Ces bonnes filles, dans le premier transport de leur joie, baisèrent cette terre, après laquelle elles avoient si long-tems soupiré, & qu'elles

se promettoient bien d'arroser de leur sueur, de leur sang même, s'il le falloit. Les François, mêlés avec les sauvages, les infideles même, confondus avec les chrétiens, ne se lassoient point de pousser des cris d'allégresse, & de leur donner mille bénédictions, ainsi qu'à quelques jésuites qui les avoient amenées.

Nul autre ne seconda plus efficacement en France le zele des missionnaires, que le commandeur de Sillery. Il forma le projet d'une peuplade sauvage, uniquement composée de chrétiens qui fussent également à l'abri, & contre les insultes des Iroquois, par les prompts secours qu'ils pourroient tirer de Quebec, & contre la famine, par le soin qu'on prendroit de leur faire cultiver la terre. Pour cet effet, il envoya des ouvriers au Canada, qui choisirent un endroit avantageux sur la rive septentrionale du fleuve S. Laurent : ce lieu a toujours porté depuis, le nom de Sillery. Cet établissement, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Hurons quel étoit l'objet, leur fit naître l'envie d'en profiter. Ils le demandèrent aux missionnaires, qui, fei-

gnant d'ignorer le dessein de M. de Sillery , voulurent qu'on attendît son consentement. Ils sçavoient bien que c'étoit son intention ; mais l'expérience fit juger cette réserve nécessaire : les sauvages se persuadent qu'on leur doit , ou qu'on a quelque intérêt de leur accorder tout ce qu'on leur donne avec trop de facilité. Le consentement du commandeur de Sillery arriva ; & douze familles Huronnes , qui faisoient profession de la religion chrétienne , prirent possession de l'emplacement , & s'y logerent. Elles n'y furent pas long-tems seules ; & en peu d'années , cette habitation devint une grosse peuplade , qui s'accoutuma insensiblement à tous les devoirs de la société civile. Le voisinage de Quebec ne servit pas peu à former ces nouveaux habitans , & à leur inspirer une sorte de police proportionnée à leur génie.

Au sortir du village de Lorette , nous prîmes la route d'une petite ville appelée les Trois Rivières , éloignée de Quebec d'environ vingt-cinq lieues. Rien n'est plus charmant que sa situation. Elle est bâtie sur un coteau de sable , qui n'a de stérile , que la place qu'elle

occupe. Du reste , elle est environnée de tout ce qui peut rendre une habitation agréable , & une cité opulente. Le fleuve de S. Laurent est à ses pieds : au-delà , on ne voit que campagnes cultivées , fertiles & couronnées des plus belles forêts. Les trois rivières qui , à quelques pas de là , viennent mêler leurs eaux avec celles du fleuve , donnent à cette ville le nom qu'elle porte. Elle doit son origine au grand commerce que venoient faire , dans ce lieu , les sauvages de différentes nations , dans les commencemens de la colonie. Les François y construisirent un fort , qui eut d'abord son gouverneur particulier ; & ce poste fut dès-lors regardé comme un des plus importans de la Nouvelle France. On n'y compte plus guères aujourd'hui , que sept à huit cens personnes , parmi lesquelles il y a des récolers , des sœurs hospitalières , un état major , & une juridiction , dont le chef prend le titre de lieutenant général. La ville a dans son voisinage une mine de fer très-abondante , & le lac de S. Pierre , qui a sept lieues de long , & produit le meilleur poisson du pays. Tandis que je séjournais aux Trois-

Rivieres, les députés d'un village voisin, habité par des Hurons, y apportèrent de très-belles peaux, qu'ils donnerent en échange pour plusieurs barriques d'eau-de-vie. « Si vous les suiviez dans leur » bourgade, me dit le missionnaire, » vous verriez avec quel excès ces » peuples se livrent au plaisir que leur » cause cette liqueur. Chaque jour on » en distribuera autant qu'il en faut à » chacun pour l'enivrer ; & tout sera » bu en moins de deux jours. On com- » mence dès que le soleil est couché ; » & toute la nuit, la campagne re- » tentit d'horribles hurlemens. Vous » diriez qu'une escouade de démons » s'est échappée de l'enfer, ou que les » habitans du village sont acharnés à » s'entre-égorger ».

Nous nous embarquâmes sur le lac de S. Pierre ; & nous allâmes aux isles de Richelieu, qui en occupent l'extrémité occidentale. Ce pays a été longtemps le théâtre de plusieurs scènes sanglantes durant les guerres des Iroquois, qui y ont fait de fréquentes incursions. Les isles leur servoient également, & pour les embuscades, & pour la retraite. Ils y ont commis des cruautés

dont le récit vous feroit horreur. J'aime mieux , Madame , vous entretenir de deux Canadiennes, dont on raconte des actions d'intrépidité & de valeur , qui ont mérité d'être transmises à la postérité. Je ne les rapporte que sur le témoignage du missionnaire; & je ne changerai rien à sa narration.

» Pour se garantir de la fureur des Iro-
 » quois, on avoit construit sur chaque pa-
 » roisse, des especes de forts, où les ha-
 » bitans pussent se refugier à la premiere
 » allarme. On y entretenoit, nuit & jour,
 » une ou deux sentinelles , avec quel-
 » ques pieces de canons, pour avertir
 » d'être sur ses gardes , ou pour de-
 » mander du secours. Ces forts n'é-
 » toient que de grands enclos , envi-
 » ronnés de palissades, avec quelques
 » redoutes. L'église , & la maison du
 » seigneur du lieu , y étoient enfer-
 » mées; & il y avoit encore assez d'es-
 » pace, pour y retirer, en cas de be-
 » soin, les femmes , les enfans & les
 » bestiaux. Quelques Iroquois ayant
 » sçu que Madame de Vercheres, dame
 » de la paroisse de ce nom , près des
 » isles de Richelieu , y étoit presque
 » seule, se mirent en devoir d'en esca-

» lader la palissade. Quelques coups de
 » fusil, qu'on tira fort à propos au pre-
 » mier bruit, les écartèrent d'abord ;
 » mais ils revinrent bientôt, furent
 » encore repouffés ; & ce qui leur cau-
 » soit le plus d'étonnement, c'étoit de
 » ne voir qu'une femme, & de la voir
 » par-tout. Cette femme étoit Ma-
 » dame de Vercheres, qui faisoit
 » paroître une contenance aussi affu-
 » rée, que si elle avoit eu une garni-
 » son nombreuse. Elle se battit de la
 » sorte, pendant deux jours, avec une
 » bravoure & une présence d'esprit,
 » qui auroient fait honneur à un vieux
 » militaire ; & elle contraignit enfin
 » l'ennemi de se retirer, de peur d'être
 » coupé par un petit secours qui lui
 » arriva fort heureusement.

» Quelques années après, continua
 » le missionnaire, un autre parti de la
 » même nation, mais beaucoup plus
 » nombreux que le premier, parut à la
 » vue du même fort, tandis que les
 » habitans étoient occupés à la cam-
 » pagne. Les Iroquois les trouvant ainsi
 » dispersés & sans défense, les firent
 » tous les uns après les autres, & mar-
 » chèrent ensuite vers le château. La fille

» du seigneur , âgée de seize ans , en
» étoit à deux cens pas. Au premier
» cri qu'elle entendit , elle courut pour
» y entrer : les sauvages la poursui-
» virent ; & l'un d'eux la joignit dans
» le tems qu'elle mettoit le pied sur la
» porte ; mais l'ayant saisie par son fichu ,
» elle le détacha , s'échappa , & ferma la
» porte sur elle. Il ne se trouva dans
» le fort , qu'un soldat & une troupe
» de femmes , qui , à la vue de leurs
» maris qu'on garottoit & qu'on em-
» menoit prisonniers , jettoient des cris
» lamentables. La jeune demoiselle ne
» perdit ni le jugement , ni le cœur.
» Elle commença par ôter sa coëffure ,
» noua ses cheveux , prit un chapeau &
» un habit d'homme , & enferma sous
» la clef toutes les femmes , dont les
» gémissemens & les pleurs ne pou-
» voient qu'inspirer du courage à l'en-
» nemi. Ensuite elle tira un coup de
» canon & quelques coups de fusil ; &
» se montrant avec son soldat , tantôt
» dans une redoute , tantôt dans une
» autre , changeant de tems en tems
» d'habits , & tirant toujours fort à
» propos , les Iroquois se persuaderent
» qu'il y avoit beaucoup de monde dans

» le fort ; & lorsqu'un détachement ,
 » averti par le coup de canon , s'avança
 » pour secourir la place , l'ennemi avoit
 » déjà disparu.

» Le château de Vercheres est peu con-
 » sidérable pour les revenus , me disoit,
 » à cette occasion , le missionnaire ; &
 » en général , les seigneurs de paroisses
 » ne sont pas riches dans tout le Ca-
 » nada. Comme ce pays n'étoit qu'une
 » grande forêt , quand les François ont
 » commencé à s'y établir , ceux à qui
 » l'on a donné des seigneuries , n'étoient
 » pas gens à les mettre en valeur par
 » eux-mêmes. C'étoient des officiers ,
 » des gentilshommes , des communau-
 » tés qui n'avoient pas des fonds assez
 » considérables , pour y loger le nom-
 » bre d'ouvriers nécessaires. Il a donc
 » fallu y établir des habitans , qui avant
 » que de pouvoir y recueillir de quoi
 » subsister , ont été obligés de travailler
 » beaucoup , & de faire même toutes
 » les avances. Ainsi ils n'ont pu s'enga-
 » ger envers les seigneurs , qu'à une
 » redevance fort modique : de sorte
 » qu'avec les lods & ventes , qui sont
 » ici bien peu de chose , le droit de
 » moulin & la métairie , une terre de

» deux lieues de front sur une pro-
 » fondeur illimitée , n'est pas d'un ex-
 » trême produit , dans un pays si peu
 » peuplé. C'est là , sans doute , une des
 » raisons qui ont engagé la cour à per-
 » mettre à tous nobles & gentilshom-
 » mes , habitant au Canada , de faire
 » le commerce , tant par mer que par
 » terre , sans qu'ils puissent être recher-
 » chés , ni censés avoir dérogé. La vie
 » que menent la plupart de ces seigneurs
 » dans leurs terres , rappelle assez natu-
 » rellement le souvenir de ces anciens
 » patriarches , qui ne dédaignoient
 » point de partager avec leurs domes-
 » tiques , les travaux de la campagne.
 » Aucun d'eux n'a droit de patronage :
 » ce droit n'appartient qu'à l'évêque ,
 » tant parce qu'il est plus en état qu'un
 » autre , de juger de la capacité des
 » sujets , que parce que la portion
 » congrue des curés est payée sur les
 » dîmes qui appartiennent à l'évêché.

» Il y a quelques familles de sauvages
 » établies dans les terres des seigneurs de
 » paroisse ; mais elles forment le petit
 » nombre des habitans , qui sont presque
 » tous des François Canadiens. La si-
 » tuation de ces derniers seroit heu-

» reufe , s'ils ſçavoient en profiter. Ils
» ne connoiſſent ni les impôts , ni la
» taille ; ils ont le pain , la viande & le
» poiſſon à bon marché. La terre y eſt
» excellente ; & je ne connois point de
» climat plus ſain. Il n'y regne aucune
» maladie particulière ; les campagnes
» & les bois y ſont remplis de ſimples
» merveilleux ; & les arbres y diſtil-
» lent des baumes d'une vertu admi-
» rable. Ces avantages devroient bien
» au moins y retenir ceux que la Pro-
» vidence y a fait naître. Mais la lége-
» reté , l'aversion d'un travail aſſidu ,
» & l'eſprit d'indépendance en ont tou-
» jours fait fortir un grand nombre de
» jeunes gens , & ont empêché la co-
» lonie de ſe peupler. Il eſt vrai que le
» vin , les étoffes , & généralement tout
» ce qu'il faut faire venir de France , y
» coûte fort cher. Les plus à plaindre
» ſont les gentilshommes & les offi-
» ciers qui n'ont que leurs appointe-
» mens. Les femmes n'apportent com-
» munément pour dot à leurs maris, que
» beaucoup d'eſprit , d'amitié , d'agré-
» mens , & une grande fécondité. Il y a
» ici plus de perſonnes nobles, que dans
» nos autres colonies ; le roi y entre-

» tient beaucoup de troupes ; & plu-
» sieurs officiers retirés s'y sont établis ;
» c'est ce qui a peuplé le pays de gen-
» tilshommes , qui ne sont rien moins
» qu'à leur aise. Ils y feroient encore
» moins , si le commerce leur étoit dé-
» fendu , & si la chasse & la pêche n'é-
» toient pas ici de droit commun. Je
» connois peu d'hommes moins inté-
» ressés que les Créoles. Ils dissipent
» avec autant de facilité , qu'ils se don-
» nent de peine à acquérir. Ils aiment
» à respirer le grand air , & s'accou-
» tument de bonne heure à mener une
» vie errante. L'exemple & la fréquen-
» tation des habitans naturels , qui met-
» tent tout leur bonheur dans la liberté
» & l'indépendance , sont plus que suf-
» fisans pour former ce caractère. Ils
» ont beaucoup d'esprit , sur-tout les
» personnes du sexe , qui l'ont ferme ,
» courageux , fécond en ressources ,
» & capable de conduire les plus gran-
» des affaires. J'ajouterai à ce portrait
» de nos Canadiens , la bonne opinion
» qu'ils ont d'eux-mêmes ; elle leur ins-
» pire une confiance qui leur fait entre-
» prendre & exécuter les choses les
» plus difficiles. Ils ont le sang com-

» munément assez beau , la taille avan-
» tageuse , & le corps bien propor-
» tionné. La force du tempérament
» ne répond pas toujours à ces avan-
» tages ; ils sont vieux & usés de très-
» bonne heure. On en attribue la faute
» aux parens , qui ne veillent pas assez
» sur leurs enfans , pour les empêcher
» de ruiner leur santé dans un âge , où ,
» quand elle se ruine , c'est sans res-
» source. Leur agilité & leur adresse
» sont sans égales ; les sauvages les plus
» habiles ne conduisent pas mieux leurs
» canots dans les rapides les plus dan-
» gereux , & ne tirent pas plus juste.
» Personne ne peut leur contester un
» génie rare pour les mécaniques ; ils
» n'ont presque pas besoin de maîtres
» pour y exceller ; & l'on en voit qui
» réussissent dans tous les métiers , sans
» en avoir fait d'apprentissage. Comme
» les sauvages , ils ont une certaine im-
» pétuosité qui les rend plus propres
» à une expédition brusque , à un coup
» de main , qu'aux opérations régulières
» & suivies d'une campagne. Comme
» eux aussi , on les accuse de peu de
» naturel pour leurs parens , qui , de
» leur côté , ont pour eux une tendresse

» mal entendue. Malgré les soins que
 » la cour s'est donnés , pour peu-
 » pler cette colonie , & y faire fleurir
 » le commerce , elle n'a pu encore
 » réparer les pertes qu'elle a souffertes
 » de la part des Anglois , qui l'ont ré-
 » duite plus d'une fois à l'extrémité ,
 » & nous en usurpent de tems en tems ,
 » quelques parties : Dieu veuille qu'ils
 » ne se rendent pas bientôt maîtres de
 » tout le pays »!

Quoiqu'en général toutes les colo-
 nies de l'Amérique ne se soient formées
 que du rebut , & pour ainsi dire , de la
 lie des nations , on doit rendre cette
 justice à celle du Canada , que la source
 de presque toutes les familles qui y
 subsistent encore aujourd'hui , est assez
 pure , & n'a aucune de ces taches qui
 déshonorent. Ses premiers habitans
 étoient , ou des ouvriers qui ont tou-
 jours été occupés à des travaux utiles ,
 ou des personnes qui s'y transporterent
 dans la seule vue d'y vivre plus tran-
 quillement , & d'y conserver plus sû-
 rement leur religion , qu'on ne pouvoit
 le faire alors dans plusieurs provinces
 de France , où les religionnaires étoient
 très-puissans. Ce n'est pas qu'on n'y ait
 vu

vu quelquefois des gens que le mauvais état de leurs affaires obligeoit de s'exiler , ou quelques autres dont on vouloit purger le royaume & leur famille. Mais comme ils n'y sont venus que par petites troupes , & qu'on avoit l'attention de ne pas les laisser ensemble , il faut croire qu'ils se sont réformés sur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux.

Voilà , Madame , la dernière lettre que je vous écris de Québec. J'en partirai dans quinze jours , pour me rendre dans la capitale de la Nouvelle Angleterre. Ce séjour sera pour moi d'autant plus agréable , que je compte y trouver quelques personnes de connoissance.

Je suis , &c.

A Québec , ce 15 avril 1749.



LETTRE CVI.*COLONIES ANGLOISES.*

ON parle des Colonies des Anglois dans l'Amérique septentrionale , comme de la principale source de leur opulence ; mais l'importance de ces établissemens , & les ressources de cette partie des domaines Britanniques , ne sont pas , Madame , la seule chose qui en rende l'histoire intéressante : la constitution de leur gouvernement , leurs productions naturelles , leurs loix , leurs usages , leur commerce , ne sont pas moins dignes de votre attention.

Vers la fin du seizième siècle , le chevalier Raleigh , excité par l'exemple & les succès des Espagnols , résolut d'entreprendre quelques découvertes. Il fit entrer dans ses vues plusieurs particuliers de Londres , qui pouvoient y contribuer par leurs richesses , & obtint de la reine Elisabeth des lettres patentes , par lesquelles tous les avantages de l'entreprise étoient abandonnés

à sa compagnie. Il partit pour le nord de l'Amérique, & y fonda un établissement qui fut le premier de la nation Angloise dans cette partie du Nouveau Monde. A son retour, il publia que le pays auquel il avoit abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute espece, des animaux en abondance. Il n'y avoit pas vu d'or ; mais les terres étoient si fertiles, le climat si doux, les habitans si traitables, que les apparences promettoient les succès les plus heureux. Le peuple de Londres, & en général la nation entiere, prit feu sur cette peinture ; la reine même en fut si charmée, qu'elle encouragea cette entreprise par des marques éclatantes de sa protection. Ses successeurs ne montrerent pas moins de zele ; & insensiblement tout le pays se peupla de nouveaux sujets, & se soumit à la domination de la couronne Britannique.

Le vaste espace qu'embrassent ces colonies, se divise en plusieurs grandes provinces : je vous ai parlé de la baye d'Hudson, de l'isle de Terre Neuve & de l'Acadie. La Nouvelle Angleterre, une des plus florissantes que les Anglois

aient en Amérique, est redevable de ses premiers établissemens au zele persécuteur de quelques prélats de la Grande Bretagne, contre les Non-Conformistes. L'ambitieux Laud, évêque de Londres, & depuis archevêque de Cantorbéri, à qui Charles I avoit donné sa confiance, engagea ce monarque dans des démarches violentes, qui rendirent son gouvernement odieux. Cet homme qui eût à peine gouverné un college, fut nommé pour régir un royaume. La cour ecclésiastique, qu'on appella aussi la haute commission, étoit devenue une inquisition protestante sous son administration. Les Non-Conformistes voyant qu'il ne leur étoit pas permis de jouir, dans l'ancienne Angleterre, de la liberté de conscience, résolurent de l'aller chercher dans la nouvelle. Ils s'embarquerent d'abord au nombre de cent vingt personnes. A peine furent-ils arrivés en Amérique, qu'ils dressèrent un acte, dans lequel ils se reconnurent sujets de la couronne d'Angleterre, & s'engagerent solennellement à observer les loix qu'ils feroient d'un commun consentement pour le bien de la colonie. Tous les chefs de

famille le signerent , & élurent en même tems un d'entre eux , pour être leur gouverneur durant cette année. Ils choisirent ensuite un endroit propre à y bâtir une ville , à laquelle ils donnerent le nom de Nouveau Plymouth , en mémoire du lieu d'où ils étoient partis d'Europe.

Ainsi cet enthousiasme , qui bouleversoit tout dans la Grande-Bretagne , opéra un effet absolument contraire en Amérique ; il devint un principe de vie & de force , qui fit surmonter toutes les difficultés de ce pays sauvage. Loin d'être rebutés par les fatigues inséparables d'une pareille entreprise , encouragés par la joie de se voir à l'abri du glaive spirituel , les nouveaux colons forcerent cette terre inculte à leur fournir une subsistance passable , & peu-à-peu , toutes les choses nécessaires à la vie.

Cette premiere colonie fut suivie de sept autres , que les mêmes raisons forcerent de sortir de la Grande-Bretagne. Les unes vinrent s'établir dans la baye des Massachusets , & sur les bords de la Connecticute , dont elles retinrent le nom. Elles y bâtirent les

viles de Salem , Charles-Town , Vater-Town , Dorchester , Boston , Hertford , Windsor , Weatherfield , &c. Les autres s'appellerent Newhaven , Nouvelle-Hampshire , Maik , Rhode-Island , & la Providence. Leurs villes principales sont Say-Brook , Guilford , Milford , Stamford , Brainford , &c. Ces divers établissemens avoient chacun leurs loix particulieres , & leurs magistrats qui étoient élus par les colons mêmes. Quoiqu'ils formassent autant de gouvernemens distingués les uns des autres , ils étoient néanmoins unis par une confédération , pour les choses qui les intéressoient en commun.

Telle étoit , Madame , la constitution de la Nouvelle Angleterre , qui éprouva , dans la suite , divers changemens. Aujourd'hui sa Majesté Britannique y nomme un gouverneur , qui a le commandement de la milice , & qui peut rejeter les loix proposées au conseil général de la colonie. C'est à lui aussi à confirmer le choix des magistrats ; & sans son consentement , il ne leur est pas permis de convoquer aucune assemblée extraordinaire ; mais aussi quand une fois elle est convoquée ,

elle peut appeller devant elle le gouverneur, & tel officier qu'elle juge à propos, & leur faire rendre compte de leur conduite. Cette assemblée est composée d'un certain nombre de députés, élus par chaque canton. Elle a seule, concurremment avec le gouverneur, le pouvoir d'imposer des taxes, de faire des concessions & des loix. C'est en elle, que réside le droit de décider souverainement, de prendre connoissance des griefs du peuple, & d'y apporter les remedes convenables. Les loix qu'elle propose, & auxquelles le gouverneur a donné son approbation, doivent être encore confirmées par le roi même; & si dans l'espace de trois ans, il vient à les rejeter, elles demeurent sans effet & sans force.

En moins d'un demi-siècle, la Nouvelle Angleterre se vit dans un état florissant. Elle contenoit plus de trente mille ames, & avoit plus de cinquante villes ou villages bien bâtis, un château, des forts, des prisons, des églises, des grands chemins &c. La propreté des maisons, la beauté des rues, la commodité des magasins, des ports, des quais, le nombre des vaisseaux qui

appartenoient aux habitans , leurs richesses enfin étoient déjà portées à un point , qui pouvoit donner de la jalouſie à la nation même dont elle tiroit ſon origine. Parmi ces divers établiſſemens, il y en a un qui vous ſurprendra , ſans doute : c'eſt une ſociété de miſſionnaires deſtinés à la converſion des idolâtres , comme nous en voyons dans la religion catholique. Un miniſtre nommé Elliot , que les Anglois appellent l'apôtre des Indes , comme nous ſaint Xavier , entreprit de prêcher l'évangile aux ſauvages de ces contrées. Il apprit leur langue , & traduſit même en leur idiome , pluſieurs livres de piété , entre autres la bible entière. Le parlement d'Angleterre , voulant ſeconder ſes travaux , érigea une compagnie compoſée d'un préſident , d'un tréſorier & de quatre aſſiſtans , & l'autoriſa à recevoir les charités des perſonnes qui voudroient contribuer à cette bonne œuvre. La compagnie fit une quête en conſéquence du pouvoir qui lui étoit donné ; & elle ſe vit bientôt en état d'acquérir des biens-fonds. Elle jouit actuellement de plus de vingt mille livres de revenu , avec leſquelles elle

entretient quinze ou seize missionnaires.

Je ne dois pas oublier, Madame, un trait bien remarquable des premiers Anglois qui vinrent s'établir en Amérique. Quoiqu'ils eussent pu se prévaloir de leur nombre, sans avoir égard au droit des sauvages, à qui naturellement ce pays appartenait, ils aimèrent mieux acheter d'eux le terrain qui leur étoit nécessaire, que de violer les premiers principes de l'équité naturelle, comme ont fait les Espagnols dans l'isle de S. Domingue & au Mexique, dont ils ne s'assurèrent la possession, que par des violences & des massacres. Mais en louant le procédé des nouveaux Anglois, à l'égard des naturels du pays, je ne dissimulerai pas ce que leur conduite a eu de condamnable envers leurs propres compatriotes. Ce peuple composé de fugitifs, que l'intolérance des prélats avoit chassés d'Angleterre, ne se vit pas plutôt paisible dans ses nouveaux établissemens, qu'il se livra à la chaleur d'un faux zèle, & imita la fureur de ceux qui avoient été les auteurs de son exil. Il poursuivit impitoyablement les quakers, les ana-

baptistes , & d'autres sectaires , dont les sentimens différoient des siens , & devint persécuteur , quand il cessa d'être lui-même persécuté.

Il publia des loix en matiere de religion , qui furent exécutées avec plus de rigueur , que celles qui l'avoient obligé de sortir de son pays. Ni la foiblesse de l'âge , ni les infirmités de la vieillesse , ni l'honneur du sexe , ni la dignité du ministère , ni la naissance , ni la fortune , n'ont pu vaincre la rage de ces fanatiques. Ce zele Anglican s'est étendu jusqu'aux forciers ; & vous auriez peine à vous persuader quels en ont été les excès , s'ils n'étoient attestés par les actes même de la colonie , qui se vendent ici publiquement. Voici , Madame , ce que je lisois , il y a quelques jours , dans une relation intitulée : *Procès de la nommée Suzanne Martin , de la ville de Salem , accusée & convaincue de sortilege*. Je n'en rapporterai que l'interrogatoire , où le bon sens est plus du côté de l'accusée , que de celui du juge.

« *Le juge*. Êtes-vous forcierre ? *L'accusée*. Non. *Le juge*. Expliquez - moi donc d'où viennent les plaintes du peuple ? *L'accusée*. Je n'en sçais rien.

» *Le juge.* Mais d'où pensez-vous
 » qu'elles viennent ? *L'accusée.* Je ne
 » veux point exercer là-dessus mon
 » jugement. *Le juge.* Ne croyez-vous
 » pas que ceux qui se plaignent sont
 » enforcelés ? *L'accusée.* Non , je n'en
 » crois rien. *Le juge.* Dites donc ce
 » que vous en pensez ? *L'accusée.*
 » Non ; mes pensées sont à moi ,
 » aussi long-tems qu'elles demeurent en
 » moi-même ; mais lorsqu'elles sont de-
 » hors , elles sont aux autres. Leur
 » maître *Le juge.* Qu'entendez-
 » vous par leur maître ? *L'accusée.* Si
 » quelqu'un a commerce avec l'enfer ,
 » vous devez m'entendre. *Le juge.* Fort
 » bien ; mais quelle part avez-vous à ce
 » qu'on en dit ? *L'accusée.* Je n'en ai
 » aucune. *Le juge.* C'est vous néanmoins
 » qu'on accuse d'avoir apparu ; & c'est
 » pour le même crime , que d'autres
 » ont été condamnés. *L'accusée.* Je ne
 » puis empêcher ce qu'on dit & ce
 » qu'on fait. *Le juge.* Le maître dont
 » vous parlez est sans doute le vôtre ;
 » autrement , comment pourriez-vous
 » avoir apparu ? *L'accusée.* Je n'en sçais
 » rien : celui qui apparut autrefois sous
 » la forme de Samuel , peut avoir pris
 » toute autre forme ».

Croyez-vous, Madame, que ce soit là le langage d'une femme digne de supplice pour crime de sortilege ? Elle ne laissa pas d'être condamnée à mort. La veille de l'exécution, elle adressa un mémoire à ses juges, qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer parmi les pièces du procès, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court & si singulier, que vous ne ferez peut-être pas fâchée de le trouver ici.

« Votre humble & malheureuse sup-
 » pliante, n'ayant aucun crime à se re-
 » procher, & voyant les basses subti-
 » lités de ses accusateurs, ne peut juger
 » que favorablement de ceux qui se
 » trouvent dans le cas dont elle gémit
 » pour elle-même. Le ciel connoît mon
 » innocence ; elle sera connue de même
 » au grand jour, à la face des hommes
 » & des anges. Je ne vous demande
 » point la vie ; mais je souhaite, &
 » Dieu connoît mes intentions, qu'on
 » mette fin à l'effusion du sang inno-
 » cent, qui ne peut manquer d'être con-
 » tinuée, si les choses ne prennent point
 » un autre cours. Quoique je sois per-
 » suadée que vous employez tous vos
 » efforts à découvrir la vérité, cepen-

» dant le témoignage de ma propre
 » conscience m'affure que vous êtes
 » dans la plus triste de toutes les
 » erreurs. Je vous supplie donc d'exa-
 » miner de plus près, quelques-uns
 » des malheureux affligés qui, par la
 » foiblesse de leur esprit, se sont re-
 » connus coupables. Vous verrez qu'ils
 » vous trompent, en se trompant eux-
 » mêmes ; je suis sûre du moins, qu'on
 » le verra dans l'autre monde, où vous
 » êtes prêts à me faire passer ; & je ne
 » doute pas non plus qu'il n'arrive, tôt
 » ou tard, un grand changement dans
 » vos idées. On m'accuse moi & d'au-
 » tres, d'avoir fait une ligue avec l'es-
 » prit de perdition ; nous ne pouvons
 » avouer un crime dont nous sommes
 » innocens. Je sçais qu'on m'accuse in-
 » justement ; & j'en conclus qu'on ne
 » fait pas moins d'injustice aux autres. Je
 » le répète ; Dieu, qui pénètre le fond
 » des cœurs, & devant le tribunal de
 » qui je vas paroître, Dieu m'est té-
 » moin que je n'entends rien à tout
 » ce qui regarde les sortilèges. Com-
 » ment pourrois-je mentir à lui-même,
 » & livrer volontairement mon ame à
 » sa vengeance éternelle » ?

» Une piece si forte , & si touchante ,
 » ajoute l'auteur de la relation , ne fit
 » aucune impression sur les juges. Cette
 » femme dit adieu , d'un air ferme , à son
 » mari , à ses enfans , à ses amis , & se
 » laissa conduire au supplice avec une
 » grandeur d'ame , qui ne causa pas
 » moins d'admiration que d'attendris-
 » sement aux assistans. Quoique la
 » crainte eût porté plusieurs des ac-
 » cusés à se confesser coupables , il n'y
 » en eut pas un qui ne se rétractât , en
 » mourant , & qui ne demandât au ciel ,
 » que son sang retombât sur les accu-
 » sateurs & sur les juges ».

Les uns & les autres n'en furent pas
 moins acharnés à la perte des innocens.
 On faisoit mourir , sans pitié , des en-
 fans d'onze ans ; on dépouilloit sans
 pudeur les filles & les femmes , pour
 découvrir sur elles des preuves de
 leurs sortileges. Les taches scorbu-
 tiques , auxquelles les vieillards sont
 sujets , passoient pour des marques que
 le démon avoit imprimées sur leur chair.
 Il n'y avoit point d'histoire de spectres
 & de fantômes , qui ne trouvât crédit
 dans l'esprit de la populace. Au défaut de
 témoins , on avoit recours à la torture ;
 & ces malheureuses victimes étoient

contraintes, par la force des tourmens, d'avouer les crimes qu'il plaisoit à leurs bourreaux de leur dicter. Quelques femmes confesserent qu'elles étoient enceintes du diable, & mille autres abominations aussi absurdes. Les prisons étoient remplies; & il n'y avoit point de jour qui ne fût marqué par quelque exécution. Cependant la rage des délateurs ne se lassoit point; le nombre des forciers alloit toujours en augmentant; & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que les juges, qui refusoient leur ministère aux accusateurs, se virent eux-mêmes accusés à leur tour, & forcés de quitter la colonie, pour se dérober aux fureurs du peuple. Il étoit tems enfin que les choses prissent une autre face : la voix de la raison fit taire celle du fanatisme; les délateurs furent intimidés; on élargit cent cinquante prisonniers; deux cens qu'on avoit arrêtés, furent renvoyés absous; & l'on ordonna un jeûne général, accompagné de prières publiques, pour demander pardon à Dieu de tant d'horreurs & d'absurdités. Depuis ce jour, les habitans devenus plus sensés, ont renoncé à l'esprit de persécution, & ne diffèrent plus des autres peuples.

Il n'y a point d'établissement Anglois dans l'Amérique , qui puisse être comparé à la Nouvelle Angleterre , pour le nombre des hommes , la multitude des villes commerçantes , & la quantité de ses manufactures. Les contrées les plus peuplées & les plus florissantes de la Grande-Bretagne ne l'emportent guères sur celle-ci. La ville de Boston , qui en est la capitale , est agréablement située sur une péninsule , au fond d'un très-beau port , capable de contenir plus de cinq cens voiles. Aussi les mâts des vaisseaux y forment-ils , dans la saison du commerce , une espece de forêt , comme dans ceux d'Amsterdam & de Londres. Celui de Boston est garanti de la violence des flots , par un grand nombre d'isles & de rochers qui sont à fleur d'eau , & paroissent même un peu au-dessus. On ne peut y entrer que par un seul passage ; encore est-il fort étroit , & défendu par l'artillerie d'une forteresse régulière , très-bien bâtie , & munie de plus de deux cens pieces de canons. Ils sont si bien disposés , qu'ils peuvent battre un vaisseau par l'avant & l'arrière , avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la

guerre, cinq cens hommes sont exempts des devoirs ordinaires de la milice, pour se tenir prêts au service du fort; il y a d'ailleurs, à deux lieues de la ville, un canal très-élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la forteresse, qui les répète aussi-tôt pour la côte. Dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'allarme dans toutes les habitations voisines. Ainsi, à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vaisseaux ennemis pourroient se glisser entre les isles, il n'y a point de cas, où la ville n'ait cinq ou six heures, pour se disposer à les recevoir. En supposant même qu'ils passassent impunément sous l'artillerie du château, ils trouveroient, au nord & au sud de la ville, deux batteries qui commandent toute la baye, & qui arrêteroient les plus grandes forces.

Le fond de cette baye offre un mole d'environ deux cens pas de long, couvert d'une rangée de magasins, & dont la tête vient aboutir à la principale rue : de sorte que les plus grands vaisseaux peuvent y débarquer leur cargaison, sans le secours des chaloupes &

des allèges. L'autre extrémité de cette rue aboutit à l'hôtel-de-ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la bourse marchande, la chambre du conseil, celle de l'assemblée générale, & toutes les cours de justice. Enfin cette capitale, disposée en croissant autour du port, forme une perspective charmante, que je ne puis me lasser d'admirer. On y compte près de quatre mille maisons, & dix églises, dont les noms marquent la variété des sectes dont cette colonie étoit composée : telles sont l'église Anglicane, l'église Francoise, l'église anabaptiste, l'église quaker, &c. On voit autour de la bourse, quantité de boutiques de libraires, très-bien fournies de toutes sortes de livres. Il y a cinq ou six imprimeries, dont les presses sont continuellement occupées; & toutes les semaines, il paroît deux gazettes. La ville seule contient plus de vingt mille habitans. Pour se former une idée de son opulence, il faut observer que l'année dernière, il sortit de son port cinq ou six cens vaisseaux, & qu'il en entra un pareil nombre, sans compter une infinité d'autres bâtimens pour la côte & pour la pêche. Boston

fait, sans contredit, plus de commerce, qu'aucune des villes de l'Amérique Angloise. Outre les productions qu'elle tire du pays, ses habitans sont, en quelque sorte, les courtiers de toutes les Indes occidentales, & même de quelques parties de l'Europe; on peut les considérer, à cet égard, comme les Hollandois du Nouveau Monde.

Le bizarre mélange de nations & de sectes qui peuplent cette capitale, n'empêchent pas que la société n'y soit aussi douce, que dans les meilleures villes de la Grande-Bretagne. La plupart des négocians, faisant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les usages. Un Anglois qui passe de Londres à Boston, ne s'apperçoit pas qu'il ait changé de demeure: il y trouve le même air, la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens, &c.

Indépendamment de la capitale, on compte douze ou quinze autres villes assez considérables, situées sur cette même baye. J'ai nommé plus haut Rhode-Island, ou l'isle de Rhode, habitée, dit-on, par une secte particulière, dont on prétend que, faute de ministres &

d'instruction , la postérité est devenue aussi barbare que les sauvages ; cependant elle a sçu conserver ses privileges , qui consistent , m'a-t-on dit , à se gouverner elle-même , ou du moins par un conseil qu'elle choisit , sans aucune dépendance de la couronne & de ses officiers. Elle fait ses propres loix , avec cette seule restriction , qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Cet avantage y avoit attiré un si grand nombre d'habitans , qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent , où ils bâtirent deux villes nommées la Providence & Warwick , qui , à ce qu'on assure , jouissent de tous les privileges de l'isle. On les représente , non-seulement grandes & riches , mais heureuses dans leur gouvernement , quoique composées de sectaires , qui vivent sans prêtres & sans magistrats. La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs desirs , n'empêche pas que les crimes ne soient rares parmi eux ; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'écriture sainte , qu'ils lisent & qu'ils expliquent à leur gré. Leur charité ne se dément jamais pour les étrangers : un voyageur qui

passé par l'une ou l'autre de ces deux villes, peut s'arrêter dans la première maison, avec autant de liberté que dans une hôtellerie, & s'assurer d'y être bien traité.

Les marchandises que fournit la Nouvelle Angleterre sont principalement les mâts & les vergues pour les vaisseaux du roi, la poix, le gaudron, les planches, le bois de charpente; toutes les provisions, telles que le bœuf, le porc, le beurre, le fromage, des chevaux, du bétail, du bled d'inde, des pommes, du cidre, des légumes, du lin & du chanvre. Les navires qui s'y fabriquent, sont recherchés pour leur bonté; ceux qui se font dans les autres colonies, n'en approchent pas. Les mêmes arbres qui peuplent les jardins & les vergers d'Angleterre, viennent très-bien dans ce terrain. Il n'est pas rare de voir des particuliers tirer cent barriques de cidre par an, des pommes qu'ils recueillent dans leur enclos. Les fruits qui ne se mangent point dans le pays, se portent dans les Antilles, & font l'objet d'un assez grand négoce. Toutes sortes de légumes croissent dans cette contrée, de même que la plupart

des grains que nous connoissons en Europe. On trouveroit difficilement ailleurs une plus grande variété d'oiseaux, & en plus grande quantité. Les forêts qui environnent la colonie, nourrissent des ours, des loups, des renards & autres animaux, dont la peau est encore un objet de commerce. Sur la côte est une pêcherie, d'où l'on transporte, tous les ans, plus de trente mille quintaux de morue choisie, en Espagne, en Italie, & dans la Méditerranée; & environ la moitié de rebut, pour la nourriture des negres. Les rivières abondent en poisson; & la terre fournit des mines de fer très-riches, dont le métal est excellent.

Les habitans de la Nouvelle Angleterre entretiennent un commerce réglé avec toutes les autres colonies dépendantes de la couronne Britannique, ainsi qu'avec l'Irlande & la Grande-Bretagne. Ils trafiquent également en droiture avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie & les îles Maderes; & leur marine emploie cinq à six mille hommes. Leurs retours des Antilles consistent principalement en sucre & en coton; pour les fourrures, les bois de construction, les cuirs

verds & l'huile de baleine qu'ils envoient en Angleterre, ils en tirent des vins, des étoffes de soie, des toiles, des dentelles, du papier, des ustensiles de ménage, des chapeaux, des bas, des souliers, & des marchandises des Indes. On en fait monter la consommation à plus de dix millions. Ils exercent aussi, avec les isles Françoises, un négoce de contrebande, dans lequel ils reçoivent de l'argent, du rum, du sucre, pour leurs bois, leurs chevaux, & leurs provisions de bouche. Le tort que ce trafic caufoit aux Antilles Angloises, a obligé le parlement d'Angleterre à le gêner, en imposant des droits considérables sur les denrées qui croissent dans les colonies étrangères. Quelque étendu que soit le commerce de celle-ci, il ne suffit pas pour fournir à ses habitans toutes les étoffes & autres commodités d'Europe dont ils ont besoin. Ils en travaillent eux-mêmes, & fabriquent autant de draps, de toiles & de chapeaux, qu'il leur en faut pour s'habiller. Ces draps sont grossiers, mais d'un tissu qui résiste à la fatigue. On ne se sert point

ici d'espece monnoyée en or & en argent : tous les paiemens s'y font en papier ; & il y a des billets qui ne valent que trois livres.

Vous avez vu, Madame , que le premier établissement des Anglois dans cette contrée , s'étoit formé avec une sorte d'indépendance, & sans autre rapport à la couronne , que celui d'une soumission vague , qui consistoit à reconnoître les rois de la Grande-Bretagne pour souverains. Cependant deux ordonnances , envoyées successivement par la cour , furent reçues avec respect, parce qu'elles parurent favorables ; & elles ont été les fondemens d'une administration qui , comme je vous l'ai dit , est devenue plus régulière. Tous les chefs sont nommés par la couronne ; mais le conseil est choisi annuellement par une assemblée générale des principaux habitans. Elle se tient tous les ans à Boston , vers la fin de mai. Les membres commencent par prêter serment de fidélité à l'ordre actuel de la succession royale d'Angleterre ; & le zele de la colonie est si ardent pour la maison d'Hannovre , qu'on s'y vante
de

de n'y avoir pas un jacobite. Tout particulier qui jouit d'un revenu de quatre schellings en terre , ou qui possède un fond de douze cens francs , est réputé citoyen libre , & participe au droit d'élire les membres de l'assemblée.

Il y a quelques années , qu'elle fit imprimer un recueil de loix , dont il suffit de détacher quelques traits , pour vous faire connoître l'esprit de cette singulière colonie. L'adultere prouvé doit être puni de mort dans l'homme & dans la femme. Le pere est obligé à l'entretien d'un bâtard ; mais il en est déchargé , si le fait est douteux. On n'est point censé membre d'une église , si l'on n'y a pas reçu la communion. La peine de mort est décernée contre les blasphémateurs , les forciers , les idolâtres , ceux qui rendent un culte aux images , les enfans qui maudissent ou qui battent leurs peres , les faux témoins , s'ils mettent en danger la vie d'autrui. Il est défendu , sous peine d'amende , de jouer au dez , de jouer aux cartes , de jouer de l'argent : même peine pour avoir travaillé le dimanche , pour avoir vendu aux sauvages de la poudre , du plomb , ou des liqueurs fortes , pour

avoir battu sa femme , où s'en être laissé battre. Le bannissement pour avoir nié le quatrième commandement , le baptême des enfans , l'autorité des magistrats , &c. Même punition contre les prêtres romains , les jésuites & les quakers ; & s'ils reviennent , la mort. Un quaker banni doit être fouetté préalablement , & marqué de la lettre Q sur l'épaule gauche. Le fouet contre les ivrognes , & les menteurs au préjudice d'autrui. Le fouet ou l'amende , au gré du juge , pour avoir dansé , & l'amende seulement pour avoir juré ou maudit. Tout particulier qui est sans emploi ou sans travail , est condamné à filer.

Sans me donner la peine , Madame , de parcourir tous les autres établissemens que possèdent les Anglois dans cette partie de l'Amérique , sans sortir même de Boston , il me sera facile de connoître tout ce qui regarde ces colonies. J'y trouve des gens instruits , qui ne me laissent rien ignorer sur cette matière.

Aux confins de la Nouvelle Angleterre , est située la Nouvelle Yorck. Les Hollandois la possédoient autrefois , sous le nom de Nouvelle Belgi-

que. Ils l'avoient achetée de Hudson, navigateur Anglois, dont je vous ai parlé, qui en avoit fait la découverte. Jacques I protesta contre cette vente ; & en 1664, les Anglois s'emparèrent de ce pays, sans beaucoup de résistance. Charles II la céda au Duc d'Yorck, qui en abandonna une partie au lord Jean Berkley & à Georges Carteret : ce qui fit diviser cette province en Nouvelle Yorck & en Nouvelle Jersey, d'où Carteret étoit originaire. Le plus grand nombre des Hollandois qui s'y étoient établis, y demeurèrent après la conquête, libres de se gouverner selon leurs loix, & de suivre leur religion. Le duc d'Yorck nomma les gouverneurs qui devoient commander pour lui ; Carteret choisit les siens ; & il y eut bientôt de la division entre ces officiers. Dans la suite, les deux pays furent réunis à la couronne d'Angleterre ; & depuis ce tems, ces deux provinces n'en forment plus qu'une, dont les affaires sont réglées par un gouverneur, un conseil & une assemblée générale.

Le commerce de la Nouvelle Yorck est le même, & se fait dans les mêmes lieux que celui de la Nouvelle Angle-

terre : on en tire des fourrures , des peaux de castor , des bois de construction , du grain , de la farine , des viandes salées , & toutes sortes de poissons. On y a découvert une mine de cuivre fort riche , dont on transporte presque tout le métal dans la Grande-Bretagne. Les vaisseaux qui sont employés au commerce de cette colonie avec l'Angleterre , font deux voyages par an , & peuvent être de retour de chaque course en quatre mois. On se sert ici de monnoie de papier , comme dans presque toutes les colonies angloises de l'Amérique.

Ces colonies ont affecté de diviser leur pays en comtés , peuplés ou non ; & il n'est pas , jusqu'aux voyageurs de leur propre nation , qui ne traitent cette vanité de ridicule. La Nouvelle Yorck en compte neuf , dont il seroit également ridicule de suivre la division. Il vous suffira , Madame , de savoir qu'il y a deux villes principales , dont la première porte le nom de la province ; on l'appelloit la Nouvelle Amsterdam , lorsqu'elle étoit possédée par les Hollandois. Elle est avantageusement située pour le commerce , dans une

île appelée Manahattan , qui a quatre milles de longueur , & environ autant de largeur , à l'embouchure de la rivière d'Hudson , une des plus grandes de l'Amérique. La ville contient près de quinze cens maisons ; & il n'y en a aucune au-dessous de cent livres sterling ; ce qu'on ne pourroit pas dire , avec vérité , de la meilleure ville d'Angleterre ; de sorte qu'on n'y apperçoit nulle apparence de pauvreté. Elle est très-bien & très-commodément bâtie , & forme un beau coup-d'œil , étant vue de la mer. Il y a quatre églises ; l'une pour les Anglicans , les trois autres pour les Hollandois , les François & les luthériens ; car ici , comme dans la Nouvelle Angleterre , l'entrée est ouverte à toutes les sectes chrétiennes. Les habitans composent un peuple mixte ; mais la plupart descendent des premiers Hollandois. La langue angloise leur étant devenue naturelle , ils ne fréquentent guere d'autre église que celle de cette nation , sur-tout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Les quakers ont un lieu d'assemblée , les anabaptistes un autre ; & les juifs , dont le nombre est fort grand , une synagogue.

Les autres bâtimens publics sont un hôtel de ville , une maison de correction , & la bourse. Dans la première est la chambre pour les assemblées , une autre pour le conseil , & une pour la bibliothèque , qui contient mille ou douze cens volumes. Ils ont été légués par un ecclésiastique , pour l'usage du clergé & des habitans de cette province. La plupart traitent de matières théologiques ; & l'on ne témoigne pas peu de zèle d'en augmenter le nombre. A l'hôtel de la bourse , il y a une grande salle destinée aux concerts publics , aux bals & à d'autres amusemens de cette nature. La principale défense de la ville est le fort Saint-George , muni de deux batteries qui regardent la mer. Il est en bon ordre , & gardé par deux compagnies de troupes réglées.

La ville est divisée en sept quartiers , & gouvernée par un maire , un assesseur , sept échevins , & autant d'assistans ou conseillers. C'est le gouverneur qui , tous les ans , nomme le maire. Les autres officiers sont élus par les bourgeois. Ce conseil a le pouvoir de faire tels réglemens qu'il juge à propos ; mais

ils n'ont force de loi, que pour un an ; à moins qu'ils ne soient confirmés par le commandant en chef, ou par le conseil général de la colonie. Ce commandant, qui tient sa commission du roi de la Grande-Bretagne, jouit d'un pouvoir fort étendu ; & ses appointemens montent à plus de 50 mille francs. Le conseil, lorsqu'il est complet, est composé de douze membres choisis par la cour ; ils prêtent le même serment que ceux qui forment le conseil du roi en Angleterre. En vertu de leurs patentes, le gouverneur est obligé de les consulter, & ne peut sceller aucun acte sans leur aveu. Ils jouissent du même pouvoir législatif que les pairs dans le parlement. C'est le gouverneur qui les convoque ; & il assiste toujours à leurs assemblées, qui peuvent cependant avoir lieu sans son consentement. Ils siègent suivant leur rang de réception ; & le membre le plus ancien tient la place de président. Ils procèdent avec beaucoup de formalités, & se moulent, à plusieurs égards, sur l'exemple des seigneurs de la chambre haute. En général, il y a peu de différence entre cette administration & celle

de la Grande - Bretagne ; mais les factions qui s'élèvent entre les magistrats , causent souvent du trouble dans la province.

Sur la même rivière d'Hudson , à cent cinquante milles de la Nouvelle Yorck , est située la ville d'Albanie , moins considérable par le nombre de ses maisons & de ses habitans , que par le grand commerce qu'elle fait avec les François & les Iroquois. Ces derniers y apportent des fourrures qu'ils échangent pour des draps , des fusils , des haches , des couteaux , des chaudrons , de la poudre , du plomb , des habits , des chemises , &c. C'est là que le commandant de la province tient ordinairement ses conférences avec les sauvages.

On ne fait pas monter à plus de cent mille ames tous les sujets de cette colonie , quoique beaucoup plus étendue que celle de la Nouvelle Angleterre. Plusieurs causes en ont retardé les progrès. Les fréquentes irruptions des François & des Indiens ont obligé plusieurs familles à quitter le pays. Les ordres qu'on a donnés dans la Grande-Bretagne , d'y transporter les malfaiteurs , ont empêché beaucoup d'hon-

nêtes gens de s'y établir. La bigoterie & la tyrannie de quelques gouverneurs n'ont pas moins nui à la population. La langue angloise est celle qui y a le plus de cours ; mais elle s'est tellement corrompue par son mélange avec la hollandoise , que, dans quelques comtés, on a de la peine à trouver des gens qui parlent assez bon anglois , pour servir de jurés dans les cours de judicature.

Les habitans ne different pas moins par leurs mœurs, que par leur langage. Ceux qui tirent leur origine d'Angleterre, en suivent encore les coutumes. Les Hollandois conservent une infinité d'usages , que leurs ancêtres ont apportés en Amérique. Les négocians de la Nouvelle Yorck sont renommés pour leur bonne foi & leur fidélité à remplir leurs engagemens. On y remarque moins d'inégalité qu'à Boston ; quiconque a de la probité & de l'industrie , est sûr d'y être estimé , & de gagner de quoi vivre. On y a vu arriver beaucoup de gens qui , de la dernière misère , ont passé à des fortunes considérables en très-peu de tems.

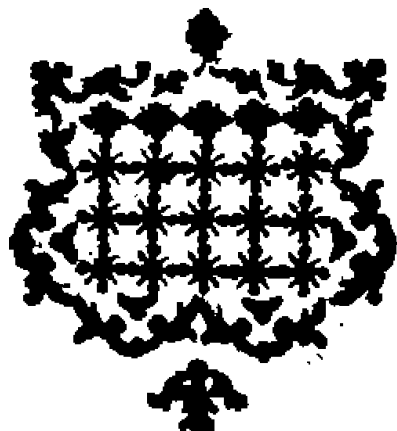
Cette ville est une de celles , où il y

O v

a le plus de société. On s'assemble plusieurs fois la semaine; on donne des concerts; mais on ne connoît point cette fureur malhonnête du jeu, qui n'est que trop ordinaire parmi les femmes dans certains pays de l'Europe. Celles de la Nouvelle Yorck se distinguent par la propreté, l'économie & le bon ordre qui regnent dans leurs familles. C'est le fruit de l'éducation hollandoise qu'elles ont reçue. Il seroit à souhaiter qu'elles aimassent un peu plus à s'instruire, car la plupart savent à peine lire. Mais elles sont modestes, sobres, charitables, & compatissantes; ce qui vaut bien un esprit orné & cultivé.

Je suis, &c.

A Boston, ce 17 mai 1749.



LETTRE CVII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

LA Pensylvanie est une des plus florissantes colonies des Anglois dans l'Amérique. Elle a pris son nom de Williams-Pen, aussi célèbre par son attachement à la secte des quakers, dont il s'étoit déclaré le chef, que par la singularité de cet établissement. Il avoit obtenu, en considération des services de son pere, & par le crédit qu'il avoit à la cour, l'héritage de cette province. Le roi d'Angleterre lui accorda, en toute propriété, une étendue de terrain de soixante lieues de long sur quarante de large, à la charge qu'il releveroit de sa majesté & du château de Windzor, en payant seulement deux peaux de castor chaque année. Pen y fonda la ville de Philadelphie, nom composé de deux mots grecs, qui signifient *amour fraternel*. Elle est bâtie sur une langue de terre, au confluent de deux rivières, & a la figure d'un quarré-long,

Ovj

dont l'étendue d'une de ces rivières à l'autre, est d'environ onze lieues. Suivant le plan du fondateur, ce quarré doit être partagé dans sa longueur, en huit rues droites & paralleles, lesquelles seront coupées par seize autres, également alignées, larges, & régulièrement bâties, avec des espaces convenables pour les édifices publics & les marchés. Les deux principales ont au moins cent pieds de large; & il n'est presque point de maison, qui n'ait son jardin & son verger. Les magasins sont grands, nombreux & commodes; les chantiers, pour la construction des vaisseaux, parfaitement situés, les quais beaux & spacieux: le plus grand a deux cents pieds de large; & des bâtimens de cinq cens tonneaux peuvent y aborder. Il y a dans la ville quantité de riches marchands; vous n'en ferez pas surprise, Madame, quand vous saurez le commerce immense & les profits qu'elle fait avec les colonies Angloises, Françoises, Espagnoles & Hollandoises; avec les Açores, les Canaries, les isles de Madere; avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne & le Portugal. Quoiqu'elle ne soit point encore ache-

vée, ce qui est bâti est entièrement conforme au plan original; & elle augmente tous les jours, tant par le nombre, que par la beauté des édifices. On y compte douze églises, & chaque nation y a la sienne. On rapporte une anecdote remarquable au sujet de celle de Suede. Lorsque les souscriptions pour la bâtir furent ouvertes, M. Radman, qui en fut le premier pasteur, souscrivit pour une somme considérable, qu'il ne fut pas en état de payer dans le tems. Mais pour ne pas manquer à ses engagements, il s'obligea envers l'entrepreneur, à porter du mortier à tant par jour, jusqu'à ce qu'il eût rempli la somme pour laquelle il avoit souscrit.

Philadelphie renferme déjà près de deux mille maisons, & environ quatorze ou quinze mille habitans. La sûreté de son port, & la bonté de ses eaux ont contribué à peupler cette ville, & à étendre son commerce. La réunion de tant d'avantages l'a rendue fameuse; il est probable que sa puissance ira toujours en croissant, & qu'elle surpassera un jour les cités les plus florissantes. A l'égard de la province dont elle est la capitale, il n'y en a point qui l'égale dans

l'Amérique Angloise ; depuis quelques années on a plus transporté d'hommes en Pensylvanie , que dans toutes les autres colonies Britanniques. Le fondateur avoit à peine formé son établissement , qu'une multitude de quakers passa les mers pour y chercher un asyle. Ayant refusé de payer la dixme en Angleterre , & quelques autres droits ecclésiastiques , ils craignirent de se voir persécutés par le clergé , & concurent une si haute opinion pour le chef de leur église , qu'ils ne balancèrent pas de le suivre dans le Nouveau Monde. Pen , de son côté , ne négligea rien pour les y encourager : il fit tous les frais de leur transport , & leur fournit les vivres nécessaires ; mais ce qui mit le comble à sa gloire , fut cette fameuse chartre qui les déclaroit libres , & qui , dans la suite , attira une infinité de gens de tout pays & de toute croyance : Anglois , Allemands , Hollandois , François , Suédois , Espagnols , Danois ; quakers , anglicans , catholiques , luthériens , calvinistes , juifs , hérétiques , dunkards , anabaptistes , &c. La diversité de peuples , de religions , de langues y est aussi étonnante , que l'har-

monie avec laquelle tous ces gens là vivent ensemble. Ils y ont chacun leurs églises & leurs temples ; & l'on ne voit pas que les quakers , quoiqu'ils aient le pouvoir en main , non-seulement parce qu'ils y sont en plus grand nombre , mais encore en qualité de fondateurs , ou premiers membres de la colonie , abusent de leur autorité , pour persécuter les autres cultes. Quiconque reconnoît un être suprême , & n'entreprend rien contre les loix de l'état , est bien reçu en Pensylvanie. Ceux qui croient en Jesus-Christ , de quelque dénomination qu'ils puissent être , ne sont exclus ni des emplois ni des charges.

Parmi les différentes sectes établies dans ce pays , vous remarquerez , Madame , celle des dunkards ou dumplars. Un dévot Allemand s'étant choisi une retraite agréable à une vingtaine de lieues de Philadelphie , pour s'y livrer à la contemplation , la curiosité engagea plusieurs de ses compatriotes à le visiter : ils furent édifiés de sa dévotion , se joignirent à lui , bâtirent une ville qu'ils appellerent Euphrate ; voilà l'origine de cette secte. La ville a la

forme d'un triangle ; elle est située dans un vallon délicieux , entre deux collines riantes. Des allées de poiriers & de mûriers l'environnent. Au centre est un verger très-étendu , dont les fruits appartiennent à la communauté. Ces sectaires ont beaucoup de ressemblance avec nos moines ; mais ils sont plus chastes , plus défintéressés , plus sobres & plus pieux. Ils n'administrent le baptême qu'aux adultes ; ils croient le libre arbitre , le paradis & l'enfer. La doctrine du péché originel , quant à ses effets sur la postérité d'Adam , leur paroît injuste. Ils sont ennemis de toute violence , & aiment mieux se laisser tromper , outrager , maltraiter , que de citer un homme en justice. Ils sont doux , me disoit un Allemand qui a écrit sur la Pensylvanie , & vécu parmi eux ; « ils sont officieux & affables envers » les étrangers , respectent les devoirs » de l'hospitalité , se font une loi de » tout offrir à ceux qui les visitent , » & de n'en jamais rien recevoir. Enfin » c'est un peuple de freres , chez qui » l'on voit , avec attendrissement , l'égalité , la concorde & l'affection concourir à faire le bonheur général ».

Ce fut un trait de sage & fine poli-

tique de la part de Williams Pen , pour l'aggrandissement de la colonie , d'y attirer des hommes de toutes les nations , & d'y permettre tous les cultes. Pour ne point avoir de guerre à soutenir avec les sauvages ses voisins , il acheta d'eux le terrain où il prétendoit se fixer , & fit , avec les naturels du pays , des traités qui furent fidelement observés de part & d'autre. L'éloignement que les quakers ont , dans leurs principes , pour toutes sortes de divisions , & principalement pour celles qui peuvent exciter une guerre , y fait régner une paix constante , que les sauvages n'ont point cherché à rompre. Ceux-ci voyant les Anglois en grand nombre , n'ont pas osé enfreindre leurs engagements , sur-tout n'étant pas à portée d'être animés & soutenus par les François. Tranquille du côté de ces barbares , Pen fit , pour son nouveau peuple , des réglemens , dont les trois suivans pourront vous paroître singuliers.

« 1^o. Aucun impôt ne peut être levé ,
 » sous quelque nom , & pour quelque
 » cause que ce soit , que par une loi
 » expresse du parlement de la province.
 » Quiconque perçoit des impôts qui

» n'ont point été établis par cette voie ;
 » ou quiconque a la foiblesse de les
 » payer , est regardé comme un traître
 » à la patrie , un ennemi public , &
 » puni comme tel.

» 2°. Tout enfant au-dessus de douze
 » ans , sans exception , doit apprendre
 » un métier ou un commerce , afin qu'il
 » n'y ait point d'oisifs parmi le peuple ,
 » mais que le pauvre trouve moyen de
 » subsister ; & que le riche , si sa fortune
 » vient à être détruite , ne périclé pas
 » d'indigence.

» 3°. Pour prévenir les procès , les
 » cours de chaque comté doivent élire
 » trois officiers nommés les *faiseurs de*
 » *paix* , dont les fonctions sont de con-
 » cilier les particuliers entre lesquels
 » il s'élève des différends ».

Par une autre constitution , le pou-
 voir législatif devoit résider dans le
 gouverneur & l'assemblée du peuple ;
 règlement fort juste , pour une société
 de gens à qui l'amour de la paix , de la
 liberté & de leur religion avoit fait
 abandonner leur patrie.

Ces statuts , & quantité d'autres ,
 furent confirmés par deux assemblées
 générales , que Pen tint pendant son

féjour dans la colonie. Il y passa deux ans entiers , pour donner une forme constante à cet établissement ; mais étant retourné en Angleterre , & la liberté de son caractère ne lui ayant pas permis de ménager ses expressions , il y devint suspect. On l'accusa d'être attaché au parti de Jacques II ; & on lui ôta son gouvernement. La cour profita de cette occasion , pour en changer la constitution. Quelques années après , d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du roi Guillaume ; mais en rentrant en possession de son domaine , il ne lui fut pas permis d'y rétablir l'ancienne administration : cette province est aujourd'hui sur le même pied , que les autres colonies Angloises dans le continent de l'Amérique.

Pen eut des chagrins sur la fin de sa vie : ayant été trompé par ses agents , au lieu d'avoir amélioré son bien par l'établissement de la Pensylvanie , il se vit considérablement endetté. La perte d'un procès entraîna celle de sa liberté ; & ne pouvant satisfaire à ce qu'on lui demandoit , il mourut en prison , en 1718 , dans un âge avancé. Ainsi finit ce grand

homme, qui donna son nom à une vaste contrée, qui la peupla par sa sagesse, & qui, par sa vertu & sa générosité, contribua à la rendre libre & heureuse. Peu de législateurs se sont acquis plus de gloire. Quoi de plus admirable en effet, qu'une république, qui ayant commencé par un petit nombre de réfugiés & d'indigens, est devenue, en un demi-siècle, une nation nombreuse & florissante; qui a converti un désert affreux, en un terrain cultivé, & l'a rempli de quantité de villes riches, peuplées & abondantes; qui, au milieu d'une race d'hommes féroces & sans loix, a su se maintenir par les seules règles de la modération & de la justice? Pen laissa un fils fort jeune, qui ne vint qu'en 1732, prendre possession de l'immense héritage de son père.

Il n'y a peut-être pas encore la vingtième partie de ce vaste pays, qui soit habitée; mais il est plus généralement défriché, qu'aucune des autres colonies Angloises de l'Amérique. Dans la distribution des biens, Pen s'étoit réservé quatre belles terres dans chaque comté. La partie basse de la province est la plus capable de culture, & la plus

propre au commerce ; la haute est si mal peuplée , que la plupart de ses villages n'ont pas encore paru dignes de recevoir des noms. Les principales villes, après la capitale, sont Bristol & Newcastle. Les autres ne peuvent être regardées que comme de simples habitations. On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglois , & quinze mille autres Européens dans toute la colonie. Tant que les quakers y furent les dominans , ce petit état a subsisté sans milice , au milieu des nations sauvages dont il est environné. Persuadés qu'il faut s'exposer à tout souffrir , plutôt que de se défendre , ils refusèrent long-tems de contribuer à lever des soldats , à bâtir des forts , &c. Mais les Anglois épiscopaux ou presbitériens , qui vinrent s'y établir , pouvant se battre sans violer les principes de leur religion , montrèrent aux quakers la nécessité d'avoir des troupes toujours prêtes , pour s'en servir dans l'occasion , ou contre les attaques des pirates , ou contre celles de quelques nations ennemies. Les quakers , après avoir formé bien des oppositions , laissent à présent à ceux de leurs concitoyens qui

ne pensent pas comme eux , la liberté de se former au maniement des armes. Ce n'a été que très-tard , & après s'être vus exposés aux plus grands dangers , qu'ils ont enfin consenti à prendre les précautions qu'exige la prudence.

Ces mêmes quakers se faisoient un scrupule d'avoir des esclaves , & trouvoient cet usage contraire à la morale chrétienne. Aujourd'hui ils font comme les autres ; mais il y en a encore quelques-uns, qui ont conservé l'ancien préjugé : plusieurs donnent la liberté à leurs negres , après qu'ils en ont été servis fidelement pendant quelques années. Lorsque les Hollandois en amenerent , pour la premiere fois , dans la Pensylvanie , les sauvages les prirent pour de mauvais esprits. La vue seule d'un homme noir eût fait fuir cent de ces Indiens. Maintenant ils se sont familiarisés avec leur couleur , & plusieurs negres habitent parmi eux.

En me parlant des mœurs des Pensylvaniens , mon Allemand m'a raconté différens traits que je ne ferai que répéter d'après lui. L'aventure suivante vous donnera une idée du degré de liberté & de tranquillité, dont chaque citoyen jouit dans cette pro-

vince. « Une femme d'un certain âge
 » tombe malade , & se voit bientôt à
 » l'extrémité. L'idée de ses enfans qui
 » sont encore jeunes , vient troubler
 » ses derniers momens. Elle fait venir
 » son mari , & lui confie la crainte
 » qu'elle a , que la nouvelle femme
 » qu'il prendra , ne les maltraite. Elle le
 » conjure de se remarier avec la grosse
 » & jeune Rosine , domestique fidelle ,
 » qui les a toujours servis avec affection.
 » Le mari regarde d'abord ce discours
 » comme un effet du délire ; mais la
 » femme exige de lui , qu'il jure d'épou-
 » ser cette fille ; il fait ce serment par
 » complaisance. Le lendemain , se dé-
 » fiant de la promesse de son époux ,
 » elle l'appelle auprès de son lit avec
 » Rosine , déclare à celle-ci , qu'elle va
 » la marier avec un homme qu'elle lais-
 » sera bientôt veuf , l'exhorte à l'aimer
 » fidelement , & à donner tous ses soins
 » à ses enfans & à son ménage. Rosine
 » en pleurs , promet tout ce qu'on
 » veut : la moribonde les unit elle-
 » même , reçoit leurs sermens , & les
 » force à mettre le mariage en état de
 » ne pouvoir être rompu. Cependant
 » la malade guérit ; mais le mari , qui a

» pris du goût pour sa nouvelle femme ,
 » déclare à l'ancienne , qu'il ne veut
 » point la quitter ; que puisqu'elle l'a
 » contraint de l'épouser , il la gardera
 » toute sa vie. Loin de s'en fâcher , la
 » vieille en est enchantée , embrasse son
 » mari, & témoigne toute sa satisfaction.
 » Jamais le moindre orage n'a troublé
 » la paix & l'union de ce double mé-
 » nage. La jeune épouse a eu plusieurs
 » enfans , dont la vieille a pris soin , de
 » même que de la mere pendant ses
 » couches. Celle-ci , de son côté , n'a
 » pas cessé d'avoir , pour l'ancienne , les
 » égards & les sentimens qu'elle lui
 » devoit comme à sa bienfaitrice. Les
 » jours du bigame ont coulé sans in-
 » quiétude , & personne ne s'en est
 » scandalisé.

» Les Pensylvaniens, continue notre
 » Allemand , ont la liberté de se faire
 » donner la bénédiction nuptiale par un
 » prêtre ou ministre de leur commu-
 » nion , ou de se marier devant quel
 » juge il leur plaît de choisir. Si les pa-
 » rens s'opposent à cette union , il n'y a
 » d'autre moyen d'éluder leur refus ,
 » que de s'enfuir ensemble ; mais il faut
 » alors , pour éviter toutes poursuites
 » juridiques ,

» juridiques, que le jeune homme
 » monte en croupe derrière sa mai-
 » tresse, & qu'ils se présentent l'un &
 » l'autre, dans cette situation, devant le
 » juge. La fille confesse qu'elle a en-
 » levé son aiant, & prie le magistrat
 » de la marier avec lui; ce qui se fait
 » sur le champ. La cérémonie achevée,
 » les époux vont jouir de leurs droits;
 » & les parens ne peuvent plus y ap-
 » porter d'obstacle, ni demander la
 » cassation de leur mariage.

» Voici, continue notre Allemand,
 » un autre fait dont j'ai été témoin, &
 » qui vous fera connoître la manière
 » dont les affaires criminelles se trai-
 » tent en Pensylvanie. Une fille, qui
 » portoit le fruit de son incontinence,
 » accusa un jeune homme de l'avoir
 » violée, & demanda qu'il fût con-
 » damné à l'épouser. Les deux person-
 » nages sont confrontés : l'accusatrice
 » persiste à soutenir sa plainte, & l'af-
 » firme sur la bible. L'accusé, suivant
 » l'avis de son avocat, ne répond rien
 » à tout ce qu'on lui dit, jettant les
 » yeux sur les juges, & ouvrant la
 » bouche avec la plus grande marque
 » d'attention lorsqu'il les voit parler.

» On le condamne à rester en prison,
 » jusqu'à ce que la partie plaignante
 » soit satisfaite. L'huisnier s'approche, &
 » lui crie trois fois cette sentence dans
 » l'oreille. Alors le jeune homme de-
 » mande pardon aux juges , de n'a-
 » voir pas répondu à leurs questions ;
 » il s'en excuse sur ce qu'il a perdu
 » l'ouïe , par les cris effroyables de son
 » accusatrice au moment du viol. La
 » fille qui étoit présente , réplique aussi-
 » tôt , avec vivacité : comment, insigne
 » menteur , pouvez-vous avancer un
 » pareil fait ? Je n'ai pas seulement dit
 » un mot , pas fait un cri , pas poussé
 » une plainte pendant tout le tems
 » du délit. Cette réponse fit rire l'au-
 » ditoire , & le jeune homme fut ren-
 » voyé absous.

» La justice est ici très-sévère contre
 » les criminels (c'est toujours notre Al-
 » lemand qui parle) ; il n'y a point de
 » bourreau en titre, comme en Europe.
 » Le premier venu , moyennant une
 » somme fixée , se charge de cet of-
 » fice. Un jour qu'on pendoit un hom-
 » me à Philadelphie , l'exécuteur qui
 » n'étoit pas fait à cet exercice, tour-
 » menta si long-tems le criminel, que

» les assistans lui en firent des reproches.
 » Messieurs , leur répondit-il , si vous
 » sçavez mieux pendre que moi , avan-
 » cez , & chargez-vous de la besogne ».

Dans cette colonie , comme dans les précédentes , la monnoie courante n'est que de papier , avec la forme de la monnoie ordinaire. Chaque piece est composée de deux feuilles rondes , collées l'une sur l'autre , & portant de chaque côté la marque du prince. Il y en a de toutes les valeurs ; & c'est avec ces especes , qu'on achete , qu'on vend & qu'on fait tout le commerce intérieur. Mais comme le papier se salit & s'use , il y a des bureaux où l'on porte les pieces usées ou trop sales , & l'on en reçoit d'autres. On admire la bonne foi qui regne dans cette partie si délicate des finances ; & l'on en croit trouver la raison dans les maximes des quakers , qui furent chargés des premiers réglemens , du maniement , de la distribution & de la fabrique des monnoies , non-seulement dans la Pensylvanie , dont ils furent les premiers habitans , mais dans d'autres provinces où ils s'établirent. Vous sçavez , Madame , qu'avec plusieurs rites extrava-

gans, ces sectaires sont estimables par l'exacritude qu'ils apportent à l'observation des loix naturelles. Ils la poussent jusqu'à la superstition; & vous n'ignorez pas que tous les tourmens imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la loi, n'ayant pu les y faire consentir, le parlement se vit dans la nécessité de statuer, que la simple parole d'un quaker auroit la force d'un serment solennel. Cette secte jouit des mêmes privileges dans les colonies, où l'exemple de leur droiture & de leur équité s'est communiqué aux autres habitans. Comme il est inoui que les officiers de la monnoie aient manqué à la confiance publique, ce seroit un scandale du premier ordre, que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

Je ne vous parlerai pas, Madame, des Indiens de cette contrée; ils ressemblent à ceux dont j'ai décrit les mœurs & les usages. Ils sont, comme eux, naturellement railleurs; & les quakers fournissent souvent matière à leurs plaisanteries. Un vieux sauvage demandoit un jour à un Anglois, quel étoit le plus ancien de cette

secte. L'Anglois, embarrassé, en nomme deux ou trois; mais le sauvage, remuant la tête & souriant malignement, lui dit: « tu n'y es pas. C'est Mardo-chée qui est le premier quaker du monde, puisqu'il ne voulut pas ôter son chapeau devant Aman ». Un pareil trait montre que ces Indiens ne sont pas tous très-ignorans; & le suivant fera voir combien leurs femmes sont vindicatives. Une d'entre elles, croyant que son époux ne l'aimoit plus, parce qu'elle l'avoit surpris couché avec une autre, avala du poison & mourut, afin que son mari fût obligé de faire des présens aux parens de sa femme, pour les consoler de sa mort.

Parmi les productions & curiosités naturelles de ce pays, qui sont à peu près les mêmes que dans les autres colonies, on parle d'un arbre appelé le *sumach*, dont le suc, & même l'ombre, opere les effets les plus nuisibles. On prétend qu'il fait enfler les mains de ceux qui le touchent; qu'il donne aux paupieres une démangeaison, & aux yeux, une rougeur avec inflammation. On parle aussi d'un chat sauvage, que les François appellent *l'enfant du diable*.

On dit que lorsqu'il est poursuivi à la chasse, il lance son urine à plus de douze pas de distance, contre ceux qui sont derrière lui. Elle est si corrosive, que s'il en entre dans les yeux, on risque de perdre la vue, & si puante, que lorsqu'on est près de l'animal, elle ôte la respiration. Les chiens qui le chassent, ont l'instinct de se frotter le nez contre terre, pour se préserver de la suffocation; ou bien ils sont obligés d'abandonner leur proie.

On raconte des choses incroyables du *serpent à sonnettes*, & de la vertu que quelques-uns lui attribuent, de charmer les hommes, les arbres, & les animaux. Si l'on en croit ces bons Pensylvaniens, il n'y a pas d'année où l'on ne voie des exemples de cette force enchantée. L'un vous dit qu'un paysan s'étant approché avec sa fourche, d'un tas de foin, un serpent à sonnettes le fixa; que le paysan resta immobile, & ne seroit pas sorti de sa place, si sa femme, en tuant le reptile, n'eût rompu le charme. L'autre vous cite une personne digne de foi, qui assure qu'en se promenant, elle avoit apperçu un de ces animaux étendu au pied d'un

cerifier. Elle prit un bâton, & le bleffa : le serpent furieux mordit l'arbre, qui périt peu de jours après. Un troisieme raconte qu'une femme de la campagne, étant restée seule dans sa maison, avec un merle qu'elle nourrissoit, la porte étant ouverte, elle entendit quelque bruit. Voulant sçavoir ce que c'étoit, elle fut très-surprise de voir son oiseau se débattre avec effort, & pousser des cris perçans. Il s'accrochoit aux branches d'une haie, pour résister à la puissante attraction d'un monstrueux serpent qui le fixoit, & le contraignoit de venir se jeter dans sa gueule. Elle donna un grand coup de fouet sur la tête du reptile, & le merle fut désenchanté.

Le peu de foi que je parus ajouter à toutes ces fables, n'empêcha pas mon Allemand de rapporter un trait qu'il dit avoir vu de ses propres yeux. « Un serpent à sonnettes aperçut sur un arbre un écureuil ; » il se coucha au pied, fixa les » yeux sur lui ; & dès lors l'écureuil » ne pouvant plus se sauver, poussa un » cri plaintif, & tout en se lamentant, » sauta sur une branche au-dessous

» de celle où il se trouvoit , ensuite re-
 » descendit , par un autre saut , plus bas
 » qu'il n'étoit d'abord , & ainsi succe-
 » sivement , jusqu'aux branches les plus
 » voisines de terre. Pendant ce tems-là ,
 » le serpent , toujours étendu au pied
 » de l'arbre , ne cessoit de fixer sa proie.
 » Son application étoit si grande , que
 » le bruit le plus fort ne put le distraire.
 » Enfin l'écureuil , descendu jusqu'à l'ex-
 » trémité des dernières branches , se
 » précipita , avec un cri de douleur , sur
 » le reptile , qui tenant la gueule ou-
 » verte pour le recevoir , l'avala ».

Les serpens à sonnettes , sur lesquels
 on débite tant de contes , ne sont ,
 pour l'ordinaire , ni plus gros , ni plus
 longs , que nos plus grandes couleuvres
 de France. Leur figure est assez singu-
 lière : sur un cou plat , fort large , ils
 ont une petite tête. Leurs couleurs sont
 vives , sans être brillantes ; le jaune
 pâle y domine avec d'assez belles nuan-
 ces. Mais ce que cet animal a de plus
 remarquable , c'est sa queue : elle est
 écaillée en cote de mailles , un peu
 aplatie ; elle croît , dit-on , tous
 les ans , d'une rangée d'écailles ; de
 sorte qu'on connoît l'âge du serpent

à sa queue , comme celui des chevaux à leurs dents. Elle est terminée par plusieurs petits corps durs , unis deux à deux , & enveloppés d'une membrane mince , transparente & sèche , qui , dès que l'animal se meut , & que ces petits corps se choquent , fait un bruit semblable à celui des sonnettes , & avertit du danger. Son venin est renfermé sous les gencives de la mâchoire supérieure , dans de petites pellicules si fines & si délicates , qu'au moindre effort qu'il fait pour mordre , elles se crevent & infinent dans la blessure leur poison. Il est si puissant , qu'il infecte aussi-tôt la masse du sang , & cause la mort , si l'on n'y remédie sur le champ ; l'antidote le plus sûr est la racine d'un simple , que cette vertu a fait nommer l'herbe du serpent à sonnettes. Elle croît dans tous les endroits où se rencontre ce dangereux animal ; il ne faut que la piler , ou la mâcher , & l'appliquer sur la plaie. Cette plante est belle & facile à reconnoître. Sa tige ronde , un peu plus grosse qu'une plume , s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds , & se termine par une fleur jaune , de la figure & de la grandeur d'une marguerite

simple. Au reste , il est rare que le serpent à sonnettes attaque les passans , s'il n'en reçoit aucun mal. « J'en ai vu » moi-même un à mes pieds, me disoit » l'Allemand , qui assurément eut plus » peur que moi ; car je ne l'apperçus » que lorsqu'il fuyoit. Mais ceux qui » ont le malheur de marcher sur lui , » sont piqués d'abord ; & s'il a le tems » de se reconnoître , il se replie en » rond, la tête au milieu, & s'élance » d'une grande roideur contre son ennemi ». Les sauvages ne laissent pas de lui donner la chasse , & mangent sa chair qu'ils trouvent bonne. J'ai même oui dire à des Anglois qui en avoient goûté , qu'elle n'est pas désagréable : il est certain du moins , qu'elle ne fait pas de mal.

Je suis , &c.

A Boston , ce 20 mai 1749.



LETTRE CVIII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

JE passe , Madame , aux autres établissemens Britanniques dans l'Amérique septentrionale. La Virginie fut ainsi nommée par la reine Elisabeth , soit parce que cette princesse étoit vierge ; soit parce qu'elle vivoit dans le célibat ; soit plutôt parce que le pays même & ses habitans sembloient retenir encore la pureté , la candeur & la simplicité de la première création. Le chevalier Raleigh fut le fondateur de cette colonie , & Jean Smith un de ses principaux restaurateurs. Je viens de lire , dans une relation que le hasard m'a fait tomber entre les mains , une aventure curieuse , qui lui est arrivée avec la fille d'un des principaux sauvages du pays. Vous aimerez à l'entendre raconter lui-même sa propre histoire ; je ne changerai rien à son récit.

« Un chef d'une nation Américaine ,
nommé Pouhatan , me fit prisonnier.

P vj

» en Virginie. Je reçus de lui des témoi-
» gnages extraordinaires de bonté.
» Nautaken son fils, & sa fille Poca-
» hontas signalèrent pour moi leur
» compassion. Quoique je fusse le pre-
» mier chrétien que cette famille eût
» jamais vu, ou du moins qui fût
» tombé sous son pouvoir, je leur dois
» cette justice, que malgré la haine & les
» menaces de toute la nation, ils pour-
» vurent abondamment à mes besoins.
» Je fus engraisé pendant six semaines,
» & toute la bourgade s'attendoit à me
» dévorer : mais lorsqu'on se préparoit
» à m'abattre la tête, Pocahontas vint
» mettre la sienne sur le même billot ;
» ce qui arrêta tout d'un coup l'exé-
» cuteur. Elle obtint de son pere, que
» je fusse conduit en sûreté dans une
» habitation Angloise, où je ne trouvai
» que trente-huit de mes compatriotes,
» accablés de maladie, seule garde alors
» des vastes territoires de la Virginie.
» Telle étoit la foiblesse de cette
» colonie naissante ; & mon arrivée
» n'auroit pas empêché sa ruine, si l'ai-
» mable Pocahontas n'eût joint, à sa
» première générosité, celle de nous
» envoyer des vivres ; c'est à elle que

» nous eûmes toute l'obligation de
 » notre salut. Dans l'âge le plus tendre,
 » & malgré la guerre qui continuoit
 » avec les Indiens , elle se hâtoit de
 » nous venir voir , appaisoit souvent
 » nos querelles , & ne manquoit jamais
 » de fournir à nos besoins. Lorsque
 » ces barbares cherchoient à nous sur-
 » prendre , ni l'épaisseur des forêts ,
 » ni les ténèbres de la nuit , ni la ri-
 » gueur des saisons , ni la difficulté des
 » chemins ne l'empêchoient de me
 » venir trouver , les larmes aux yeux ,
 » & de me donner des avis qui nous
 » déroboient à la fureur des sauva-
 » ges , au risque de périr elle-même ,
 » s'ils en avoient eu quelque soupçon.
 » Ensuite , pendant une paix de deux
 » ou trois ans , cette généreuse amie ,
 » suivie de quelques compagnes , fré-
 » quenta notre habitation avec la même
 » liberté que celle de son pere. Elle
 » entretenoit la tranquillité par ses bons
 » offices , & garantit la colonie de la
 » famine & d'une entière désolation.

» Après mon départ , les Anglois
 » éprouverent de nouvelles disgraces ;
 » & pendant une guerre longue & pé-
 » nible , qu'ils eurent avec Pouhatan ,

» ils n'entendirent plus parler de sa fille.
 » Ils firent toutes les recherches imagi-
 » nables; & enfin ayant sçu où elle étoit,
 » ils trouverent moyen de l'enlever,
 » dans la vue de faire servir sa déli-
 » vrance à conclure une paix solide
 » avec son pere. Le fier Indien fut si
 » vivement piqué de cet outrage, que,
 » malgré la tendresse du sang, on ne
 » put lui faire accepter d'autre condi-
 » tion, que le mariage de sa fille avec
 » un gentilhomme Anglois. Cette mar-
 » que d'estime, qu'il jugea sincere, le
 » déterminâ à se lier par un traité.

» Pocahontas, devenue madame
 » Rolfe, reçut le baptême en cette
 » qualité, & fit un voyage à Londres,
 » accompagnée de son mari. C'est la
 » premiere Indienne de la colonie, qui
 » ait embrassé le christianisme, la pre-
 » miere qui ait parlé la langue angloise,
 » la premiere qui ait eu un enfant légi-
 » time avec un sujet du roi d'Angle-
 » terre, la premiere qui soit venue dans
 » la capitale de ce royaume. A son ar-
 » rivée, continue Smith, je me
 » présentai pour la voir. Comme elle
 » n'avoit point entendu parler de moi
 » depuis mon embarquement, elle
 » m'avoit cru mort; il paroît même

» qu'on s'étoit servi de cette ruse , pour
 » la faire consentir à devenir la femme
 » d'un autre. Lorsqu'on lui annonça
 » ma présence , elle refusa de paroître ;
 » & son ressentiment fut si vif d'avoir
 » été trompée par un mensonge , qu'il
 » m'en coûta beaucoup de supplica-
 » tions , pour obtenir la permission de
 » lui parler. S'étant enfin déterminée à
 » me voir , elle me reprocha fort amé-
 » rement l'oubli , dont elle prétendoit
 » que j'avois payé ses bienfaits.

» Pocahontas reçut de grands hon-
 » neurs de la reine Elisabeth. Elle pa-
 » rut souvent à la cour , fut traitée en
 » public avec toutes sortes de distinc-
 » tions , & dans les maisons particu-
 » lieres , avec les plus grands égards.
 » Elle s'attira tant d'estime , qu'on mit
 » en délibération , si on ne feroit pas
 » le procès à M. Rolfe , d'avoir abusé
 » de sa qualité de prisonniere , pour
 » la forcer à ce mariage.

» Il y a beaucoup d'apparence que ,
 » si cette tendre & généreuse bien-
 » faitrice des Anglois étoit retournée
 » en Virginie , elle auroit engagé son
 » pere à s'acquitter de la reconnois-
 » sance qu'elle leur devoit ; mais étant
 » tombée malade à Gravesand , lors-

» qu'elle se dispoſoit à ſe rembarquer,
 » elle mourut dans les plus pieux ſen-
 » timens du chriſtianisme. Elle ne laiffa
 » qu'un fils , dont la poſtérité tient
 » encore un rang diſtingué dans la co-
 » lonie.

» Madame Rolfe menoit à ſa fuite à
 » Londres, un ſauvage de diſtinction.
 » Pouhatan l'avoit chargé de comp-
 » ter le nombre des habitans d'An-
 » gleterre. Comme ces Indiens n'ont
 » aucun caractère d'écriture , il ſe mu-
 » nit d'un long bâton , ſur lequel il ſe
 » propoſoit de faire autant de marques,
 » qu'il verroit paſſer d'Anglois. Mais
 » s'étant bientôt laſſé de cet exercice ,
 » le dépit lui fit jeter ſon bâton ; &
 » lorsqu'à ſon retour il fallut rendre
 » compte de ſa commiſſion, il ne ré-
 » pondit qu'en montrant les étoiles
 » du ciel, les feuilles des arbres, &
 » le ſable du rivage ».

La mort de Pocahontas & celle de ſon pere jetterent la Virginie dans de nouveaux troubles. Le fils , d'autres diſent le frere de Pouhatan, ſe déclara l'ennemi des Anglois. Ceux-ci trouverent moyen de le ſurprendre ; & ſa mort rétablit la tranquillité.

La baye de Cheseapeak, sur laquelle est située cette colonie, s'enfonce près de soixante lieues dans les terres. On dit que tous les vaisseaux de l'Europe rassemblés pourroient y être à l'ancre. Dans le tems qu'on traça le plan de Williamsbourg, capitale de la Virginie, on disposa les rues de façon, qu'à mesure que l'on y bâtiroit, les maisons représenteroient le chiffre du roi Guillaume III, parce que c'est sous son regne, que cette ville fut commencée. Ce chiffre étoit un W, lettre initiale du nom de ce prince. Vous voyez, Madame, qu'en suivant cette disposition, Williamsbourg ne peut jamais être une belle ville. On y voit cependant plusieurs bâtimens qui passent, aux yeux des habitans, pour les plus superbes de l'Amérique; tels sont, en particulier, le college, l'hôtel-de-ville, la prison publique, la maison du gouverneur, l'église & l'arsenal. Comme on ne manque pas d'emplacement pour s'étendre, & qu'on est quelquefois exposé à des vents furieux, on ne cherche point à multiplier les étages. Le premier soin est de se ménager de grandes chambres, où l'on puisse être

fraîchement en été. Tous les offices sont détachés du corps de logis. Les magasins à tabac , dont chaque maison est toujours accompagnée , parce que ce commerce fait toute la richesse de la colonie , sont bâtis de bois , avec un grand nombre d'ouvertures qui donnent passage à l'air , sans en donner à la pluie.

La consommation qui se fait de cette denrée , a déterminé les Virginiens à se borner à la culture de cette plante. Ils en ont porté la préparation à une si grande perfection , que le tabac qu'ils débitent , passe pour le meilleur de l'univers. Cette branche de négoce enrichit la nation Angloise d'une somme de dix millions tous les ans. On compte que la Virginie envoie en Europe plus de cent mille boucauts de cette marchandise chaque année. L'Angleterre en retient la moitié pour son usage ; & cette moitié produit , par les droits d'entrée dans le royaume , une autre somme d'environ dix millions dans le trésor public. Les François n'ont point encore partagé , avec les Anglois , l'avantage qu'il y a de recueillir par soi-même , une plante devenue nécessaire ,

& dont ils font eux-mêmes une si grande consommation : ils ont plus contribué qu'aucune autre nation de l'Europe, à mettre la Virginie sur le pied florissant où nous la voyons.

Les gouverneurs de cette province ont voulu plusieurs fois encourager les habitans à fabriquer des toiles, des étoffes de lainerie, à élever des vers à soie, à faire du sel, &c. Quels qu'aient été leurs efforts, ils n'ont pu établir solidement ces manufactures. Il est vrai que la culture du tabac a cela de commode, qu'il ne faut qu'un fonds médiocre, pour en entreprendre la plantation, & que les soins qu'elle demande, n'exigent pas beaucoup de mains. Les Virginiens tirent d'Angleterre les étoffes dont ils s'habillent, les ustensiles dont ils se servent dans le ménage & pour les travaux de la campagne, de la quincaillerie, des selles, des brides, &c. Quoiqu'ils demeurent au milieu des forêts, la culture de leur plantation a tellement fixé leur attention, qu'ils sont obligés de faire venir aussi des chaises, des tables, des armoires, de petits meubles de bois de toute espèce, qui se travaillent au tour.

En un mot, il n'y a point de fabrique dans la Grande-Bretagne, qui ne leur envoie quelques marchandises. Ils jouissent, à la vérité, de ce qui est nécessaire aux besoins essentiels; & même ils ont en abondance une grande partie des choses qui contribuent au plaisir de la table; mais les autres douceurs de la vie, les commodités, les agrémens qui dépendent du luxe, leur manquent absolument. Les marchands sont ceux qui vivent le mieux; cependant le défaut de villes & de marchés publics, produit de grands inconvéniens dans l'exercice de leur commerce. Ils ne peuvent vendre qu'à crédit, parce que, comme c'est en tabac qu'on les paye, il faut qu'ils attendent la récolte. La distance des habitations rend les recouvrements difficiles. Ces circonstances, qui ralentissent la circulation au dedans, influent sur le négoce extérieur. Un vaisseau est ordinairement trois ou quatre mois, & souvent plus, dans le pays, pour rassembler une cargaison qui ne l'y retiendrait pas quinze jours, si l'on enmagasinoit le tabac dans des ports marqués. Un si long séjour double le prix du fret. De plus, il y a très-

peu de cultivateurs en état de fournir la cargaison entière; & même d'ordinaire, ils préfèrent de charger dans différens bâtimens, non-seulement pour partager le risque, mais encore afin d'aller, suivant l'usage, s'enivrer avec du punch, sur les navires où ils ont chargé.

La constitution du gouvernement de cette province est moins favorable aux habitans, que celle des colonies plus septentrionales. Le commandant y a toute l'autorité; son administration, par conséquent, peut être arbitraire, & l'est quelquefois réellement. Il a le droit d'approuver ou de rejeter les loix de l'assemblée générale, de proroger ou de congédier cette espèce de parlement, d'assembler le conseil d'état & d'y présider, de choisir des commissaires & des magistrats pour rendre la justice, de nommer des officiers militaires au-dessous du degré de lieutenant général, qui est le titre dont il est lui-même revêtu; de disposer des troupes pour la défense commune: enfin il est pourvu de la charge de vice-amiral.

James-Town étoit autrefois le lieu de sa résidence, & la capitale de la

Virginie ; mais la mauvaise qualité de ses eaux , & la ruine presque totale de cette place , réduite aujourd'hui à très-peu de maisons , l'ont forcé à fixer sa demeure à Williamsbourg. Le goût des colons , qui , comme je l'ai dit , aiment à rester au milieu de leurs plantations , donne lieu de croire qu'il sera difficile de les rassembler. On a eu à cœur en Angleterre , de les engager à former des villes ; les loix que l'on fit dans cette vue , n'ayant pas eu d'effet , on imagina de construire des forts sur toutes les rivières où les vaisseaux avoient coutume de commercer , & de les obliger à se rendre sous le canon de ces forteresses , pour y débarquer & y faire leur chargement. L'ordre en fut donné ; mais il demeura sans exécution , faute de fonds. Si ce projet eût été suivi , il est certain qu'insensiblement les habitans se seroient réunis , & auroient enfin bâti des villes.

On fait monter à cent quarante mille âmes , au moins , le nombre des personnes qui composent cette colonie. On y transporte annuellement plus de trois mille negres , qui augmentent , loin de

diminuer ; parce que le travail y est plus modéré , la nourriture meilleure , le climat plus sain , que dans d'autres parties de l'Amérique. Par une des premières loix du pays , on distingue les gens de service , en domestiques perpétuels & passagers. Les negres & leur postérité sont du premier ordre , par la raison , disent les Anglois , que les peres & les meres étant achetés pour la servitude , la nature semble condamner les enfans au même sort. Les autres ne servent qu'un certain nombre d'années , suivant leurs conventions avec leurs maîtres. Les valets & les esclaves de l'un & de l'autre sexe sont employés aux mêmes travaux : ils cultivent la terre , sement le grain , plantent du tabac. Leur distinction n'est que dans les habits & la nourriture ; mais le travail des uns & des autres n'est pas plus pénible que celui des maîtres , qui s'occupent , comme eux , des plus rudes exercices de l'agriculture. Les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie , que celles de l'économie rustique en Europe.

Les cours de justice doivent rece-

voir les plaintes des domestiques, libres ou esclaves, sans en tirer d'émolumens ; mais s'il se trouve que le maître ait tort, il est condamné aux frais. Tous les juges sont autorisés à écouter les plaignans, & doivent remédier au mal, jusqu'aux premières séances de la cour provinciale, où ces sortes d'affaires se terminent sans appel. Les maîtres sont soumis à la censure de cette cour, s'ils ne fournissent point à leurs valets des alimens sains, de bons habits, & un logement commode. Ils sont obligés de se présenter à la première plainte d'un domestique ; & , jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. S'ils ont la cruauté de le maltraiter, lorsqu'il est malade ou impotent, les chefs ecclésiastiques de la paroisse le font transporter dans une autre maison, pour y être nourri aux dépens du maître, jusqu'à la fin de son engagement. Chaque domestique libre reçoit, en paiement, à la fin du terme, quinze boisseaux de bled, & deux habits. Alors il participe à tous les privilèges du pays, & peut prendre une certaine quantité de terrain vacant, pour le cultiver.

Les

Les premiers habitans de la Virginie y vinrent sans femmes ; & n'osant épouser des Indiennes , dans la crainte d'exposer leur vie, ils se flatterent que l'abondance dans laquelle ils commençoient à vivre , pourroit engager quelques Angloises sans bien , à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse : celles qui apportèrent de la vertu , n'eurent pas besoin d'autre dot : on les achetoit de ceux qui les avoient amenées ; & cette espèce de commerce n'excitoit pas moins d'ardeur dans les marchands , que la facilité de s'établir en inspiroit aux jeunes filles. Lorsqu'il ne resta plus aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir , des personnes de considération y passèrent avec leurs familles , soit pour augmenter leur bien , soit pour mettre leur religion & leur liberté à couvert. Quinze ans après la révocation de l'édit de Nantes , des François religieux y cherchèrent une retraite. Guillaume III, roi d'Angleterre , y en envoya sept ou huit cents, auxquels il donna un terrain très-fertile. Ils y formerent une ville Françoisise,

qui s'accrut beaucoup, par la jonction de quantité d'autres réfugiés. Elles s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui, comme une des plus heureuses habitations de toute la colonie.

Chaque paroisse de la Virginie a son église ; & le revenu du pasteur ne consiste qu'en tabac. Il est fixé à cent soixante quintaux de cette denrée, sans compter le casuel, tel que les mariages, les enterremens, & sur-tout les oraisons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies mortuaires. Le droit du ministre, pour ces sortes de discours, est de quatre cents livres de tabac ; pour un mariage, cinquante livres, &c. Les curés ne possèdent pas leurs bénéfices à vie, comme les nôtres ; ils peuvent en être dépouillés sans autre forme de procès. Ils sont entretenus d'une année à l'autre, ou pour tant d'années, suivant leur convention avec les chefs de la paroisse.

Les Virginiens payent une capitation, dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exemptes. Elle consiste en une certaine quantité de tabac, qui se donne tous les ans, au tems de la

récolte. Chaque chef de famille est tenu, sous peine d'amende, de fournir une liste fidelle des personnes qui composent sa maison; & ce tribut sert à acquitter diverses charges publiques.

Les troupes de la colonie se réduisent à un certain nombre d'habitans enrôlés par classes, sous le nom de milice à pied & à cheval. Chaque province est obligée d'assembler la sienne une fois par an, pour la passer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies séparées. On n'a pas besoin d'autres forces militaires dans un pays, où les habitans jouissent d'une paix profonde, avec aussi peu de crainte de la part des Indiens, que de celle des étrangers, dont ils redoutent peu les invasions. Aussi n'ont-ils aucune sorte de forteresse; & six petites pieces de canon, qu'ils ont dans la capitale, ne servent que pour quelques fêtes particulières.

On observe que cette province est presque à la même latitude que la terre promise, & que ces deux pays ont plusieurs conformités. Ils sont tous deux situés sur une grande baye, qui les rend propres au commerce; & le terroir de

l'un & de l'autre est d'une singuliere fertilité. Mais les Virginiens profitent mal de ce dernier avantage ; ils recoivent d'Angleterre , comme je l'ai dit , tout ce qui leur sert à s'habiller , tandis qu'il n'y a point d'endroit au monde , où le lin , le chanvre & la laine soient d'une meilleure qualité. Le mûrier y vient naturellement ; & les vers à soie y prospèrent plus qu'ailleurs ; mais c'est à quoi on ne fait nulle attention. Enfin tout ce qui peut être un objet de commerce , excepté le tabac , est négligé dans cette colonie. On prétend qu'on y feroit du vin excellent ; car on y trouve des raisins d'une étonnante grosseur. Mais pour ne parler que des productions particulières au pays , on assure qu'il croît aux environs de James-Town , une pomme singuliere, qui, quand on la mange cuite, produit les effets les plus étranges. Voici ce que m'en a raconté un homme digne de foi.

« Quelques Anglois , pour s'en être
 » régalez , devinrent tous imbécilles
 » pendant plusieurs jours. L'un passoit
 » le tems à souffler des plumes en l'air ,
 » un autre à darder des pailles , un troi-
 » sieme , se tapissant dans un coin , fai-

» soit les grimaces d'un finge ; un qua-
 » trieme ne cessoit d'embrasser ceux
 » qu'il rencontroit , & leur rioit au nez
 » avec mille postures bouffonnes. On
 » fut obligé de les enfermer l'espace
 » d'onze jours , que dura cette frénésie ;
 » & pendant ce tems , ils prenoient
 » plaisir à se rouler dans leurs excie-
 » mens. L'usage de la raison leur re-
 » vint , mais sans aucun souvenir de ce
 » qui leur étoit arrivé ».

Le même homme m'a parlé d'une
 fleur encore plus extraordinaire , qu'il
 assure avoir vue également , & dont il
 m'a fait cette description. « Elle avoit
 » la grosseur d'une tulipe , & lui ressem-
 » bloit par la tige. Elle étoit couleur de
 » chair , couverte d'un duvet à l'une de
 » ses extrêmités , & toute unie à l'autre.
 » Sa figure représentoit les parties na-
 » turelles de l'homme & de la femme ,
 » jointes ensemble. Après avoir décou-
 » vert cette rareté , m'a-t-il dit , j'en-
 » gageai un de mes amis à l'aller voir
 » avec moi , en me contentant de lui
 » dire qu'il n'avoit peut-être jamais vu
 » ce que j'allois lui montrer. Je cueillis
 » cette fleur que je lui donnai. C'étoit

» un homme grave , qui parut comme
 » honteux de ce badinage de la nature.
 » Il jeta la fleur avec une espece d'in-
 » dignation ; & je ne pus l'engager à la
 » reprendre pour la mieux observer ».

Dans le nombre des productions extraordinaires de la Virginie , il en est une dont je n'avois jamais entendu parler. C'est un animal fort rare , appelé *opossum* , qui est à peu près gros comme un chat ; outre le ventre qui lui est commun avec les autres animaux , il en a un second au-dessous , qui est ouvert du côté des jambes de derriere. Dans cette espece de sac , il se trouve un certain nombre de mamelles , sur lesquelles se forment les petits , lorsque la femelle a conçu ; & ils y restent attachés , comme un fruit à son pédicule , jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de force pour marcher. Ils se détachent alors , & sortent de ce faux ventre , où ils reviennent se refugier , lorsqu'ils sont menacés de quelque danger.

Je placerai encore parmi les productions peu communes de cette contrée , l'arbre curieux , dont le fruit produit de la cire d'un très-beau verd. Elle est dure , cassante ; & mêlée avec de bon suif , elle

est propre à faire de l'excellente bougie. Elle ne salit point les doigts , ne fond pas dans les grandes chaleurs , & jette une odeur très-agréable. On fait bouillir ce fruit dans l'eau , jusqu'à ce que le noyau, qui est au milieu, soit détaché de la cire qui l'enveloppe.

Quoiqu'en général les Indiens naturels de cette province ressemblient assez aux autres sauvages de l'Amérique septentrionale , on apperçoit néanmoins quelques différences dans les mœurs & dans les usages de ces peuples. Ici les chefs de la nation , dans l'un & dans l'autre sexe , ne paroissent jamais , sans une espece de couronne large de cinq à six pouces , ouverte par le haut , & composée de coquilles qui , par un mélange curieux de traits & de couleurs , forment diverses figures. Les femmes , très-différentes de celles des autres pays , ont le sein petit , rond , & si ferme , que dans la vieillesse même , on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit , toujours gaies ; & leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter.

Les chefs sont ici comme de petits

Qiv

monarques , qui gouvernent plusieurs bourgades , dans chacune desquelles ils ont des especes de vice - rois ou lieutenans , qui leur payent un tribut , & sont obligés de les suivre à la guerre. Ils choisissent les jeunes gens de belle taille , qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans les armes , pour se les attacher plus particulièrement. Ceux qui se refusent à ce choix , sont déshonorés , & n'osent plus se montrer dans leur patrie. A l'égard des autres , on leur fait faire d'abord une retraite , pendant laquelle on les enferme sans aucune communication , & sans autre nourriture , que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage , joint à la solitude où on les retient , les jette dans une espece de folie qui dure plusieurs jours. La prison où ils sont gardés , est environnée d'une forte palissade. Sa forme est celle d'un pain de sucre , percé de trous pour donner passage à l'air ; vous la prendriez pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on les a fait assez boire , on diminue la dose de la liqueur , pour les ramener par degrés au bon sens ; mais avant qu'ils soient entiere-

ment rétablis , on les conduit dans toutes les bourgades. S'il leur arrive ensuite de témoigner le moindre souvenir du passé , on les enferme de nouveau ; & alors le traitement est si rude , qu'il finit ordinairement par la mort. Je ne sçais si cet oubli est feint ou réel ; mais il est sûr qu'ils paroissent ne rien sçavoir. Le but d'une si violente épreuve , est de délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance , afin que les préjugés de l'éducation & de l'habitude n'ayent aucune part dans le jugement qu'ils doivent porter sur toutes les choses de la vie.

Le pays de Maryland faisoit autrefois partie de la Virginie , dont il n'est séparé que par une rivière ; & souvent , dans l'usage commun , il est encore compris sous le même nom. Cependant ces deux contrées forment aujourd'hui deux colonies différentes , qui ont chacune leur gouverneur. Le Maryland fut détaché de la Virginie , à la sollicitation du lord Baltimore. Ce seigneur , qui étoit catholique , avoit quitté l'Angleterre , & s'étoit retiré à Terre-Neuve , pour y exercer plus librement la religion qu'il professoit. Espérant de mener

Q v

une vie plus douce à la Virginie , il demanda à Charles I le pays qui bordoit la partie supérieure de la baye de Cheseapeak , où les Anglois n'avoient encore aucun domaine. Ce prince lui en accorda la propriété , & donna à ce pays le nom de la reine , Marie-Henriette de France, son épouse, qu'il aimoit tendrement. L'établissement de cette colonie coûta à Baltimore des sommes immenses. Il fut commencé par deux cens catholiques romains , la plupart des meilleures maisons d'Angleterre. Comme c'étoient des gens choisis , & qu'il y avoit entre eux de la subordination , les habitans naturels, loin de s'y opposer, leur cédèrent une partie de leurs possessions. Les femmes Indiennes apprirent aux Angloises à faire du pain avec le bled d'inde ; leurs maris accompagnoient les Anglois à la chasse ; & les uns & les autres vivoient dans la plus grande union. En peu de tems cette colonie devint nombreuse & florissante. Baltimore , quoique catholique , s'empressa d'y recevoir tous ceux qui professoient la religion chrétienne , de quelque secte qu'ils fussent ; & cette liberté,

qu'on n'enfrégne jamais , y attira quantité d'anglicans, de presbytériens, de quakers ; & aucun peuple n'a vécu dans une plus grande abondance , ni une plus parfaite sécurité. Le fondateur y établit une forme de gouvernement qu'il modela sur celui d'Angleterre. A l'avènement de Guillaume III au trône de la grande Bretagne , la famille de ce lord se vit enlever l'administration de cette province, & la prérogative de commander dans son propre domaine. La religion qu'elle professoit l'en excluait , en vertu d'un acte du parlement d'Angleterre , qui déclare les catholiques inhabiles à succéder. Dans l'embarras où la jettoit cette loi , elle a mieux aimé embrasser le protestantisme , que de laisser échapper une des plus belles possessions qui puissent appartenir à un sujet de la couronne Britannique. Cette religion étant depuis devenue la dominante , non-seulement elle priva les catholiques de la part qu'ils avoient au gouvernement , mais encore des droits de franchise dont ils jouissoient. Elle adopta même le code de loix pénales , qu'on avoit faites contre eux en Angleterre. Elle travaille encore

actuellement à en imaginer de nouvelles; & elle iroit très-loin à cet égard, si le ministère Britannique n'avoit assez de prudence & de modération, pour mettre des bornes à ce faux zele.

Le Maryland, par le climat, le sol, les productions, le commerce, ne differe point de la Virginie. La façon de vivre des habitans est aussi la même. Les uns & les autres sont dispersés dans la campagne, au milieu de leurs plantations, & montrent peu de goût pour se rassembler dans des villes : ce qui fait que, dans ces deux provinces, il y a peu de gens qui s'adonnent uniquement au commerce, & moins encore aux manufactures. Le tabac est presque leur unique bien ; il leur tient lieu de provisions, d'étoffe, de monnoie. Ce n'est pas qu'ils manquent d'especes, tant angloises qu'espagnoles; mais il ne s'en servent que pour les menues dépenses : le tabac est pour eux, dans tout le reste, un gage d'échange général.

Les Espagnols furent les premiers peuples de notre continent, qui voyagerent dans la Georgie & dans la Caroline. Ces deux pays formoient

une partie de ce qu'on appelloit la *Floride*. Les François succéderent aux Espagnols, & les Anglois aux François. Ce fut l'amiral de Coligny qui conçut, parmi nous, la première idée d'y former un établissement, dans le dessein de s'y retirer avec ceux de son parti. Il équipa deux vaisseaux, pour envoyer reconnoître cette côte; ils furent suivis de quelques autres, qui y débarquerent assez de monde, pour y bâtir un fort, auquel on donna le nom de Charles, & à tout le pays, celui de Caroline, en l'honneur, disent quelques-uns, de Charles IX, qui occupoit alors le trône de France. A la mort de l'amiral, qui périt malheureusement à l'affreux massacre de la saint Barthelemi, le projet de cette colonie fut enseveli avec lui. Pendant près de cent ans, ce pays fut abandonné de toutes les nations de l'Europe, & ne commença véritablement à être peuplé, que lorsque Charles II, roi d'Angleterre, en eut accordé la propriété à huit seigneurs de sa cour, avec plein pouvoir de le gouverner conformément à un code de loix & de constitutions fondamentales, qui furent dressées & rédigées par le cé-

lebre M. Locke , dont il nous reste d'autres ouvrages très-estimés.

Suivant ce plan , les propriétaires étoient en lieu & place du roi , dispo-
soient des loix à leur volonté , nom-
moient les officiers , accordoient les
dignités & les places. Chacun d'eux
agissoit à son tour pour les autres.
Ils distribuerent la noblesse en trois
classes , les barons , les comtes & les
ducs , qui , avec les représentans des
villes , devoient former ce qu'ils ap-
pellerent un parlement ; mais la Ca-
roline a éprouvé & suivi le sort de
la plupart des colonies Angloises ;
c'est-à-dire , qu'après diverses révo-
lutions , elle est actuellement toute
entiere sous la domination immédiate
du roi de la Grande-Bretagne.

Les fondateurs commencerent leur
premier établissement entre deux ri-
vieres navigables , & jetterent les fon-
demens d'une capitale qu'ils nomme-
rent Charles-Town , du nom de leur
roi. Son port seroit excellent, sans une
barre qui empêche les vaisseaux, au-des-
sus de deux cents tonneaux, d'y entrer.
La place est régulièrement fortifiée par
l'art & par la nature. Ses rues sont très-

bien percées, ses maisons spacieuses & bien bâties. On en compte près de huit cens, la plupart fort riches; & comme les habitans aiment le faste & la dépense, tout concourt à rendre cette ville très-vivante & très-polie.

Les principales productions de la province sont le ris, l'hydromel, le gaudron, la poix & la résine, dont les Anglois font un grand commerce. C'est un objet pour eux de plus de trois millions, dont ils enrichissent la Grande-Bretagne. On tire la résine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des fillons qui descendent jusqu'au pied, où il se trouve des bassins pour les recevoir; mais c'est après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le soleil, afin que le suc poussé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes chaudieres, où il se change en résine. Le gaudron & la poix se tirent par les méthodes ordinaires.

La multiplication des bestiaux dans la Caroline, est une chose qu'on ne peut trop admirer. Tel habitant qui n'avoit, il y a cinquante ans, que trois ou quatre vaches, en a aujourd'hui plus

de mille. On les laisse paître dans les forêts pendant le jour ; & tous les soirs on les rassemble , pour donner à tetter aux veaux qu'on tient toujours enfermés. On les traie ensuite ; & on les renvoie le lendemain matin dans les bois.

On m'a raconté , comme une singularité de la partie septentrionale de cette colonie , que les mariages ne se célèbrent que devant les juges de paix ; les prêtres ou ministres ne s'en mêlent point ; ce sont aussi les officiers civils qui président aux funérailles.

La plus méridionale & la plus récente des colonies Angloises de l'Amérique , est celle de la Georgie , qui vient de se former sous nos yeux ; plusieurs de ses fondateurs existent encore. Elle ne ressemble point aux autres établissemens Anglois : elle est confiée toute entière à des commissaires qui demeurent à Londres , & tiennent les habitans dans une espèce d'esclavage ; le peuple n'y a aucune liberté. Ces commissaires nomment des juges , qui veillent dans la province à la manutention de la police ; ils leur envoient les instructions qui doivent

leur servir de regles. Pour toute juridiction, la Georgie n'a qu'une cour de chancellerie, composée d'un très-petit nombre de magistrats, à la discrétion desquels la vie & les biens des particuliers sont soumis. Aucune borne ne restreint leur l'autorité.

Cette forme de gouvernement est absolument contraire à la population de la colonie, qui dépérit chaque jour. Elle avoit été fondée par des personnes riches, dans la vue de procurer aux pauvres de la Grande-Bretagne, les moyens de subsister, & même de se rendre utiles à la nation, au lieu de lui être onéreux. La charité d'un particulier donna lieu à cette entreprise; il légua une somme assez considérable, pour être employée à la délivrance des débiteurs insolvables, détenus en prison par leurs créanciers. Ces fonds furent augmentés par d'autres donations; & avec l'agrément du prince, une partie fut employée à la fondation d'une colonie qui prit le nom du roi George, qui occupoit alors le trône d'Angleterre. On fit une espece de quête dans toute la Grande-Bretagne; la collecte fut considérable; & dès

la première année, plus de six cents personnes s'embarquerent pour cette province. Elles y bâtirent une ville, à laquelle elles donnerent le nom de la rivière de Savannah, où elle est située. Des protestans, chassés des états de l'évêque de Salzbourg, passerent dans ce nouvel établissement. D'autres peuples malheureux & fugitifs suivirent cet exemple; & l'on peut dire que ce pays n'est formé que du rebut des nations; faut-il s'étonner, s'il ne présente qu'une troupe d'esclaves? D'ailleurs le sol en est médiocre: il fournit cependant du ris, de la poix, du gaudron, du lin, de la cire verte, du chanvre & de la cire ordinaire. Les mûriers même y sont fort communs; on se flatte en Angletterre, d'y pouvoir élever des vers à soie. Deux ou trois Piémontois y ont été envoyés, pour montrer aux Georgiens à gouverner cet utile insecte. Ils sont en effet parvenus à avoir de la soie parfaite, à la vérité, mais en si petite quantité, que le produit ne mérite aucune attention. Aussi cette colonie intéresse-t-elle moins les Anglois par l'espérance de cette denrée, que parce qu'ils la regardent comme la frontière

qui met à couvert, du côté du sud, leurs possessions sur le continent de l'Amérique, contre les entreprises des François & des Espagnols.

« Quoiqu'il ne soit pas aisé, me disoit
 » ces jours passés un de ces politiques,
 » de fixer les bornes de nos états
 » dans cette partie du Nouveau Monde,
 » on peut juger néanmoins, que depuis
 » le cap Camfeaux, dans la nouvelle
 » Ecosse, jusqu'aux limites de la Geor-
 » gie, ce vaste pays comprend en lon-
 » gueur, près de cinq cens lieues.
 » Quelles ressources n'offrent point ces
 » immenses contrées, situées, comme
 » elles le sont, au bord de la mer, &
 » sous des climats très-différens ? Aussi
 » les regardons-nous, après nos manu-
 » factures de lainerie, comme la source
 » de presque tout l'argent étranger,
 » que l'Angleterre attire dans son isle.
 » Ce ne sont pas seulement, continuoît-
 » il, les côtes qui sont peuplées & ha-
 » bitées ; tout l'intérieur, à plus de
 » quarante lieues de la mer, l'est égale-
 » ment. On n'y rencontre que des vil-
 » les, des bourgades, des villages, des
 » maisons de campagne. Tout est dé-
 » friché, cultivé, fertile. L'assemblage

» de tant de nations diverses, qui com-
 » posent ces colonies, n'empêche point
 » qu'elles ne soient assujetties aux mê-
 » mes loix civiles; à l'égard de la religion,
 » la tolérance y est généralement éta-
 » blie pour toutes les sectes connues; il
 » n'y a d'exceptés que les catholiques
 » romains, qui eux-mêmes ailleurs ne
 » veulent souffrir que leur culte. Ce
 » peuple nombreux n'est soumis à son
 » prince, qu'autant que ses loix ne lui
 » déplaisent pas. Un gouverneur n'est
 » regardé ici, que comme un ci-
 » toyen chargé de la sûreté com-
 » mune & du bien public. Nous
 » nous taxons nous-mêmes, pour son
 » entretien & pour la subsistance des
 » juges, sans autre espece d'impôt,
 » de gabelle & de tribut. Pour nous
 » maintenir dans la jouissance de ces
 » exemptions, nous ne souffrons ni
 » places fortifiées, ni troupes de gar-
 » nison, dans la crainte que le prétexte
 » de nous défendre, ne devienne un
 » piège pour notre liberté : toutes nos
 » provinces peuvent être envisagées
 » comme une espece de république
 » qui, suivant en partie les loix politi-
 » ques de la Grande-Bretagne, réforme
 » ou rejette celles qui lui paroissent

» contraires à ses privileges. Les villes,
 » les bourgs, les villages sont nos for-
 » teresses ; & les habitans en sont les
 » défenseurs. Nous vivons, entre nous,
 » dans une union qui nous feroit pren-
 » dre pour les enfans d'une même fa-
 » mille : les grands & les riches ne s'y
 » distinguent point des pauvres par
 » l'orgueil & le luxe ; & la différence
 » de nation & de religion n'altère, ni la
 » paix entre les citoyens, ni la tran-
 » quillité du gouvernement. Nos jeu-
 » nes gens s'y marient dès qu'ils ont
 » atteint l'âge viril ; parce qu'il leur est
 » aisé d'acquérir de quoi subsister. Le
 » pays est assez grand, assez fertile,
 » pour fournir des terres aux nouvelles
 » familles. Voilà, me dit le politique
 » Anglois, ce que je pense de ces
 » colonies : je doute que les vôtres
 » (je parle de celles du Canada) soient
 » sur le même pied, & vous procurent
 » les mêmes avantages ».

Je répondis qu'à la vérité elles sont
 moins florissantes ; mais que notre ma-
 niere de les gouverner ne le cede à nulle
 autre, & l'emporte peut-être sur celle
 des Anglois. Notre ministere en a com-
 mis le soin à un conseil de commerce,

dont l'unique but est de répondre à l'objet de son institution. Il est composé de plusieurs personnes de la première distinction, & de douze députés de nos villes les plus marchandes, choisis parmi les négocians les plus riches & les plus intelligens, à qui l'on donne des honoraires suffisans, pour pouvoir vivre à Paris avec décence. Ce conseil se tient toutes les semaines : les députés y proposent ce qu'ils jugent nécessaire, soit pour réformer les abus, soit pour établir de nouveaux moyens de faire fleurir nos établissemens, dont l'administration est confiée à un gouverneur, à un intendant & à un conseil royal. L'autorité du premier est contre-balancée, du côté de la cour, par celle de l'intendant, qui est chargé de tout ce qui concerne les droits du roi & la levée de ses revenus ; & du côté du peuple, par le conseil qui doit empêcher qu'il ne soit, ni opprimé par l'un, ni volé par l'autre ; & tous quatre sont contenus par le ministère, dont la vigilance ne s'endort jamais. Les officiers des ports sont obligés, sous des peines très-sévères, d'interroger tous les capitaines de vais-

seaux, qui arrivent des colonies, sur la réception qu'on leur a faite, la justice qu'on leur a rendue, & les droits qu'ils ont payés. Ils interrogent aussi les matelots & les passagers sur les mêmes articles, & dressent un procès verbal qu'ils envoient à l'amirauté. On écoute les plaintes; mais on ne condamne personne sur une simple accusation. Ce n'est qu'après des faits bien prouvés, & des griefs bien constatés, que l'on révoque ou qu'on punit un homme en place.

Pour ne pas charger la colonie, & empêcher le gouverneur de susciter des intrigues, & de favoriser les partis, c'est de la cour qu'il reçoit ses appointemens; il n'a aucun profit casuel; & il lui est même très-expressément défendu, de faire aucun commerce, d'avoir aucune plantation, ni aucun intérêt sur les terres & les denrées qui sont dans son gouvernement. C'est encore le roi qui paye les officiers, tant civils que militaires, qui pourvoit à l'entretien des troupes, fait bâtir & réparer les fortifications. Les habitans ne sont sujets à aucun impôt; ou si on en leve, dans quelques cas extraordi-

naires , ils sont fort modérés , & les droits sur les marchandises , très-modiques. Nous avons , dans tous nos établissemens , des juges établis par l'amirauté , pour terminer les procès qui ont rapport au négoce. Avant que d'entrer en charge , ils sont examinés sur tout ce qui concerne les loix du commerce.

Indépendamment de ces précautions , on ne néglige rien pour peupler le pays. On oblige tous les vaisseaux qui sortent de France pour se rendre dans l'Amérique , de prendre à bord plusieurs domestiques qui s'engagent pour un certain tems. On choisit des sujets sains & robustes , depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à quarante. Il est vrai que les habitans aiment mieux se servir de negres , parce qu'ils sont plus obéissans , plus endurcis au travail , plus aisés à nourrir , & que d'ailleurs ils leur appartiennent en propre ; mais cette multitude d'esclaves pourroit nuire dans la suite à la sûreté de la colonie : c'est pourquoi on oblige les propriétaires d'avoir toujours un certain nombre de domestiques blancs , proportionné à celui des noirs. Il y a
un

un commissaire préposé pour fixer leur salaire , & faire observer cette ordonnance.

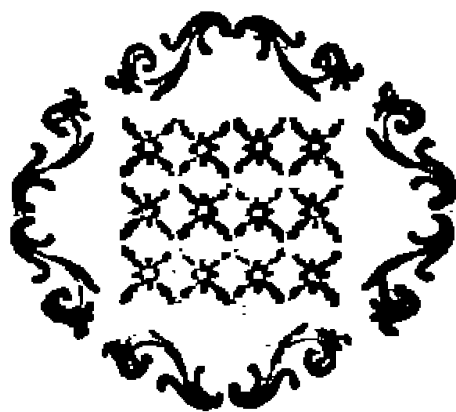
Nous regardons en France un homme qui va s'établir en Amérique, comme un enfant perdu qui hasarde sa vie, qui subit une espece d'exil , & qui travaille pour le bien de sa patrie : aussi a-t-on pour lui beaucoup d'indulgence. Si les ouragans , les tremblemens de terre, l'intempérie des saisons lui causent quelque dommage , on arrête les poursuites de ses créanciers ; on l'exempte d'impôts ; & même on lui avance de l'argent, pour le mettre en état de réparer ses pertes. On en prête à ceux qui sont pauvres & qui ont bonne volonté de travailler : on leur fournit à crédit les ustensiles dont ils ont besoin ; & ils s'acquittent peu à peu de toutes ces sommes.

Je comptois , Madame , que le voisinage de la Louisiane me procureroit le plaisir de me retrouver bientôt avec des gens de ma nation ; mais le départ d'un navire Anglois , qui se dispose à faire voile pour la Jamaïque & autres colonies Angloises dans les Antilles, me privera encore pendant quelque

tems , de la satisfaction dont je m'étois flatté. Un gentilhomme Ecoissois , M. Shirley , dont j'ai fait la connoissance pendant mon séjour à Boston , m'engage à l'accompagner dans ce voyage, & me promet que le même vaisseau me ramenera à la Nouvelle Orléans. Il est l'ami particulier du capitaine qui le commande , & qui n'attend que le moment de notre commodité pour mettre à la voile.

Je suis , &c.

A Boston , ce 25 Mai 1749.



L É T T R E C I X.

LA FLORIDE.

AP R È S deux jours de navigation , nous fûmes obligés , par des vents contraires , de relâcher sur les côtes de la Floride. Cette vaste péninsule fut ainsi nommée , parce que les Castillans qui en firent la découverte , y aborderent le jour des rameaux , vulgairement dit Pâques fleuries. Sous ce nom étoient comprises non-seulement la Floride proprement dite , mais encore toute la Louisiane , & les colonies Angloises dans l'Amérique septentrionale. Referrée dans des bornes plus étroites , elle se réduit aujourd'hui au seul pays que possèdent les Espagnols & qu'ils ne conserveront probablement pas long-tems ; elle est trop à la bienfiance des Anglois , pour que ces derniers , sous quelque léger prétexte , ne cherchent pas bientôt à s'en rendre maîtres ; peut-être même les Espagnols seront-ils obligés de la leur céder par quelque traité de paix.

R ij

Quoiqu'il en soit, cette contrée a été de tout tems la source de quantité d'idées romanesques. On fit courir à son sujet, des histoires surprenantes, & en particulier celle d'une prétendue fontaine de Jouvence, dont l'eau rendoit, dit-on, la jeunesse au vieillard le plus décrépité. Les Castillans étoient alors si crédules, qu'on ne s'étonnera pas de les voir livrés à cette chimere; mais quelque penchant qu'on leur suppose pour le merveilleux, il est difficile de concevoir à quel point ils se remplirent de cette folle opinion. Quelques-uns n'en furent jamais détrompés; & quoique plusieurs aventuriers de leur nation eussent perdu vraisemblablement la vie dans cette recherche, puisqu'on n'a jamais appris ce qu'ils étoient devenus, on s'imagina que la seule raison qui les empêchoit de reparôître, c'étoit qu'ayant trouvé ce qu'ils désiroient, ils ne vouloient plus sortir de ce lieu de délices, où ils jouissoient de l'abondance de tous les biens, & d'un printems perpétuel. Personne ne fut plus enchanté de ces douces rêveries, que le fameux Ponce de Léon, qui a tenu un rang si distingué par:

mi les aventuriers de son tems. Il fit une expédition particuliere , uniquement pour découvrir cette curiosité fantastique, & fut le premier Européen qui aborda chez les Floridiens, la cherchant par-tout , & goûtant de toutes les eaux qu'il rencontroit.

Un autre égarement d'imagination lui avoit fait espérer de découvrir un troisieme monde ; & comme c'étoit trop peu, pour une si vaste entreprise , que les jours qui lui restoient dans l'ordre de la nature , il vouloit commencer par le renouvellement de ceux qui s'étoient écoulés, & s'assurer pour toujours d'une jeunesse vigoureuse. Combien les réputations sont quelquefois mal fondées ! La découverte de la Floride , quoique due au seul hasard , n'a pas laissé d'immortaliser un visionnaire , qui ne la fit qu'en courant après une chimere. De retour dans sa patrie , il essuya les railleries de ceux qui le voyoient revenir plus vieux qu'il n'étoit parti ; mais il se consola, par l'accueil que lui fit le roi d'Espagne. Ce monarque lui accorda la permission de mener des colonies dans le pays dont on lui devoit

la connoissance ; ce qui ne fut pourtant pas exécuté. On ne reproche à cet illustre aventurier, aucun de ces traits de barbarie , qui caractérisent presque toutes les découvertes de sa nation.

Son successeur Vasquès a rendu sa mémoire exécration aux Indiens de ce pays , par un exemple de cruauté qui fait horreur , & dont ces peuples n'ont pas encore perdu le souvenir. Ayant besoin d'ouvriers pour les travaux des mines , il forma le dessein de s'en procurer par force , par adresse , ou par trahison. Dans cette vue , il équipa deux bâtimens, & fit voile du Mexique à la Floride. Il n'avoit point encore paru de navires dans les lieux où il aborda. La nouveauté du spectacle y attira beaucoup de sauvages ; quelques-uns plus hardis entrèrent dans les vaisseaux. Vasquès les reçut avec beaucoup de douceur , leur donna du vin , & leur fit bonne chère. Les Indiens furent si sensibles à cet accueil, qu'ils prièrent , à leur tour, les Espagnols de visiter leurs cabanes , & leur offrirent tout ce qu'il y avoit de rare dans le pays. Le perfide Vasquès fit charger ses deux bâtimens de toutes sortes de provi-

sions; & pour inspirer toujours plus de confiance aux sauvages, il les invita tous à venir se regaler sur son bord. Ils y arriverent en plus grand nombre que la premiere fois. On leur servit un repas splendide, où on les fit boire copieusement. Ensuite, sous prétexte de les amuser, on déploya les voiles, & l'on mit les vaisseaux en état de voguer. Les Floridiens continuoient de boire à longs traits, & perdoient en même tems la raison & la liberté. Quand ils n'eurent plus ni force, ni sentiment, ni connoissance, les Espagnols les enchaînerent tous, & les transporterent à fond de cale. Aussitôt ils leverent l'ancre; & pour comble de perfidie & d'inhumanité, ils déchargerent leurs canons sur les femmes & les enfans qui attendoient, au rivage, le retour de leurs peres & de leurs maris. Quelle fut la situation & l'horreur des captifs, quand, après le sommeil, le premier objet qui frappa leurs regards, fut la chaîne accablante avec laquelle ils étoient liés ! Un cri perçant de douleur & de rage fut la premiere expression de leur désespoir. Plusieurs refuserent toute nourriture, & se lais-

férent mourrir de faim. D'autres périrent de chagrin; & la plupart de ceux qui leur survécurent, furent submergés avec l'un des deux vaisseaux, qui fit naufrage peu de jours après. Ceux que les Espagnols purent conserver, furent traînés dans les mines, & condamnés à la plus dure servitude. Le cruel Vasquès ne jouit pas long-tems du fruit de cette atrocité : l'or qu'il espéroit trouver dans la Floride, l'engagea à y retourner : les sauvages le reconnurent, se jetterent sur sa troupe, dont ils déchirerent deux cens soldats, & disperferent le reste : la mer engloutit une partie de son escadre ; & lui-même ne revint dans sa patrie, que pour y vivre pauvre, détesté de ses concitoyens, dévoré de remords, & mourir dans la plus affreuse misère.

Le célèbre Fernand de Soto fit, pendant quelques années, plusieurs courses dans la Floride. En arrivant sur les côtes, il descendit une partie de ses gens, à deux lieues d'un village gouverné par un cacique, ou petit roi du pays. Ils furent rencontrés par des Indiens, qui, se voyant ensuite poursuivis, se retirèrent dans un bois. Un

d'eux s'avança , & vint au devant des chrétiens. Alors un Espagnol leva sa lance pour le percer ; mais cet homme fit le signe de la croix , & s'écria en langage Castillan : « je suis chrétien & » Espagnol ; épargnez-moi ; & rappelez » mes amis dispersés , à qui je dois la » vie , & dont les intentions sont très- » pacifiques ». Il fut pris & conduit au général , qui voulut sçavoir ses aventures , & comment il se trouvoit , seul de sa nation , parmi les Floridiens. « Je » suis , répondit-il , d'une bonne famille de Seville ; & après avoir suivi » la fortune de Dom Vasquès , je tombai entre les mains des Indiens , avec » un autre Espagnol qui fut mis en » pièces , parce qu'il paroïssoit vouloir » se défendre. On me conduisit au cacique , qui d'abord ordonna qu'on » me suspendît sur un petit feu , pour » me faire rôtir tout vivant ; mais , » à la prière de sa fille , on m'accorda la vie ; & je fus chargé » du soin de garder les corps morts » près du temple , pour qu'ils ne fussent » pas emportés par les loups , qui venoient souvent roder autour des » cadavres. Je manquai d'être une se-

» conde fois condamné à la mort ;
» parce qu'un de ces animaux avoit en-
» traîné le corps de l'enfant du cacique ;
» mais on me fit encore grace , sur les
» instances de ma bienfaitrice , qui ,
» venant souvent me tenir compagnie
» pendant la nuit , avoit vu avec quel
» courage je m'étois opposé aux entre-
» prises du loup. En effet , on le trouva
» percé d'un dard , que je lui avois en-
» foncé dans le corps , & l'enfant à côté
» de lui , sans être endommagé.

» Quelque tems après , le cacique
» mourut ; je perdis mon poste & ma
» faveur ; & l'on résolut de me sacrifier
» au démon. Mais celle qui m'avoit
» déjà sauvé la vie , m'informa du dan-
» ger auquel j'étois exposé , m'enseigna
» comment & par où je pourrois
» m'échapper , & me conduisit même
» une partie du chemin. Je tombai en-
» tre les mains d'un chef d'Indiens , au-
» quel je promis fidélité , & qui , par
» récompense , m'assura qu'il me pro-
» cureroit les moyens de rejoindre
» ma nation. Il me permit de me re-
» tirer chez les premiers chrétiens qui
» débarqueroient sur la côte ; mais j'en
» avois perdu l'espérance , ayant passé

» douze ans chez les Floridiens. Ils
» m'ont toujours traité avec beaucoup
» d'humanité ; & le chef, à votre arri-
» vée , m'envoyoit audevant de vous,
» chargé d'offres de paix , & accom-
» pagné des premiers du village.

Soto reçut très-bien ceux qui vinrent avec l'Espagnol : il leur dit d'assurer le cacique , qu'il n'oublieroit jamais ce qu'ils avoient fait pour un de ses compatriotes , & les renvoya , après avoir appris d'eux , qu'à trente lieues plus avant dans les terres , il y avoit des possessions beaucoup plus riches , que celles du voisinage de la mer. On parla, entre autres , d'un pays où régnoit une princesse charmante , également jalouse de mériter l'estime des étrangers , & de procurer le bonheur de ses peuples. Il n'en falloit pas tant pour enflammer l'imagination d'un Espagnol : Soto ne différa donc pas à se mettre en marche vers cette heureuse contrée. Le lendemain de son arrivée , il envoya saluer la princesse , qui lui députa six de ses principaux sujets. Le gouverneur les reçut assis sous un dais , dans un fauteuil doré , qu'on portoit toujours avec le ba-

gage , pour les occasions extraordinaires , conformément au génie fastueux & romanesque des Castillans.

Quand les ambassadeurs furent en présence du général , ils s'inclinèrent devant le soleil & devant la lune , firent une révérence profonde à Soto , & lui demanderent s'il venoit pour la paix ou pour la guerre. Il leur répondit qu'il ne vouloit que la paix , & qu'il avoit besoin de provisions. « Soyez donc le bien venu , lui dit- » on ; nous n'avons nous-mêmes que » des sentimens pacifiques. Mais la » peste nous ayant fait effuyer de grands » ravages , nos provisions sont devenues rares. Cependant nous communiquerons votre demande à notre » souveraine , qui se fera un plaisir de » vous obliger »

Ils prirent ensuite congé du général , & rentrèrent dans leur canot. Quelques heures après , on vit arriver sur la rivière , deux autres barques , dont l'une contenoit les mêmes ambassadeurs ; & dans la seconde , qui étoit magnifiquement ornée , on voyoit sur deux coussins , la princesse elle-même , accompagnée de six autres

femmes. Dès qu'elle fut descendue à terre, Soto s'avança pour la saluer ; & après qu'ils se furent assis , elle lui dit :
 « je suis très-fâchée, tant pour vous, que
 » pour vos gens , que nos provisions
 » soient si rares ; cependant j'ai deux
 » magasins destinés pour les pauvres ;
 » j'en remettrai un à votre disposition ;
 » mais je vous prie de permettre que
 » je conserve l'autre pour les besoins
 » de mon peuple. J'ai deux mille me-
 » sures de farine dans une de mes villes
 » voisines où vous pouvez commander ;
 » & si vous le jugez à propos , je quit-
 » terai ma propre maison & ma capitale
 » même , pour y loger vos Espagnols ».

Le général, captivé par la générosité & les charmes de la princesse , lui répondit, qu'il étoit très-éloigné de lui faire changer de demeure ; qu'une partie de la ville suffiroit pour lui & pour tout son monde ; qu'il auroit une reconnoissance éternelle des bontés qu'elle lui marquoit : & qu'il espéroit l'en convaincre , en faisant de telles dispositions, que ni elle , ni aucun de ses sujets n'auroient lieu de se plaindre , ni de lui, ni de ses gens. La reine alors détacha un collier de perles, qu'elle avoit au-

cou, & par les mains de l'interprete, le donna au général Castillan, en le priant de ne pas trouver mauvais qu'elle ne le lui présentât pas elle-même, ajoutant que l'unique raison qui l'en empêchoit, étoit la crainte que cette action ne fût une faute contre la pudeur de son sexe. Soto se leva, reçut le collier, le baïsa, & en même tems tira de son doigt un très-beau rubis qu'il offrit à la princesse, & qu'elle accepta. Après ces présens réciproques, elle se retira, laissant aux Espagnols l'idée la plus avantageuse de sa personne. Peu de tems après qu'elle eut débarqué sur l'autre rivage, elle envoya des canots & des radeaux pour passer l'armée, qui traversa la rivière, & fut mise en quartier dans la ville.

Malgré les plus exactes recherches, Soto, voyant qu'il n'y avoit point d'or dans le pays, se détermina à marcher en avant. La princesse, qui l'avoit reçu si généreusement, lui envoya plusieurs sauvages pour lui servir de guides. Les Espagnols firent pendant quatre ans, différentes courtes dans la Floride; & leur général mourut sur les bords du Mississipi, sans s'être

seulement mis en devoir de se fixer dans un seul endroit. Moscoso , son successeur , ramena au Mexique les tristes débris de son armée ; & dès-lors il ne resta plus un seul Espagnol dans la Floride , qui se trouva à peu près dans le même état , où elle avoit été avant que Ponce de Léon en fît la première découverte.

Elle étoit encore de même vingt ans après , lorsque l'amiral de Coligni forma le dessein d'y établir une colonie toute composée de gens de sa religion. Charles IX le laissa le maître d'user de toute l'étendue du pouvoir que sa charge lui donnoit ; & les François auroient pu réussir , si , moins attachés à découvrir des mines d'or , qui n'ont jamais existé , ils avoient eu principalement en vue , de profiter des richesses naturelles d'une contrée fertile , & couverte d'une multitude d'animaux , dont les fourrures précieuses pouvoient former une branche considérable de commerce.

Outre le desir de trouver de l'or , qui fut toujours le premier motif des aventuriers qui allerent dans le Nouveau Monde, il paroît que d'autres

vues contribuèrent à déterminer la cour de France à envoyer une colonie à la Floride. Les protestans s'étoient excessivement multipliés dans le royaume ; & l'on ne pouvoit que redouter des gens qui , par leurs principes de religion , paroïssent portés naturellement à l'indépendance. On jugea donc qu'il étoit avantageux d'éloigner ces ennemis domestiques ; & l'on fut charmé qu'ils prissent d'eux-mêmes le parti de s'expatrier.

Le capitaine Ribaut, homme d'expérience, & zélé huguenot, fut choisi pour le chef de cette émigration. Il partit de Dieppe avec deux vaisseaux ; & arrivé à la Floride, il éleva, sur une butte de sable , une petite colonne de pierre , sur laquelle il fit graver les armes de France. Il prit ainsi possession de ce pays , au nom du roi , continua sa route , donnant le nom de nos principales rivières à toutes celles qu'il rencontroit , & traça , dans une isle , un petit fort qui fut bientôt en état de loger tout son monde. Il ne pouvoit le placer mieux : les campagnes des environs sont belles & riantes , le terrain fertile , coupé par plusieurs

rivieres abondantes en poissons, & les bois remplis de gibier. Les lauriers & les lentisques y repandent l'odeur la plus suave ; & les sauvages de ce canton sont les plus sociables de l'Amérique. Au reste , tout cela convient , en général , au pays qui a depuis porté le nom de Floride Françoise. On a cru long-tems , comme vous venez de voir , qu'il y avoit des mines d'or , d'argent & de cuivre , des perles & des pierres précieuses ; mais à mesure qu'on a suivi les choses de plus près , on a reconnu qu'à la vérité , il y a du cuivre en quelques endroits , & d'assez méchantes perles dans deux ou trois rivieres ; mais le peu d'or & d'argent qu'on avoit apperçu entre les mains des sauvages , venoit des Espagnols , dont un très-grand nombre avoit fait naufrage à l'entrée du canal de Bahama , & le long des côtes de la Floride. Leurs navires , presque toujours chargés des richesses de l'Amérique , demeuroident souvent échoués sur les bancs de sable , dont tout ce parage est semé ; & les habitans étoient fort attentifs à profiter de leur malheur. Aussi a-t-on remarqué que les plus voisins de la mer étoient beau-

coup mieux fournis que les autres, de ces dépouilles.

Ribaut, fort satisfait de son établissement, retourna en France, pour y chercher un nouveau renfort; mais comme malheureusement ce renfort n'arriva point, bientôt cette petite colonie se trouva réduite à la dernière extrémité. Ce qui se passa, Madame, dans cette occasion, vous paroîtra si extraordinaire, que vous pourriez le révoquer en doute, si la certitude du fait ne levoit tous les embarras sur la vraisemblance. Voici comme l'ont raconté tous ceux qui en ont été témoins; & d'après eux, les historiens qui ont répété ce singulier & terrible événement. J'emprunte ici jusqu'à leurs expressions.

« Le chef de cette petite troupe
» représenta vivement ce qu'ils avoient
» à craindre; & il fut conclu, d'une
» voix unanime, que, sans perdre un
» seul jour, on construïroit un bâti-
» ment, & qu'on s'en retourneroit
» incessamment en Europe. Mais com-
» ment exécuter ce projet, sans conf-
» tructeurs, sans voiles, sans cor-
» dages, & sans agrès? La nécessité,
» quand elle est extrême, ôte la vue

» des difficultés. Chacun mit la main
 » à l'œuvre ; des gens qui , de leur
 » vie , n'avoient manié ni hache ,
 » ni outils , devinrent autant de char-
 » pentiers & de forgerons. La mousse ,
 » & une espece de filasse qui croît sur
 » les arbres , dans cette partie de la
 » Floride , servirent d'étoupe , pour
 » calfater le bâtiment. Chacun donna
 » ses chemises & les draps de son lit
 » pour faire des voiles. On fit des cor-
 » dages avec l'écorce des arbres ; &
 » en peu de tems , le navire fut ache-
 » vé & lancé à l'eau. La même con-
 » fiance qui en avoit fait entreprendre
 » la construction, sans matériaux & sans
 » ouvriers , fit affronter tous les périls
 » de la navigation avec très-peu de pro-
 » visions , & point de matelots.

» Nos aventuriers n'étoient pas en-
 » core bien loin en mer, lorsqu'ils furent
 » arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur
 » fit consumer le peu de vivres qu'ils
 » avoient embarqués. La portion fut
 » bientôt réduite à douze ou quinze
 » grains de maïs par jour. Cette modi-
 » que ration ne dura pas même long-
 » tems ; on eut recours aux fouliers ; &
 » tout ce qu'il y avoit de cuir dans

» le vaisseau , fut dévoré. L'eau douce
» manqua aussi tout-à-fait ; quelques-uns
» voulurent boire de l'eau de la mer ,
» & en moururent. D'un autre côté , le
» bâtiment faisoit eau de toutes parts ;
» & l'équipage exténué par la faim ,
» étoit peu en état de travailler à
» la pompe. Chaque circonstance of-
» froit alors un sujet de désespoir ; &
» dans cette affreuse situation , quel-
» qu'un s'avisa de dire , qu'un seul pou-
» voit sauver la vie à tous les autres ,
» en sacrifiant la sienne. Non - seu-
» lement cette barbare proposition ne
» fut pas rejetée avec horreur ; mais
» elle fut applaudie ; & l'on alloit s'en
» remettre au sort pour le choix de
» la victime , lorsqu'un soldat , nommé
» Lachau , déclara qu'il vouloit bien
» avancer sa mort , pour retarder
» celle de ses camarades. Il fut pris au
» mot ; & on l'égorgea sur le champ ,
» sans qu'il fît la moindre résistance.
» Il ne se perdit pas une goutte de son
» sang ; tous en bûrent avec la même
» avidité ; & le corps ayant été mis en
» pieces , chacun voulut en avoir sa
» part. Ce prélude eût été suivi d'une
» boucherie beaucoup plus sanglante ,

» & la disposition des victimes n'eût
» pas été consultée , si bientôt après on
» n'eût apperçu la terre , & ensuite
» un vaisseau qui s'approchoit ».

On apprit que la guerre civile , rallumée en France plus vivement que jamais , avoit empêché l'amiral de Coligni de s'occuper de la Floride ; mais qu'après la paix qui venoit de se conclure , il alloit apporter tous ses soins au soutien de cet établissement. En effet , le capitaine Ribaut y fit un second voyage avec beaucoup plus de monde que la première fois. Ce furent autant de victimes , que les Espagnols sacrifièrent à leur haine & à leur ambition. Ils se regardoient comme les seuls souverains du pays , & ne pouvoient souffrir que des François , & moins encore des protestans , entreprissent de s'y établir. Cependant , comme les deux nations étoient alors en paix , Ribaut ne fit aucune difficulté de se fier au commandant Espagnol , qui avoit donné sa parole d'honneur de ne lui causer aucune inquiétude ; mais ce dernier , s'appuyant , sans doute , sur ce principe abominable , qu'on ne doit point de foi à des hérétiques ,

les fit tous mourir. On en pendit quelques-uns , avec un écriteau , portant que ce n'étoit pas comme François , mais comme calvinistes , ennemis de la foi. Le capitaine Ribaut , qui ne fut pas compris dans cette exécution , demanda à parler au commandant , pour savoir de lui la raison d'un traitement si contraire à ce qu'on lui avoit promis ? On lui répondit qu'il n'étoit pas visible. Un moment après , un simple soldat vint trouver le général François , & lui dit : » N'avez-
 » vous pas toujours prétendu que
 » ceux qui étoient sous vos ordres ,
 » vous obéissent ponctuellement ? Sans
 » doute , répliqua Ribaut , qui ne sçavoit où tendoit ce discours. Eh
 » bien , reprit le soldat , ne trouvez
 » pas étrange que j'exécute aussi l'ordre de celui qui me commande « ;
 & en achevant ces mots , il lui enfonça un poignard dans le cœur ; ensuite on lui coupa la barbe que l'Espagnol envoya à Séville , comme une marque de sa victoire.

A la nouvelle de cet attentat , toute la France ne respira que vengeance. Un gentilhomme Gascon , nommé

Gourgues, se dévoua à l'honneur de sa patrie; & dans cette vue, vendit tout son bien, puisa dans la bourse de ses amis, fit choix de gens de bonne volonté, & partit, à la tête d'une petite escadre, pour se liguier avec les Floridiens, contre les Espagnols. Son projet réussit : Gourgues trouva le moyen de se rendre maître d'un fort qui rassembloit tous les ennemis ; & après le pillage, il fit conduire les prisonniers au même lieu où les François avoient été massacrés. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment ; & les livrant aux bourreaux, il les fit pendre à ses yeux, avec cette inscription plantée au milieu de la place : « Je ne » fais ceci comme à Espagnols, mais » comme à traîtres, voleurs & meur- » triers. » Après cette expédition, qui eût été sans doute plus glorieuse, s'il y eût mis plus de modération, Gourgues revint en France, où il mourut, avec la réputation d'un des plus braves capitaines de son siècle.

Les mœurs & les coutumes des Floridiens ressembloient assez à celles de tous les autres sauvages de l'Amérique. Ils

n'ont pourtant pas la cruauté des Canadiens pour leurs prisonniers , & ne poussent pas l'inhumanité , jusqu'à se faire un plaisir affreux de voir souffrir un malheureux captif , ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes & les enfans qu'ils enlèvent. Ils immolent les hommes au soleil , & se font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marches & dans les combats , les chefs sont toujours à la tête de leurs troupes. Leur usage est aussi d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis , après les avoir tués. Dans les réjouissances qui suivent la victoire , les vieilles femmes se parent de ces chevelures qui leur donnent l'air de véritables furies.

Dans une guerre qu'un cacique Floridien entreprit contre un autre chef de la même nation , il avoit prié quelques François de l'aider à vaincre son ennemi. A leur retour , il demanda à un nommé Levasseur , s'il avoit enlevé quelques chevelures ? « Non , répondit Levasseur ; ce n'est pas la coutume parmi les François. » Alors un Indien

Indien prit une flèche , & en frappa un de ses camarades , qui étoit assis un peu plus loin. Aussi-tôt , celui-ci s'étendant par terre tout de son long , parut sans mouvement & sans vie. Ses freres , ses sœurs , ses parens vinrent pleurer sur lui ; & pendant tout ce tems , le chef & la plupart de ceux de sa suite , buvoient d'une espece de ptisane , sans se dire un seul mot , & sembloient même ne faire aucune attention à ce qui se passoit. Levasseur étonné , s'approcha du chef , & lui demanda ce que cela signifioit. Celui-ci , pour toute réponse , répéta d'un ton languissant : *Timagoa* , *Timagoa* ; c'étoit le nom du chef ennemi. Le François s'adressa à un autre sauvage pour être mieux instruit ; mais ce dernier , après lui avoir fait la même réponse , le pria de ne lui en pas demander d'avantage. On transporta ailleurs le blessé ; & Levasseur , curieux de voir ce qu'on en feroit , le trouva environné d'une troupe de sauvages des deux sexes , qui pleuroient. De jeunes filles faisoient chauffer une espece de mousse , dont elles frottoient le corps du malade.

lade. Enfin, au bout de quelque tems, il parut se ranimer ; & dans le vrai, on ne lui avoit pas fait beaucoup de mal. Le chef dit alors à Levasseur, que quand un parti de guerre revient sans apporter des chevelures, le plus chéri des enfans du cacique doit être ainsi frappé, afin de mieux graver le souvenir des maux qu'on a reçus de l'ennemi, & s'animer de plus en plus à la vengeance.

Avant que de se mettre en campagne, un chef Floridien range tout son monde en ordre de bataille, & s'acquitte d'une cérémonie dont la religion de ce peuple ne lui permet pas de se dispenser. Il commence par s'asseoir à terre ; & ses guerriers se placent autour de lui, dans la même posture. Il demande ensuite de l'eau, qu'on lui apporte dans un vase ; & à peine l'a-t-il à la main, qu'il paroît entrer dans des agitations semblables à celles d'un énergumène. Les yeux lui roulent dans la tête d'une manière affreuse ; & il les tourne sans cesse vers le soleil. Devenu plus tranquille, il verse un peu d'eau sur la tête de ceux qui l'environnent ; puis,

comme si tout à coup il se trouvoit saisi d'une espece de frénésie , il jette le reste dans un feu qu'on allume à ce dessein , en criant de toute sa force : *hé Timagoa*. L'armée entiere répète le même cri, & à ce signal, tout le monde se leve pour se mettre en marche sur le champ. Quand je demandai l'explication de ce cérémonial , on me dit que pendant son enthousiasme , le chef ne cesse d'implorer le soleil , pour obtenir la victoire , & que c'est la ferveur même de sa priere , qui le met dans l'état où on le voit ; qu'en jettant de l'eau sur la tête de ses soldats , il fait des vœux pour obtenir qu'ils reviennent avec les chevelures de ses ennemis ; & qu'en versant le reste dans le feu, il témoigne le desir qu'il a de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Il paroît que le soleil est l'unique divinité des Floridiens ; ou du moins tous leurs temples lui sont consacrés ; mais le culte qu'ils lui rendent , varie suivant les cantons. La polygamie n'est permise qu'aux chefs de la nation. Ils ne donnent même le nom d'épouse , qu'à une de leurs femmes. Les autres

sont de véritables esclaves ; & leurs enfans n'ont aucun droit à la succession du pere. On rend de grands honneurs à ces chefs pendant leur vie , & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de flèches plantées en terre ; & la coupe dont ils se servoient pour boire , est placée sur la tombe. Tout le village pleure & jeûne pendant trois jours ; & la cabane du défunt est brûlée avec tout ce qui étoit à son usage , comme si personne n'étoit digne des'en servir après lui. Ensuite, les femmes se coupent les cheveux , & les sement sur son tombeau , où elles vont, tour à tour, le pleurer trois fois par jour , pendant six mois. Les chefs des bourgades voisines viennent aussi rendre , en cérémonie , les derniers devoirs à leur allié.

Presque toute l'éducation qu'on donne ici aux enfans, est de les exercer à la course , sans distinction de sexe ; & il y a des prix proposés pour ceux qui y excellent : aussi tous les Indiens, hommes & femmes, sont-ils d'une agilité merveilleuse. On les apperçoit plutôt au sommet des plus grands ar-

bres, qu'on ne les y voit grimper. Enfin, ils nagent avec tant de vitesse, que les femmes même, chargées de leurs enfans qu'elles portent entre leurs bras, traversent les plus grandes rivières avec une extrême rapidité.

Avec Saint-Augustin, qui doit son origine aux Espagnols, ceux-ci n'ont pas eu d'établissmens plus considérables dans la Floride, que Saint-Marc, Saint-Joseph, & la Pensacole. Les trois derniers occupent la partie méridionale, qui regarde le golphe du Mexique. Cette côte est l'empire des huîtres, comme le banc de Terre-Neuve est celui des morues. Il y en a des petites d'un goût exquis; & d'autres, beaucoup plus grandes & moins délicates, sont si nombreuses, qu'elles forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des rochers à fleur d'eau.

Le fort de Saint-Marc est carré, bâti de pierre, & fortifié assez régulièrement. Il dépend de Saint-Augustin, pour le civil & le militaire, & de la Havane pour le spirituel. Il est placé sur une petite éminence, environnée de marécages. Les forêts

& les prairies voisines sont remplies de bœufs & de chevaux , que les Espagnols y ont laissé multiplier. On voit peu de sauvages dans tout ce pays , habité ci-devant par les Apalaches. Cette nation , autrefois fort nombreuse , est réduite aujourd'hui à très-peu de monde. Les Espagnols leur ont apporté la vraie religion , & ôté la liberté ; ils les ont rendus chrétiens & esclaves , s'il est possible de faire de vrais chrétiens , d'un peuple à qui l'on a commencé par rendre odieux le christianisme.

La situation de Saint-Joseph , ses rivages , son terroir , tout ce qui l'environne , rien ne peut faire comprendre la raison qui a porté les Espagnols à s'établir dans cette baie. On ne devoit jamais s'attendre à y trouver des hommes , & moins encore des Européens. Une côte plate , exposée à tous les vents , un sable stérile , un pays perdu , qui ne peut avoir aucune sorte de commerce , ni même servir d'entrepôt , c'est le lieu qu'ils ont choisi , par jalousie des établissemens François à la Louisiane. Le fort n'est

bâti que de terre , mais revêtu de palissades , & monté d'une bonne artillerie. La garnison est nombreuse , l'état major complet , & presque tous les Officiers ont avec eux leur famille. Les maisons sont propres , commodes & bien meublées ; mais dans les rues on a du sable jusqu'à mi-jambe. Les dames ne sortent que pour aller à l'église ; & c'est toujours avec l'appareil & la gravité propres de leur nation.

La ville de Saint - Augustin est la capitale de tous les établissemens Espagnols dans cette province. Ils possédoient autrefois un fort , que les François avoient bâti sous le nom de Caroline , & qu'ils perdirent peu d'années après. On le nomme aujourd'hui Saint-Mathieu ; c'est le même où , comme je l'ai dit , ils furent si cruellement massacrés par les Espagnols. Ces derniers l'ont laissé prendre par les Anglois , qui prendront bientôt toute la Floride.

Entre cette péninsule & les isles Lucayes , est le canal de Bahama , que nous traversâmes pour arriver à la

Jamaïque. C'est par ces isles, que Christophe Colomb, qui en prit possession au nom du roi d'Espagne, commença la découverte du Nouveau Monde. Il leur donna le nom des Indiens qui les habitoient, & que les Espagnols, suivant leur coutume, ont détruits, ou transportés dans leurs établissemens pour le travail de mines. Il n'est pas possible de déterminer le nombre des isles Lucayes. Il y en a peut-être plus de cinq cens, mais si petites, pour la plupart, que ce sont plutôt des écueils que des isles. Il y en a pourtant quelques-unes assez grandes, pour attirer l'attention des voyageurs. On distingue en particulier celle du Lucayoneque, comme la plus étendue; celle de Bahama, qui donne son nom au détroit; celle de Bimini, où Ponce de Léon chercha long-tems cette source fameuse, qui devoit lui rendre la vigueur & les graces de la jeunesse; celle de Guanahani, la première où aborda Christophe Colomb, & où se fit, passez moi cette expression, Madame, la première entrevue de l'ancien & du Nouveau monde : entrevue d'une nature

ſi extraordinaire, & qui produiſit de
 ſi grands changemens dans l'un &
 dans l'autre hémifphere. En plantant la
 croix ſur le rivage, Colomb prit poſ-
 ſeſſion de l'ifle, au nom de leurs majeſtés
 catholiques, à la vue de ſes pauvres
 habitans, qui ignoroient que cette céré-
 monie ſainte devoit les priver un jour
 de leur liberté. Les ifles des Martyrs
 ne ſont qu'un amas de rochers, qui
 tirent leur nom du ſpectacle qu'ils
 préſentent : à la première vue, on
 les prendroit pour autant d'hommes
 empalés. Ils ſont devenus célèbres
 par quantité de naufrages, qui n'ont
 que trop malheureuſement répondu
 au triſte préſage de ce nom. Les
 bancs de ſable & les écueils, dont
 toutes ces ifles ſont environnées, en
 rendent l'accès difficile. Les unes
 ſont désertes ; d'autres ſont habitées
 par les naturels du pays ; & quelques-
 unes appartiennent aux Anglois.

On compte, parmi les dernières,
 celle qui fut d'abord appelée l'ifle de
 Sayle, & qu'on nomme aujourd'hui
 la Providence. Plusieurs aventuriers
 s'y rendirent de la Grande-Bretagne,

& des colonies Angloises, pour y vivre avec plus de liberté, que sous un gouvernement régulier. On leur envoya un commandant, qui fut mal reçu : ces brigands se saisirent de lui ; & l'ayant embarqué pour la Jamaïque, ils continuerent d'habiter l'isle, sans autres loix que leur intérêt ou leurs plaisirs. Personne n'osoit prendre la conduite d'une colonie si déréglée, lorsqu'un officier, nommé Klarke, sçut y faire respecter son autorité. Il eut pour successeur dans ce gouvernement, un homme ambitieux, intéressé & méchant, qui persécuta les gens de bien, accueillit les scélérats, & fit de cette isle une retraite de pirates & de voleurs. L'expulsion du tyran procura de la tranquillité aux habitans, & de l'accroissement à la colonie. On y compte mille ou douze cens Anglois, & trois cens negres. La ville de Nassau en est la capitale. On nous a fait observer, comme une singularité remarquable, que la plupart des poissons y sont venimeux. Si l'on en mange sans distinction, on sent bientôt, aux jointures de tous les membres,

des douleurs qui durent plusieurs jours. Quand une fois on a éprouvé les effets de ces poissons malfaisans , on en mangeroit de bons , qu'on ressentiroit toujours les mêmes douleurs.

Le commerce de cette isle ne consiste qu'en quelques oranges qu'elle envoie dans l'Amérique septentrionale. Elle gagne considérablement en tems de guerre, par les prises qu'on y amene, & en tous tems, par les naufrages qui sont très-fréquens dans ce labyrinthe d'isles, de rochers & d'écueils. C'est là tout l'avantage qu'en retirent les Anglois , tandis qu'ils pourroient y recueillir d'aussi bon sucre, que dans aucune de leurs colonies. Rien ne prouve mieux combien ils ont dégénéré de cet esprit entreprenant & actif, qui anima leurs premiers établissemens.

Après avoir traversé le canal de Bahama , nous découvrîmes le cap de Sed , sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba ; & le lendemain , au point du jour , nous nous trouvâmes vis-à-vis de la Havane. A gauche , en entrant dans le port , on voit un fort

bâti sur un rocher , au pied duquel il faut passer nécessairement , & qui a trois batteries de canon l'une sur l'autre : on l'appelle le fort du More. A droite , il y a une suite de bastions , qui m'ont paru solidement construits & bien entretenus. L'entrée n'a , dans cet endroit , que cinq ou six cens pas de largeur. On la ferme avec une chaîne de fer , qui peut arrêter un navire assez long-tems , pour qu'il soit criblé de coups de canons , avant qu'il soit venu à bout de la rompre. La passe s'élargit ensuite jusqu'à la ville , qui occupe la tête d'une presqu'isle , & dont le côté de la terre est fermé d'une muraille bastionnée. L'aspect en est agréable , & bien développé , dès qu'on a passé le fort du More : les rues y sont bien percées , le quai large & en bon état , les maisons assez belles , ainsi que les églises , dont le nombre est considérable. En un mot , une ville de vingt mille ames n'auroit pas plus d'apparence ; & il s'en faut beaucoup , que la Havane en ait la moitié , tant Espagnols , que Portugais , negres & mulâtres. Le gouverneur de l'isle y fait sa

réfidence; & il y a toujours près de mille hommes de garnison, tant dans la ville, que dans les forts. La beauté finguliere des femmes, & la vivacité d'esprit, qui est le partage des hommes, en rendroient le séjour agréable, si les vivres n'étoient pas d'une cherté excessive. Deux piaftres fuffifent à peine, pour la dépense de chaque jour, sur-tout pendant que les gallions y font à l'ancre. Quoique le climat soit assez tempéré, le bled a été long-tems sans y croître; & le pain n'y venant que par la mer, s'est vendu à fort haut prix : on y suppléoit par une racine nourrissante, qui ne produit ni feuilles ni semence : il suffit, pour s'en procurer de l'espece, d'en mettre des morceaux en terre, à peu près comme on plante les patates, ou nos pommes de terre.

Dès le lendemain de notre arrivée à la Havane, nous eûmes le spectacle agréable de l'embarquement des caiffes de piaftres. On en fit partir pour plus de trente millions, tant pour le roi d'Espagne, que pour divers particuliers. La bonne foi qui regne dans ce commerce, mérite d'être observée. Lorsque les marchands sont convenus

de prix , ils se livrent mutuellement les ballots de marchandises , & les caisses d'argent , sans inspection & sans compte , avec une confiance absolue pour les mémoires d'échange. On ouvre ensuite les ballots & les caisses devant des notaires établis ; & s'il s'y trouve de l'erreur , les compagnies de Lima & de Seville en tiennent compte aux intéressés.

L'isle de Cuba fut découverte par Christophe Colomb , vers la fin du quinzieme siecle ; au commencement du seizieme , Diego Velasquez entreprit de la conquerir. Un des chefs du pays , instruit de cette intention , assembla les plus braves de ses sujets & de ses alliés , pour leur représenter ce qu'ils avoient à redouter de la persécution des Castillans , & les animer à la défense de leur liberté. Mais il les assura que tous leurs efforts seroient inutiles, s'ils ne commençoient par se ménager la faveur du dieu de leurs ennemis , qui étoit un maître fort puissant , & pour lequel ces cruels tirans étoient capables de tout entreprendre. « Le voilà , ajouta-t-il , en leur montrant de l'or dans un petit

» panier ; voilà le dieu pour lequel ils
 » prennent tant de peine , & qu'ils
 » ne se lassent pas de chercher. Ils ne
 » pensent à venir ici , que dans l'espé-
 » rance de l'y trouver : célébrons une
 » fête en son honneur , pour obtenir
 » sa protection ». Aussi-tôt ils se mirent
 tous à chanter & à danser autour du
 panier.

Après cette cérémonie , il continua
 sa harangue , & dit à ses Indiens qu'il
 ne voyoit aucune sûreté pour eux ,
 tant que le dieu des Espagnols seroit
 dans leur canton. « Vous le cacheriez
 » en vain , continua-t-il ; quand vous
 » l'avaleriez , ils vous éventreroient
 » pour le trouver au fond de vos
 » entrailles. Je ne connois qu'un lieu
 » où vous puissiez le mettre, pour vous
 » en defaire ; c'est le fond de la mer ;
 » & lorsque vous ne l'aurez plus par-
 » mi vous , je me flatte qu'on vous
 » laissera en repos ». Cet expédient
 leur parut infailible ; & tout l'or
 qu'ils possédoient , fut jetté dans les
 flots. Ils furent extrêmement surpris ,
 lorsqu'ils n'en virent pas moins arri-
 ver les Espagnols. Ils s'opposèrent
 d'abord à leur débarquement ; mais

aux premières décharges des arquebuses, ils prirent la fuite vers les bois, où Velasquez ne jugea pas à propos de les poursuivre. Cependant, après quelques jours de repos, voulant se délivrer d'un ennemi qui pouvoit l'incommoder à la faveur de sa retraite, il fit chercher le chef avec tant de soin, qu'il s'en saisit; & pour effrayer ceux qui conservoient encore de l'attachement pour sa personne, il lui fit expier sa résistance par le feu. Ce malheureux Indien étant attaché au poteau, un religieux franciscain entreprit de le convertir, & lui parla fortement du paradis & de l'enfer. « Dans
 » le lieu de délices dont vous m'en-
 » treprenez, lui demanda le pa-
 » tient, y a-t-il des Espagnols. Il y
 » en a, sans doute, répondit le mis-
 » sionnaire; mais il n'y en a que de
 » bons. Le meilleur n'en vaut rien,
 » reprit le cacique; & je ne veux point
 » aller dans un lieu, où je puisse
 » craindre d'en rencontrer un seul.
 » Vous pourriez peut être en trouver
 » encore plus en enfer, continua le
 » franciscain. Tant mieux, répliqua
 » l'Indien; j'aurai du moins la conso-

» l'aison de les voir souffrir ; & s'il le
» faut , je servirai de boureau pour les
» tourmenter ». Vous voyez , Mada-
me , combien les Castillans étoient
devenus odieux à ces peuples.

L'isle de Cuba , dont la con-
quête ne leur coûta que des cruau-
tés , a environ deux cens quarante
lieues d'étendue du levant au cou-
chant , & quarante dans sa plus gran-
de largeur du midi au septentrion. Les
Espagnols en font tellement les maî-
tres , qu'il n'y reste pas aucun de
ses anciens habitans. Le terrain n'en
n'est pas extrêmement fertile ; mais il
y a beaucoup de pâturages ; & les fo-
rêts sont remplies de gibier. Elle abon-
de en perroquets , en perdrix , &
en tourterelles ; elle est sur-tout cé-
lebre par cet excellent tabac d'Espa-
gne , connu en Europe sous le nom
de Havane. Cette isle , divisée en sept
districts , dépend , pour le civil , de l'au-
dience de Saint - Domingue , & pour
le spirituel , de son évêque particulier.
On voit , dans l'isle de Cuba , quelques
autres villes , plusieurs ports & divers
bourgs , qui n'ont rien de remarquable ;

aussi n'y fîmes - nous pas un long
sejour, desirant de nous rendre promp-
tement à la Jamaïque. Nous y arriva-
mes en effet vers le milieu du mois de
juin; & mon premier soin a été de vous
écrire cette lettre & la suivante, que
vous recevrez en même tems.

Je suis, &c.

À la Jamaïque, ce 24 juin 1749.



LETTRE CX.

LA JAMAÏQUE.

NE foyez pas étonnée , Madame , si, dès le huitieme jour de mon arrivée à la Jamaïque, je vous paroïs aussi instruit des affaires de cette isle , que si j'y avois fait un long séjour. C'est le fruit des conversations de M. Shirley , ce gentilhomme Ecoffois , avec lequel j'ai entrepris ce voyage. Il a ici un oncle qui n'a que lui d'héritier , & dont il vient, tous les ans , recueillir d'avance une partie de la succession. Il en a un autre établi à la Barbade, où il a lui-même demeuré plusieurs années; & les courses fréquentes qu'il a été obligé de faire d'une isle à l'autre , l'ont mis à portée de connoître les Antilles , peut-être aussi bien que son propre pays.

On donne aujourd'hui ce nom à cette multitude d'isles , qui forment entre elles une espece de cercle autour du golphe du Mexique. Elles eurent d'abord celui de ses premiers

habitans , les Caraïbes , qui passent pour les plus cruels sauvages de l'Amérique. On les divise en grandes & petites isles, habitées par les Anglois, les François & les Espagnols. Parmi les premières est la Jamaïque, ainsi appelée de James, qui veut dire Jacques en Anglois, parce que Christophe Colomb, quand il en fit la découverte, la nomma Saint-Jacques, Sant'Yago. Sa longueur est d'environ cinquante lieues, & sa largeur de vingt-cinq : une chaîne de montagnes la partage d'un bout à l'autre : plusieurs belles rivières y prennent leur source, & coulant des deux côtés vers la mer, y forment de jolis canaux qui arrosent en passant les vallées, fournissent aux habitans une eau douce & fraîche, & des poissons de toute espèce. Aucune de ces rivières n'est navigable, & ne pourroit le devenir qu'avec des dépenses immenses. Mais quelques-unes sont assez larges, pour y voiturier le sucre dans des canots, depuis les plantations les plus éloignées, jusqu'à la mer. Il y en a deux autres qui se précipitant avec force, d'une montagne dans un gouffre, coulent sous terre l'espace d'une demi-

lieue, & en sortent également avec bruit. Les negres, pour les pêcher, en bouchent l'ouverture par l'autre côté, entrent dans cette cavité, & y pêchent avec succès.

Les montagnes, ainsi que la plus grande partie de l'isle, sont couvertes de bois toujours verts, & forment un printems continuel. Les rochers, amoncelés les uns sur les autres, sont l'effet des fréquens tremblemens de terre, auxquels ce pays est sujet. Il en sort une infinité de petits ruisseaux, qui, tombant en forme de cascades parmi les précipices & la verdure des bosquets, offrent un des plus beaux spectacles de l'univers. Les vallées ne présentent pas un aspect moins agréable, par l'abondance & la variété des fleurs & des fruits qui y croissent sans culture. Le terrain, continuellement engraisé par les lavures qui se détachent des montagnes, est extrêmement fertile. Les pâturages, appelés les savanes, sont gras & d'un verd admirable : en un mot, si cette isle n'étoit pas si sujette au tonnerre, aux ouragans, aux tremblemens de terre ; si l'air n'étoit pas si chaud, si humide, si

mal-sain, on rechercheroit autant ce pays pour le plaisir, que pour les profits immenses qui y attirent des gens de toutes les parties du monde. Les rivières sont habitées par des crocodiles; les pâturages & les marais sont remplis de reptiles dangereux. La chaleur seroit insupportable, sans la faveur constante d'un vent frais, qui s'élève vers les neuf heures du matin, & souffle jusqu'à cinq heures de l'après-dînée. A son approche, on voit la mer se rider presque imperceptiblement: bientôt il se fait sentir sur le rivage, & augmente par degrés jusqu'à midi. Il continue avec la même force pendant deux ou trois heures; il commence ensuite à diminuer & à perdre peu à peu de sa violence: & enfin il cesse totalement vers les cinq heures. Le peuple l'appelle le *Médecin*; & ce nom lui convient effectivement; car sans le secours de ce vent salutaire, la température chaude & humide de l'air feroit naître des maladies qui changeroient cette île florissante en une vaste solitude.

Dès le commencement du seizième siècle, les Espagnols eurent des établissemens à la Jamaïque: ils y bâtirent

trois villes dans le cours de la même année, Seville, Mellila & Oristan. Un des fils de Christophe Colomb en construisit une quatrième, sous le nom de Sant'Yago de la Vega. Sa situation étant plus agréable & plus saine que les trois autres, celles-ci furent abandonnées de tous les habitans, qui renoncèrent à leur premier choix. La Vega devint bientôt si peuplée, qu'on y comptoit dix-sept cens maisons, deux églises, plusieurs chapelles, & même une abbaye de moines. Dom Diegue Colomb, premier gouverneur de l'isle, en posséda la plus grande partie, & prit dans ses titres celui de marquis de la Vega, qui a passé à ses descendans: mais leur tyrannie & leurs exactions arrêterent les progrès de la colonie. Ils ne firent en cela que suivre l'esprit de leurs prédécesseurs, qui ne s'étoient rendus maîtres du pays, que par des cruautés incuïes. Ils égorgerent & détruisirent en peu d'années, plus de soixante mille des anciens habitans, & en laisserent à peine en vie quelques-uns, qui se cachèrent dans les bois & les cavernes, où leurs tyrans les poursuivoient & les tuoient comme des bêtes fauves.

Avant ces horribles massacres, la Jamaïque étoit une des plus peuplées des Antilles. Mais par cette cruelle boucherie, tout, jusqu'au nom même de l'isle, fut extirpé, sans qu'il restât personne pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux & florissant.

On est d'autant plus indigné de cette barbarie, qu'elle n'avoit d'autre but, que de rendre les Espagnols maîtres & possesseurs d'un pays qu'ils ne voulurent pas prendre la peine de cultiver. Ils en abandonnerent le soin à leurs esclaves, & se livrerent à toutes sortes de débauches : ils négligerent les plantations & le commerce, contents d'en tirer leur subsistance, & de vendre le superflu aux vaisseaux qui passoient sur les côtes. Ainsi ces premiers conquérans de la Jamaïque s'étoient rendus indignes du nom d'homme par leur inhumanité, & inutiles à la société par leur indolence. Outre cette paresse, qui les empêchoit de profiter des avantages d'un si beau pays, un motif encore plus fort les engageoit à rester dans l'oïveté : ils voyoient qu'à proportion qu'ils acquéroient des effets de quelque valeur, on les en dépouilloit avec violence,

lence, & qu'ils ne jouissoient que de ce que les gouverneurs vouloient bien ne pas leur ravir.

Une pareille administration ne pouvoit manquer d'affoiblir la colonie : aussi les Espagnols n'étoient-ils pas plus de quinze cens, avec un pareil nombre d'esclaves, lorsque la Jamaïque fut conquise par les Anglois. Ils prirent le parti de se retirer dans l'isle de Cuba, & ne laisserent dans les montagnes, que leurs mulâtres & leurs negres, pour harceler l'ennemi ; mais le vice-roi du Mexique leur fit donner ordre de retourner à la Jamaïque, & défendit au gouverneur de la Havane, de les recevoir, en promettant néanmoins de les aider, de toutes ses forces, à réparer leurs disgraces. Ils se soumirent à cette loi rigoureuse ; & s'étant fait reconduire dans leur isle, ils se divisèrent en plusieurs troupes, & se dispersèrent dans les bois, pour se dérober aux recherches de leurs vainqueurs. Ils firent de vains efforts pour se maintenir dans leur ancienne possession ; il fallut renoncer enfin à cette espérance, & s'embarquer pour ne plus revenir. Les esclaves continue-

rent quelque tems de se soutenir dans les montagnes ; mais le plus grand nombre fut obligé de céder à la force, & servit même les Anglois contre les Espagnols. Il n'en resta que trente ou quarante , qui s'obstinèrent à mener une vie errante dans les montagnes. Leur troupe s'étant grossie par la désertion de quelques-uns qui vinrent les joindre , ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les vallées , & y commettre des ravages. Ces brigands subsistent encore dans une race nombreuse ; & l'on n'a trouvé , jusqu'à présent , d'autres moyens pour les réprimer , que d'entretenir des corps-de-gardes au pieds des montagnes. On a rendu contre eux les édits les plus sévères ; on a promis les plus grandes récompenses à quiconque en pourroit tuer ; on a envoyé , pour les détruire , des détachemens de troupes choisies ; mais ceux qui les ont attaqués , ont essuyé plus de perte , qu'ils n'en ont causé à ces rebelles. Les insulaires sont dans des alarmes continuelles , & ont toujours peur qu'ils ne viennent fondre sur eux à l'improviste , pour leur couper la gorge , ou saccager leurs plantations.

Les Anglois, devenus maîtres de l'isle, poufferent leurs établissemens avec autant de succès que d'industrie, & ne cessèrent point de recevoir, de la Grande-Bretagne, des secours d'hommes & de provisions, qui contribuèrent infiniment aux progrès de la colonie. Les récits avantageux qu'on en fit en Angleterre, y attirèrent quantité de gens, qui, ayant beaucoup souffert des désordres de la guerre civile, espérèrent jouir d'un repos, qu'ils ne trouvoient pas dans le sein de leur patrie. Cromwel favorisa ce dessein, charmé de pouvoir se défaire de ceux qui n'approuvoient point son usurpation. Le colonel Doyley, zélé royaliste, commandoit alors à la Jamaïque. Il en conserva l'administration, malgré le Protecteur, qui ne le voyoit pas de bon œil dans cette place; & c'est à lui que les Anglois ont la principale obligation de leur prospérité dans ce pays.

En 1663, c'est-à-dire, huit ans après qu'ils en eurent fait la conquête, on y comptoit déjà près de huit mille habitans; mais ce qui anima le plus ce nouvel établissement, & l'éleva tout à coup au comble de l'opulence, fut

qu'il servit d'asyle à ces fameux pirates, si connus sous le nom de Flibustiers. Ces gens, qui se battoient en désespérés, & répandoient leur argent avec extravagance, étoient toujours bien reçus à la Jamaïque. Ils rapportoient des sommes immenses de leurs courses, & du pillage des établissemens Espagnols, & le dépensent en vin, en jeu & en femmes. Un de leurs plaisirs étoit d'acheter un tonneau plein, de le mettre en perce au milieu d'une rue, & d'obliger les passans à en venir boire; d'autres fois, ils se divertissoient à les poursuivre, en les arrosant & les couvrant d'une pluie de vin, jusqu'à ce que leurs habits en fussent trempés. On en vit quelques-uns dépenser, en une nuit, deux ou trois mille piastras. Comme on a beaucoup parlé de ces scélérats en Europe, vous ne ferez peut-être pas fâchée, Madame, de les connoître plus particulièrement. Voici, presque mot à mot, ce que M. Shirley m'a raconté de leur origine, de leurs mœurs, de leurs loix, de leur façon de vivre, & des personnes qui se font le plus signalées parmi eux.

« Ces hommes, qui pendant la moitié du dix-septième siècle, inonderent

» de sang l'Amérique Espagnole ,
 » étoient, pour la plupart, des brigands
 » courageux , partie François , partie
 » Anglois, sortis de leurs pays pour des
 » crimes horribles. S'étant réunis , &
 » trouvant la côte septentrionale de
 » l'isle de S. Domingue presque aban-
 » donnée par les Espagnols, ils prirent
 » le parti de s'y retirer. Ils y vécurent
 » fort à leur aise, au milieu des bœufs &
 » des porcs , dont les campagnes & les
 » bois étoient remplis. On leur don-
 » na d'abord le nom de Boucaniers ,
 » parce qu'ils s'assembloient pour bou-
 » caner, c'est-à-dire, pour sécher à la
 » fumée , à la maniere des sauvages ,
 » la chair des bêtes qu'ils avoient tuées.
 » Ils se dégoûtèrent de ce genre de
 » vie, pour prendre celui de corsaires ;
 » & sans distinction de parti, tout ce
 » qu'ils purent enlever , leur parut de
 » bonne prise. Ils s'emparèrent de la
 » petite isle de la Tortue ; & dès la
 » même année, ils commencerent à se
 » rendre célèbres sous le nom de *Fri-*
 » *boutiers* , d'un mot anglois qui signi-
 » fie forban , corsaire , & générale-
 » ment tout homme qui ne fait la

» guerre que pour piller. De ce mot,
 » les François ont fait dans la suite ce-
 » lui de Flibustiers.

» Rien n'étoit plus foible, que les com-
 » mencemens de cette redoutable mili-
 » ce. Les premiers aventuriers n'avoient
 » ni vaisseaux, ni munitions, ni pilotes;
 » mais la hardiesse & le génie leur fai-
 » soient trouver les moyens d'y sup-
 » pléer. Pour se lier plus étroitement,
 » ils formerent entre eux de petites
 » sociétés, & se donnerent le nom de
 » freres de la côte. Chaque compagnie
 » acheta un canot; & ces canots pou-
 » voient porter vingt-cinq ou trente
 » hommes. Avec cet équipage, ils ne
 » s'attachèrent d'abord qu'à surprendre
 » quelques barques de pêcheurs. Si le
 » succès répondoit à leur audace, ils
 » retournoient à la Tortue, pour aug-
 » menter leur troupe, & se disposer
 » à des entreprises plus importantes.

» Rien de plus singulier, que l'ac-
 » cord qu'ils avoient fait entre eux,
 » pour le partage du butin; rien en
 » même tems, de plus propre à leur
 » inspirer le courage qu'ils faisoient pa-
 » roître dans toutes leurs expéditions.

» Tel étoit l'ordre prescrit dans ces for-
 » tes de distributions : celui qui ôtera
 » le drapeau espagnol d'une forteresse,
 » pour arborer le pavillon anglois,
 » aura, outre sa part, cinquante piaf-
 » tres. Celui qui prendra un prison-
 » nier, lorsqu'on voudra avoir des
 » nouvelles de l'ennemi, recevra
 » cent piaftres, outre son lot. Les gre-
 » nadiers, pour chaque grenade qu'ils
 » jetteront dans un fort, feront grati-
 » fiés de cinq piaftres. Avant que de se
 » mettre en course, ils se choisissent
 » un chef, dont toute l'autorité con-
 » sistoit à commander dans l'action,
 » avec le privilège de lever un double
 » lot. Le chirurgien se payoit à frais
 » communs ; & les récompenses des
 » blessés étoient prélevées sur le total.
 » On les proportionnoit au dommage
 » de la blessure ; c'est-à-dire, qu'on
 » donnoit, par exemple, six cens écus,
 » ou six esclaves à celui qui avoit perdu
 » une jambe ou un œil, & le double à
 » celui qui revenoit privé de l'un & de
 » l'autre. C'est ce qu'ils appelloient en-
 » tre eux, *partager à compagnon bon*
 » *lot*. Ces loix, fidèlement observées,
 » contribuoient à donner à ces aven-

» turiers cette audace presque romanes-
» que, qui leur fit entreprendre des cho-
» ses , dont l'exécution peut paroître
» au-dessus des forces humaines.

» Quoique les Flibustiers tombassent
» d'abord sur tout ce qu'ils rencon-
» troient, cependant les Espagnols fu-
» rent toujours le principal objet de
» leurs brigandages. Ils établissoient la
» justice de leur haine pour cette na-
» tion, sur ce qu'elle leur interdisoit
» dans ses isles, la pêche & la chasse,
» qui font, disoient-ils, de droit na-
» turel ; & formant leur conscience sur
» ce principe, ils ne s'embarquoient ja-
» mais, sans avoir fait des prières pu-
» bliques, pour recommander au ciel
» le succès de leur expédition, com-
» me ils ne manquoient point de lui ren-
» dre des graces solennelles après la
» victoire. Plusieurs se crurent appel-
» lés de Dieu, pour châtier les Espa-
» gnols, des cruautés inouïes qu'ils
» avoient exercées contre les habitans
» du Nouveau Monde. On a vu de ces
» aventuriers, qui, sans aucune vue de
» libertinage ou d'intérêt, ne leur fai-
» soient la guerre que par animosité :
» tant le récit de leur barbarie les avoit

» rendus odieux dans tout l'univers. Un
 » gentilhomme Languedocien, nommé
 » Montbars, avoit pris contre eux, dès
 » sa plus tendre jeunesse, une si forte
 » aversion, qu'elle sembloit tourner
 » quelquefois en fureur. On raconte
 » qu'étant au collège, & jouant, dans
 » une piece de théâtre, le rôle d'un
 » François qui avoit quelque démêlé
 » avec un Castillan, il s'enflamma si
 » furieusement le jour de l'action, que,
 » sans un prompt secours, il auroit égor-
 » gé celui qui représentoit l'espagnol.
 » Comme il ne respiroit que les occa-
 » sions d'assouvir sa haine contre cette
 » nation, il s'embarqua pour l'aller
 » attaquer sur les mêmes côtes, qu'elle a
 » tant de fois arrosées du sang des
 » Indiens. On ne peut exprimer tous
 » les maux qu'il lui fit éprouver ;
 » il en a remporté le surnom d'exter-
 » minateur ; mais on ajoute que jamais
 » il ne tua un homme désarmé, &
 » qu'on n'eut point à lui reprocher ces
 » brigandages & ces dissolutions, qui
 » ont rendu les Flibustiers si détesta-
 » bles.

» Nuit & jour, ces aventuriers étoient
 » exposés à toutes les injures de l'air ;

» & l'indépendance, dont ils faisoient
 » profession, les rendant ennemis de
 » toute contrainte, les uns ne cessoient
 » de chanter, quand les autres pen-
 » soient à dormir. La crainte de man-
 » quer de vivres, n'étoit jamais une
 » raison de ménager leurs provisions.
 » Aussi voyoient-ils souvent réduits
 » aux dernières extrêmités. La faim
 » leur ôtoit la vue du péril, quand il
 » étoit question de se procurer des
 » alimens. La rencontre d'un navi-
 » re plus grand & plus commode,
 » échauffoit leur sang jusqu'au trans-
 » port; ils l'attaquoient sans délibérer;
 » & leur méthode étoit toujours d'aller
 » droit à l'abordage. Souvent une seule
 » décharge auroit pu suffire pour les
 » couler à fond: mais leurs petits bâ-
 » timens se manioient sans peine; &
 » jamais ils ne présentoient, que la
 » proue garnie de fusiliers, qui, tirant
 » dans les sabords, déconcertoient les
 » canoniers. Quand une fois ils avoient
 » attaché le grapin, il n'y avoit qu'un
 » extrême bonheur qui pût sauver le
 » plus grand vaisseau. Les Espagnols,
 » qui les regardoient comme des dia-
 » bles, & leur en donnoient le nom,

» sentoient leur sang se glacer, lorsqu'ils
 » les voyoient de près, & prenoient
 » le parti de se rendre en demandant
 » quartier. Ils l'obtenoient; si la capture
 » étoit considérable; mais si leur avi-
 » dité n'étoit pas satisfaite, de dépit,
 » ils précipitoient les vaincus dans les
 » flots. Ils conduisoient leur prise à la
 » Tortue, ou dans quelque port de la
 » Jamaïque. Avant le partage, chacun
 » levoit la main, & protestoit qu'il
 » avoit porté à la masse, tout ce qu'il
 » avoit pillé. Si quelqu'un étoit con-
 » vaincu de faux serment, on ne man-
 » quoit pas de le déposer, à la première
 » occasion, dans quelque isle déserte, &
 » de l'abandonner à son malheureux
 » sort.

» Après la distribution des lots, on
 » ne pensoit qu'à se réjouir; & les plai-
 » sirs ne finissoient qu'avec l'abondance.
 » Alors on se remettoit en mer; & les
 » fatigues recommençoient dans la
 » même vue, c'est-à-dire, pour se pro-
 » curer de quoi fournir à de nouveaux
 » plaisirs. Quoique la religion ne fût
 » pas ce qui les touchoit le plus, ce-
 » pendant ils y sembloient quelquefois
 » appelés par l'occasion; & jamais,

» par exemple , ils ne s'engageoient
 » au combat , sans s'être embrassés les
 » uns les autres , avec de parfaits té-
 » moignages de réconciliation. Ils se
 » donnoient même de grands coups sur
 » la poitrine , comme s'ils se fussent
 » efforcés d'exciter une componction
 » qu'ils n'avoient point dans le cœur.
 » En sortant du danger , ils retom-
 » boient dans leur débauche, leurs blas-
 » phêmes & leurs brigandages. Enfin ,
 » à la réserve d'un certain fond de
 » bonne foi qui régnoit parmi eux, & de
 » la chair humaine qu'on ne leur re-
 » proche point d'avoir mangée, peu de
 » barbares ont été plus méchans ; &
 » quantité de sauvages l'ont été beau-
 » coup moins ».

« Les côtes les plus fréquentées par
 » ces corsaires , étoient celles des pos-
 » sessions Espagnoles sur le golphe du
 » Mexique ; mais ils attaquoient rare-
 » ment les navires qui alloient d'Eu-
 » rope en Amérique , parce que ces
 » bâtimens n'étoient chargés que de
 » marchandises qui les auroient em-
 » barrassés : c'étoit au retour qu'ils
 » les cherchoient, lorsqu'ils étoient sûrs
 » d'y trouver de l'or , de l'argent , des

» pierres précieuses, & toutes les riches
 » productions du Nouveau Monde. Ils
 » suivoient ordinairement les gallions
 » jusqu'à la sortie du canal de Bahama;
 » & lorsqu'un gros tems, ou quelque
 » accident de mer retardoit un vais-
 »seau de la flotte, c'étoit une proie
 » qui ne leur échappoit guère. Un de
 » leurs capitaines, nommé Pierre le
 » Grand, natif de Dieppe, enleva un
 » vice-amiral des gallions, & le con-
 » duisit en France. Ce corsaire n'avoit
 » que vingt-huit hommes & qua-
 »tre petits canons. En abordant le
 » navire Espagnol, il fit couler le sien
 » à fond; & cette audace causa tant
 » d'épouvante à ses ennemis, que per-
 » sonne ne s'étant présenté pour lui dis-
 »puter le passage, il pénétra jusqu'à la
 » chambre du vice-amiral, qui étoit à
 » jouer: il lui mit le pistolet sur la gor-
 »ge, & le força de se rendre à discrétion.
 » Un Hollandois, appelé le Brésilien,
 » avoit conçu, contre les Castillans, une haine implacable, & s'y
 » livroit avec la fureur la plus barbare.
 » Ceux qui tomboient entre ses
 » mains, étoient brûlés vifs, ou pé-
 »rissoient avec des douleurs inexprimées.

» mables , consumés par des mèches
 » enflammées , qu'il leur passoit dans
 » les aisselles. C'est ainsi qu'il courut
 » pendant plusieurs années , toujours
 » favorisé de la fortune , & redouté
 » de ses compagnons même , sur les-
 » quels il avoit acquis une si grande au-
 » torité , que jamais il n'eut à dissiper
 » la moindre mutinerie.

» Les Espagnols, excédés de ces bri-
 » gandages , crurent y remédier , en
 » diminuant le nombre de leurs vaif-
 » seaux marchands. Ils se persuaderent
 » que la rareté des bonnes prises pour-
 » roit dégoûter les pirates de ce genre
 » de vie. Mais ils se tromperent ; car
 » ces derniers ne trouvant plus sur
 » mer d'assez riches captures , se
 » mirent à piller les côtes ; & ils le
 » firent avec succès. Celui qui en
 » donna le premier exemple , fut un
 » nommé l'Ecossois. Il se rendit maître
 » de Campêche , qu'il saccagea , & se
 » fit compter des sommes exorbitan-
 » tes , pour le rachat de la ville qu'il
 » abandonna. Dans le même tems,
 » Mansfeld prit l'isle de Sainte-Cathe-
 » rine , dont il emporta un argent im-
 » mense. Mais celui qui fit le plus de

» dégât, fut Jean Davis, né à la Ja-
 » maïque. Il y arriva avec une prise
 » de cinquante mille piaſtres, après
 » avoir pillé une ville Eſpagnoles,
 » tué ou fait priſonniers les principaux
 » habitans. Le bruit de ſa valeur ſe ré-
 » pandit ſur toutes ces côtes, où l'on
 » ne parloit que de ſon intrépidité. Sa
 » troupe ſ'accrut ſi conſidérablement,
 » qu'elle fut en état de former une flotte
 » de ſept vaiſſeaux, dont il eut le com-
 » mandement, & avec laquelle il vint
 » attaquer Saint-Auguſtin dans la Flo-
 » ride. Ce port étoit défendu par deux
 » cens hommes de garniſon. Il fit ſa
 » deſcente, & ſ'en rendit maître, l'épée
 » à la main. Après un horrible carnage,
 » & le pillage de la place, il ſe retira
 » ſans nulle perte.

« Un homme plus extraordinaire
 » que tous ceux dont je viens de parler,
 » eſt le célèbre Morgan, né d'une con-
 » dition baſſe & obſcure, dans la prin-
 » cipauté de Galles : ſans ſavoir, ſans
 » reſſource, & ſoutenu de ſon ſeul cou-
 » rage, il parvint, de l'état de corſaire,
 » à la dignité de vice-gouverneur de la
 » Jamaïque. Après avoir fait des actions
 » incroyables, il ſ'empara, avec peu de

» monde , de plusieurs villes , défit des
» milliers d'ennemis , répandit la ter-
» reur de son nom dans les cantons les
» plus reculés , & fit trembler les
« vice-rois eux-mêmes , à la tête de
» leurs armées. Dès en arrivant à la Ja-
» maïque , il donna des marques de son
» économie & de sa bonne conduite
» dans l'infame profession que la misère
» le forçoit d'embrasser. Il fut indigné
» des débauches de ses compagnons, qui
» par leurs folles dépenses , après des
» courses très-lucratives , se voyoient
» réduits aux dernières extrémités. Ses
» épargnes le mirent en état d'équiper
» un bâtiment. Ses expéditions le firent
» connoître si avantageusement , que
» Mansfeld , vieux corsaire , ayant levé
» une flotte nombreuse , le choisit pour
» son vice-amiral. Arrivé devant l'isle
» de Sainte - Catherine , il attaqua le
» château avec une telle furie , qu'il
» obligea le gouverneur de se rendre
» avec sa garnison. En moins de deux
» mois , il eut sous ses ordres plus de
» douze vaisseaux & sept ou huit cens
» hommes. Il fit une descente dans l'isle
» de Cuba , tailla en pieces les Espa-
» gnols , s'empara de Puerto-del-Prin-

» cipe , y fit un butin immense , mais
» fouilla tous ces exploits par des cruau-
» tés & des violences.

» La campagne suivante , il attaqua
» Porto-Bello. Comme on lui repré-
» sentoit la difficulté d'une pareille en-
» treprise avec si peu de monde : si
» nôtre troupe est petite , répondit-il ,
» notre courage est grand ; & moins
» nous ferons à partager , plus les parts
» du butin seront considérables. L'es-
» poir de s'enrichir fit disparoître la
» crainte des dangers. L'histoire ne
» fournit point d'exemple d'une execu-
» tion plus hardie. A la premiere ap-
» parition , on somma le gouverneur
» de se rendre ; & sur son refus , Mor-
» gan fit donner l'assaut au château ,
» & l'emporta. Puis , rassemblant tous
» les Espagnols dans un même lieu , il
» mit le feu dans un magasin à poudre ,
» & les fit tous périr. Sans perdre de
» tems , il marcha contre la ville , où il
» ne trouva que désordre & confusion :
» il obligea les religieuses & les moines
» à porter les échelles jusqu'au pied
» des remparts d'un autre fort , dont il
» ne s'étoit pas encore emparé. Ceux-ci
» crièrent au gouverneur de céder à la

» force ; mais malgré le respect qu'on a
 » pour ces fortes de gens en Espagne, ils
 » n'eurent, pour réponse, qu'une volée
 » de coups de canons, qui coûtèrent la
 » vie à plusieurs de ces malheureux.
 » Devenus maîtres de la place, nos cor-
 » faires s'abandonnerent à leur violence
 » ordinaire ; ce ne fut que meurtres &
 » que rapt ; & ils arriverent à la Ja-
 » maïque, chargés de plusieurs millions.
 » Quatre ou cinq cens hommes, l'épée
 » & le pistolet pour seules armes, atta-
 » querent & forcerent une ville très-
 » forte, très-peuplée, pourvue d'une
 » nombreuse garnison, & de toutes
 » fortes de munitions de guerre : voilà
 » de ces traits que nous offre, à cha-
 » que page, l'histoire incroyable de
 » ces aventuriers. A leur retour dans
 » cette île, les personnes en place les
 » accabloient de caresses, tandis que
 » les autres habitans s'efforçoient, par
 » mille amorces, de les dépouiller de
 » leurs trésors.

» Mais de nouvelles courses rame-
 » noient de nouvelles richesses. Le gou-
 » verneur de la Jamaïque donna à Mor-
 » gan un vaisseau de trente-deux pieces
 » de canons, avec lequel ce dernier at-

» taqua, força, pilla plusieurs villes Es-
 » pagnoles , & spécialement celle de
 » Panama , qui fut saccagée par le fer
 » & par la flamme. Les maisons , la plu-
 » part de bois de cèdre , furent consu-
 » mées ; & cette ville si florissante , qui
 » surpassoit toutes celles des Indes par
 » la magnificence , la richesse & le nom-
 » bre de ses bâtimens , fut en un jour
 » réduite en cendres. Dans tous les
 » lieux où ces brigands portoient leurs
 » pas, on appercevoit les traces de leur
 » férocité & de leur barbarie. Pour
 » forcer les vaincus à découvrir leurs
 » trésors , on leur lioit ensemble les
 » pouces & les orteils; on les attachoit
 » par-là à de gros pieux fichés en terre ;
 » la pesanteur de leurs corps suspendus
 » en l'air , portant tout entier sur ces
 » parties foibles & délicates , leur fai-
 » soit souffrir des tourmens effroyables.
 » On leur mettoit ensuite , sur la poi-
 » trine, une pierre d'un poids énorme ;
 » & l'on allumoit sous eux des feuil-
 » les de palmier , dont la fumée les
 » étouffoit. Il y en eut que l'on pen-
 » dit par les endroits du corps les plus
 » sensibles ; & on les laissoit dans cette
 » terrible situation, jusqu'à ce que, dé-

» chirés par leur propre pesanteur,
 » ils tombassent à terre, mourant ainsi
 » dans les douleurs les plus aiguës. On
 » prétend que Morgan n'eut point de
 » part à ces barbaries : il n'en eut qu'aux
 » actions de valeur, qui ont immorta-
 » lisé cette milice effrénée. Dans les
 » occasions les plus périlleuses, il fai-
 » soit faire serment à sa troupe, qu'elle
 » ne demanderoit point quartier, &
 » préféreroit la mort à toute espèce de
 » composition. Il n'avoit pas plutôt an-
 » noncé qu'il méditoit quelque nou-
 » veau dessein, qu'une foule de gens
 » s'attrouppoient pour le suivre, dans
 » l'espérance de participer au butin,
 » qui étoit l'unique motif de ces cour-
 » ses. Morgan ramena, de Panama à la
 » Jamaïque, cent soixante & quinze
 » mulles chargées d'or, d'argent & au-
 » tres richesses.

» Cependant plusieurs mémoires fu-
 » rent présentés par la cour d'Espagne
 » à celle d'Angleterre, contre le gou-
 » verneur de cette îlle, qu'on accusoit
 » de soutenir les pirates. Ces plaintes
 » furent écoutées, le gouverneur rap-
 » pélé ; & Morgan ne se tira d'affaire,
 » qu'à force d'argent. Dégoûté par

» cette aventure , il employa ce qui
 » lui restoit de bien , à acquérir une
 » plantation qu'il faisoit valoir , & où
 » il vivoit. Ses manieres dès-lors n'eurent plus rien de la rudesse des corsaires ; & il remplit les devoirs de la société avec la plus exacte bienfaisance. Sa bonne conduite lui acquit l'estime & l'amitié des principaux de l'île , qui le firent entrer dans le conseil. Le roi d'Angleterre le créa chevalier ; dans la suite il fut fait vice-gouverneur de la Jamaïque , & s'acquitta des fonctions de cette place au gré de tous les habitans. Il eut ordre de s'opposer efficacement aux entreprises des Flibustiers ; & dès ce moment, on vit le plus fameux pirate dont il soit parlé dans l'histoire , courre sus à ses confreres , les poursuivre sans quartier , & venir à bout de les détruire. Son mérite & ses richesses lui suscitèrent des ennemis, qui firent revivre, à la cour de Londres, ses anciennes expéditions. On l'attaqua de nouveau sur ses courses maritimes. Il eut beau représenter qu'il n'avoit agi que sur des commissions du gouverneur & du conseil , il n'en fut pas

» moins transporté en Angleterre par
 » ordre du ministre. On ne lui imputa
 » aucun crime ; & néanmoins il fut mis
 » en prison , sans pouvoir se faire en-
 » tendre pour se justifier. Ce traitement
 » & le chagrin dérangerent sa santé ; &
 » il tomba dans une maladie de lan-
 » gueur , dont il mourut. Telle est la
 » fin du fameux Morgan , la terreur des
 » Espagnols , qui exécuta des entrepri-
 » ses supérieures à celles qui ont jamais
 » signalé la valeur d'aucune nation.
 » Mais comme elles furent toujours
 » souillées de la tache ineffaçable de la
 » piraterie , on ne le regardera jamais
 » que comme un destructeur du genre
 » humain , & un scélérat distingué par
 » ses violences , ses brigandages & ses
 » succès. Cependant il étoit protégé : je
 » vous en ai dit la raison : les forces &
 » le courage de ces corsaires contreba-
 » lançoient le pouvoir des Castillans ,
 » dans des pays où ces derniers étoient
 » plus riches & plus puissans que les
 » Anglois.

» Une dernière cause des premiers
 » aggrandissemens de l'isle, sous le gou-
 » vernement Britannique, ajouta M. de
 » Shirley , est la désertion des esclaves ,

» qui, se joignant à nos troupes, com-
 » battirent contre leurs anciens maîtres.
 » La cruauté avec laquelle ils étoient
 » traités par les Espagnols, les avoit
 » tellement révoltés contre leurs ty-
 » rans, que ces derniers n'eurent pas
 » d'ennemis plus acharnés à leur perte.
 » Il y en eut un sur-tout, dont la haine se
 » fit le plus remarquer, & qui, de sa main,
 » ôta la vie à plus de dix Castillans.
 » La cause de sa fureur étoit un sen-
 » timent de jalousie & de vengeance.
 » Il étoit marié avec une jeune né-
 » gresse, qu'il aimoit éperduement, en
 » étoit aimé de même, & en avoit eu
 » plusieurs enfans. Rien n'égalait leur
 » bonheur (si le bonheur peut se trou-
 » ver dans l'esclavage); lorsque son
 » maître arracha cruellement d'entre
 » ses bras cette tendre épouse, & la
 » força de condescendre à ses desirs,
 » en présence même de son mari. Celui-
 » ci s'adressa à tous les tribunaux, pour
 » obtenir justice; mais l'ardeur de ses
 » poursuites ne servit qu'à lui attirer
 » des châtimens cruels; il les essuya
 » avec patience, bien résolu de s'en
 » venger tôt ou tard. Il trouva moyen
 » de donner un rendez-vous à sa mal-

» heureuse épouse ; & dans leur entre-
» vue , il lui témoigna le regret qu'il
» avoit de la perdre ; ajoutant que leur
» bonheur alloit finir pour jamais ,
» parce que , toute innocente qu'elle
» étoit de l'affront qu'elle avoit reçu ,
» la tache ne pouvoit en être effacée ,
» ni sa première vertu lui être rendue.
» Mais , continua-t-il , si je ne puis re-
» cevoir dans mes bras une femme
» déshonorée , je ne consentirai pas
» non plus à la voir vivre dans ceux
» d'un autre. En disant ces mots , il
» l'embrassa , & lui plongea un poignard
» dans le cœur. C'est ainsi , continua-t-il ,
» que ton malheureux époux use du pou-
» voir qu'il a sur-toi ; puis fondant en
» larmes , il ne cessa de la tenir dans ses
» bras , jusqu'à ce qu'elle eût rendu le
» dernier soupir. Il s'enfuit aussi-tôt , &
» se refugia dans le camp des Anglois. Il
» nous servit dans tous les combats con-
» tre les Espagnols , dit M. de Shirley , &
» spécialement dans celui qui nous assu-
» ra la possession de l'isle. La vue de son
» maître redoublant sa rage , il courut
» à lui comme un furieux ; & l'ayant
» joint dans la mêlée , il lui reprocha sa
» barbarie , & du même fer , dont il
» avoit

» avoit percé le sein de son épouse , il
 » lui porta un coup si furieux , qu'il le
 » fit tomber mort à ses pieds. Il sacrifia
 » encore d'autres Espagnols à sa ven-
 » geance , & combattit si courageuse-
 » ment , que le général lui accorda
 » sa liberté , avec la propriété d'un
 » terrain où il vécut paisiblement, mais
 » dans une tristesse qu'il ne put jamais
 » surmonter ».

On peut encore placer , parmi les événemens favorables à la population de cette île , l'abandon que firent les Anglois , de leur prétention sur la ville de Surinam , qu'ils céderent aux Hollandois : ils y avoient une colonie , qui, en conséquence de cette cession , fut transportée à la Jamaïque. Elle étoit composée de mille ou douze cens personnes, toutes pauvres, malades & sans ressource. On leur assigna une certaine étendue de pays , où leur industrie les a mises dans une situation brillante. Les biens les plus considérables de l'île sont aujourd'hui entre les mains de leurs descendans , ainsi que les emplois les plus honorables & les plus lucratifs.

Plusieurs habitans des Barbades , at-
Tom. IX. V

tirés par l'agrément de cette contrée, vinrent aussi augmenter le nombre des Jamaïcains. Ils leur enseignèrent la façon de cultiver & de faire le sucre. Cette connoissance fut d'autant plus utile aux insulaires, que le cacao, la seule plante qui attirât l'attention des Espagnols, commençoit à décheoir du tems des Anglois, sans doute, faute de savoir la faire prospérer. En effet, le cacao que ces derniers y ont planté, n'a jamais égalé celui de leurs prédécesseurs, qu'on regardoit alors comme un des principaux objets de leur commerce. Le bénéfice qu'offroit cette production, est une des causes, auxquelles on doit attribuer l'affluence des Anglois qui abordoient dans cette île, quand ils en eurent fait la conquête. Cette branche existe à peine aujourd'hui ; mais à son défaut, on s'est appliqué à la culture du sucre & de l'indigo, qui valent mieux.

Une autre production de l'île est le piment, ou poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit a plus de trente pieds de haut ; il est d'une belle venue, d'une grosseur médiocre, & couvert d'une écorce grise & unie.

Il pousse de tous côtés quantité de branches chargées de feuilles larges , d'un très-beau verd , & semblables à celles du laurier. Les fleurs naissent en bossette à l'extrémité de chaque branche; & à ces fleurs succèdent des grains un peu plus gros que ceux de genievre. Ils sont d'abord petits & verdâtres ; mais en mûrissant , ils deviennent noirs & luisans. On cueille sur l'arbre ce fruit encore verd ; on l'expose au soleil , jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur brune ; & pour lors il est en état d'être employé. A l'odeur & au goût, il a quelque rapport avec le clou de girofle , le genievre , la cannelle & le poivre ; aussi l'appelle-t-on en anglois *allspice*, (toute épice) pour dire qu'elle tient un peu de toutes les autres. On la regarde comme la meilleure , la plus douce , la moins nuisible. Ceux qui en font commerce , vont dans les bois avec leurs esclaves , abattent autant d'arbres de piment qu'ils en trouvent , afin d'en cueillir plus facilement le fruit. Ainsi l'Europe ne reçoit pas deux fois des mêmes arbres , du poivre de la Jamaïque. Les Anglois en font un très - grand usage

dans toutes leurs fauces , & prétendent qu'il fortifie l'estomac , facilite la digestion , récréé les esprits , & augmente le mouvement du sang.

Outre le piment , on trouve encore ici le cannellier sauvage , dont l'écorce sert à la médecine ; le monconilier , dont le fruit , semblable à une pomme d'api , est un poison très-subtil ; l'arbre chou , dont le bois est si dur , qu'il émousse les instrumens de fer ; l'arbre à fayon , dont les fleurs servent aux mêmes usages , que le fayon ordinaire ; le bois de bresil , le gayac , la casse , le tamarin , &c. Il y a des années où l'on exporte de la Jamaïque , plus de vingt mille barriques de sucre , pesant chacune plus de seize quintaux ; quatre mille poinçons de rum , le seul qu'on emploie en Angleterre , & qui passe pour le meilleur des Antilles.

Le rum ou tafiat , est une espece d'eau-de-vie , qui se fait des écumes du sucre , & du marc qui reste dans les chaudières où l'on a fait bouillir le vesou. Cette liqueur se distille ici avec tant de perfection , que sans une petite âcreté , ou goût de feu , qu'on ne peut lui ôter entièrement , elle ne le céderoit

presque pas à nos eaux-de-vie de France. Il s'en fait une consommation prodigieuse dans les colonies Angloises de l'Amérique septentrionale.

Le sucre, qui se fabrique dans cette isle, est plus brillant, d'un plus beau grain, que celui qui se fait à la Barbade. Cette supériorité influe sur la qualité du rum & de la mélasse qu'on en distille. Le taffé est peu estimé, quoique bien des gens pensent qu'étant gardé deux ou trois ans, il n'est point inférieur à celui de Moka. Le coton & le gingembre forment une autre partie des exportations de la Jamaïque. Le gingembre se débite de deux manieres, confit, ou tel qu'il sort de la terre. Vous savez que cette épice n'est autre chose, que la racine d'une plante peu élevée, & qui a cela de particulier, qu'elle continue à croître après qu'elle a été arrachée, à moins qu'on ne la fasse ratifier par les negres. Ceux qui n'ont point assez d'esclaves pour cette opération, sont obligés de l'échauder dans de l'eau bouillante; mais cette dernière façon de la préparer, ne vaut pas la première.

On tire aussi de la Jamaïque, beau-

coup de cuirs verts & de cuirs tannés, dont la préparation est supérieure à celle d'Angleterre. Au bout de six semaines, ils sont en état d'être employés. On rencontre dans les bois, des troupes sans nombre de chevaux, d'ânes & de bêtes fauves, qui se présentent, pour ainsi dire, sous le fusil du chasseur. On cultive aussi du tabac ; mais il est de médiocre qualité, & ne sert que pour les negres. Les forêts fournissent des bois propres pour la teinture & la marqueterie. Les rivières & les côtes abondent en poissons : la tortue l'emporte sur tous ceux que l'on y pêche, par la délicatesse & l'excellence de sa chair. On en envoie beaucoup en présent en Angleterre. Trois grands marais salés mettent les habitans à portée de faire jusqu'à cent mille boisseaux de sel dans une année ; on pourroit même en fabriquer une assez grande quantité, pour en fournir à toutes les îles voisines.

Mais un des principaux articles du commerce de ces insulaires, est le bois de campêche, qui se tire du Mexique & de la terre ferme. Ce bois, & la con-

trebande qu'on en fait, ont occasionné, entre les Cours de Madrid & de Londres, beaucoup de disputes, qui ont enfin causé une guerre ouverte. Les Anglois le coupoient autrefois dans la baye de Campêche, dont il a pris le nom; mais les Espagnols, après les en avoir chassés, s'y sont établis, & y ont bâti des forts, pour empêcher que d'autres n'y retournassent. Ces difficultés ont porté les Anglois à s'en procurer de force. Quand leurs vaisseaux y viennent trafiquer, ils tirent un coup de canon, pour faire connoître leur arrivée. Les coupeurs de bois se présentent, pour troquer leurs bûches contre des liqueurs fortes, du vin de Madere, des toiles, des chapeaux, des souliers, &c. Les matelots se détachent quelquefois, & vont chercher eux-mêmes le bois dans des esquifs, en remontant, l'espace de trente mille, une rivière qui se décharge dans la baye des Honduras, où est actuellement le centre de ce négoce. Les gardes-côtes Espagnols viennent souvent pour le troubler; mais ils ne sont pas toujours les plus forts; & il continuera malgré les difficultés qui en seront

inséparables, tant que les officiers commis pour l'empêcher, se laisseront gagner par des présens, & que la côte ne sera habitée que par des vagabonds & des gens sans aveu. Ce sont les vaisseaux de la nouvelle Angleterre, qui font le commerce du bois de Campêche; ils le portent à la Jamaïque, & y prennent en échange du sucre, de l'indigo, du piment, du rum, &c.

Cette île fait un autre trafic de contrebande, qui n'a pas occasionné moins de querelles entre les deux cours. Voici en quoi il consiste, & comment il se pratique. Un vaisseau chargé de negres, ou d'autres marchandises, se rend dans un port, à quatre milles de Porto-Bello, d'où il députe quelqu'un qui sçait l'espagnol, pour donner avis de son arrivée. Aussi-tôt les marchands assignent le lieu & le jour, où l'on doit leur envoyer la chaloupe; & ils ne manquent jamais eux-mêmes de s'y trouver. Etant convenus de prix, soit pour les negres, soit pour d'autres effets, ils retournent à la ville chercher leur argent, reviennent payer, & emportent leurs emplettes. Un navire est quelquefois cinq ou six

semaines sur la côte ; & dans le cas où il ne puisse point se défaire de toute sa cargaison , il s'avance dans les environs de Pannama ou de Carthagene , & trouve bientôt à débiter ce qui lui reste. Parmi les marchands , il en vient de fort loin , déguisés en paysans , montés sur des mulles , cachant leur argent dans des cruches remplies de farine , qu'ils feignent d'aller vendre dans les villes voisines. Malgré ce déguisement , la crainte d'être découverts les oblige à marcher par des chemins détournés. Quand ils ont payé les marchandises qu'ils ont prises , ils les partagent en petits paquets , en chargent les negres qu'ils viennent d'acheter , se munissent de provisions , & regagnent leurs demeures , en évitant toujours les grandes routes , de peur de rencontrer les officiers du fisc.

Ce commerce , en tems de paix , joint aux captures que l'on fait pendant la guerre , jette dans la Jamaïque , des sommes immenses. Aussi y fait-on des fortunes rapides , quoique les habitans y vivent dans un luxe , qui par-tout ailleurs les conduiroit bientôt à une ruine totale. Les habits , les meubles , la

table, les équipages, tout porte ici les marques de la plus grande opulence & d'une excessive prodigalité : aussi l'argent ne reste-t-il pas long-tems dans le pays ; car tous ces trésors, avec les productions de l'isle, suffisent à peine pour fournir aux frais de ce qui se tire d'Europe & de l'Amérique septentrionale. Les marchandises que l'on porte dans cette colonie, sont des toiles, des dentelles, des draps, des étoffes de soie, des mouffelines, du vin, des claincaileries, & généralement tout ce qui peut être l'objet d'un commerce de luxe & d'économie. Il y a des années où cette isle envoie plus de quatre cens mille piastras dans la Grande-Bretagne. Sa situation la rend infiniment précieuse aux Anglois ; les gallions & la flotte qui se rassemblent à la Havane, sont obligés de passer à sa vue ; & ses ports offrent une retraite commode aux armateurs qui, en tems de guerre avec l'Espagne, viennent croiser à la hauteur des côtes du Mexique.

La Jamaïque est divisée en dix-neuf districts ou paroisses, qui font le tour de l'isle. Les Anglois, après s'en être emparés, y bâtirent Port-Royal, qui

en devint la capitale. Cette ville étoit située à l'extrémité d'une longue pointe de terre , qui , du côté de la mer , formoit un des meilleurs ports de l'Amérique. Mille grès vaisseaux pouvoient y entrer fort à l'aise ; & l'eau y étoit si profonde , même auprès des quais , qu'on les chargeoit & déchargeoit avec aussi peu de frais que d'embarras. Cette situation , jointe à l'affluence des pirates qui y arrivoient de toutes parts , rendit en peu de tems cette ville très-florissante , quoique le terrain des environs fût sec & sablonneux ; qu'elle ne produisît aucune des choses nécessaires à la vie , & qu'on y manquât même d'eau douce. Port-Royal contenoit plus de deux mille maisons parfaitement bien bâties , & qui se louoient aussi cher qu'à Londres. On y voyoit une si grande quantité de monde , qu'on l'eût prise pour une foire , quoique , trente ans auparavant , il n'y eût pas seulement une cabane. En un mot , peu de villes dans le monde égaloient celle-ci pour le commerce , l'opulence , le luxe & la corruption des mœurs. Elle resta dans cet état jusqu'à l'an 1692 , qu'un tremblement de terre la renversa de fond en

comble, & n'y laissa pas une maison entière. Un accident si funeste mérite d'être rapporté avec une partie de ses circonstances; voici une des relations qui furent imprimées dans le tems, & que je copie sans y faire presque aucun changement, pour ne rien diminuer de l'horreur de ce tableau. L'auteur avoit été lui-même témoin de ce terrible & épouvantable événement.

» Le 7 juin, entre onze heures &
 » midi, nous sentîmes trembler la mai-
 » son où j'étois alors; & nous vîmes
 » le pavé de la chambre, qui se sou-
 » levoit. Au même instant, nous en-
 » tendîmes pousser des cris lamenta-
 » bles; & nous hâtant de sortir, nous
 » eûmes le touchant spectacle d'une
 » foule de peuple, qui levoit les mains,
 » en implorant le secours du ciel. Nous
 » continuâmes de marcher dans la rue,
 » où, des deux côtés, nous vîmes tom-
 » ber des maisons, & d'autres s'enfoncer
 » sous la terre. Le sable s'enfloit sous nos
 » pieds, comme les vagues de la mer,
 » jusqu'à soulever ceux qui étoient des-
 » sus; ensuite il s'ouvrit en profonds abî-
 » mes. Bientôt un déluge d'eau survint,

» & fit rouler de côté & d'autre ,
» quantité de malheureux , qui faisis-
» soient inutilement les solives des mai-
» sons renversées , pour se soutenir.
» D'autres se trouverent enterrés dans
» le sable , d'où l'on ne voyoit sortir
» que leurs bras. Je m'étois heureuse-
» ment placé , avec quinze ou seize
» personnes , sur un terrain qui de-
» meura ferme. Aussi-tôt que cette
» violente secousse eut cessé , chacun
» ne pensa qu'à s'assurer s'il lui restoit
» quelque chose de sa maison & de sa
» famille. Je mefforçai de me rendre
» chez moi , par-dessus les ruines des
» édifices , dont une partie flotloit sur
» l'eau ; mais toutes mes peines furent
» inutiles. Enfin je pris un canot ; & me
» hasardant sur la mer même , pour
» m'avancer à la rame vers mon logis ,
» je rencontrai des hommes & des
» femmes qui flottoient sur divers ma-
» tériaux. Je pris avec moi autant de
» monde , que mon canot put en
» contenir ; & je continuai à ramer jus-
» qu'à l'endroit où je croyois trouver
» ma maison ; mais je n'y vis que des
» ruines ; & je ne pus me procurer au-
» cun éclaircissement sur le sort de ma

» famille. J'allois de vaisseau en vais-
 » seau pour m'en informer ; & enfin je
 » retrouvai ma femme , avec deux de
 » mes negres. Elle me raconta qu'étant
 » sortie, en ordonnant à tout son monde
 » de la suivre , elle étoit tombée dans
 » une ouverture , d'où l'eau , qui étoit
 » survenue à l'instant , l'avoit retirée ;
 » que pendant quelque tems , elle avoit
 » été le jouet des flots ; & qu'enfin elle
 » avoit attrapé une poutre , à laquelle
 » elle s'étoit tenue attachée , jusqu'à ce
 » qu'une chaloupe vînt la prendre, avec
 » les deux negres qui ne l'avoient pas
 » abandonnée.

» Pendant ce récit , nous vîmes tous
 » les quais s'abîmer à la fois ; plusieurs
 » marchands furent engloutis avec
 » leurs familles & leurs effets. Ce quar-
 » tier fut totalement inondé ; & dans
 » celui de l'église , où étoit ma maison,
 » l'eau montoit jusqu'au toit des édi-
 » fices qui subsistoient encore. La terre
 » s'ouvrant en plusieurs endroits, a dé-
 » voré un grand nombre d'habitans ,
 » qu'elle a vomis dans d'autres lieux.
 » Plus de mille acres de terre se sont
 » enfoncés. Il ne reste pas une maison
 » sur pied dans la presqu'île. Les deux

» grandes montagnes, qui étoient à
 » l'entrée, sont tombées dans l'espace
 » qui les séparoit; & s'étant jointes en-
 » semble, elles ont arrêté le cours de
 » la rivière, qui est demeurée à sec
 » pendant plus d'un jour; on y a pris
 » une quantité prodigieuse de poissons;
 » & ce secours a servi du moins au
 » soulagement des malheureux. Une
 » autre montagne s'est fendue, & tom-
 » bant sur les terres voisines, a couvert
 » plusieurs établissemens, & détruit un
 » grand nombre de colons. Il y a des
 » plantations qui se trouvent éloignées
 » d'un demi-quart de lieue de leur pre-
 » mière situation. L'eau de tous les
 » puits monta jusqu'au sommet de
 » l'ouverture; plusieurs vaisseaux fu-
 » rent mis en pièces, & d'autres coulés
 » à fond. Une frégate fut poussée, par
 » l'étrange mouvement des eaux, & par
 » l'affaîssement du quai, sur le sommet
 » de quelques maisons abîmées, où
 » ayant été arrêtée par les inégalités
 » des toits, elle sauva beaucoup de
 » monde.

» Pendant ce tems-là, le ministre ex-
 » hortoît le peuple à se mettre en prie-
 » res; & l'on remarqua que plusieurs

» juifs, non-seulement se mirent à ge-
 » noux, pour suivre l'exemple des
 » chrétiens, mais que dans l'excès de
 » leur consternation, ils invoquerent
 » hautement le nom de Jesus-Christ.
 » Un bruit lugubre, qui se fit entendre
 » dans les montagnes, causa tant de
 » frayeur aux déterteurs negres, qu'ils
 » revinrent demander grace à leurs
 » maîtres. Mais tandis que les uns don-
 » noient des marques de conversion,
 » d'autres pilloient les maisons qui
 » étoient entières, quoique submergées
 » jusqu'aux balcons. Il est vrai qu'un
 » second tremblement de terre les fit
 » tous périr. Il se fit, en divers endroits,
 » de prodigieuses ouvertures, dont la
 » plupart se refermerent presque aussi-
 » tôt. Dans les unes on vit tomber
 » une infinité de personnes qui n'ont
 » plus reparu. Dans d'autres, l'eau for-
 » tant à grands flots, rendit au jour
 » plusieurs cadavres qui avoient été
 » engloutis. Ici des hommes pris dans
 » les fentes par le milieu du corps,
 » étoient terrés mortellement; là, on
 » ne leur voyoit que la tête; & pen-
 » dant que la nature étoit dans ces af-
 » freuses convulsions, les habitans

» couroient au hazard, pâles & trem-
 » blans, comme autant de fantômes,
 » dans l'idée que la forme générale du
 » monde étoit menacée de sa dissolu-
 » tion. Personne n'eut assez de liberté
 » & de présence d'esprit, pour comp-
 » ter le nombre de ces secousses, com-
 » me, à force d'expériences, les Péru-
 » viens en ont pris l'usage ; mais il est
 » certain qu'elles durèrent plus d'un
 » mois dans toute l'étendue de l'isle.
 » Un grand nombre de plantations,
 » habitans, arbres, biens & maisons,
 » furent entraînées dans le même trou.
 » On est persuadé que toutes les mon-
 » tagnes se sont un peu abaissées, & que
 » leur beauté n'est plus la même. Tant
 » de mouvemens ont déraciné une
 » partie des arbres, dont on a vu des
 » millions flotter ensuite dans les mers
 » d'alentour, soit qu'ils y aient été por-
 » tés par les vents, ou jettés par les
 » agitations de la terre.

» On fait monter à plus de six mille
 » personnes, le nombre des malheureux
 » qui périrent dans ce désastre. Après la
 » grande secousse, la plupart de ceux
 » qui échappèrent à la ruine de Port-
 » Royal, prirent le parti de se retirer

» sur les vaisseaux qui se trouverent
 » dans le port ; & jusqu'à la fin des
 ,, tremblemens, ils ne quitterent point
 ,, cette retraite ».

Ainsi périt une des plus belles villes de l'Amérique , & des plus riches de l'univers. Dix ans après qu'elle eut été rebâtie, elle fut détruite une seconde fois, par un accident qui la réduisit en cendres. Malgré ces malheurs, les habitans, séduits par la commodité de son port, la releverent de nouveau ; mais un ouragan furieux la ruina une troisième fois ; & dès-lors cet endroit fut regardé comme un lieu de malédiction. Le conseil défendit d'y reconstruire l'ancienne ville, & d'y tenir à l'avenir aucun marché. Les habitans allèrent s'établir de l'autre côté de la baye , où ils éleverent une nouvelle cité appelée Kingston. Cette place est devenue considérable ; on y compte onze à douze cens maisons bien bâties , quoique fort basses. Elles sont ornées de portiques, & ont toutes les commodités convenables dans un climat chaud.

Quoique Port-Royal ne subsiste plus dans son premier état, il forme cepen-

dant encore une petite ville assez jolie, défendue par le fort Charles, dont on vante les ouvrages, & munie de soixante piéces de canons. On y voit une très-belle église, un hôpital pour les matelots hors de service, un arsenal & des magasins. Le port n'a pas cessé d'être un des plus beaux & des plus sûrs du monde, où mille vaisseaux, comme je l'ai dit, peuvent mouiller à couvert de toutes sortes de disgraces. Il est vrai qu'on ne peut y aborder que de jour, ni en sortir que pendant la nuit, parce que les vents de terre ne s'élèvent que quand le soleil est couché, & qu'au contraire, tant qu'il est levé, il regne continuellement des brises, qui poussent la mer contre les côtes.

Sant'Yago de la Vega, appelée aussi Spanish-Town, quoiqu'inférieure à Kingston par sa grandeur & son district, est aujourd'hui la capitale de l'isle, comme elle l'étoit du tems des Espagnols. Elle est habitée par quantité de personnes opulentes, qui y font beaucoup de dépenses. C'est le séjour du gouverneur, & de la plupart des officiers militaires. Il y a une salle de spectacle, une troupe de comédiens, & même des auteurs qui composent, dit-on, d'af-

fez bonnes pieces de théâtre. L'assemblée générale, & les cours souveraines de judicature y tiennent leurs séances. Les habitans se distinguent par le luxe des habits & la bonne chere. On y voit un grand nombre d'équipages, & tout ce qui peut contribuer à rendre une ville brillante & agréable. Les assemblées & les bals sont aussi fréquens ici qu'à Londres; & l'on y mene une vie aussi gracieuse, que si l'on étoit dans le voisinage de la cour d'Angleterre. Le palais du gouverneur borde la grande place, & consiste en plusieurs beaux bâtimens, dont une partie est à double étage. Il est accompagné d'un fort beaux jardin; quoique dans un pays où le printems est perpétuel, on s'attache peu aux agrémens de cette nature. En général, les plus belles maisons de Spanish-Town sont basses & d'un seul étage, par la crainte des ouragans; mais elles sont lambrissées des bois les plus précieux; chacune a son perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui sert d'abri contre la chaleur du jour, & le soir, à prendre le frais. En général, ce n'est point ici qu'il faut chercher des beautés dans

l'architecture. Les bâtimens publics ont un air de propreté, mais rien d'élégant. Toutes les églises des villes sont construites en forme de croix, avec un petit dôme pour clocher. Elles ont des murailles fort hautes, sont pavées en dedans, & simplement ornées. Le clergé ne les fréquente guère ; & leurs portes sont rarement ouvertes.

Les autres villes de la Jamaïque méritent peu d'attention ; les colons en général se plaisent à vivre séparément à la campagne. On divise en trois classes les habitans de l'isle : les maîtres, les domestiques & les esclaves. On pourroit en faire une quatrième des matelots & armateurs, qui parcourent sans cesse les côtes, soit pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre, soit pour faire des prises, en tems de guerre, sur les ennemis. A considérer les avantages qu'ils procurent à la colonie, cette espèce de gens ne contribue pas moins à sa force, qu'à son opulence. Les maîtres de famille, c'est-à-dire, les chefs de plantations, vivent non-seulement dans l'abondance, mais dans une pompe égale à celle des plus grands seigneurs d'Europe. Ils ont des

carrosses à six chevaux , précédés & suivis d'une nombreuse livrée, sans y comprendre les negres qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent sur toutes les autres colonies, par le luxe & la magnificence. Si j'en crois M. Shirley, il se trouve ici d'anciens habitans, qui peuvent passer pour les plus riches particuliers du monde. On nomme un M. Beikfort, qui possède vingt-deux plantations, dans lesquelles on compte plus de douze cens esclaves ; & son argent en banque, ou diversement placé, monte à plus de quinze cens mille guinées.

Ce que j'ai dit, Madame, du faste de ces insulaires dans les habits, ne regarde que les jours de fête ou d'assemblée ; car les vêtemens ordinaires sont peu parans. Des bas de fil, des caleçons de toile, une veste de même, un mouchoir lié autour de la tête, & un chapeau par dessus, voilà ce que la chaleur permet de supporter. On réserve la perruque & la soie pour le dimanche. Les negres vont nus, excepté ceux qui accompagnent leurs maîtres : ils sont alors vêtus de livrée ; & c'est la plus grande peine qu'on puisse leur

faire. Les femmes sont aussi bien mises ici qu'en Europe. On oblige les négresses à se couvrir d'un jupon, dans les villes seulement; car à la campagne, elles paroissent étonnées, quand je détournois la vue à leur rencontre, quelquefois par modestie, le plus souvent par dégoût.

Les boissons les plus communes à la Jamaïque, sont le vin de Madere & le punch. Le premier, mêlé avec de l'eau, n'est que pour les honnêtes gens. Le peuple & les domestiques usent beaucoup de l'autre; ils le nomment kill-devil (tue diable) & ce nom lui convient fort; car il n'y a pas d'année, qu'il ne fasse périr une infinité de personnes. Cette liqueur se fait ici avec deux parties de rum, ou eau-de-vie de sucre, sur une d'eau. On y met de la canelle & du girofle en poudre, du citron, beaucoup de muscade, une croûte de pain rôtie, & des jaunes d'œufs, qui la rendent épaisse comme du brouet. Souvent, au lieu d'eau, on y mêle du lait; & c'est la plus estimée. Cette boisson échauffe le sang, & cause bientôt une fièvre, qui, en peu d'heures, vous met au tombeau. On dit cependant que c'est une

chose excellente pour la poitrine, quand on est fait à l'air du pays; mais elle est mortelle aux nouveaux débarqués qui en prennent avec excès; & le plus sage est de s'en abstenir entièrement.

Quoiqu'on tire beaucoup de farine de la Nouvelle-Angleterre, & que chaque maison ait un four pour son usage particulier, cependant le pain que l'on mange ici le plus communément, est fait de manioc, ou de différentes espèces de racines; & les habitans le préfèrent au pain ordinaire. La viande de bœuf ne vaut pas la nôtre, & n'est guere bonne qu'à faire de la soupe. Celle du cochon est d'une délicatesse qui l'emporte sur toute autre; le mouton & l'agneau sont passables. On ne donne aux domestiques, que du bœuf salé d'Irlande; & il est souvent très-mauvais. Les negres vivent de harangs & de poisson sec, qui est à si bas prix, que cent livres pesant ne coûtent quelquefois pas dix sols de notre monnoie. Un autre ragoût, très-délicat pour eux, ce sont les rats. L'isle en est couverte; & vous ne sauriez croire le dégât qu'ils font aux plantations. Ils ont leur nids auprès des cannes de sucre, dont le suc

leur

leur sert de nourriture. Pour encourager les esclaves à les détruire, on leur donne deux bouteilles de rum pour chaque cent qu'ils ont tués ou pris dans des pièges. Quand ils en ont attrapé, ils les font cuire, & les mangent avec délice. Ce mets est pour eux, ainsi que les chats, tout ce qu'il y a de plus délicat. Ils ne croient pas avoir fait bonne chère, lorsqu'il n'y en a pas dans leurs fricassées.

On ne cultive ici ni les sciences ni les arts ; il n'y a pas même une seule école publique dans toute l'isle. Plusieurs donations considérables ont été faites à dessein d'y en établir, & toujours sans effet. L'emploi de maître d'école, de professeur ou de régent, est regardé comme méprisable ; & l'on ne voudroit pas fréquenter ceux qui oseroient l'exercer. Les personnes riches envoient leurs enfans en Angleterre, pour y recevoir une éducation conforme à leur état ; les autres manquent absolument d'éducation. Un enfant, jusqu'à l'âge de huit ans, passe son tems avec les negres, prend leur langage, leur manière de vivre, & tous les vices que peut produire la fréquentation de

ces êtres grossiers, ignorans & brutaux; Quand il fait un peu lire, on le croit assez instruit; & on le laisse se divertir avec les jeunes gens de son âge.

Il n'y a peut-être pas d'endroit dans le monde, où l'argent soit aussi commun qu'à la Jamaïque : on n'y voit point de monnoie de cuivre; & la moindre piece est de huit sols. Il n'y a d'argent courant, que les pieces d'Espagne; on n'en voit de celles de la grande Bretagne, que dans les cabinets des curieux. La vie est ici d'une cherté excessive; on ne trouve à dîner nulle part, à moins de six francs par tête; & le prix ordinaire des pensions par semaine, est de trois livres sterlings d'Angleterre, qui en valent quatre à la Jamaïque; on a haussé du quart le prix des especes, pour empêcher leur transport hors de l'isle.

Le gouvernement politique, civil, militaire & ecclésiastique de ce pays, est une image de celui des isles Britanniques, & en général de toutes les autres colonies qui dépendent immédiatement du roi d'Angleterre. Le gouverneur représente le monarque; le conseil, la cour des pairs; l'assemblée générale, la chambre des commu-

nes. Cette assemblée dresse les loix & les propose , établit les impôts , regle la maniere de les percevoir , & a droit d'appeller devant elle tous les officiers de l'isle , pour y rendre compte de leur administration. Le gouverneur est chargé de tenir la main à l'exécution des réglemens & arrêts de l'assemblée. Dans les affaires majeures , inopinées , & sur lesquelles l'assemblée n'a rien statué , il ordonne provisoirement ; mais il est obligé de consulter le conseil , & de se conformer à l'avis de la pluralité. Mais comme il nomme les membres de cette compagnie , & qu'il lui est facile de les faire destituer , il dirige leur voix suivant leur opinion.

La cour souveraine, qui connoît de toutes sortes de procès civils & criminels, ne s'assemble que trois fois l'an; & chacune de ses séances est limitée à vingt-un jours. Il est étonnant combien d'affaires elle expédie en si peu de tems. La milice est subordonnée à des officiers nommés par le gouverneur. Tout homme , depuis quinze ans jusqu'à soixante , est obligé de s'enrôler pour servir à pied ou à cheval. Le fantassin doit se pourvoir d'un fusil en bon état,

d'une épée, d'un pistolet, & d'une certaine quantité de poudre & de plomb. Le cavalier est tenu de se présenter avec un cheval, des armes, & tout le reste de l'équipage. Aucune personne enrôlée ne doit s'éloigner sans permission de son capitaine; & celui-ci ne peut refuser un congé par écrit, au soldat qui va s'établir hors de sa paroisse. Dans un tems où il y a à craindre quelques hostilités, le commandant règle tout pour la défense de l'isle, avec plein pouvoir & autorité entière, de l'avis cependant du conseil de guerre. Mais dès qu'on a mis bas les armes, les réglemens militaires cessent d'avoir lieu; & les loix communes commencent à revivre. Les blessés sont pansés, & les estropiés entretenus sur les revenus publics. Tous les dommages soufferts à l'occasion de quelque attaque de l'ennemi, sont évalués sur les ordres du gouverneur ou du conseil, & payés sur le champ.

Les assemblées des sacristies levent, sur les paroisses, les taxes nécessaires pour l'entretien des ministres, le soulagement des pauvres, & la fabrique des églises. Toutes les colonies Angloises de l'Amérique sont

fourmises, pour le spirituel, à l'autorité de l'Evêque de Londres; mais on n'envoie guere à la Jamaïque, que des ecclésiastiques sans science & sans mœurs, qui donnent les premiers, aux peuples qu'ils viennent instruire, l'exemple du libertinage & de la débauche.

Les domestiques qui font leur devoir, sont ici considérés & favorisés. J'en ai vu qui étoient nourris & vêtus comme leurs maîtres, avec un cheval entretenu, & un negre pour les servir. Il y en a, qui après avoir rempli le tems de leur engagement, sont devenus eux-mêmes chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations. On traite les autres avec beaucoup de sévérité; pour la moindre faute, ils sont chargés de fers. Les vivres leur sont donnés au poids, & en petite quantité. Ce qui perd le plus souvent cette espece de gens, c'est leur trop grande intimité avec les negres, qui les engagent quelquefois à trahir leur devoir. Aureste leurs fonctions sont moins pénibles, que celles de nos journaliers en Europe. Ils s'obligent de servir pendant trois ou quatre ans. On les

appelle les *trente-six mois*, parce que leur engagement est au moins de ce terme. Il en vient beaucoup d'Angleterre ; & ce sont presque toujours des gens sans ressource , que la misère ou des crimes obligent de passer dans les îles. Dès qu'il arrive un vaisseau chargé de marchandise , les maîtres des plantations accourent sur le rivage , pour passer contrat avec eux. C'est quelque chose de touchant, de voir ces malheureux passer en revue devant leurs futurs tyrans, qui les épluchent & les examinent à peu près comme nous faisons un cheval. Chacun choisit ceux qui lui plaisent davantage. Quand ils ont été bien nourris & bien traités durant la traversée , ils ont un air de vigueur , de santé & de fraîcheur , qui les fait prendre au premier aspect. D'autres sont exténués, & semblables à des squelettes. On peut lire dans leur contenance sombre & abattue , les mauvais traitemens qu'ils viennent d'essuyer sur mer. Il est horrible à raconter toutes les barbaries qu'on exerce quelquefois contre eux pendant la route. Un mot , un regard équivoque passe pour un des-

sein de mutinerie , & est puni par un jeune sévère , les menotes , la fustigation , ou autres châtimens de ce genre. Les colons sont tenus , sous peine d'amende , d'instruire le commissaire du nombre de domestiques & d'esclaves qu'ils ont sous leurs ordres ; & celui-ci est obligé , sous la même peine , de s'en faire rendre compte tous les six mois , pour en instruire la première assemblée de juges , qui se tiendra dans la paroisse. Quiconque trafique avec des domestiques ou des esclaves , sans le consentement de leur maître , doit payer à celui-ci dix livres sterlings , & le triple de la valeur des effets achetés. Un domestique qui ose frapper son maître , ou son inspecteur , doit servir sans gage pendant un an.

. Si un esclave negre tombe dans la même faute , il est condamné , la première fois à être fustigé ; la seconde , fouetté , marqué de feu au visage , & à avoir le nez fendu ; & la troisième , à la mort. Il n'y a point de pays où ils soient punis avec tant de barbarie , & où on les fasse périr plus cruellement. Un negre rebelle , qui aura battu trois

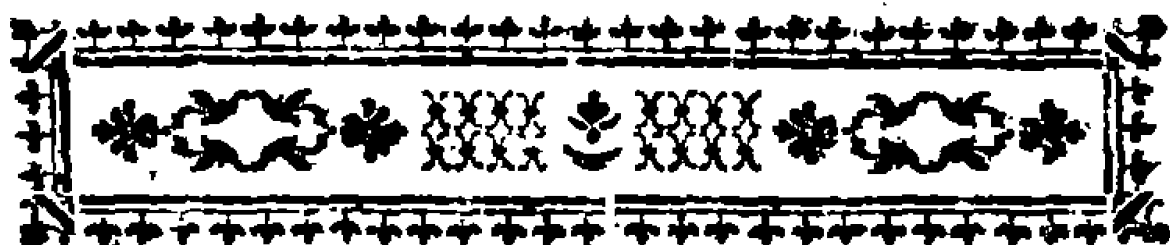
fois un blanc , est brûlé vif , & expiré dans des tourmens inouis. On le conduit au lieu de l'exécution ; on le couche sur le ventre , attaché avec des chaînes, les bras & les jambes étendus ; ensuite on lui met le feu aux pieds : & la chaleur gagne ainsi peu à peu , jusqu'aux parties supérieures. Quelquefois on le fait mourir de faim ; & pour rendre son supplice plus cruel , on met devant lui un pain auquel il ne peut atteindre, mais qu'il a perpétuellement sous les yeux. On a vu de ces malheureux se manger les bras, & expirer dans des douleurs terribles. L'état de ce pays peut seul excuser ces traitemens inhumains ; car il ne seroit pas possible de vivre en sûreté au milieu d'une multitude d'esclaves, si on ne les contenoit dans le devoir avec la plus grande sévérité. Leur nombre excède une fois celui des autres habitans. Il y a dans l'isle soixante mille blancs, & cent vingt mille negres. Mais j'aurai encore occasion de vous parler d'eux plus d'une fois, lorsqu'après mon voyage de la Louisiane , où M. Shirley veut bien avoir la complaisance

LA JAMAÏQUE. 489
de m'accompagner, nous reviendrons
ensemble, par le Mexique, dans les
autres îles du golphe de ce nom.

Je suis, &c.
A la Jamaïque, le 30 juin 1749.



Fin du Tome IX.



T A B L E

D E S

M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

L E T T R E X C I X.

L E C A N A D A.

La Gaspésie.	Pag. 5
La ville de Quebec, mœurs des habitans.	8
Histoire des premiers établissemens des François dans le Canada.	14
Plusieurs lacs du Canada, leurs noms, leur situation, leur propriété & leurs environs.	15
La ville de Montréal.	18
La cascade de Niagara.	20
La langue Huronne & la langue Algonquine.	21
Les Iroquois, peuple belliqueux, appelé les cinq nations.	23

DES MATIERES. 491

Gouvernement de ce peuple, les mœurs, les usages, son portrait, production de son pays.	26
Habillement des Iroquois & des Iroquoises.	29
Leurs mariages.	32
Leurs armes & leur préparation à la guerre.	33
Leur maniere de combattre.	36
Comment ils traitent les prisonniers de guerre.	37
Leur cruauté dans les tourmens qu'ils font souffrir à ceux qui sont condamnés à la mort.	40
Exemple singulier de force & de courage d'un capitaine Iroquois, fait prisonnier.	43
Habileté de ces sauvages dans leurs traités de paix.	45
Eloquence des Iroquois; idée de leurs discours & harangues.	46
Commerce des Iroquois avec les Européens.	52
Leur religion.	53
Leur puissance.	54

LETTRE C.

SUITE DU CANADA.

R IGUEUR des saisons dans le Canada.	58
Les Hurons, peuple du Canada.	59
Maniere dont ces peuples font la guerre, & traitent leurs prisonniers.	60
Arrivée des vainqueurs dans leur bourgade.	64
L'enlevement des chevelures.	65

De la distribution des prisonniers.	67
Comment les sauvages se préparent à la guerre.	69
Comment ils en font la déclaration.	70
Souvent ils attaquent leurs ennemis comme des voleurs.	73
Discours d'un chef de guerre ; festin & danses militaires.	75
Départ pour la guerre.	81
Ce que c'est que le okki ou manitou chez les sauvages.	83
Les jongleurs ou prêtres des sauvages du Canada.	87
Manière de vivre de ces peuples pendant la guerre.	88
Comment ils gardent leurs prisonniers.	91
Leur manière de combattre , d'attaquer , de se défendre.	93

L E T T R E C I.

S U I T E D U C A N A D A.

M ARIAGES des Hurons ; ce qui les précède & les suit.	97
Du divorce en cas d'infidélité , ou pour d'autres causes.	103
Exemple singulier de vengeance pour des mécontentemens reçus d'une femme.	106
Les Huronnes se ménagent peu pendant leur grossesse.	109
De leur attachement pour leurs enfans.	112

DES MATIERES. 493

Education des enfans chez les Hurons.	112
Noms qu'ils reçoivent dans les divers tems de leur vie.	116
Des amitiés particulières chez les sauvages	119
Exemple remarquable de ces amitiés.	123
Portrait des sauvages Canadiens.	123
Leurs habillemens.	125
Comment se préparent les peaux des animaux.	128
Les figures que les sauvages se gravent sur le corps.	129
Caractere des sauvages.	134
Exemple d'insensibilité des enfans envers leurs peres.	135
Noblesse & égalité d'ame de ces peuples.	137
Honnêteté & déférence mutuelle.	139

L E T T R E C I I.

S U I T E D U C A N A D A.

D IFFÉRENTES classes chez les Hurons ; les symboles qui les distinguent.	141
Ordre des successions.	143
Gouvernement de ce peuple.	145
Sa maniere de négocier.	148
Punition des coupables.	149
La religion des Hurons ; fables qu'ils débitent à ce sujet.	156
Les Hurons admettent l'immortalité de l'ame.	161

Les songes forment un des points essentiels de leur religion.	162
Ce que c'est que la fête des songes.	167
Les jongleurs chez les Hurons sont en même tems leurs médecins.	167
Comment ils traitent leurs malades.	171

LETTRE CIII.

SUITE DU CANADA.

D e la sépulture & des funérailles chez les Hurons.	177
Distinction que l'on observe suivant les divers genres de mort.	182
Les loix du deuil sont austères chez ce peuple.	184
Fêtes des morts chez les Hurons.	186
Affection de ce peuple envers les morts.	190
Des principales danses des sauvages.	191
La danse du calumer.	192
La danse de la découverte.	195
Danses satyriques.	196
Danses pour la guérison des malades.	198
Des principaux festins des Hurons.	199
Festin où tout se mange.	200
Festin à chanter.	201
Jeux des sauvages.	204
La chasse de l'ours.	208
Ce qui se pratique au retour de cette chasse.	213
Combien on estime un bon chasseur.	217

DES MATIERES. 495

La chasse de l'orignal , & description de cet animal.	214
Le carcajou , ennemi de l'original.	216

LETTRE CIV.

SUITE DU CANADA.

T RAITÉS & négociations de paix chez les Hurons.	218
Traités de commerce.	221
Colliers de porcelaine , signes qui équivalent à notre monnoie.	223
Comment sont faits les bateaux des Hurons.	226
Dangers & incommodités de ces bâtimens.	229
Idée d'un conseil tenu par les Hurons.	233
Ces peuples ont quelque connoissance de l'astronomie.	235
Campemens de ces peuples dans leurs voyages.	236
Persecution des chiens chez les sauvages.	238
Combien de tems les Hurons supportent la faim.	239
Persecution des moucheron.	240
Bœufs sauvages du Canada.	241
Chasse de ces animaux.	242
Chevreuils du Canada.	243
Chasses que font les renards.	244
Comment les Hurons forment leurs villages.	245
Comment ils construisent leurs cabanes.	246

Comment ils cultivent la terre.	249
Les femmes Hurones se sont réservé les travaux de la campagne.	251
Comment elles sèment le maïs.	252
Le travail des champs se fait en commun.	253
Comment on conserve le maïs pendant l'hiver.	254
Ce que c'est que la sagamité.	255
Le peu de prévoyance des sauvages au sujet de la nourriture.	256
Leur peu de délicatesse.	257
Diverses productions du pays des Hurons.	259
Boisson qu'ils tirent de l'érable.	260
L'herbe à la puce.	261
Le gin-seng.	262

LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

P ILERINAGE du village de Lorette au Canada.	263
Mœurs des habitans de ce village.	264
Difficulté de convertir les sauvages.	266
Singularité de leurs raisonnemens à cet égard.	268
D'où vient le nom de Huron.	270
Préjugés des Hurons détruits par les missionnaires.	271
Intérêt que toute la France prend à leur conversion.	274
Arrivée des Ursulines à Québec.	275

DES MATIERES. 257

La ville des trois rivières.	277
Avec quel excès les Hurons se livrent au plaisir de boire de l'eau-de-vie.	279
Actions d'intrépidité & de valeur de deux femmes Canadiennes.	280
Les seigneurs de paroisses ne sont pas riches dans ce pays, & pourquoi.	283
Les François Canadiens ne savent pas profiter de l'avantage de leur situation.	284
Caractère des Créoles.	285
La source des colonies du Canada est plus pure que celle des autres pays du nouveau Monde.	288

LETTRE CVI.

COLONIES ANGLOISES.

H ISTOIRE de la colonie de la nouvelle Angleterre.	291
A quoi elle doit son établissement.	292
Gouvernement actuel de cette colonie.	294
Missionnaires établis à la nouvelle Angleterre.	296
Intolérance des premiers habitans de cette colonie poussée jusqu'au fanatisme.	297
Procès criminel contre les forciés.	298
Autres persécutions.	302
La ville de Boston, capitale de la nouvelle Angleterre.	304
Description du port de Boston.	305
Mœurs des habitans de cette capitale.	307

Secte particuliere qui habite Rhode-istand.	308
Commerce de la nouvelle Angleterre.	309
Administration de cette colonie.	312
Extrait des loix pénales.	313
La nouvelle Yorck, son histoire, son commerce.	314
Situation de sa capitale & sa description.	317
Gouvernement de cette colonie.	318
La ville d'Albanie.	320
Mœurs des habitans de la nouvelle Yorck.	321

LETTRE CVII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

H ISTOIRE de la Pensylvanie.	323
Description de Philadelphie.	324
La secte des Dunkards.	327
Réglemens singuliers pour la Pensylvanie.	329
Détails concernant le fondateur de cette colonie.	331
Les Quakers dominans en Pensylvanie, ne vouloient pas qu'on y entretenît des gens de guerre.	333
Exemple remarquable de la liberté des Pensylvaniens.	334
Mœurs des Pensylvaniens.	336
Comment ils traitent les affaires criminelles ; trait plaisant à ce sujet.	337
En quoi consiste la monnoie courante.	339
Trait d'un Indien sur les Quakers.	340
Productions naturelles de la Pensylvanie.	341

DES MATIERES.	499
Les serpens à sonnettes ; choses incroyables qu'on en raconte.	342
Description de ce reptile.	344
Antidote contre les morsures.	345

LETTRE CVIII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

H ISTOIRE de la Virginie , & du chevalier Raleigh, son fondateur.	347
Histoire de Pocahontas , fille d'un chef Indien.	348
La baye de Cheseapeak, & la ville de Williamsbourg.	353
Le principal commerce de la Virginie consiste en tabac.	354
Constitution du gouvernement de la Virginie.	357
Ordre établi pour les domestiques.	359
Comment s'est peuplée cette colonie.	361
Fertilité de ce pays ; ses productions particulières , arbres , fleurs , fruits & animaux singuliers.	364
Des Indiens naturels de cette province , & de leurs chefs.	367
Le Maryland , son histoire.	369
Façon de vivre de ses habitans.	372
Histoire de la Caroline.	373
La ville de Charles-Town, capitale de la Caroline.	374
Productions du pays.	375

La Georgie , forme de son gouvernement.	377
Ses productions naturelles.	378
Avantages des colonies Angloises , comparés avec ceux des colonies Françoises.	379

LETTRE CIX.

LA FLORIDE.

D ÉCOUVERTE de la Floride.	387
Idées singulieres & romanesques dont elle a été la source.	388
Cruauté & perfidie d'un capitaine Espagnol dans la Floride.	390
Histoire d'un Espagnol pris parmi les Indiens.	393
Voyage d'un général Espagnol chez une princesse du pays.	398
L'amiral de Coligni forme le dessein d'établir une colonie de huguenots en Floride.	399
On ne trouve point d'or dans ce pays.	401
Exemple terrible du désespoir que cause la faim.	402
Les Espagnols détruisent les François en Floride.	405
Vengeance qu'en tire un gentilhomme François.	406
Mœurs & coutumes des Floridiens.	407
Ce qui se pratique chez eux avant que de se mettre en campagne pour aller faire la guerre.	410
Education qu'on donne aux enfans.	412
Le fort de S. Marc dans la Floride.	413

DES MATIERES. 508

Le fort de S. Joseph.	414
La ville de S. Augustin , capitale de la Floride Espagnole.	415
Les isles Lucayes , par lesquelles Christophe Colomb commença la découverte du Nou- veau Monde.	416
L'isle de la Providence , son histoire , son com- merce & la ville de Nassau sa capitale.	417
L'isle de Cuba & la ville de la Havane sa capi- tale.	419
Comment se fait l'embarquement des piastras à la Havane.	421
Opposition des Indiens à l'établissement des Espagnols à Cuba.	422
Cruauté des Espagnols.	424
Division de l'isle de Cuba.	425

LETTRE CX.

LA JAMAÏQUE.

D escription de l'isle de la Jamaïque.	428
Histoire des établissemens des Espagnols dans cette isle.	430
Leur indolence à profiter des avantages natu- rels de ce pays.	432
Ils abandonnent cette isle aux Anglois , après avoir fait de vains efforts pour s'y maintenir.	434
Leurs esclaves continuent à se défendre, & plu- sieurs s'établissent dans les montagnes de l'isle.	434

Succès des Anglois , & les progrès de leur co-	
lonie à la Jamaïque.	435
Ils doivent une partie de ces succès aux Flibus-	
tiers.	436
Ce que c'étoient que les Flibustiers.	437
Foibles commencemens de cette milice redou-	
table.	438
Les loix qu'ils établissent entre eux.	409
Les Flibustiers en veulent principalement aux	
Espagnols ; sujet de leur haine pour cette	
nation.	440
Jusqu'où un Flibustier François a poussé cette	
haine.	441
L'ardeur que ces aventuriers faisoient paroître	
dans les combats.	442
Comment ils en usoient après la victoire.	443
Leur religion & leur bonne foi.	444
Quels étoient les vaisseaux qu'ils attaquoient le	
plus volontiers.	445
Noms & actions de plusieurs Flibustiers.	<i>ibid.</i>
Ils se mettent à piller les côtes, & pourquoi.	446
Le célèbre Morgan , Flibustier Anglois.	447
Ses expéditions inouïes.	448
Il attaque Porto-bello, & s'en rend maître.	449
Violence des corsaires dans cette occasion.	450
Saccagement de Panama.	451
Plaines de la cour d'Espagne à celle d'Angle-	
terre contre le gouverneur de la Jamaïque	
qui autorisoit les Flibustiers.	452
Fortune de Morgan ; il est chargé de détruire	
ces corsaires.	453
Il est envoyé dans les prisons d'Angleterre ; &	
il meurt de chagrin.	454
Cruauté des Espagnols envers leurs esclaves :	
vengeance de ces derniers ; histoire tragique	

DES MATIERES. 503

à ce sujet.	455
La colonie Angloise de Surinam vient s'établir à la Jamaïque.	457
Productions naturelles de cette île , & principalement le piment.	458
Le rum , ou rasiar.	460
Autres productions.	462
Commerce du bois de campêche.	463
Trafic de contrebande fait par les Jamaïcains.	464
Luxe excessif de ces insulaires.	466
La ville de Port-royal à la Jamaïque.	467
Elle est renversée par un tremblement de terre ; récit de ce funeste événement.	468
Elle est rebâtie & détruite une seconde fois.	474
Sans-Yago de la Vega , ou Spanish-town, capitale de la Jamaïque.	475
Différentes classes des habitans de cette île.	467
Leurs habillemens.	478
Boissons dont usent communément ces insulaires.	479
Leur nourriture.	480
L'éducation de la jeunesse à la Jamaïque.	481
Gouvernement politique , civil , militaire & ecclésiastique de l'île.	482
Maniere dont on y traite les domestiques.	485



Fin de la table des matieres.